# INTERPRÉTATION PHILOSOPHIQUE

DU

# PRINCIPE DE LA RELATIVITÉ D'EINSTEIN

—

Une révolution vient de bouleverser nos concepts fondamentaux de temps et d'espace. Préparée par H.-A. Lorentz, cette révolution a été accomplie par Einstein en plusieurs étapes.

Quelle est l'interprétation philosophique de cette métamorphose ? Plusieurs sans doute peuvent être proposées. J'en veux, ici, développer une.

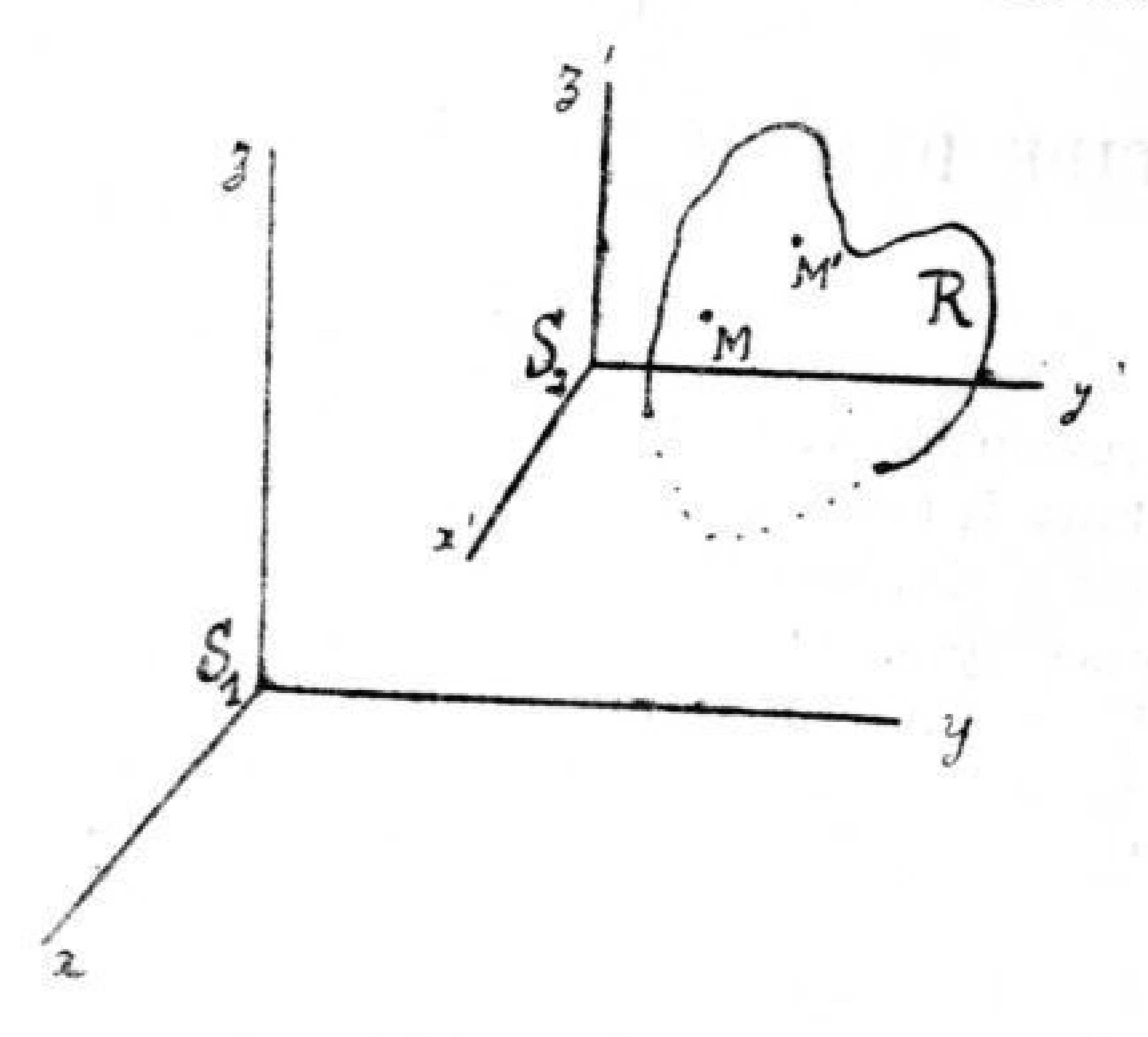
Nous exprimons toutes nos représentations en fonction du temps et de l'espace : c'est le langage en lequel sont formulées toutes nos connaissances. Le temps et l'espace construits par notre esprit (sans en avoir conscience) est le système de référence le mieux en harmonie avec les propriétés anatomiques et physiologiques de notre organisme. Il est donc adapté à nos sensations et à notre action.

L'espace psychologique — dont l'espace euclidien est une traduction précisée — est caractérisé par les propriétés dont nous le dotons .La principale est la suivante : la distance de deux points d'un corps rigide demeure inaltérée quand ce corps, de l'état de repos, passe à l'état de mouvement, et quel que soit le lieu de l'espace qu'il vienne occuper.

Si donc nous sommes fixés, immobiles, à un système de référence $S_1$ et si un corps rigide, R, est lié à un système de référence $S_2$, la distance de deux points quelcon-

ques M et M' de ce corps, supposée évaluée par nous, du lieu que nous occupons, sera la même, que le système $S_2$ soit immobile par rapport à $S_1$, ou qu'il soit en mouvement. On dit que la distance de deux points d'un corps rigide est *un invariant du phénomène de mouvement.*

Le temps, aussi, possède un invariant : la durée qui




s'écoule entre deux événements qui ont lieu dans le monde $S_2$ — (au même point ou à des lieux différents) — est la même, quand ces événements sont repérés par un observateur de $S_1$, que $S_2$ soit à l'état de repos par rapport à $S_1$ ou entraîné avec une certaine vitesse.

Le système habituel temps-espace est donc *caractérisé par des invariants*. Le postulat de la Cinématique euclidienne est celui-ci : les invariants *géométriques* ne sont pas modifiés par l'état de mouvement, c'est-à-dire ne sont pas des fonctions de la vitesse.

La mécanique de Galilée et Newton est construite en accord avec la Géométrie et la Cinématique euclidiennes. Elle adopte, en particulier, le principe de non-modification des invariants géométriques par les circonstances

physiques et mécaniques (incompressibilité de l'espace et du temps). Elle est, en outre, caractérisée par un certain nombre d'invariants propres : constance de la masse d'un corps ou d'un système de corps au repos ou en mouvement, proportionnalité de la force à l'accélération, égalité de l'action et de la réaction, indépendance des effets de plusieurs forces, conservation de l'énergie..., etc.

§

Si bien adapté que soit à notre expérience sensible ce mode de représentation, il n'est pas le seul possible. Il y a une infinité de systèmes de représentation du monde. Nous choisissons toujours le premier, parce que, comme l'a remarqué Henri Poincaré, il est le plus commode pour nous, étant le plus maniable et le mieux adapté à notre constitution physiologique. *En est-il et en sera-t-il toujours ainsi ?* Ne peut-il y avoir des circonstances où il devient avantageux pour nous d'adopter un autre système de référence parce qu'il nous laisse apercevoir mieux, ou même peut *seul* nous montrer certains aspects du monde phénoménal, déformés ou entièrement masqués dans le premier système de représentation ?

Une comparaison aidera à saisir cette idée.

La vision nous montre les objets en perspective, c'est-à-dire en projection conique. Les objets sont déformés ; leurs différentes parties ne nous apparaissent pas en grandeur vraie. Si commode que soit la figuration perspective des corps — puisque c'est celle de notre vision — nous pouvons avoir besoin de les représenter avec leur forme et leur grandeur réelles. C'est ce qui arrive aux ingénieurs lorsqu'ils veulent donner à un constructeur l'image d'une machine à exécuter. Il faut qu'ils lui fournissent une figure où les longueurs et les angles soient conservés avec leur vraie grandeur (ou plus exactement où les longueurs subissent toutes la même réduction proportionnelle). L'ingénieur représente la machine qu'il a conçue, dans

le système de la géométrie descriptive, c'est-à-dire à l'aide de projections orthogonales sur deux plans perpendiculaires l'un à l'autre. Cette figuration conserve, en effet, les vraies grandeurs des angles et des lignes *parallèles aux plans de projection*. L'ingénieur donnera au constructeur non pas une vue photographique de la machine, mais une « *épure* ». A ce dessin le profane ne comprendra rien, mais il sera parfaitement intelligible au constructeur : bien mieux, il lui sera indispensable.

De même, un géographe, pour représenter une région de la Terre, ne tracera pas un dessin comme le peintre paysagiste ; il fera usage de projections, et de projections différentes selon qu'il voudra donner la description d'une contrée peu étendue, ou, au contraire, du globe terrestre tout entier. Dans le premier cas il emploiera les projections orthographiques, dans le second les projections stéréographiques, ou mieux, les projections « équivalentes » de Mollweide.

Revenons à l'image du monde physique. On peut se demander *à priori* si notre représentation des phénomènes dans le système temps-espace d'Euclide et Newton *ne nous déforme pas plusieurs phénomènes*, ne nous en *masque* pas d'autres, au point de rendre certains aspects du monde, fournis par l'expérience, totalement inintelligibles. N'arriverait-on pas à restituer l'intelligibilité à certains faits qui contredisent nos prévisions rationnelles en changeant le système classique de représentation temps-espace euclidien et le remplaçant par quelque autre ?

Le conflit auquel il est fait allusion s'est produit en effet. Une contradiction s'est manifestée entre les conséquences déduites logiquement des principes les plus assurés et les plus simples de la mécanique newtonienne et certains faits d'observation. Les Physiciens ont été amenés ainsi à adopter des conceptions étranges. Telle la dilatation du temps et la contraction de l'espace pour un

système en mouvement rapide par rapport à celui de l'observateur, qui en juge d'après les mesures que lui fournissent ses instruments braqués sur le premier système ; telle aussi la variation de la masse d'un corps selon la vitesse dont il est animé, la pesanteur de l'énergie et la déviation d'un faisceau lumineux par un champ de gravitation.

§

C'est à propos de la vitesse de la lumière que l'antinomie s'est révélée. Si la lumière se propage dans l'espace avec une vitesse constante *c*, la valeur trouvée par un expérimentateur qui mesure cette vitesse ne doit pas être la même s'il reste immobile à distance constante de la source, ou s'il se déplace rapidement dans sa direction, en se rapprochant d'elle ou en s'en éloignant. La valeur trouvée par lui, en effet, dans le cas où il se rapproche de la source, doit être diminuée de la distance franchie par lui en une seconde, puisque au lieu d'attendre, immobile, que la lumière l'atteigne, il va au-devant d'elle ; elle est accrue, au contraire, quand il s'éloigne dans le sens de la propagation des ondes. Michelson a réalisé les circonstances requises pour cette expérience, à l'aide d'un appareil où il faisait interférer deux rayons lumineux issus de la même source : l'un se propageait dans le sens du mouvement de la Terre, l'autre perpendiculairement à ce mouvement. Il espérait, par ce moyen, mettre en évidence et mesurer la vitesse absolue de la Terre dans l'espace. La vitesse de la Terre, dans son mouvement de translation sur son orbite, peut atteindre 30 kilomètres par seconde. La précision de la méthode de mesure de Michelson dépassait de beaucoup celle qui eût été nécessaire pour mettre en évidence le phénomène cherché.

Contrairement aux prévisions, il fut impossible de déceler la moindre influence du mouvement de la Terre sur la valeur trouvée pour la vitesse de la lumière dans la

direction du mouvement. L'expérience montrait ainsi que la valeur de la vitesse de la lumière est constante par rapport à n'importe quel système de référence en mouvement de translation rectiligne et uniforme. Le mouvement d'un tel système demeure sans influence sur la grandeur obtenue pour cette vitesse. Ceci est conforme au *principe de relativité* qui est à la base même de la Mécanique et de la Physique.

Le principe de relativité peut s'énoncer ainsi : « Les lois qui régissent les phénomènes naturels sont indépendantes de l'état de mouvement du système de coordonnées par rapport auquel les phénomènes sont observés, quand le mouvement est une translation uniforme (Einstein). » Cela résulte de la forme même des équations de la mécanique classique.

D'où vient le désaccord entre le principe de relativité, confirmé par l'expérience, d'une part, et les conséquences logiques de la cinématique euclidio-newtonienne ? C'est qu'on admet implicitement deux postulats parasites qui ne sont nullement nécessaires .Ils sont la source de la contradiction rencontrée. Voici ces postulats :

1° La notion de *simultanéité* de deux événements qui se produisent en des lieux différents a un sens absolu : cette notion de simultanéité a *un contenu indépendant du choix du système de référence* auquel ces événements sont rapportés et duquel ils sont observés.

2° La *distance* entre les points où se produisent simultanément deux événements *ne dépend pas du système de référence choisi*, d'où on les voit.

Or, ces deux postulats, bien qu'évidents en apparence, sont faux. Plus exactement ils sont incompatibles avec le principe de relativité. Pour rétablir la relativité, il faut renoncer à eux et admettre, au contraire, que la définition de simultanéité de deux événements et celle de distance des lieux où ils se produisent dépendent essentiellement de l'état des systèmes auxquels on les

rapporte, de leur mouvement, en particulier. Einstein, pour rétablir l'accord de la Mécanique avec l'Electrodynamique de Maxwell et de Lorentz, substitua aux axiomes précédents les conditions suivantes (relativité restreinte) :

1° La vitesse de la lumière doit avoir la même valeur pour tous les systèmes $S_1$, $S_2$,... Sn, animés les uns par rapport aux autres d'un mouvement de translation rectiligne et uniforme.

2° Le principe de relativité doit être satisfait, c'est-à-dire que la forme des relations qui lient les phénomènes doit rester inaltérée quand on passe d'un des systèmes S à un autre.

En traduisant mathématiquement ces deux conditions, on est conduit à un système d'équations définissant les relations qui lient les paramètres de temps et d'espace quand on passe d'un système de référence $S_1$ à un autre système $S_2$, en mouvement rectiligne et uniforme par rapport à lui.

Ces équations sont appelées les *transformations de Lorentz*. Elles montrent que la définition de la simultanéité de deux événements qui se passent à deux points différents de l'espace dépend du lieu où ils se produisent et de la vitesse d'entraînement de l'ensemble dont ils font partie. Il en est de même de la distance des deux points.

Le nouveau système de paramètres temps-espace, défini par la transformation de Lorentz, est caractérisé par d'autres invariants que ceux qui spécifient la Cinématique et la Mécanique newtoniennes. Les anciens invariants sont modifiés maintenant par les circonstances mécaniques et physiques du système $S_2$ auxquels ils se rapportent. Rien n'est changé, toutefois, pour un observateur lié au monde $S_2$, c'est-à-dire au repos par rapport aux lieux où se produisent les phénomènes considérés.

Mais pour un observateur lié à $S_1$, qui regarde le système $S_2$ en mouvement, tout se passe comme si l'espace

$S_2$, avec tous les objets qu'il contient, subissait une contraction dans le sens du mouvement. *Ce ne sont pas les corps qui subissent une contraction physique* dans un espace demeurant invariable : *ce sont les dimensions apparentes de l'espace en mouvement.*En outre, le *temps* du système $S_2$ semble, à l'observateur de $S_1$, subir un étirement : toutes les horloges de $S_2$ lui paraissent ralentir leur marche, comme si le temps de $S_2$ s'était dilaté. Rien n'est changé, d'ailleurs, pour les habitants du monde $S_2$.

Plus tard Einstein généralisa les conditions de relativité en les étendant à tous les systèmes en mouvement, quel que soit le mode de ce mouvement,uniforme ou accéléré, rectiligne ou non (relativité généralisée). Mais ceci n'intervient pas dans les considérations qui sont ici développées.

§

Dans le système classique temps-espace d'Euclide et Newton, un événement qui a lieu à un point de l'espace est défini par quatre paramètres : les trois coordonnées fixant la position du point dans l'espace et l'instant où il se produit. Le dernier, le temps, joue un rôle spécial. Il se distingue des trois autres, parfaitement homogènes entre eux, tandis que le temps leur est hétérogène. Il a des attributs particuliers et spécifiques : l'abscisse d'un point peut indifféremment croître ou décroître ; le temps, au contraire, doit toujours aller en croissant. Ainsi se traduit l'irréversibilité de la marche de l'univers (1).

Lorsqu'un phénomène se développe, quand un corps se meut, par exemple, les coordonnées de chacun de ses points sont liées au temps par des relations mathématiques. On peut dire que, pour définir un événement, on projette le temps sur l'espace de façon à faire tomber cer-

(1) La loi de croissance de l'*entropie* ajoute quelque chose de plus en précisant le mécanisme d'où résulte l'irréversibilité de l'évolution de l'Univers physique.

taines valeurs du temps sur certains points de l'espace.

Toutes ces considérations restent valables pour le système des paramètres de la théorie de la relativité. La seule différence consiste en ceci : alors que, dans le système classique temps-espace, les deux invariants fondamentaux sont : la distance de deux points d'une portion d'espace en mouvement par rapport à une autre, et l'intervalle de temps qui sépare un événement d'un autre, dans le nouveau système de référence à quatre dimensions il y a un seul élément fondamental, fonction des quatre coordonnées $x$, $y$, $z$, $t$. L'invariance de cette fonction traduit analytiquement la constance de la vitesse de la propagation de la lumière (1) pour tous les observateurs liés à des systèmes d'axes en mouvement rectiligne et uniforme les uns par rapport aux autres. Cette condition s'exprime par l'équation :

$$ds^2 = dx^2 + dy^2 + dz^2 - c^2\,dt^2 = dx'^2 + dy'^2 + dz'^2 - c'^2\,dt'^2$$

Là encore le temps se distingue par des caractères particuliers des trois coordonnées purement spatiales. Il n'est pas homogène avec elles.

Mais on peut construire, à l'aide du temps, une nouvelle grandeur mathématique $r$, servant de quatrième dimension, tout à fait homogène avec les coordonnées spatiales ordinaires. Cette quantité $r$ a une signification purement abstraite : elle ne mesure aucune grandeur physique connue. Elle est égale au produit $c.t$ de la vitesse de la lumière par le temps, multiplié par la quantité imaginaire $i = \sqrt{-1}$. On a :

$$r = i.\,c.\,t.$$

L'invariant fondamental devient alors :

$$ds^2 = dx^2 + dy^2 + dz^2 + dr^2 = dx'^2 + dy'^2 + dz'^2 + dr'^2$$

(1) Dans la théorie de la relativité généralisée, c'est une fonction un peu plus compliquée : $ds^2 = \sum_{i=1}^{i=4} \left( g_{ii}\, x_i^2 + 2g_{ij}\, x_i\, x_j \right)$ des 4 paramètres $x_1\ x_2\ x_3\ x_4$.

Un événement punctiforme, c'est-à-dire localisé à un point de l'espace et à un instant du temps, est donc défini par ses quatre coordonnées, homogènes entre elles, $x, y\ z, r$. On peut les considérer comme les coordonnées d'un hyperespace auxiliaire à quatre dimensions.

Ces coordonnées sont absolument interchangeables entre elles. Mais ceci va pouvoir être mis à profit pour figurer les phénomènes autrement que d'habitude, afin d'en mieux apercevoir certains aspects ou certaines particularités d'interprétation difficile.

Reprenons la comparaison d'un inventeur qui vient de tracer l'épure d'un appareil compliqué conçu par lui : il désire en faire comprendre l'agencement à un constructeur. L'épure, il est vrai, donne à celui-ci la description complète de toutes les pièces de l'appareil et de leurs relations mutuelles. Chaque longueur, chaque angle, chaque forme vraie des pièces vues en raccourci sur la double projection orthogonale pourra être obtenue à l'aide d'une construction graphique appropriée : rotation, rabattement... etc. Mais parfois, ces constructions graphiques accessoires, nécessaires pour obtenir la représentation « *de face* » d'une pièce mal tournée, se présentant obliquement, sont longues et pénibles. Alors l'inventeur joint à l'épure un dessin supplémentaire donnant *directement* l'aspect de la pièce en question, vue « de face ». Autrement dit, il tourne autour de la machine pour apercevoir l'organe de la façon la plus favorable, c'est-à-dire la plus simple. Il change ainsi le point de vue du dessin ou, plus exactement, l'orientation des plans de projection. Le constructeur, grâce à ce dessin supplémentaire, conçoit la forme immédiatement.

Eh bien, dans l'ensemble des phénomènes de l'Univers il y a aussi des phénomènes *mal tournés*, que nous ne pouvons aisément apercevoir et correctement interpréter dans le système de représentation temps-espace ordinaire. Ils sont difficilement accessibles, malaisés à se figurer

sous leur véritable aspect. Il faut que nous fassions comme notre inventeur : que nous changions de point de vue, que nous prenions d'autres plans de projection que ceux employés communément pour figurer l'ensemble, que nous choisissions un plan tourné juste en face du phénomène. C'est ce que nous pourrons faire maintenant qu'ont été homogénéisés le temps et l'espace et que quatre paramètres similaires ont été obtenus. Nous allons regarder les phénomènes autrement que d'habitude, par derrière, d'en dessous, obliquement... Ensuite, nous pourrons, si telle est notre fantaisie ou pour notre commodité, reparticulariser une des coordonnées, lui restituer les propriétés du temps. Il suffira, pour le faire dans nos calculs et nos développements analytiques, de diviser celui des quatre paramètres que nous voulons choisir pour temps par la quantité imaginaire $i.\ c.$ Ce sera comme si nous avions pu, dans l'espace à quatre dimensions où nous l'avons transporté, tourner l'axe du temps autour du phénomène singulier qui nous embarrassait, c'est-à-dire, pour embrasser d'un seul coup d'œil son évolution, fixer son passé, son présent et son avenir et regarder surgir successivement des coupes pratiquées à travers les corps qui jouent un rôle dans sa production.

Beaucoup de phénomènes physiques, jusqu'ici cachés ou difficiles à concevoir, vont désormais apparaître en pleine lumière. Tels sont les phénomènes électrodynamiques des corps en mouvement rapide, l'influence d'un champ de gravitation sur la lumière, la variation de la masse avec la vitesse, la matérialisation de l'énergie

Dans le système classique de représentation, le temps et l'espace apparaissent comme *deux multiplicités* séparées, *indépendantes* l'une de l'autre. Dans le système de la relativité, le temps et l'espace sont intimement unis, *intriqués l'un avec l'autre*. Ils forment ensemble une multiplicité à quatre dimensions. On ne peut plus considérer un corps statiquement comme on le fait en géométrie.

Toute géométrie devient une cinématique. Pour la nouvelle physique le temps et l'espace sont liés par une relation invariante.

Pour donner une idée de cette liaison, on peut imaginer un habitant impotent vivant dans une région montagneuse. Des fenêtres de sa maison il aperçoit, séparés par un massif élevé, deux lacs. Longtemps retenu par ses infirmités et sa maladie au même lieu, il continue à apercevoir deux lacs et à les croire indépendants. Mais un jour se sentant en meilleure santé, il monte en automobile et va faire le tour du grand massif montagneux aperçu par lui toujours de sa fenêtre dans le lointain. Il constate alors que les deux lacs qu'il avait cru distincts ne sont en réalité que deux zones d'un seul et même lac et que la montagne lui en avait jusqu'ici masqué la connexion.

Si cet homme avait pu se livrer à des triangulations géodosiques, il eût peut-être, sans quitter même la région où il vivait, deviné que les deux lacs vus par lui à grande distance ne constituaient qu'une même masse d'eau. Il eût remarqué que les niveaux des deux nappes, comptés à partir d'un sommet quelconque, restaient toujours les mêmes.

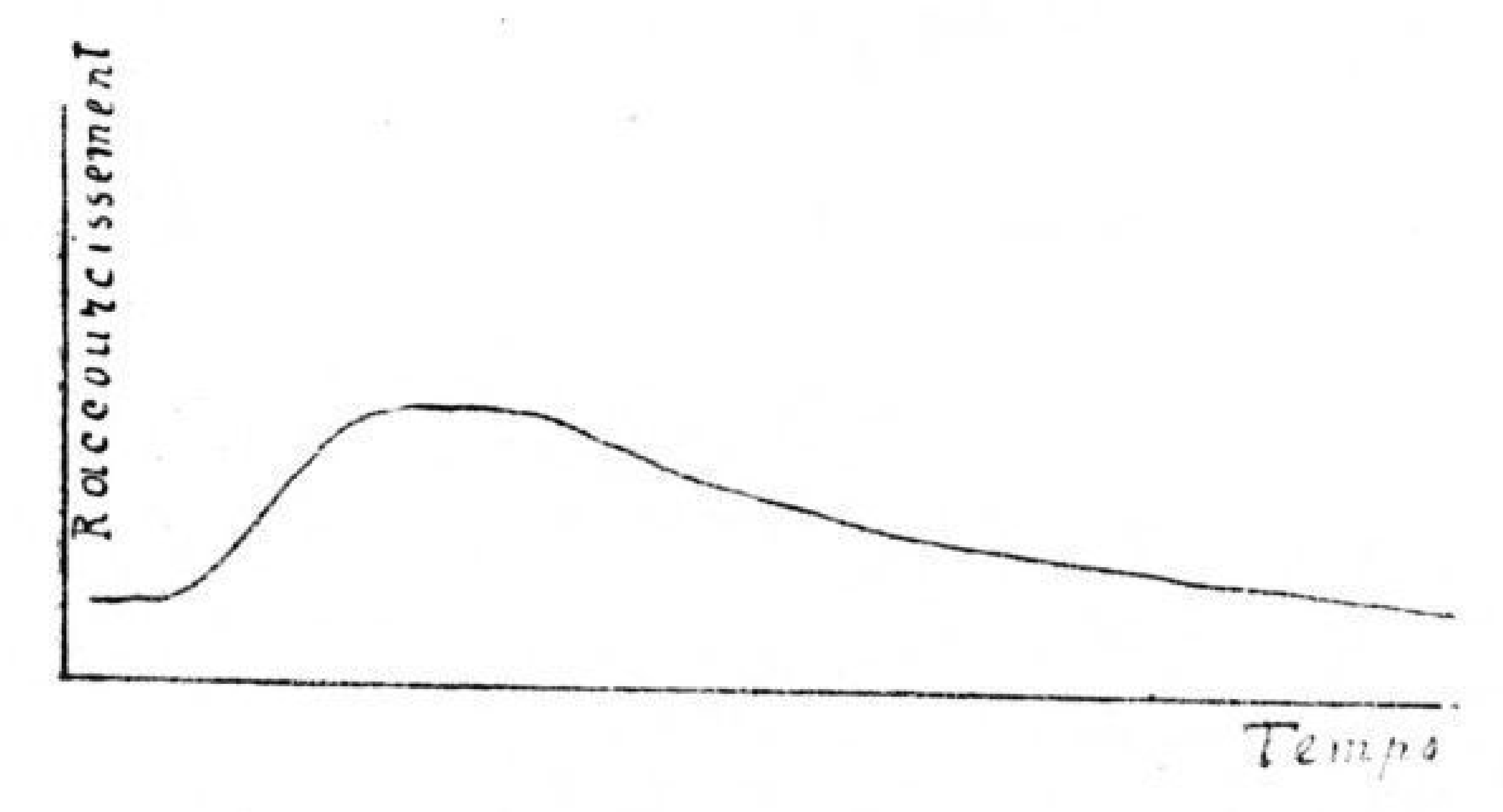
On peut comparer les deux lacs apparents au temps et à l'espace de la physique classique ; le lac unique réel à l'espace-temps d'Einstein. La relation constante qui existe entre les niveaux figure l'invariant d'Einstein.

§

Quand, après avoir homogénéisé tous les paramètres, on reparticularise une ou plusieurs des coordonnées en temps ou en espace spécifiques, il peut arriver qu'on obtienne ainsi une spatialisation du temps ou une temporisation de l'espace.

En transformant le temps en espace, on métamorphose, en quelque sorte, les événements en figures géométriques, les phénomènes dynamiques en systèmes statiques d'un

monde ayant quatre dimensions. Ceci n'a rien pour nous surprendre : nous y sommes habitués par certains procédés couramment usités en physique et en physiologie. La spatialisation du temps est employée pour étudier un phénomène toutes les fois qu'on se sert de la méthode graphique ou de la chronographie. C'est Marey qui a introduit ces méthodes. Dans la première, on transforme, à mesure qu'il évolue, un phénomène présentant des intensités variées, en une courbe tracée sur une surface à deux dimensions (papier noirci, roulé autour d'un cylindre en mouvement de rotation). Le temps est transformé en une des dimensions de la surface de papier (abscisse) et l'intensité de phénomène, proportionnelle au déplacement du levier, est représentée par la seconde dimension de la surface (ordonnée). Ainsi, le raccourcissement de la patte d'une grenouille, pendant la durée de son excitation et à la suite de celle-ci, se traduit par une courbe du genre de celle qui est figurée ci-contre, lorsque le muscle est fatigué déjà.




La méthode chronophotographique consiste à prendre sur une pellicule photographique très allongée (film) une série de photographies instantanées, à des intervalles de temps très courts et égaux. En examinant le film déployé

sur une table, on voit d'un seul coup d'œil, à un même instant, toutes les attitudes successives prises, par exemple, par un chat, qui se retourne pendant le temps de sa chute. Ici encore, on a spatialisé le temps : il est représenté par une des dimensions du film.

Inversement, on temporise l'espace lorsque l'on fait défiler sur un écran des ombres chinoises peintes sur verre et projetées par la lanterne magique, ou bien quand on fait passer un film dans un cinématographe.

Si l'on tranforme plusieurs coordonnées spatiales en paramètres de la nature d'un temps — il suffit pour cela de diviser $x$, $y$, $z$, par $i. c.$ — on arrive à un univers ayant un temps à plusieurs dimensions. Les corps, dans un monde où les quatre dimensions seraient homogénéisées avec le temps, ne seraient plus que des multiplicités temporelles. Ils deviendraient des êtres fluents, éphémères, des états de conscience multiples, presque impossible à imaginer.

§

Ainsi, sous la lumière des conceptions relativistes des physiciens contemporains, l'aspect sous lequel nous apparaissent les corps et les phénomènes nous semble, plus encore qu'aux anciens philosophes idéalistes, subjectif, lié à quelques particularités structurales de notre être. Notre organisme nous impose le mode très spécial sous lequel nous concevons le monde. Mais les mathématiques nous permettent de nous évader de l'illusion particulière où nous semblions à jamais prisonniers. Elles nous offrent du moins la possibilité d'en changer, de regarder l'univers d'un autre point de vue, comme en franchissant les mers sur un navire nous arrivons dans un autre hémisphère où de nouvelles constellations brillent au-dessus de nos têtes, tandis que les vieilles figures stellaires familières prennent un nouvel aspect ou disparaissent au-dessous de la ligne d'horizon.

GEORGES MATISSE.

# LA VÉRITÉ SUR LA PERTE
DU
# FORT DE DOUAUMONT
## D'APRÈS DES TÉMOIGNAGES INÉDITS

Le 26 février 1916 on apprenait, vers 3 heures de l'après-midi, par le communiqué allemand, que le fort de Douaumont avait été pris d'assaut par un régiment de Brandebourg, le 25, vers 17 heures.

La consternation fut grande surtout pour ceux qui, connaissant la place de Verdun et l'importance du fort de Douaumont pour la défense du secteur nord, estimaient que ce fort, le plus solidement organisé de la place et le mieux aménagé pour la défense rapprochée, constituait pour les troupes de campagne, même après la transformation de la place en simple région fortifiée, en août 1915, un point d'appui très solide, susceptible d'offrir une longue résistance.

Ils crurent généralement que la prise de Verdun allait s'ensuivre à bref délai. A Verdun même, où un commencement de panique se produisit, on s'attendait à voir les Allemands entrer dans la ville une ou deux heures après la chute du fort. Des états-majors divers et services refluèrent sur Souilly ; on y vit arriver notamment les soldats d'administration du service des subsistances et de a boulangerie de siège, qu'on dut y ramener.

De son côté, une division d'infanterie, rattachée au 30e corps, de la R. F. V., qui occupait la côte de Talou et la côte du Poivre, craignant d'être encerclée par sa droite, évacuait ces positions pour venir occuper la côte de Froide Terre comme première position, la division se

reconstituant sur la crête de Belleville. Les Allemands occupaient le lendemain les villages de Vacherauville et Bras, et des éléments avancés, se faufilant le long du canal latéral à la Meuse, arrivaient jusqu'à moins d'un kilomètre du faubourg de Belleville.

A l'état-major de la R.F.V., comme à celui du 20e corps (général Balfourier), arrivé, le 24 au soir, en arrière de la côte Saint-Michel et qui avait remplacé, le 25 au matin, dans le secteur nord de Verdun, le 30e corps (général Chrétien) épuisé par quatre jours et quatre nuits de combats sans trêve aucune, on eut aussi la sensation que le mur protecteur de Verdun s'effondrait.

Hâtons-nous d'ajouter que les ordres donnés, « tenir à outrance face au Nord la ligne Froide Terre-Douaumont », n'indiquèrent aucun découragement, et que la 39e division d'infanterie du 20e corps, tenue en réserve près de la côte Saint-Michel, reprenait Bras aux Allemands et les refoulait jusqu'à mi-côte de la côte du Poivre, où nous pûmes nous maintenir.

Il n'en est pas moins vrai, et les auteurs de ce drame en ont eu l'impression bien nette, que si les Allemands, après l'occupation du fort de Douaumont, profitant de l'effet de la surprise, avaient lancé sur Verdun de fortes colonnes d'attaque par la route de Fleury et par celle de Bras, ils auraient très probablement passé. L'art consiste à exploiter immédiatement le résultat d'une surprise, sa durée étant éphémère.

L'hésitation de l'infanterie allemande permit à nos réserves, transportées par automobiles par la route de Bar-le-Duc à Verdun, d'arriver et de rétablir peu à peu la situation. Le 26, à 0 heure, le général Herr, qui commandait la R.F.V., passait son commandement au général Pétain, et la R.F.V. se trouvait englobée dans la IIe armée.

Verdun était sauvé ; mais la prise du fort de Douaumont n'en eut pas moins des conséquences graves sur la

suite des opérations. L'exemple du fort de Vaux, le plus petit des forts de Verdun (1), qui résista jusqu'au 7 juin, c'est-à-dire près de trois mois, nous autorise à affirmer que si le fort de Douaumont, mieux organisé et plus solide que celui de Vaux, avait été occupé par trois ou quatre compagnies, après la perte de la première position du secteur nord, les Allemands n'y seraient pas entrés. En tout cas, les Allemands n'auraient pu dépasser la crête Douaumont-Froide Terre avant la prise du fort; l'attaque du village de Fleury et du fort de Souville, fin juin, attaque qui faillit amener une seconde fois la chute de Verdun (les Allemands arrivèrent jusqu'au ravin qui précède l'ouvrage de Belleville), n'aurait pas pu se produire ; la bataille de Verdun aurait pris une tout autre tournure et nous eût coûté moins cher.

Il ne suffit pas de dire comme le lieutenant-colonel de Thomasson, dans son ouvrage d'ailleurs très intéressant et très documenté, *Les préliminaires de Verdun* (2), que dans la conduite de la guerre il n'y a que les résultats qui comptent, et que c'est un fait que Verdun a tenu. On pourrait alors étendre cette théorie trop facile à nos re-

(1) Le fort de Vaux avait une tourelle de 75, mais pas de tourelles pour mitrailleuses ; il était muni de deux observatoires cuirassés.

(2) *Les Préliminaires de Verdun*, août 1915-25 février 1916, d'après des documents inédits, Berger-Levrault, éditeurs.

Le lieutenant-colonel de Thomasson avait été affecté à l'état-major de la R.F.V. en août 1915, après la transformation de la place en région fortifiée. La conclusion de cette étude est que ce n'est pas à l'insuffisance des effectifs de l'infanterie qu'il faut attribuer l'avance rapide des Allemands pendant les cinq premiers jours, mais à la violence, inconnue jusqu'alors, du bombardement ennemi, et à notre infériorité en artillerie, résultant des prélèvements successifs qui avaient été faits dans la R.F.V. Quant à l'organisation défensive, dont il ne dissimule pas l'insuffisance, c'est surtout le manque de boyaux qui se serait fait le plus sentir. Ces conclusions nous paraissent justes.

Toutefois, nous croyons, contrairement à l'avis du lieutenant-colonel de Thomasson, que la défense a eu tort de ne pas se conformer à une instruction du G.A.C. en date du 15 février, recommandant de réduire au strict minimum l'occupation de la première position, et de reporter en arrière une grande partie des batteries, de manière à pouvoir tirer sur la première ligne et en deçà, dispositions qui ont permis au général Gouraud d'arrêter l'attaque allemande du 15 juillet 1918 à l'est de Reims. L'attaque aurait peut-être pu être arrêtée sur la deuxième position, Samogneux-Cote 344-Beaumont, ou sur la troisième, côte du Poivre-les Chambrettes Bezonveaux, et on aurait en tous cas évité les pertes très élevées des défenseurs des premières lignes, qui furent tués ou pris dans les tranchées bouleversées.

vers d'août 1914 en Belgique et en Lorraine, qui, de l'aveu général, nous ont coûté près de 400.000 hommes et ont eu pour conséquence l'invasion et la ruine de neuf de nos plus riches départements, et ont pesé sur la guerre entière, qu'ils ont prolongée peut-être d'une ou deux années.

A notre avis, la perte du fort de Douaumont, qui, en, réalité, n'était pas occupé et ne fut pas défendu, a été plus qu'un fâcheux événement, ainsi que le qualifie le lieutenant-colonel de Thomasson ; il a eu les conséquences les plus graves sur toute la bataille de Verdun. Il nous a paru, à ce titre, intéressant de rechercher à qui incombe la responsabilité de cet événement, et de le décrire en détail.

Le fort de Douaumont avait été bombardé, pour la première fois, fin 1914, par des pièces de 15, 21 et 28 cent., installées dans la forêt de Spincourt, et, le 25 février 1915, par des mortiers de 420 (50 obus environ) et des pièces de 380. Le fort de Vaux recevait également une cinquantaine d'obus de 420. Ces tirs, ainsi que les tirs à longue portée exécutés sur la ville, avec du 380, le 4 juin et le 1er octobre 1915, étaient en réalité des tirs de réglage en vue de l'attaque de Verdun, que les Allemands méditaient depuis le mois d'août 1914, et qu'ils avaient préparée depuis longtemps (1). Ces tirs seuls auraient dû ouvrir

(1) Les Allemands avaient repéré, avant la guerre, non seulement les forts et ouvrages de la Place et les batteries extérieures, mais tous les magasins, dépôts et abris divers, conduites d'eau, etc... La surveillance était insuffisante ; d'ailleurs, quand l'autorité militaire arrêtait un espion, le parquet le faisait relâcher. On ne voulait pas d'histoire.

Dès 1914 et en 1915 les Allemands firent des tirs de réglage de quelques coups sur tous ces objectifs, tirs que certains considéraient comme un gaspillage de munitions. Dès le premier jour de l'attaque tous les objectifs du secteur attaqué recevaient une avalanche de projectiles ; les batteries étaient réduites au silence et en particulier la conduite d'eau du fort de Vaux était crevée. Ce fut, plus tard, le tour des autres forts et ouvrages, magasins à munitions, etc..., de la place, y compris les forts de Landrecourt et Dugny, au sud et sur la rive gauche.

La préméditation allemande, dans cette guerre, est bien mise en évidence dans une brochure que vient de publier un Allemand, brochure sur laquelle les journaux allemands ont fait le silence et que « le Temps » a analysée. On y voit notamment ce fait que, dans la prévision de la destruction du tunnel de Montmédy (ligne Metz-Mézières-Lille), que la garnison avait déjà fait sauter en 1870, tous les éléments de voie nécessaires pour construire une déviation contournant la place avaient été préparés, dans l'ordre de leur pose, à Trèves, et furent chargés sur wagons dès le premier jour, puis amenés à la frontière, près de Thionville.

les yeux du haut commandement sur les intentions des Allemands ; mais, malgré les lettres d'alarme adressées notamment depuis le 16 janvier 1916 par le général Herr, malgré les renseignements précis donnés par les déserteurs, qui affluaient en raison de l'imminence de la bataille, sur les concentrations de troupes et de canons dans la région nord et nord-est de Verdun, où des aviateurs avaient photographié une dizaine de lignes ou embranchements à voie normale, de construction récente, on continuait en haut lieu à douter de l'éventualité d'une attaque sur Verdun, en se basant notamment sur ce fait que nulle part, dans cette région, on ne signalait l'établissement de parallèles de départ à distance normale d'assaut.

Le général de Langle de Cary, commandant le G.A.C., auquel la R.F.V. était rattachée depuis le 1er février, ne croyait pas personnellement à cette attaque. Il le dit positivement au colonel commandant le génie du 30e corps, qu'il rencontra sur la rive gauche, du côté du Mort-Homme une quinzaine de jours avant l'attaque, ajoutant qu'on ferait mieux de continuer les travaux défensifs de repli commencés sur la rive gauche et s'étendant jusqu'aux environs de Bar-le-Duc.

Il semble que ce soit seulement dans la journée du 11 février que le G.A.C. ait pris conscience de la gravité de la situation (1). Les divisions disponibles dans les environs sont mises, par lui, les jours suivants, à la disposition du général Herr ; à la suite d'une dépêche plus pressante de ce dernier, du 20 février, l'envoi du 20e corps dans la région de Bar-le-Duc est ordonné ; le Q.G. de ce corps d'armée s'établit à Fleury-sur-Aire le 23, en réserve de la R.F.V. jusqu'à nouvel ordre. L'évacuation de la population civile des villages du front encore habités et de la

Cette déviation, de près de 3 kilomètres, fut construite en 15 jours, et permit aux Allemands d'utiliser, dès septembre, cette grande ligne de rocade.

(1) *Les Préliminaires de Verdun*, page 186.

ville de Verdun avait été ordonnée le 17 février. La grande heure allait sonner.

Le 21 février, à 7 h. 15',le bombardement par des pièces de gros calibre commence avec une extrême violence et dure 9 heures 1/2 avant que l'infanterie allemande sorte de ses tranchées. Nos abris, bétonnés ou non,s'effondrent, ensevelissant les occupants. C'est seulement vers 4 h. 45 du soir que les fantassins allemands commencent à s'infiltrer dans nos lignes. A la fin de la journée l'ennemi avait pris pied dans plusieurs de nos tranchées de première ligne ; mais il avait perdu beaucoup de monde.

Nous nous bornerons à résumer les phases principales de l'attaque jusqu'à la prise du fort de Douaumont. Le 22 février, les Allemands pénètrent dans le village de Haumont, complètement détruit, malgré une défense héroïque. Le 23, dans la matinée, nous évacuons le village de Brabant et perdons le bois de la Wavrille ; toute la première position est perdue.

La journée du 24 est marquée par la perte de Samogneux, du bois des Fosses, du village d'Ornes et du bois des Caurières, du village de Beaumont, définitivement perdu pendant la nuit, c'est-à-dire de la deuxième position, et par l'ordre d'évacuer la Woëvre.

C'est le général de Langle de Cary qui prescrivit, le 24, à 20 heures, l'abandon de la Woëvre et demanda de Dugny, G.Q. de la R.F.V., au G.Q.G., par téléphone, l'autorisation d'évacuer toute la rive droite de la Meuse ; en même temps, il arrêtait les éléments du 20e corps arrivés à Regret, et interdisait de les engager sur la rive droite. C'était l'abandon de Verdun. Le général en chef, puis le général de Castelnau lui répondirent en approuvant le repli des troupes de la Woëvre sur les Hauts de Meuse, mais lui donnant l'ordre catégorique de tenir face au Nord, sur le front entre Meuse et Woëvre, par tous les moyens dont il disposait, notamment avec le 20e corps, en attendant

l'arrivée des divisions de renfort mises en marche vers la Meuse (1).

Le 24 au soir, le front du 30e corps passe par Champneuville, sud de la ferme Mormont, lisière ouest et sud du bois des Fosses-Bezonvaux. Ce corps, comprenant les 72e et 51e D.I. (le groupement Chrétien comprenant en outre les 37e et 14e D.I., et des éléments rattachés), est arrivé au dernier degré d'épuisement et doit être relevé. La 153e D. I. du 20e corps est dirigée sur le front cote 378 (sud-ouest des Chambrettes)-Bezonvaux exclu, où elle relève la 51e qui vient occuper le front Louvemont-cote 378 ; la 72e est remplacée par la 37e qui occupe la côte de Talou et la côte du Poivre jusqu'à Louvemont exclu. La 14 D.I. occupe le front des Hauts de Meuse, de Bezonvaux inclus à Eix inclus. La seconde division du 20e, la 39 D.I., qui, le 24 au soir, a franchi la Meuse, est aux environs de la côte Saint-Michel ; la 3e brigade du Maroc est en réserve dans le ravin à l'ouest de Fleury. La 3e division de ce même corps, 48e D.I., est dans la région de Dombasle.

Le 25, le général Chrétien passe son service au général Balfourier, commandant le 20e corps, vers 10 heures du matin. C'est à ce moment que les intentions des Allemands se précisent dans la région de Douaumont, où ils semblent avoir comme objectifs le fort et le village. Vers 16 heures, le 95e régiment de la 153e D.I. est fortement pressé devant Douaumont, le 418e tient la crête à l'est. Les Allemands attaquent avec fureur les abords du fort défendus par les 2e et 4e bataillons de chasseurs, répartis à droite et à gauche, et qui avec le 418e régiment forment la 306e brigade.

Ces bataillons, soumis à un violent bombardement, puis à des vagues d'assaut multipliées, se replient, aban-

(1) C'est au général de Castelnau que revient l'honneur de cette décision. Dans une visite qu'il avait faite avec le général Joffre au quartier général de Dugny, le 22 février, le généralissime penchait plutôt pour l'évacuation de la rive droite, opération dont le général de Castelnau fit ressortir tous les inconvénients.

donnant les abords du fort dans l'intérieur duquel ils n'avaient aucun détachement. Il n'y avait plus, en réalité, dans le fort que les artilleurs à pied des tourelles de 75 et de 155.

Il résulte du récit très intéressant publié dans le dernier numéro du *Mercure de France* par M. Louis Dumur, récit fait d'après la relation d'un des deux officiers allemands qui entrèrent les premiers au fort de Douaumont, que le fort aurait été pris par deux sections de 30 à 40 hommes chacune, dont une vêtue d'uniformes français, et qui avait débouché par le ravin du bois de la Vauche.

L'une de ces sections, après avoir traversé le réseau de fils de fer, à la file indienne, à peu près en face de la tourelle de 155, descendit dans le fossé en se laissant glisser sur des madriers qu'y avait trouvés un officier, descendu le premier, et après que celui-ci eut constaté que les canons-revolvers des coffres de flanquement n'étaient pas servis.

Les deux détachements commencèrent par errer et même s'égarer dans les locaux et corridors du fort avant de rencontrer des occupants. Les renforts qu'ils demandèrent à l'arrière portèrent assez vite le détachement à 300 hommes environ ; mais ce n'est que vers 2 heures du matin que des mitrailleuses furent mises en place sur le fort, et que la nouvelle garnison, retranchée, fut en mesure de résister à une contre-attaque.

Les deux officiers ne comprenaient pas qu'ils aient pu aborder le fort sans qu'on tirât sur eux. Ils l'avaient d'ailleurs attaqué de leur propre initiative, l'ordre du commandement étant de ne pas dépasser, le 25, une ligne en deçà de la ligne des forts.

Le commandant dont il est parlé dans le récit allemand, sans citation de nom, n'est autre que le gardien de batterie du fort, qui exerçait en fait le commandement en l'absence de tout officier.

L'ancien gardien de batterie du fort de Douaumont,

aujourd'hui en retraite, M. Chenot, type de ces bons serviteurs, modestes et dévoués, n'ayant qu'une pensée, le devoir, nous a adressé des renseignements intéressants sur l'état des défenses du fort, le 25 février, et l'entrée des Allemands, renseignements que nous reproduisons ci-dessous.

« Au moment de la prise du fort, nous étions 58 hom-



mes, dont 40 formant les deux équipes des tourelles de 75 et de 155, qui m'avaient été enlevées fin janvier, et que le général Boichut, sur ma réclamation verbale, me fit rendre peu après, 12 observateurs pour deux postes d'observation, les sous-officiers et brigadiers et un soldat auxiliaire d'infanterie lampiste. Sans l'intervention du général Boichut, je n'aurais eu qu'une quinzaine d'hommes au moment où l'attaque s'est déclanchée.

La tourelle de 155 tirait seule depuis le 21, en raison de la distance des objectifs. Le bombardement, par du 420 et du 150 fusant, très intense pendant ces cinq journées,

avait redoublé dans l'après-midi du 25. Ayant reçu, par un homme de liaison, l'ordre d'arroser le plateau des Caurières, je fis déterminer les éléments du tir pour les deux tourelles, celle de 75 pouvant tirer sur cette position.

Nous voyions d'ailleurs les Allemands dans la plaine des Chambrettes ; mais, comme les abords du fort et du village de Douaumont étaient garnis de tranchées, nous les croyions occupées par l'infanterie. J'envoyai un brigadier à la porte du fort pour diriger les troupes qui y entreraient. Mais le brigadier revint sans pouvoir remplir sa mission, tellement le bombardement était violent à ce moment sur le fort et sur la gorge d'entrée.

J'étais dans la tourelle de 155, dont je dirigeais le tir, lorsqu'un canonnier, malade par suite de surmenage, vint me dire qu'il y avait des Allemands plein le fort, et que le commandant m'attendait au sommet des escaliers du sous-sol. Celui-ci me déclara en mauvais français que j'étais prisonnier et me donna l'ordre de réunir la garnison. Une équipe qui se rendait à ce moment à la tourelle de 75 pour la relève fut faite prisonnière dans la rue du rempart. Comme cette tourelle continuait à tirer, les Allemands s'y dirigèrent pour arrêter le tir ; deux sous-officiers se brûlèrent les mains en les posant sur le canon qui était presque rouge.

Les Allemands nous enfermèrent dans une chambre obscure, située exactement au-dessus des poudres destinées aux fourneaux de mine. D'après leur dire, un bataillon était entré dans le fort ; les hommes avaient une tenue grise et étaient coiffés du casque d'avant-guerre, recouvert d'une coiffe.

Un peu avant l'arrivée des Allemands, j'avais fait apporter dans la tourelle une caisse de poudre noire que j'aurais employée avec les gargousses pour mettre la tourelle hors de service ; mais, espérant toujours voir entrer les troupes d'infanterie, se repliant, j'hésitais, puis il fut trop tard.

Si le haut commandement l'avait voulu, on aurait pu faire occuper le fort entre le 21 et le 25; mais le général Herr, dans les visites qu'il a faites au fort avant l'attaque, ne s'est jamais occupé de la défense du fort, mais plutôt de sa destruction éventuelle. Ce qui me fait penser que notre petite garnison était considérée comme sacrifiée, c'est que 25 territoriaux du 73e d'infanterie, que j'avais dressés au service des mitrailleuses sous tourelle, et qui étaient destinés à servir les tourelles de Douaumont, Thiaumont et Froide-Terre, quittèrent le fort au mois de janvier pour rejoindre leur corps, de sorte que je n'avais plus d'équipes pour servir les mitrailleuses, bien pourvues de munitions. Une demande que j'avais faite verbalement quelques jours avant l'attaque, qui était prévue, au colonel commandant par intérim la 101e brigade, fut probablement mal transmise ; en tout cas, les équipes ne vinrent pas.

Les coffres de contrescarpe avaient conservé leurs canons, mais il n'y avait pas non plus d'équipes pour les servir. Les coffres étaient intacts; seul, le couloir menant au coffre de gauche s'était effondré ; j'y entrais avec une échelle par le fossé et un créneau.

Les tourelles de mitrailleuses étaient également intactes, les couloirs s'étaient effondrés ; les portes d'entrée étaient plus ou moins obstruées, mais on pouvait passer.

La casemate de Bourges, à gauche, aurait pu tirer, mais ses canons de 75 avaient été retirés.

Les réseaux de fils de fer, qui avaient trente mètres de largeur, étaient un peu abîmés par les obus, mais à aucun endroit ne livraient un passage complet, et offraient encore une certaine résistance.

En résumé, les organes de défense du fort n'avaient pas beaucoup souffert, tandis que les abords n'étaient que d'énormes trous faits par le 420.

Des travaux de mine avaient été préparés dans le fort ; la destruction devait porter sur tous les organes de dé-

fense et en outre sur le mur d'escarpe de gorge, où six puits avaient été creusés à deux mètres du mur. Un sergent du 9e génie arriva au fort le 25 février à 6 heures du matin pour m'aider, le cas échéant, à préparer les foyers d'explosion ; mais il n'avait aucun ordre d'exécution, et on devait attendre l'arrivée d'un officier du génie. Ce sergent, parti de Verdun le 24 à 7 heures du soir, dut passer la nuit dans un abri voisin du fort où il ne réussit à entrer qu'à 6 heures du matin en raison de la violence du bombardement toute la nuit.

Comme je n'avais pas d'équipes de rechange pour les tourelles, mes hommes étaient très fatigués par le manque de repos ; les hommes disponibles étaient employés à la réfection des douilles et à l'approvisionnement des munitions de 155 déposées dans les sous-sols.

Je m'attendais, à ma rentrée en France, en novembre 1917, à être interrogé ; on n'a pas cru devoir le faire. J'aurais pu dire la vérité sur ce qui s'était passé au fort et signaler la façon de servir de mes braves artilleurs territoriaux qui ont tiré pendant cinq jours, sans s'arrêter, en bras de chemise ; ils étaient tous dignes d'éloges, et quelques-uns en particulier (1). »

On est heureux de voir que cette poignée de braves gens, sans officier, sous la direction d'un gardien de batterie, simple employé militaire, ait fait son devoir jusqu'au bout, et au moins sauvé l'honneur. Mais que dire de l'abandon, sans combat, d'un fort de cette importance, dont tous les moyens de défense étaient intacts ou à peu près, muni de canons et mitrailleuses sous tourelles sur le rempart, et de pièces de flanquement dans les fossés ?

Le public ne s'y trompa pas. L'impression fut considérable en France et à l'étranger. Le *Times* imprimait en gros caractères : « Le premier à tomber des forts de Ver-

(1) Il serait encore temps, semble-t-il, de réparer cet oubli ; quant au brave Chenot, cité deux fois par le Gouverneur et décoré en juin 1915 de la croix de guerre, il avait heureusement été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 1er janvier 1914.

dun ! » Une irritation assez vive se manifesta en France quand on sut que le fort n'avait pas été pris réellement, et que sa perte était le fait d'une surprise.

Mais en réalité il résulte, à notre avis, tant de la lettre ci-dessus que des ordres donnés le 24 février, dont nous parlerons plus loin, qu'il n'a jamais été dans les intentions du commandement du G.A.C. ni de la R.F.V. de défendre les forts, qui étaient laissés dans l'abandon le plus complet ; personne ne s'en occupait.

Le fort de Vaux n'était pas même occupé. Le fort de Douaumont, dont la tourelle de 155 pouvait battre les objectifs ennemis, était considéré tout au plus comme une batterie quelconque ; il n'y avait pas d'équipes pour servir les mitrailleuses sous tourelles ni les pièces de flanquement, et ce n'est que par hasard et grâce aux réclamations faites aux autorités militaires venant visiter le fort que le gardien de batterie était arrivé à servir, tant bien que mal, avec un personnel de fortune dressé par lui, les deux tourelles de 75 et 155, qui auraient dû être dirigées par un officier. L'absence d'un officier d'artillerie prouverait à elle seule que le fort était sacrifié d'avance, comme l'a compris le gardien de batterie Chenot.

Pour le commandement de la R.F.V., dont l'état-major recruté avec beaucoup de peine (1) ne comprenait aucun officier de l'ancienne place de Verdun, ces forts n'étaient que des points d'appui éventuels que l'on considérait probablement comme des nids à obus, où il ne fallait pas s'enfermer. La grande préoccupation du commandement était seulement de les faire sauter avant l'évacuation de la position. Étrange manière de défendre une région fortifiée !

L'ordre de faire sauter le fort de Vaux a été donné le 24 au soir, comme nous le verrons plus loin ; ce n'est que pour une raison fortuite qu'il n'a pas été exécuté. Pour le fort de Douaumont, on y a songé aussi, comme le prouve

(1) *Préliminaires de Verdun*, page 27.

l'arrivée du sergent du génie le 25 à 6 heures, et si l'ordre n'a pas été donné effectivement, c'est probablement parce que, dans la nuit du 24 au 25, l'ordre est venu du G.Q.G. de tenir face au nord par tous les moyens possibles.

Les velléités d'abandon de la rive droite de la Meuse, dès août 1915, les mesures prises dans ce but le 24 février par le général de Langle de Cary, et l'abandon du fort de Douaumont par le général Herr le 25 sont la conséquence logique et fatale du Décret du 5 août 1915.

Dans le livre intitulé *La Paix*, qu'il a publié récemment, M. André Tardieu raconte que, dans la conférence qui eut lieu à Doullens le 26 mars 1918, après l'offensive allemande sur Amiens, et où il aurait été question de la retraite des Anglais sur Boulogne et Calais, en cas de rupture du front, et de celle des Français sur Paris pour couvrir la capitale, le général Foch, exposant la situation et les raisons de ne pas désespérer, aurait dit : « Il ne faut pas indiquer de directions de retraite, sans quoi les gens s'y ruent. »

C'est un peu ce qui s'est produit après le décret du 5 août 1915, qui, en somme, laissait libres les commandants des troupes d'occuper ou non, suivant les circonstances, les forts et ouvrages devenus simples points d'appui. Le général commandant le G.A.E. a de suite envisagé l'évacuation de la rive droite de la Meuse. Quand l'attaque allemande s'est produite, le 21, le général commandant le G.A.C., qui venait de le remplacer, a fait évacuer la Woëvre le 24, et proposé au G.Q.G. l'évacuation de toute la rive droite.

Le général Herr, commandant la R.F.V. a défendu énergiquement le terrain compris entre le front et la ligne des forts de Verdun; mais il n'a jamais eu l'intention de défendre sérieusement les points d'appui que constituaient ces forts, contrairement à l'esprit sinon à la lettre du décret du 5 août 1915, soit qu'il ait été influencé

par les idées qui régnaient au commandement du G.A.E., puis du G.A.C., soit plutôt parce qu'il avait sur la fortification les préjugés qui étaient en vogue dans les états-majors. En abandonnant, de parti pris, la défense de ces poïnts d'appui il a failli amener, le 25 février, la chute de toute la place de Verdun.

M. André Tardieu rapporte que le maréchal Foch ajoutait : « On ne recule pas, on se bat où on est; il faut s'accrocher, il faut tenir ; il ne faut plus lâcher cinquante centimètres de terrain ; rappelez-vous octobre 1914 », faisant allusion à la résistance sur l'Yser.

C'est ce que fit le général Pétain lorsqu'il prit, avec la IIe armée, le commandement dans la région de Verdun, le 26 février, suivant les instructions du général Joffre et du général de Castelnau. Mais la Place n'était plus entière et la perte de Douaumont devait peser lourdement sur la bataille ultérieure.

Après le premier bombardement du fort de Douaumont par le 420 et le 380, en février 1915, le général Coutanceau, Gouverneur de la Place, avait, avec raison, fait sortir du fort, éloigné alors du front de 8 kilomètres, la compagnie d'infanterie territoriale qui formait la garnison de sûreté, n'y laissant que les artilleurs de la tourelle de 155 et de la tourelle de 75, mais avec l'intention formelle de réoccuper le fort en cas d'attaque allemande.

Étant allé au fort, le lendemain du bombardement, pour voir les effets des obus de 420, nous constations en effet qu'il n'y avait plus qu'un poste de police en dehors du fort. Les parapets et les masses couvrantes avaient été bouleversés ; la porte d'entrée du fort, la boulangerie de siège, la gaine d'accès conduisant à la tourelle de 75 avaient été plus ou moins démolies ; un large ménisque de la collerette de béton de la tourelle de 155 avait été enlevé par un obus de 420 qui, ricochant sans éclater, gisait dans la cour du fort. Seuls, trois ou quatre boulangers avaient été blessés par des éclats de pierre.

Lorsqu'en août 1915 la Place fut transformée, par décret, en région fortifiée, les forts et ouvrages ne furent plus considérés que comme des points d'appui pour les troupes des secteurs de la R.F.V. On ne paraissait d'ailleurs pas bien fixé sur le rôle éventuel de ces ouvrages, puisqu'on avait préparé des dispositifs de mine pour les faire sauter en cas d'avance de l'ennemi.

La Place fut réduite à l'ancien noyau central, comprenant la ville et la citadelle avec leurs enceintes et les établissements militaires des faubourgs : parcs d'artillerie, boucherie militaire, casernes, etc., sous les ordres d'un général. Mais le général commandant la Place n'avait aucune autorité sur les forts, sauf en ce qui concernait les dispositifs de mine, dont il devait assurer le fonctionnement éventuel. Le général Dubois, qui commandait la Place ainsi réduite en février 1916, nous a confirmé de vive voix que c'était bien à cela que se bornait son rôle en ce qui concernait les forts.

D'ailleurs, un ordre du général Herr, du 13 novembre 1915, avait spécifié que les ouvrages permanents du secteur Nord passaient sous les ordres du commandant de ce secteur, le général Dubois n'ayant plus dans ses attributions que l'entretien des fortifications. Il ne peut donc y avoir aucun doute sur ce point. Les canons de 75 de la casemate de Bourges du fort de Douaumont qui flanquait, à gauche, les abords des ouvrages de Thiaumont et Froide Terre avaient été retirés, mais on avait laissé dans les coffres de contrescarpe les pièces destinées au flanquement des fossés. Les mêmes dispositions avaient été prises au fort de Vaux.

Dans la journée du 24 février, le général Herr avait fait connaître au 30e corps que sa ligne avancée devait être maintenue, mais que la ligne principale de résistance était la ligne des forts, jalonnée par le village de Bras, Douaumont village et fort, ouvrages de Bezonvaux, d'Hardaumont, fort de Vaux, la Laufée, batterie d'Eix.

On peut dire que cet ordre sous-entendait que les forts et ouvrages, devenant centres de résistance, devaient être occupés effectivement ; mais, si telle était l'intention du général Herr, il eût été prudent de le spécifier explicitement.

L'ordre du général Chrétien, envoyé aux troupes dans la soirée du 24, et qui reproduisait les prescriptions de la R.F.V., continuait ainsi : « Les généraux commandant les divisions feront reconnaître et améliorer cette ligne de résistance chacun dans leur secteur respectif. Ils la feront occuper solidement de manière à y recueillir, le cas échéant, leurs éléments avancés et à en faire la défense à outrance. Au cas où une division aurait de la difficulté à assurer les garnisons de cette ligne, elle en référerait immédiatement au général commandant le secteur (1).

Le lieutenant-colonel de Thomasson ajoute, dans *Les Préliminaires de Verdun*, que, par suite d'une négligence, cet ordre ne fut pas transmis aux divisions dans la nuit comme il aurait dû l'être, et que le général Chrétien en donna connaissance lui-même, le lendemain matin, à 10 heures, au général Balfourier.

Remarquons que l'ordre du général commandant le 30e corps, qui était un ordre d'exécution pour les divisions, ne prescrit pas non plus explicitement l'occupation des ouvrages et en particulier du fort de Douaumont, ce qu'il aurait dû faire, étant donné surtout que le secteur de Douaumont était tenu à ce moment-là par la division Deligny, du 20e corps, qui venait d'arriver. Cette division pouvait croire, et aurait, paraît-il, cru en réalité que le fort de Douaumont était pourvu d'une garnison.

Le colonel commandant le génie du 30e corps nous a affirmé avoir vu un ordre prescrivant l'occupation du fort de Douaumont, ordre qui ne devait pas parvenir, parce que le P.C. du général commandant la division ve-

(1) *Les Préliminaires de Verdun*, page 268.

nait d'être changé ; il s'agit là probablement de l'ordre général dont il vient d'être parlé.

Remarquons que le général Chrétien, commandant le 30e corps, avait son P.C. au fort de Souville, à 3 kilomètres à vol d'oiseau du fort de Douaumont, qu'il devait savoir non occupé et que, en raison de l'urgence, il lui eût été facile de faire porter directement, et en temps voulu, aux troupes occupant la région de Douaumont, c'est-à-dire la 306e brigade de la division Deligny, l'ordre d'occuper le fort et d'y tenir coûte que coûte. Mais il est probable que le général Chrétien connaissait les idées du général Herr sur les forts et ouvrages, et que c'est à dessein qu'il n'en a pas prescrit l'occupation.

Le lieutenant-colonel de Thomasson dit, en parlant de l'ordre envoyé par le général Chrétien le 24 au soir et non parvenu : « Malgré ce retard regrettable, l'ordre aurait encore eu le temps de parvenir aux intéressés, les 2e et 4e bataillons de chasseurs n'ayant dû évacuer les abords du fort, le 25, qu'à 17 heures. Et, en tout état de cause, le groupement Deligny, qui tenait le secteur depuis la veille, aurait pu et dû faire occuper le fort, sans qu'il eût besoin pour cela d'en recevoir l'ordre. Il semble que l'idée n'en soit venue à personne, tant on était, pour ainsi dire, déshabitué de la fortification permanente. On se battait depuis quatre jours dans des ouvrages de campagne, et, vu à quelque distance, le fort de Douaumont paraissait sans doute un amas de ruines dont on ne songeait pas à tirer parti. »

Nous ne suspectons nullement la bonne foi du lieutenant-colonel de Thomasson, qui ne connaissait pas forcément les intentions du général Herr au sujet des forts et ouvrages, et nous ne dirons pas que ces explications ont été imaginées après coup. Mais, quand on rapproche les ordres ci-dessus des observations du gardien de batterie de Douaumont sur l'état d'abandon du fort et l'absence de toutes les mesures qui auraient été nécessaires pour

préparer sa défense ; que, le 24, la seule préoccupation du général Herr en ce qui concerne les forts est de les faire sauter, que l'ordre ferme d'exécution est même donné au fort de Vaux, il ne peut y avoir de doute, à notre avis, sur ce fait que le général Herr, délibérément et de parti pris, n'a jamais eu l'intention d'utiliser comme points d'appui les forts et ouvrages. La perte de Douaumont n'est donc pas le résultat d'une surprise, comme on a voulu le laisser croire, mais résulte d'un abandon de parti pris.

Nous avons dit que la division Deligny (153 D. I.) croyait *à priori* le fort de Douaumont pourvu d'une garnison, ce qui était d'ailleurs la logique même. Des unités de cette division virent, vers le soir, entrer dans le fort, sans coup férir, des soldats habillés en gris et les prirent pour des zouaves en retraite.

On ne peut non plus incriminer les deux bataillons de chasseurs, qui n'avaient à défendre que les positions qui leur avaient été assignées ; du reste, ils n'auraient pas pu, en raison du bombardement violent que les Allemands exécutaient à ce moment, sur la gorge et l'entrée du fort, y pénétrer. C'était au commandant du 30e corps à donner, en temps voulu, des ordres précis aux divisions sous ses ordres. C'était le 21 février, le 22 ou le 23 au plus tard, après la perte de la première position, que l'ordre d'occupation du fort aurait dû être donné. Malgré le bombardement de l'ouvrage la garnison aurait pu s'abriter suffisamment dans les casemates en attendant l'attaque par l'infanterie ennemie.

Les considérations développées dans *Les Préliminaires de Verdun* expliquent comment les choses se sont passées en réalité, mais n'enlèvent rien à la responsabilité du commandement.

Nous devons ajouter que la cause première de ce lamentable incident doit être attribuée sinon au décret d'août 1915 lui-même, du moins aux dispositions défec-

tueuses qui furent prises pour son application à la Place de Verdun, dont l'attaque probable se dessinait depuis un an. Les forts et ouvrages de tout le secteur nord et nord-est, de Bois-Bourru au Rozelier, en passant par Froide-Terre, Douaumont, Vaux et Moulainville, n'étant qu'à une distance de 7 à 8 kilomètres au maximum du front, la sécurité de ces ouvrages aurait dû être assurée en permanence, ou du moins les moyens pour assurer cette sécurité auraient dû être prévus pour le cas de besoin immédiat. Pour cela il suffisait d'élargir les attributions du général commandant le noyau central, et de lui donner quelques bataillons territoriaux avec lesquels il aurait pu constituer rapidement, en cas de besoin, les garnisons de sûreté des ouvrages, garnisons que le commandant du secteur attaqué aurait pu renforcer ensuite par ses propres moyens.

On aurait pu mettre aussi dans ses attributions les éléments de la défense n'appartenant en propre à aucun secteur, tels que les canons sur affûts-truc à voie normale ou à voie de 0,60, les pièces de marine sur chalands remorqués sur le canal, le service du chemin de fer à voie de 0m60, etc., en un mot lui donner, sous les ordres directs du général commandant la R.F.V., le commandement de ce qui restait de l'ancienne place déclassée. En donnant ce commandement à l'un des généraux ayant commandé un des secteurs de l'ancienne place, on peut être certain que, dès que la menace allemande se serait dessinée, et dès avant le 21 février, les ouvrages auraient été pourvus d'une garnison de sûreté.

Après la prise du fort de Douaumont on organisa, à l'état-major de la IIe armée, un service des forts, dirigé par un chef de bataillon, ou un capitaine, à Dugny, chargé d'assurer le service des garnisons des ouvrages, leur ravitaillement, la relève, etc. C'est ainsi que le ministre ayant demandé dans les dépôts des officiers supérieurs ou des capitaines qui, insuffisamment guéris pour reprendre

leur place dans le rang, pourraient exercer le commandement d'un fort, le commandant Raynal, alors au dépôt à Béziers, se fit proposer et fut dirigé sur Dugny, où il fut affecté au fort de Vaux en mai 1916. C'est un service de ce genre qui aurait dû être créé à Verdun, dès août 1915 et au moins en janvier 1916, quand l'attaque fut certaine.

Mais cette survivance de l'ancienne place, c'était précisément ce dont les états-majors et le commandement ne voulaient plus. Presque tous les officiers faisant partie de l'ancienne garnison, y compris les états-majors des gouverneurs et des secteurs, furent éloignés systématiquement et reçurent d'autres affectations. Le général Caboue, ancien commandant du 2e secteur, avait été désigné pour commander le noyau central, mais il fut remplacé peu après par le général Dubois, nouveau venu, qui exerçait le commandement au moment de l'attaque. Le général Coutanceau, ancien gouverneur de la Place, avait reçu le commandement du secteur Nord de la R.F.V., mais était lui-même relevé de son commandement au moment où on créait le 30e corps avec les anciens éléments de la garnison de la Place et quittait Verdun le 20 janvier 1916. A une nouvelle conception de la défense il fallait un personnel nouveau ; les officiers de l'ancienne garnison de Verdun devenaient vieux jeu et étaient considérés comme des gêneurs.

Lorsque l'attaque se produisit, il n'y avait plus d'officiers connaissant à fond la Place, ses propriétés et ses moyens de défense ; les troupes du 20e corps, puis du 1er qui vinrent relever ou renforcer les troupes du secteur Nord, et qui devaient aller occuper leurs positions, de nuit généralement, n'étaient pas toujours suffisamment guidées ou même ne l'étaient pas du tout. En particulier les unités, infanterie, artillerie, qui, tous les cinq ou six jours, firent, à partir du mois de mars, la relève au fort de Vaux, étaient le plus souvent envoyées sans guide, de nuit, par

des chemins recouverts de neige et bombardés, s'égaraient et subissaient des pertes inutiles.

Lorsque le général Coutanceau, qui connaissait à fond la Place et en avait développé les défenses depuis août 1914 avec beaucoup d'énergie et de compétence, fut relevé de son commandement du secteur nord, le 20 janvier, on aurait pu le laisser à Verdun comme adjoint du général Herr et conseiller technique. C'est ce que fit le général Pétain, le 26 février, lorsque la R. F. V. fit place à la IIe armée ; il conserva le général Herr comme adjoint et conseiller technique d'artillerie.

La longue résistance de Verdun a été due, pour une bonne part, à l'appui que les forts, ouvrages et abris divers des secteurs et du corps de Place ont prêté aux défenseurs. Les casemates de la citadelle servirent à abriter les troupes, les états-majors et les populations civiles ; la boulangerie de siège ne cessa pas de fournir, au plus fort de l'attaque, 30.000 rations de pain par jour. Les forts, ouvrages, magasins à munitions de secteur et dépôts intermédiaires de l'artillerie, abris de combat de l'infanterie, batteries bétonnées, etc., servirent à abriter les états-majors et les toupes. Pour ne citer qu'un exemple, une batterie bétonnée située à un kilomètre environ à l'ouest du fort de Vaux, près des carrières, abritait près d'un bataillon.

Personne n'était mieux qualifié que le général Coutanceau pour renseigner le commandement dans l'utilisation des défenses et des ressources de la Place. Lorsque l'attaque allemande se produisit, le G.Q.G. songea bien, un peu tard, à réparer cette erreur et à envoyer le général Coutanceau en mission à Verdun ; mais il se heurta, paraît-il, à un refus catégorique en haut lieu. On ne pardonnait pas au général Coutanceau, pas plus qu'au général Fournier pour Maubeuge, d'avoir, avant la guerre et après la mobilisation, réclamé diverses améliorations pour la place, notamment en ce qui concernait l'armement, et

d'avoir acheté directement au Creusot, en octobre 1914, une batterie de deux canons de 155 sur affûts truc à voie normale, destinée au Pérou, qui rendit d'ailleurs, avec une batterie analogue de 2 obusiers de 200, échappée d'Anvers, les plus grands services à la défense avant et pendant l'attaque.

Nous arrivons maintenant au second fait, l'ordre de faire sauter le fort de Vaux, donné le 24 et qui, s'il eût été exécuté, livrait aux Allemands, en deux jours, les forts de Vaux et Douaumont; c'était la chute de Verdun ou tout au moins la perte de la rive droite.

§

Le fort de Vaux n'était plus occupé depuis la fin d'octobre 1915. Le gardien de batterie avait même été envoyé, dans les premiers jours de février 1916, à Dugny, où il était employé dans un autre service.

Ce sous-officier reçut l'ordre, le 20 ou 21 février, de se rendre au fort où était envoyé en même temps un détachement du génie (1 lieutenant et 12 hommes) pour mettre en place les dispositifs de mine destinés à faire sauter l'ouvrage, et préparés à l'avance; seuls, les cordeaux Bik-Ford, les amorces, pétards, etc., remisés dans un local près de la casemate de droite, ne devaient être mis en place qu'au dernier moment.

Ajoutons que, dans les secteurs nord et nord-est, les forts de Douaumont, Vaux, Moulainville, l'ouvrage de la Laufée, les forts du Rozelier et d'Haudainville avaient été munis de dispositifs de mine analogues. Au Rozelier, le gardien de batterie reçut l'ordre de charger les mines le 24 à 23 heures ; tout se borna d'ailleurs à ce travail des plus pénibles. Le déchargement des mines fut effectué en mai et juin.

L'ordre de faire sauter le fort de Vaux fut envoyé de Verdun au gardien de batterie le 23 ou le 24 (1), par cou-

(1) Le gardien de batterie ne se rappelle pas, à un jour près, la date des princi-

reur d'abord, puis confirmé par un ordre écrit, signé probablement du général Dubois, dont le gardien de batterie croit se rappeler le nom. Cet ordre portait : « Faites sauter le fort et repliez-vous sur Verdun. » Tous les organes du fort, tourelles, coffres flanquants, observatoires cuirassés, casemates de Bourges, passages souterrains, etc., étaient minés, avec les fourneaux prêts à fonctionner. Heureusement les obus de gros calibre qui s'abattaient sur le fort avaient réduit en poussière le local contenant les pétards, amorces et cordeaux. Le gardien de batterie en rendit compte à Verdun, et plus tard les fourneaux de mine furent enlevés et jetés dans les fossés, où on arrosa la poudre pour la rendre inerte.

L'ordre de faire sauter le fort avait été évidemment donné au général Dubois, qui n'avait qualité que pour le transmettre et en assurer l'exécution ; et il semble que seul le général commandant la R.F.V. avait qualité pour le lui donner. Cependant, le lieutenant-colonel de Thomasson nous a déclaré formellement avoir ignoré cet ordre, sur lequel il semble qu'on ait voulu faire le silence. Le général Dubois étant mort, il ne nous a pas été possible de pousser plus loin notre enquête. Mais si on se rappelle que c'est précisément le 24 février, à 20 heures, que le général de Langle de Cary, commandant le G.A.C., donnait l'ordre d'abandonner la Woëvre et demandait au G.Q.G., de Dugny, Q.G. de la R.F.V., l'autorisation d'évacuer toute la rive droite de la Meuse, il est permis de supposer que l'ordre de faire sauter le fort de Vaux aura plutôt été donné au général Herr par le général commandant le G.A.C., et transmis d'urgence, pour exécution, au général Dubois, à Verdun.

Cet ordre n'était d'ailleurs que la conséquence des idées qui régnaient dans le haut commandement depuis six mois, c'est-à-dire depuis la constitution de la R.F.V.

paux événements, mais il est probable que c'est le 24 que cet ordre a été envoyé comme les instructions préparatoires à Douaumont et au Rozelier.

jusqu'à la veille de l'attaque, comme nous l'avons déjà dit plus haut. L'organisation des lignes de repli sur la rive gauche de la Meuse a été une préoccupation constante du général commandant le G.A.E. d'abord, puis du général de Langle de Cary, commandant le G.A.C., auquel la R.F.V. fut ensuite rattachée, comme le met si bien en évidence le lieutenant-colonel de Thomasson dans *Les Préliminaires de Verdun*. L'idée d'une évacuation éventuelle de Verdun se manifeste dans tous les ordres relatifs à la destruction des ouvrages permanents et des ponts sur la Meuse.

L'ordre reçu par le gardien de batterie du fort de Vaux a été détruit par lui le 27 ou le 28 février; à un moment où la petite garnison qui occupait le fort crut qu'elle allait être faite prisonnière. Les hommes jetèrent dans les latrines du fort les papiers, leur argent, des revolvers, etc., pour que ces objets ne tombent pas entre les mains des Allemands.

La date à laquelle une garnison régulière fut remise dans le fort paraît être le 27 ou le 28 février. Les jours précédents, des détachements qui se repliaient de la Woëvre y séjournèrent plus ou moins longtemps ; un bataillon du 44e territorial y resta toute une journée.

Les Allemands essayèrent d'entrer par surprise dans le fort qu'ils croyaient probablement non occupé, comme à Douaumont. Le 28 ou le 29, un petit groupe de 12 hommes, habillés avec des uniformes français et armés de fusils français, se présenta non à la porte d'entrée du fort qui n'existait plus, mais au coffre de contrescarpe de droite, enfoncé, et par lequel, jusqu'à la prise du fort, celui-ci communiqua avec l'extérieur. On n'y fit d'abord pas attention, des groupes analogues en retraite ou venant de la Woëvre arrivant fréquemment au fort. Heureusement un caporal, ayant entendu parler allemand, donna l'alarme ; les 12 hommes, que d'autres plus nom-

breux auraient suivis en cas de réussite, furent tués sur place.

De violentes attaques d'infanterie contre le fort, précédées de bombardements par des projectiles de tous calibres, eurent lieu le 9 et le 10 mars. Nous nous bornerons à décrire un peu plus loin la dernière attaque, celle du 2 juin, qui amena la chute du fort.

L'ancien gardien de batterie du fort de Vaux nous a donné un certain nombre de renseignements intéressants sur les effets des obus et sur la vie dans le fort pendant les trois mois qu'il y a passés avant d'être évacué, deux jours avant l'attaque.

La tourelle de 75 fut mise hors de service par un obus de 420 le 22 février ; la gaine d'accès avait été démolie antérieurement.

Les deux casemates affectées au logement des troupes résistèrent très bien ; elles étaient seulement légèrement ébranlées, et présentaient quelques lézardes.

Les officiers et soldats qui entrèrent dans le fort après sa reprise, en 1917, furent étonnés de voir la carapace encore intacte.

Le coffre double de contrescarpe du saillant, destiné au flanquement des fossés, avait reçu un obus de 380 qui l'avait troué, mais il restait encore assez du plafond de ce coffre pour abriter les pièces de flanquement dont une ou deux restèrent en état de tirer jusqu'au dernier moment. La gaine conduisant à cette casemate avait également été crevée par un 380. C'est par le coffre de contrescarpe de droite, où un obus avait produit des dégradations assez sérieuses, que se faisait la relève et le ravitaillement, l'entrée de siège ayant été, comme nous l'avons dit, démolie dès le premier jour. Les Allemands ignorèrent longtemps ce détail. Ce coffre resta armé de deux canons jusqu'au moment de l'attaque du 2 juin.

La garnison, artillerie, infanterie, mitrailleurs, sapeurs, etc., comprenait environ 250 hommes. La relève se faisait

tous les six à sept jours. C'était généralement le gardien de batterie qui plaçait les hommes aux différents postes. La dernière relève régulière fut faite par le commandant Raynal, qui arriva au fort dans la nuit du 23 au 24 mai ; le fort fut rendu le 7 juin. Il arrivait quelquefois que la relève coïncidait avec une attaque ; il y avait alors 400 hommes environ dans le fort.

La conduite d'eau ayant été coupée dès le premier jour, les citernes ne s'alimentaient plus qu'avec l'eau apportée dans des bidons de deux litres par les trente à quarante infirmiers qui venaient toutes les nuits, vers minuit, chercher les blessés, et dont quelques-uns restaient en chemin. Le gardien de batterie distribuait l'eau avec parcimonie ; la ration ordinaire était un demi-quart de litre par homme, rarement un quart ; jamais de vin.

La nourriture consistait en biscuit, rillettes, conserves, chocolat, etc. C'est du manque d'eau que souffrirent le plus les défenseurs.

Les pertes en homme furent considérables ; le fort était jonché de cadavres qu'on déposait dans les fossés. L'artillerie de campagne envoyait, à peu près tous les jours, un lieutenant observateur qui s'installait dans un observatoire cuirassé du fort, et transmettait les résultats de ses observations aux batteries par des coureurs. Un grand nombre furent tués.

Le gardien de batterie Dervin, qui paraît avoir été oublié et ne recevait même pas sa solde, resta dans le fort jusqu'au 28 mai, date à laquelle, sur l'initiative d'un colonel qui avait constaté son état de dépression physique, il reçut l'ordre de se rendre à Verdun, dans la nuit du 28 au 29 mai, et où il arriva à demi mort. L'attaque avait lieu trois jours plus tard.

Nous emprunterons au *Journal du commandant Raynal*, en le résumant (1), les renseignements d'ordre technique

(1) *Journal du commandant Raynal*, Le fort de Vaux, Paris, Michel, éditeur.

sur la défense du fort du 2 au 7 juin, date de sa chute. Ces renseignements nous permettront de voir quelle aurait pu être la résistance du fort de Douaumont s'il avait été occupé et défendu.

Quand le commandant Raynal, arrivé de son dépôt de Béziers à Dugny, où il fut désigné pour le fort de Vaux, arriva au fort, dans la nuit du 22 au 23 mai, une tranchée ennemie courait au nord à 150 mètres à peine du fort ; devant celui-ci, une mince tranchée française, occupée pendant la nuit, intenable de jour, serpentait parallèlement à la tranchée ennemie et se reliait à gauche avec la position de l'étang de Vaux par une série de redoutes et tranchées, et à droite avec celle de Damloup.

Les fossés du fort, à demi comblés par la chute des revêtements, étaient franchissables sur plusieurs points, sauf à la gorge. La tourelle de 75 était effondrée ainsi que la gaine qui y conduisait. A la place des 75 qui armaient les deux casemates de Bourges de gauche et de droite étaient installées des mitrailleuses.

Des deux observatoires on distinguait au loin la plaine de Woëvre et les terrains d'approche du fort, mais, dit le commandant Raynal, « les pièces de 75, les mitrailleuses sous coupoles et l'artillerie des casemates de Bourges me manquaient pour battre efficacement tout le terrain ».

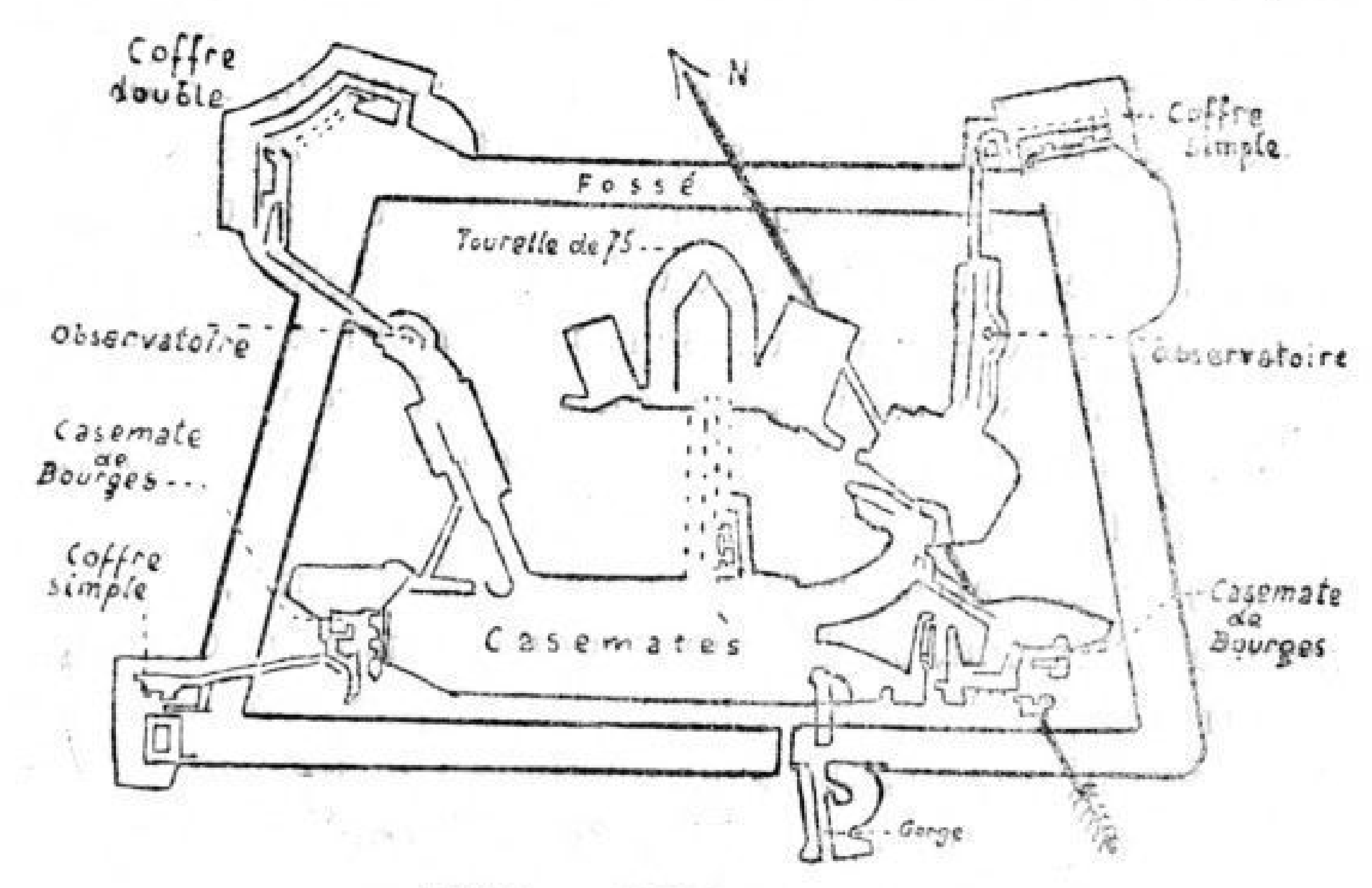
Le 1$^{er}$ juin, les Allemands attaquent, après un violent bombardement, la 6$^{e}$ division d'infanterie qui occupe la Caillette et qui est détruite en une demi-heure. « Je n'ai, dit le commandant Raynal, pour lui venir en aide, que les mitrailleuses de la casemate de Bourges de gauche ; ah ! si j'avais eu des 75, j'ai la conviction que la 6$^{e}$ division aurait été sauvée. Nos mitrailleuses, dont le tir dura 14 heures consécutives, gênent considérablement la progression ennemie, d'abord dans la Caillette, puis au débouché de ce bois et du bois Fumin, où l'ennemi creuse à

2.500 mètres du fort une première ligne de tranchées de siège. »

Dans la nuit du 1er au 2, un violent tir de barrage exécuté par toutes les batteries de l'assaillant indique que l'attaque se prépare. Il tombe sur le fort une moyenne de 1.000 coups à l'heure, dont moitié de gros calibre.

A ce moment, il y a neuf brèches dans le fort : deux dans le coffre de droite et le coffre double de gauche, servant d'entrée de fortune, deux dans la gaine de gauche conduisant au coffre double, une dans la gaine de droite, et deux à l'entrée de gorge ; ces brèches sont obstruées par des barrières de sacs à terre, derrière lesquelles se tiennent de petits postes.

Au matin, avant le lever du jour, le bombardement cesse subitement ; sous l'abri de leur tir de barrage, les Allemands arrivent aux fossés avec les derniers obus ; un




PLAN du FORT DE VAUX

certain nombre les franchissent et s'installent sur le dessus du fort. Ils attaquent à la grenade le poste du coffre nord-est ; une lutte terrible, corps à corps, s'engage. Un capitaine, qui défendait l'entrée avec quelques hommes,

est tué. Au coffre double, dont les pièces de flanquement interdisent le passage, les Allemands introduisent des lance-flammes dans les créneaux, puis descendent des paniers et, les faisant exploser, mettent les pièces hors de service et blessent une partie des occupants. Ce coffre doit être évacué ; un barrage est construit en arrière.

Le coffre N.-E., au bout de deux heures de lutte, est submergé par les assaillants qui, comme un torrent, se jettent dans la gaine conduisant à la partie centrale du fort, en passant sous le fossé ; mais, en haut de l'escalier, ils sont arrêtés par un barrage de sacs à terre qui vient d'être construit et les arrête net. Les assaillants font sauter le barrage qui est aussitôt reconstruit.

Les Allemands attaquent en même temps les brèches de la gorge où ils sont repoussés.

La lutte continue dans les gaines où se succèdent les barrages, derrière lesquels sont installés des mitrailleuses ou des fusils. Les pertes de l'ennemi sont effroyables ; mais il reçoit sans cesse des renforts et arrive même à installer des mitrailleuses sur le dessus du fort; les communications avec l'arrière sont coupées sans retour.

Les mitrailleuses de la casemate de Bourges n'ont pas cessé de tirer sur les boyaux du sud d'Hardaumont par où les groupes ennemis se portent en avant ; ce tir est très meurtrier.

Le soir de cette première journée d'attaque, le commandant Raynal, se fiant aux indications erronées d'un registre, fait donner un litre d'eau par homme, eau presque imbuvable, que l'on purifie en la filtrant à travers du coton imprégné d'un liquide désinfectant. Le nombre des rationnaires est de 500 environ, en raison de la présence d'éléments étrangers à la garnison qui se sont repliés sur le fort.

Le 3 juin, les combats recommencent dès 4 heures du matin, principalement dans la gaine de droite conduisant du coffre de droite à la galerie centrale. L'assaillant fait

sauter les barrages qui sont reconstruits ou remplacés par d'autres, plus en arrière.

En raison de la baisse inquiétante du niveau de l'eau dans la citerne, la ration est réduite à 3 /4 de litre.

Le 4 juin, la journée est plus terrible encore. Les Allemands attaquent, vers 8 h. 30, les barrages des deux gaines de gauche et de droite. Par les créneaux, ils lancent des flammes et des fumées asphyxiantes qui font reculer un moment les défenseurs. Les masques sont mis ; on active le treuil d'aération qui prend l'air dans le fond du fossé ; on enlève les sacs à terre qui bouchaient les fenêtres de la grande casemate, ce qui crée un courant d'air ; au bout de trois quarts d'heure l'air devient respirable.

Cette attaque procure aux Allemands la seule possession du barrage le plus rapproché du coffre de droite. A la casemate de Bourges de droite ils essayent une attaque par les flammes lancées devant les créneaux ; les porteurs sont tués et les flammenwerfer pris. Une mitrailleuse placée sur le rebord supérieur de la grande casemate à l'extrémité de gauche empêche les assaillants d'agir sur la façade de gorge.

Les mitrailleuses de la casemate de Bourges de gauche continuent à tirer sur les colonnes ennemies.

Dans le courant de l'après-midi, le commandant Raynal est informé qu'il n'y a presque plus d'eau dans la citerne ; il donne l'ordre de supprimer la distribution du jour, et d'évacuer de nuit les éléments étrangers à la garnison.

Deux sapeurs télégraphistes, qui réussissent à sortir du fort et à gagner Souville, y installent une lanterne optique qui permet de rétablir les communications avec le fort de Vaux, dont les quatre pigeons voyageurs ont déjà été expédiés sur Verdun.

Le 5 et le 6 la bataille continue et fait rage. Les assauts redoublent, accompagnés de gaz et de jets de flammes ; « chaque pied de terrain, chaque échelon d'escalier est le

siège d'un combat héroïque, un contre dix, contre vingt. Et les vivres manquent, et il n'y a plus d'eau et l'on ne dort plus ! »

Le 5, vers 5 heures du matin, attaque d'un barrage du chemin couvert près de la casemate de Bourges de gauche ; le barrage, détruit par une explosion formidable, est reconstruit.

Les hommes, écrasés de fatigue, et manquant d'eau, ne touchent guère à la viande de conserve salée. Ce qui reste d'eau dans la citerne, eau bourbeuse et nauséabonde, est distribué, un quart à peine par homme, mais c'est trop peu. Les cabinets d'aisance qui se trouvaient dans la gaine de droite ont été perdus ; des odeurs méphitiques se répandent de toutes parts.

Le commandant Raynal télégraphie à Souville pour réclamer à nouveau une contre-attaque. Il est prévenu dans la soirée qu'une contre-attaque, forte de 4 compagnies, aura lieu le 6, au matin. Vers minuit, le tir de l'artillerie française s'intensifie ; vers 2 heures, le tir s'allonge, mais tout ce que voit la garnison de la contre-attaque c'est de la casemate de Bourges de gauche, vers 4 heures du matin, une petite troupe de la valeur d'une section, terrée dans les trous d'obus, décimée par les Allemands qui la font prisonnière. La contre-attaque, trop faible, insuffisamment préparée par l'artillerie, a échoué. En fait, les compagnies étaient arrivées jusqu'aux fossés, mais, décimées par un barrage de grenades et de mitrailleuses, avaient dû battre en retraite.

Le 6, vers 6 heures du matin, le commandant Raynal télégraphie à Souville en demandant que la contre-attaque soit renouvelée. Les hommes sont abattus et ne répondent plus à ses objurgations ; ils ont l'air hébété ; il a la perception qu'ils sont à bout de forces. Les hommes en arrivent à boire leur urine, et sont pris de vomissements ; d'autres s'évanouissent.

Vers 7h. 1/2 du soir, l'artillerie française commence à

bombarder violemment les environs du fort ; l'espoir se ranime. Les officiers retournent à leurs postes ; il est convenu que le lendemain matin, si la délivrance n'est pas venue, on se soumettra à la cruelle nécessité.

Mais le tir n'était qu'un tir de barrage fait pour arrêter une offensive allemande en masse que les observatoires de l'extérieur avaient vue en préparation ; il cesse vers 11 heures. Aucun secours ne venant, le commandant Raynal se décide à rendre le fort, vers 6 heures du matin, le 7.

La contre-attaque ne put avoir lieu que le 8 au matin ; elle fut exécutée par un régiment de zouaves et un régiment colonial du Maroc, formant brigade mixte (1). Comme l'attaque du 6 juin, l'attaque de la brigade mixte parvint à entourer le fort et à arriver jusqu'au fossé ; les mitrailleuses allemandes, surtout celles installées sur le dessus du fort, et les renforts incessants obligèrent les bataillons d'assaut à se replier sur les positions de départ. Les pertes furent très lourdes; un jeune capitaine d'infanterie coloniale, tué peu après à Fleury, nous racontait qu'après avoir traversé un violent tir de barrage il était arrivé en vue du fort, mais pour y voir flotter le drapeau blanc ; sa compagnie avait perdu environ 80 hommes.

A ce récit du commandant Raynal nous ajouterons quelques renseignements intéressants fournis à son retour de captivité par le médecin auxiliaire Gaillard, le premier rapatrié, sur la défense du fort et le fonctionnement de ses divers organes (1) : « La garnison du fort comprenait 1 compagnie d'infanterie, 1 compagnie de mitrailleuses, les artilleurs, sapeurs, téléphonistes, plus 1 compagnie de mitrailleuses et divers éléments du secteur qui s'y étaient réfugiés.

Le 7 juin au matin, au moment où la garnison venait d'être faite prisonnière, l'aspect général du fort était le

(1) *Les derniers jours du fort de Vaux*, par Henry Bordeaux. Plon, éditeur, 1917.

suivant : les réseaux de fils de fer étaient absolument inexistants; les murs d'escarpe et de contrescarpe étaient éboulés en beaucoup d'endroits et il était facile de franchir les fossés comblés en partie. Les superstructures étaient complètement bouleversées.

Le coffre double était éboulé dans la partie de droite ; mais la partie de gauche n'était pas en trop mauvais état et était pourvue d'un canon-revolver. Le coffre simple de droite était en assez bon état ; il était muni, lui aussi, d'un canon-revolver. Le coffre simple du sud était en bon état et muni d'un canon-revolver. Les Allemands avaient mis le canon hors d'usage en faisant exploser des sacs de grenades qu'ils balançaient du sommet de la contrescarpe à hauteur des créneaux du coffre.

La casemate de Bourges de gauche, armée de mitrailleuses, et la casemate bétonnée servant de caserne étaient en bon état. La casemate de Bourges de droite paraissait fissurée.

Le massif de la tourelle de 75 était détruit. Les gaines allant de la casemate-caserne aux coffres étaient encore utilisables et avaient été étayées ; les deux observatoires pouvaient sortir ; les abris placés près de l'observatoire de droite étaient fissurés.

A l'attaque du 2 juin,le gros effort des Allemands s'est porté sur la face ouest, et leur a permis de prendre pied sur la superstructure. En outre, lorsque les éléments avancés de la défense ont reflué vers le fort,les Allemands ont essayé de traversr le fossé nord, mais ils ont été empêchés par le tir du canon-revolver du coffre double. Ils essayèrent aussi de traverser le fossé de gorge, mais furent arrêtés par le canon-revolver du coffre sud et par une mitrailleuse placée vers la gaine d'entrée de la casemate de Bourges. Ils réussirent à annihiler l'action des canons-revolvers en faisant exploser des grenades devant les créneaux, et à se glisser dans les coffres N.-O. et N.-E. par les ouvertures qui faisaient communiquer ceux-ci avec

l'extérieur, ainsi que dans le coffre sud ; mais là, ils furent arrêtés par les barrages placés dans les gaines.

La façade de la caserne était renforcée au moyen de sacs à terre, permettant le tir par la partie supérieure.

Le fort, par ses propres moyens,ne pouvait songer à se débarrasser des Allemands établis sur sa superstructure, puisque aucune mitrailleuse sous tourelle n'existait et qu'il était impossible aux défenseurs de sortir des infrastructures. On ne pouvait installer de mitrailleuses ou de fusils dans les deux observatoires ayant des vues sur le dessus du fort, en raison de l'exiguïté du créneau et de l'observatoire. Du côté de la gorge seulement, par les embrasures de la caserne et celles des fossés, on continua jusqu'à la fin à tirer sur tout but qui se présentait,infligeant des pertes aux assaillants.

Ce ne furent que la privation absolue d'eau et le manque d'air respirable, affaiblissant toute la garnison, qui entraînèrent la perte du fort. A titre documentaire : 87 hommes de la garnison, blessés, furent soignés au poste de secours.

Au moment de la reddition du fort, les défenseurs occupaient la caserne bétonnée, les casemates de Bourges, et tenaient les barrages suivants : celui du coffre double au sommet du premier escalier aboutissant à l'observatoire de gauche ; celui du coffre de droite derrière la grille placée immédiatement avant les latrines ; celui du coffre sud à hauteur des escaliers aboutissant à la casemate de Bourges. »

Ces intéressants détails,qu'on croirait d'un professionnel, mettent bien en évidence, notamment, l'influence qu'a eue l'absence de tourelles de mitrailleuses pour la défense de la superstructure.

Nous ajouterons aussi quelques détails techniques, tirés d'un récit allemand daté des 4 et 7 juin, sur la manière dont furent pris les coffres de contrescarpe dans la journée du 2 juin. « A 4 heures du matin, les quatre com-

pagnies d'assaut étaient disposées en demi-cercle à cent mètres environ autour du fort; le matériel, lance-flammes, grenades à main, haches et cisailles, était prêt. Il s'agissait d'abord de rendre inoffensifs les canons et les mitrailleuses des coffres de flanquement qui, par leur feu enragé, balayaient le fond des fossés, larges de 10 mètres et profonds de 5 mètres. Les pionniers rampèrent jusqu'au-dessus du coffre ouest, disposèrent des lance-flammes et d'en haut, avec un bras coudé, introduisirent les tuyaux dans les embrasures. Une flamme de deux mètres, accompagnée de fumée épaisse, chassa les défenseurs. Une trentaine de pionniers en profitèrent pour franchir le fossé et s'installer sur le parapet du fort, vers 5 heures du matin.

Les Français ayant remis les mitrailleuses en jeu dès que la fumée se fut dissipée, on remplit de grenades à main des sacs à terre qu'on laissa glisser le long du mur jusqu'au devant des embrasures, et on les fit exploser. Cette opération fut plusieurs fois renouvelée, non sans danger, les Français ayant installé une mitrailleuse dans une porte en arrière d'une embrasure et tirant d'en bas. Vers 5 heures du soir, les explosions réussirent et l'on put enfin pénétrer dans le coffre ouest.

A 7 heures du matin, on avait réussi à prendre le coffre de l'est, où existait une brèche par laquelle on accabla la garnison de grenades à main ; 30 hommes y furent pris, et des mitrailleuses avec des munitions (1). »

Le même récit ajoute que « la garnison allemande du fort de Vaux, celle du dessus, subit des pertes sensibles par les feux de flanquement continuels que le point d'appui d'infanterie, muni d'un canon de campagne, situé tout près, à l'ouest, envoyait sur le fort. La batterie haute de Damloup procédait également du sud à un bombardement fort gênant ». Le point d'appui de gauche était constitué par la redoute dite R qui a été défendue jusqu'au bout et qui n'a été prise, avec les 200 défenseurs en partie

(1) *Les derniers jours du fort de Vaux*, déjà cité.

blessés, que le 8 juin au soir, après une défense héroïque.

Cette redoute, qui comprenait deux casemates bétonnées, et était située à la lisière du bois Fumin, était un des abris de combat d'infanterie qui avaient été construits avant la guerre entre les forts de Vaux et Douaumont du bois Fumin à la Caillette. On voit par cet exemple qu'on était enfin revenu à la défense méthodique des ouvrages et positions et le concours que ceux-ci ont apporté à la défense.

En résumé, la résistance du fort de Vaux fut remarquable et la conduite de la garnison admirable. On peut seulement reprocher au commandant Raynal de n'avoir pas mieux ménagé l'eau (1), ce qui lui aurait probablement permis de prolonger la résistance un jour de plus, jusqu'à la contre-attaque du 8 juin ; celle-ci aurait peut-être réussi, si, au lieu de trouver les Allemands dans le fort, elle avait été aidée par sa garnison française.

Cette belle défense, qui fut la revanche de Douaumont, met bien en évidence ce qu'aurait pu être la défense du fort de Douaumont, dont les tourelles de 75 et de 155 et les tourelles de mitrailleuses permettaient de battre le terrain en avant, pendant que des mitrailleuses installées dans la casemate de Bourges de gauche, à défaut des 2 canons de 75 retirés si à la légère, auraient flanqué la ligne Douaumont-Froide Terre.

Les escarpes étant à terre coulante, les fossés ne pouvaient pas être comblés en partie, et les mitrailleuses des tourelles auraient empêché les pionniers allemands d'ap-

(1) L'attention du commandant Raynal avait été appelée sur la pénurie d'eau par le gardien de batterie Dervin pendant les cinq ou six jours qu'il passa avec le commandant Raynal avant d'être évacué ; d'après ses déclarations il distribua pendant cette période à peine 1/2 quart d'eau par homme, chaque matin, et 1/4 d'eau-de-vie.

Il semble que cette question capitale de l'approvisionnement des forts et ouvrages en eau ne puisse être résolue que par une canalisation souterraine à une profondeur suffisante pour la mettre à l'abri des obus de gros calibre, surtout dans le voisinage des ouvrages. Le « système Rouby », employé à Toul, et consistant à ramener dans des citernes les eaux de pluie du fort recueillies sur des surfaces aménagées, et filtrant l'eau, serait rapidement rendu impraticable par les obus de gros calibre.

procher des coffres de flanquement. L'assaut donné comme celui du 2 juin au fort de Vaux ne pouvait réussir ; les Allemands auraient probablement été amenés à attaquer les coffres de flanquement par la mine, travail long et difficile ; et même après la destruction des coffres, les mitrailleuses des tourelles leur auraient interdit de franchir les fossés et de s'organiser sur les parapets.

Les Allemands auraient été obligés d'engager deux luttes simultanées, une pour conquérir l'intérieur du fort comme à Vaux, et une seconde pour se rendre maîtres des tourelles et des parapets, que les défenseurs auraient pu garnir sous la protection des mitrailleuses sous tourelles.

Remarquons aussi que tant que les tourelles de 75 et de 155 du fort de Douaumont n'auraient pas été mises hors de service, les attaques contre le fort de Vaux, distant de trois kilomètres et bien découvert, auraient été très gênées. La tourelle de 155, en particulier, placée à droite et remplaçant une casemate de Bourges, flanquait dans de très bonnes conditions l'intervalle Douaumont-Vaux.

En résumé, la défense, à partir du 25 février, aurait pu se faire sur le front Froide Terre-Douaumont-Vaux, fortement organisé, dans de bonnes conditions relatives, et on peut conclure, à notre avis, de l'expérience du fort de Vaux que l'attaque allemande aurait été probablement arrêtée sur ce front. En admettant que le fort de Vaux ait fini par succomber, le fort de Douaumont aurait tenu, et la période critique de la fin de juin, caractérisée par ce qu'on a appelé la bataille de Souville, eût été évitée (1).

(1) Maîtres des forts de Vaux et Douaumont, les Allemands entreprirent la conquête du massif de Souville, dont la possession les eût rendus maîtres de la rive droite. Un officier attaché à un état-major de brigade d'infanterie nous disait que les dix jours qu'il avait passés, fin juin, dans le bois de la Montagne (bois de la Laufée) entre le fort de Vaux et celui de Tavannes, étaient les plus durs qu'il ait vécu durant toute la guerre. Il y avait des trous dans notre ligne ; en certains points il n'y avait ni un homme, ni une tranchée, ni un fil de fer barbelé. Les liaisons téléphoniques étaient des plus précaires ; les colonels restaient des journées entières sans liaison avec leurs bataillons ; ils étaient isolés des brigades, et celles-ci des

Plus on approfondit cette question de Douaumont et moins on comprend que le commandement ait pu, avant et après l'attaque, songer à abandonner une région fortifiée aussi fortement organisée que celle de Verdun, et comment, après l'attaque du 21 février, lorsque la défense fut refoulée sur la ligne des forts, le commandement de la R.F.V. ait renoncé à utiliser comme points d'appui les forts, ouvrages et abris divers bétonnés, susceptibles d'une longue résistance, comme l'ont prouvé héroïquement le fort de Vaux, le plus petit d'entre eux, et les redoutes voisines.

On ne peut expliquer cette funeste décision que par une méconnaissance absolue de la valeur de la Place et des forts, et par les idées fausses qui régnaient dans les états-majors, avant la guerre et au début de la guerre, sur les questions de fortification.

Maintenant que l'on connaît les méthodes d'attaque brusquée que les Allemands prônaient depuis 1870, et qu'ils ont employées à Liége, Namur, Maubeuge, Anvers et Verdun, et, par les forts de Douaumont et de Vaux principalement, le degré de résistance des ouvrages aux obus de 420 et de 380, on peut se demander ce qui se serait passé si les Allemands avaient attaqué la place de Verdun réduite à ses seules ressources, par exemple au commencement de septembre 1914, pendant la retraite de Belgique, au moment où elle fut à peu près isolée, n'ayant plus que des communications précaires avec l'intérieur par la vallée de la Meuse et Lérouville.

A Liége, où les Allemands essayèrent pour la première fois le procédé de l'attaque brusquée, celle-ci ne fut préparée que par de l'artillerie lourde moyenne. Trois colonnes d'assaut furent formées, et reçurent l'ordre de forcer le passage entre les forts sans se préoccuper des pertes.

divisions. Ce qui a sauvé Verdun, à ce moment, dit-il, c'est d'abord l'hésitation des Allemands, mais surtout l'initiative des commandants de compagnie en première ligne.

Ludendorf, qui assistait à cette attaque en qualité de représentant du G.Q.G. allemand, raconte dans ses *Mémoires* que ce fut le plus beau jour de sa vie militaire. Mais il fallut vite déchanter ; les deux colonnes de droite et de gauche furent arrêtées net par le tir des ouvrages et de l'infanterie ; seule, celle du milieu, qu'accompagnait précisément Ludendorf, parvint à se frayer un chemin et arriva jusqu'à la ville, où elle faillit faire prisonnier le général Leman, gouverneur, qui dut se réfugier au fort de Loncin, d'où il continua à diriger la défense des forts et ouvrages. Les pertes, dans les trois colonnes, furent énormes ; on dut faire appel au matériel de 420 pour réduire les forts qui continuaient la résistance.

Ce premier essai de l'attaque brusquée « à la Sauer » fut jugé en haut lieu pour satisfaisant, et Guillaume II donna l'ordre de ne plus en faire ; c'est du moins ce que déclara au général Fournier un officier allemand chargé de traiter de la reddition de Maubeuge.

En fait, pour l'attaque de Namur, les Allemands firent venir le matériel de 420, et précéder l'attaque par un bombardement de plusieurs jours avec les mortiers de 420. De même à Maubeuge où le bombardement préalable par le 420 et le 380 dura cinq jours.

Remarquons en passant que la méthode d'attaque brusquée employée à Liége par les Allemands, avec une préparation d'artillerie insuffisante et avec l'ordre de forcer le passage coûte que coûte, procède du même esprit d'offensive à outrance qui caractérisa nos premières opérations et toute la bataille dite des frontières, où on vit des divisions en Lorraine, à Morhange, lancées à l'attaque de positions retranchées et munies de réseaux de fils de fer intacts. Sur tout le front ou à peu près l'infanterie partait à l'attaque, à 1.000 ou 1.200 mètres, sans préparation d'artillerie ou avec une préparation insuffisante contre des positions abritées ou couvertes par des tranchées.

A Verdun, où il y avait une deuxième ligne de forts et une enceinte, le mode d'attaque employé par les Allemands à Liége n'aurait pu réussir ; il est peu probable d'ailleurs qu'ils s'y soient risqués. Au mois d'août 1914 ils n'avaient pas, dans cette région, les trois ou quatre corps d'armée et le matériel de 420 et de 380 nécessaires pour entreprendre contre Verdun une attaque brusquée avec quelque chance de succès. Tout le matériel était à leur aile droite, où ils cherchaient la décision. Pour attaquer, le 7 septembre, le fort de Troyon avec des troupes empruntées à la garnison de Metz, ils employèrent des mortiers autrichiens de 305.

Supposons qu'au lieu de se tenir en août sur la défensive, en Lorraine, et de chercher à nous envelopper par leur droite, les Allemands aient adopté le plan qu'on leur supposait et qu'ils aient cherché à percer notre front en Lorraine, il est probable qu'ils auraient attaqué Verdun et les forts de la Meuse, au lieu d'attaquer Liége, Namur, etc...

Dans ce cas, on peut admettre qu'ils auraient procédé comme à Maubeuge et Anvers, c'est-à-dire qu'ils auraient, avant d'attaquer avec l'infanterie, bombardé les forts et ouvrages ainsi que la ville, pendant cinq à six jours, avec le 420 et le 380, et peut-être avec le 305, le nombre de canons de ces calibres étant à peu près égal à celui des canons employés à Anvers. L'attaque aurait eu lieu probablement, comme en février 1916, par le secteur nord et Douaumont, point d'attaque choisi par eux depuis longtemps (1).

La défense occupait, au début de septembre 1914, les positions avancées de la côte du Poivre et des Chambret-

(1) On savait, avant la guerre, par des renseignements secrets, qu'après avoir en 1895-1896 et 1905 choisi Douaumont comme point d'attaque, les Allemands avaient décidé, en 1913, que le point d'attaque serait le Rozélier, comme offrant un saillant plus facile à envelopper. L'avantage que présente la grande forêt de Spincourt pour installer, à l'abri des vues, les lignes de chemin de fer nécessaires pour amener le matériel de 420 (le 305 autrichien marche sur routes), a dû faire pencher définitivement la balance en faveur de Douaumont.

tes, à l'organisation desquelles on travaillait activement, et le massif du bois de Vaux avec les ouvrages avancés de Bezonvaux et d'Hardaumont. Admettons que les positions avancées, notamment celles de la côte du Poivre et des Chambrettes, attaquées par une infanterie très supérieure, soient tombées au pouvoir des Allemands en quatre ou cinq jours, comme en février 1916, ils se seraient trouvés devant la ligne principale de résistance formée par les ouvrages bétonnés de Froide Terre et de Thiaumont et le fort de Douaumont, ligne bien flanquée par les canons de 75 des casemates de Bourges de Douaumont et de l'ouvrage de Charny, et par les ouvrages de la rive gauche qui auraient même pris l'attaque à revers.

Cette ligne, bien appuyée en arrière par les ouvrages et batteries de la deuxième ligne Souville-Saint-Michel-Belleville, était susceptible d'une assez longue résistance. Les autres secteurs de la Place n'étant pas attaqués, la relève des troupes dans le secteur nord aurait pu se faire de temps en temps. Le fort de Douaumont en particulier, le plus résistant et le mieux organisé, comme nous l'avons dit, et dont la défense ne nécessitait que 5 à 600 hommes en tenant compte des deux tours de service, aurait pu tenir longtemps, comme le fort de Vaux, qui a tenu trois mois, à condition, bien entendu, que la défense ait montré l'opiniâtreté qui a caractérisé la défense de Verdun par le général Pétain, à partir du 26 février 1916 (1).

Les batteries extérieures, à tir direct ou indirect, de la ligne principale auraient été rapidement réduites au silence ; seules les batteries bétonnées construites un peu avant la guerre auraient peut-être résisté un peu plus longtemps. Mais il restait les canons sous tourelles, en

(1) Même entouré et isolé momentanément du reste de la place, le fort de Douaumont pouvait continuer à résister. Cette hypothèse avait été prévue par les Allemands pour les grands forts qu'ils avaient construits à Metz, à partir de 1900, au Point-du-Jour, à Saint-Privat, etc., en avant de la ligne des anciens forts, et qu'ils désignaient du nom de forteresse (feste). Les gouverneurs désignés de ces festes, personnellement responsables, avaient une indépendance relative.

nombre insuffisant, il est vrai, de 155 et 75, qui ont très bien résisté, et la défense aurait pu prendre dans les autres secteurs et dans la réserve générale un assez grand nombre de canons de 155,120 et mortiers de 220, qu'on aurait installés dans les bois de Souville et Saint-Michel et en arrière de la côte de Saint-Michel, comme on l'a fait après la prise du fort de Douaumont en 1916, pendant que les trois tourelles de 155 du fort de Vacherauville et des batteries installées en arrière de la côte de Marre-Bois Bourrus auraient pris à revers l'attaque allemande.

Devant l'insuccès de leur attaque brusquée sur ce front étroit, les Allemands auraient certainement été amenés à attaquer les ouvrages de la rive gauche, fort de Vacherauville-Marre-Bois Bourrus, comme ils ont été amenés, à partir du 7 mars 1916, à attaquer les défenses de cette rive gauche, de Cumières au Mort-Homme et au bois d'Avocourt, après leur échec sur la rive droite. Cette extension du front d'attaque, qui les eût obligés en réalité à revenir à l'attaque régulière ou à peu près, aurait prouvé, ce que nous avons toujours pensé, qu'une attaque brusquée n'a de chances de réussir qu'avec une Place insuffisamment organisée, comme l'était Maubeuge, ou mal défendue.

La résistance offerte, même aux obus de 420 et de 380, par les casemates bétonnées et les tourelles des divers calibres a été remarquable. Dans tout le secteur attaqué de Froide Terre à Moulainville, seule la tourelle de 75 du fort de Vaux fut mise hors de service. On peut juger par là de la résistance qu'aurait offerte la Place de Metz, où toute l'artillerie, au moins sur la rive gauche de la Moselle, était sous coupoles.

En résumé, on peut admettre que la place de Verdun, même abandonnée à ses propres moyens au commencement de septembre 1914, aurait pu tenir assez longtemps, et que les conclusions qu'on a tirées de la chute rapide des places de Liége, Namur, Maubeuge et Anvers en 1914, et

des forteresses russes en 1915, étaient exagérées en ce qui concerne nos quatre grandes places.

Le déclassement des Places, en août 1915, et leur transformation en régions fortifiées pouvaient, à la rigueur, se justifier comme mesure de circonstance. Il permettait, et c'était là sa principale raison d'être, d'utiliser les 4.000 pièces, dont 2.300 lourdes bien approvisionnées, existant dans ces places, qui ne semblaient pas pouvoir être jamais attaquées, sauf Verdun, pour lequel on ne crut pas devoir faire exception. Verdun était devenu un point du vaste front s'étendant de la mer du Nord à la Suisse, front défendu par les armées de campagne.

Cette transformation, en ce qui concerne Verdun, aurait dû en tous cas être accompagnée de mesures spéciales, relatives notamment à la sécurité des ouvrages et à leur emploi éventuel comme points d'appui des troupes de campagne, mesures qui, malheureusement, ne furent pas prises. On vit, au contraire, dès la constitution de la R.F.V., c'est-à-dire dès le mois d'août 1915, le commandement du G.A.E. (général Dubail), auquel la Place fut rattachée, tout en reconnaissant l'importance morale qui s'attachait à la conservation de Verdun, se préoccuper beaucoup plus d'assurer dans de bonnes conditions l'évacuation de la Place et le rétablissement ultérieur du front sur la rive gauche de la Meuse que de renforcer les organistions existantes en vue d'une défense opiniâtre sur la rive droite, et cela malgré les observations présentées à différentes reprises par le général Herr.

Le général Dubail, qu'on voulut, après l'attaque, rendre responsable de l'insuffisance des lignes de Verdun, parle, dans le tome III de son *Journal de campagne*, qui vient d'être publié, d'une conférence tenue à Chantilly le 29 décembre 1915, où le gouvernement se préoccupait, à juste titre, d'ailleurs, de la question des organisations défensives et de savoir si elles étaient suffisantes pour arrêter les attaques. Le général Dubail y expose que « le rendement le

plus complet a été obtenu des forces relativement très faibles — en raison de l'étendue du front — dont il dispose, notamment à Verdun ; mais la pénurie de la main-d'œuvre apporte beaucoup de lenteur à l'exécution des travaux, dont cependant l'essentiel est fait ».

Mais cette main-d'œuvre restreinte, le général commandant le G.A.E. l'employait surtout sur la rive gauche de la Meuse, comme le lieutenant-colonel de Thomasson l'a mis en évidence dans les *Préliminaires de Verdun*, en décrivant le premier l'organisation des lignes de repli sur la rive gauche et en publiant la correspondance échangée avec le commandement du G.A.E. tant à ce sujet qu'au sujet de la destruction éventuelle des ouvrages permanents des établissements essentiels de la place de Verdun et des ponts sur la Meuse.

Si on avait employé toute la main-d'œuvre disponible à construire des boyaux de communication, dont l'absence s'est cruellement fait sentir en 1916, pour relier les tranchées de première ligne à la seconde position, et à organiser plus sérieusement la seconde ligne Samogneux-cote 334-ferme de Mormont-Bois des Fosses-Bois. Le Chaume, il est possible que les troupes battant en retraite aient pu tenir assez longtemps sur cette deuxième ligne pour y attendre l'arrivée des premiers éléments du 20e corps.

Ces velléités d'abandon de Verdun, qui s'accentuèrent plutôt quand la place fut rattachée, le 1er février, au G.A.C. (général de Langle de Cary), aboutirent à l'ordre donné, le 24 février, par ce dernier, d'abandonner la Woëvre et à la demande d'autorisation adressée au G.Q.G. d'abandonner toute la rive droite.

Or, si le décret du 5 août n'était pas venu modifier l'organisation de la place de Verdun, elle restait soumise au régime du règlement du 7 octobre 1909, et en particulier à l'article 159 : « Le gouverneur d'une Place ne doit jamais perdre de vue qu'en retardant, fût-ce d'un seul

jour, la reddition de sa Place, il peut assurer le salut du pays (1). Le gouverneur ne doit pas oublier que la loi punit de la peine de mort tout gouverneur reconnu coupable d'avoir capitulé sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait. »

Les termes de cet article sont absolus et impératifs ; nul doute que le général Coutanceau, si la place avait été maintenue comme elle était avant le décret du 5 août, ait jamais songé à s'y soustraire.

Le général Herr n'était plus lié par cet article, mais il aurait pu s'inspirer de la première partie de cet article ; s'il avait mis le 22 ou le 23 février 2 compagnies dans le fort de Douaumont, en les considérant même comme sacrifiées à la rigueur, le fort aurait pu tenir jusqu'à l'arrivée des premiers éléments du 20e corps, et la situation était sauvée.

En résumé, on voit que, sans le décret du 5 août, l'assaillant, en février 1916, aurait été arrêté, au pis aller, devant la ligne principale des forts qu'il n'aurait pas pu entamer.

On peut donc conclure, *à posteriori*, que le décret du 5 août fut néfaste en ce qui concerne la place de Verdun, et eut sur le développement de la bataille de Verdun les conséquences les plus graves.

C'est grâce à la décision rapide du général Joffre et du général de Castelnau, comme nous l'avons vu, que les ordres déjà donnés par le général de Langle de Cary pour l'abandon de la rive droite furent rapportés et que nous pûmes nous maintenir sur la ligne côte du Poivre-Froide-Terre-Sud de Douaumont-Vaux.

Avec le général Pétain, qui prit le commandement le 25 février, on revient à l'esprit de l'article 159 du règlement sur le service des Places. Sa devise « on ne passe

(1) C'est Napoléon qui dicta lui-même cet article du Règlement sur le Service des Places qu'il faisait établir. On eût dit qu'il prévoyait la capitulation de la place de Soissons, après quelques coups de canon, en 1814, capitulation qui permit à l'armée de Blücher, acculée à l'Aisne, d'éviter un désastre certain.

pas » devient celle de tous les défenseurs de Verdun. Les mines préparées dans les ouvrages sont enlevées ; toute idée de retraite est abandonnée ; le terrain est disputé pied à pied.

Le décret du 5 août 1915 n'était, au fond, qu'une extension du projet de loi déposé en 1900 et qui classait nos Places fortes en trois catégories. La 1re catégorie comprenait les quatre grandes Places et quelques forts d'arrêt, qui devaient être pourvus des moyens de défense les plus perfectionnés. Les ouvrages de 2e catégorie, tels que Maubeuge, Montmédy, Longwy, les forts de la Meuse, etc..., restaient dans le *statu quo*. Enfin les ouvrages de 3e catégorie n'étaient plus conservés comme fortification, que « pour valoir au besoin », c'est-à-dire être utilisés comme fortification passagère par les armées de campagne. Dans ce groupe, on comptait notamment Lille, Reims, Hirson, les Ayvelles (près de Mézières). L'évacuation éventuelle de certains ouvrages des 2e et 3e catégories était prévue, par exemple Montmédy, les Ayvelles, Reims, etc... En réalité toute la frontière nord était ouverte. Cette solution bâtarde, d'après laquelle des ouvrages étaient déclassés sans l'être, ne pouvait amener que des mécomptes. Nous nous bornerons à signaler les déplorables aventures des garnisons de Montmédy et des Ayvelles ; l'abandon de Reims, qui fut cause de sa destruction ; l'affaire du procès de Maubeuge, qu'un ministre, bien inspiré, vient de clore en récompensant le général Fournier comme il le méritait ; et surtout l'abandon, le 24 août, sur des injonctions politiciennes, que M. Hanotaux a eu le courage de dévoiler dans son « Histoire de la guerre », de la place de Lille qui, fin août, n'était même pas sérieusement menacée par les Allemands, qui ne l'ont occupée que dans la première quinzaine d'octobre et que le général Herment, gouverneur, déclarait parfaitement défendable.

Cet abandon de Lille est le résultat final des démarches faites avant la guerre par les représentants du dé-

partement du Nord, démarches qui avaient abouti au projet de loi déposé le 7 novembre 1911 par M. Messimy, ministre de la Guerre, portant déclassement de l'enceinte de Lille et des forts détachés, malgré l'avis de tous les généraux qui avaient commandé à Lille et qui réclamaient la conservation intégrale du camp retranché. Ce projet n'ayant pas encore été voté, Lille était seulement en instance de déclassement à la mobilisation. La démarche faite le 22 août par le maire, le préfet et les sénateurs de la région, auprès du gouverneur, s'étant heurtée à un refus de ce dernier, des personnalités parlementaires et municipales faisaient le lendemain une nouvelle démarche auprès du gouvernement, et le ministre Messimy, qui, trois semaines plus tôt, parlait de faire fusiller le général Fournier parce que celui-ci signalait le mauvais état de Maubeuge, obtenait du G.Q.G. l'ordre téléphonique adressé au général Hermant, le 23, à cinq heures du soir, de « considérer Lille comme ville ouverte, et de retirer les troupes des forts et des remparts ».

Du même coup, toute la défense de notre frontière du Nord était rejetée au sud-ouest de Lille. Dans son rapport le général Herment montre le rôle qu'aurait pu jouer la Place de Lille, dont la garnison s'élevait à 60.000 hommes et qui, avec l'armée d'Amade, forte de quatre divisions territoriales et deux divisions de réserve, qui opérait dans la région, « aurait pu agir sur les communications des Allemands et gêner leurs opérations tant avant qu'après la Marne ». Aujourd'hui, d'ailleurs, il n'y a plus de doute que les Places de Lille et de Maubeuge, si elles avaient été mises en état et judicieusement utilisées, auraient pu rétablir nos affaires à la gauche de l'immense champ de bataille, dans les environs du 22 août, ou tout au moins jouer un rôle efficace dans le développement ultérieur des opérations.

L'opinion généralement admise actuellement est que les grandes places n'ont plus de raison d'être et que seules

des régions fortifiées pourront être utilisées à l'avenir. Cette opinion vient surtout de ce que, en France, nous n'avons pas su, après l'apparition des obus à mélinite en 1885, faire la part du feu en supprimant les places inutiles comme Longwy et la plupart des forts d'arrêt, et renforçant par tous les moyens celles qu'on voulait conserver. Le système des régions fortifiées, créé par le général de Rivière, modifié et amélioré, nous aurait probablement permis, en 1914, de limiter l'avance des Allemands.

Le système des régions fortifiées comporte nécessairement quelques grandes Places. Les Allemands, qui savaient qu'ils feraient une guerre offensive, avaient cependant organisé fortement les régions fortifiées, Metz, Thionville et Strasbourg-Molsheim, comprenant les Places de Metz et Strasbourg, les plus fortes de l'Europe, et qu'ils n'ont jamais songé à déclasser, même lorsque les Américains et nous menacions la première en septembre 1918. Ils avaient en outre, sur la rive droite du Rhin, les fameuses batteries cuirassées d'Istein. Enfin, prévoyant notre offensive en Lorraine, ils avaient organisé des positions fortifiées dans la région de Morhange.

Leur centre et leur gauche, qui devaient rester sur la défensive, étaient appuyés d'un côté à la Place de Metz, de l'autre aux Vosges et au Rhin à Strasbourg. Leur droite avait son aile gauche appuyée à la région fortifiée Thionville-Metz, pendant que l'aile droite, aile marchante, devait gagner la Belgique et le Nord pour envelopper l'armée française et marcher sur Paris.

A ceux qui mettent en doute l'utilité des places fortes dans les guerres futures nous conseillons la lecture de l'étude que le général Malleterre consacra aux opérations de l'armée belge en août 1914, dans le numéro du *Temps* du 10 avril 1921. Il montre l'influence que la résistance du camp retranché de Liége, entre le 5 et le 6 août, exerça sur le plan d'offensive allemand par la Belgique. « Il n'y a plus de doute aujourd'hui, dit-il, même chez les Alle-

mands, que l'arrêt de dix jours sur la Meuse compromit la grande manœuvre stratégique qui devait porter les Ie et IIe armées allemandes, avec 13 corps d'armée et une puissante cavalerie, à travers la Belgique sur le nord de la France, dépourvu de fortifications et de troupes, et opérer ainsi, par une surprise foudroyante, l'enveloppement de l'aile gauche française, attardée dans la région de Mézières. »

Ce ne fut qu'à partir du 15 août que les colonnes de ces deux armées purent franchir librement la Meuse au nord, et s'engager sur les itinéraires qui devaient les conduire aux batailles prochaines et décisives. Quelques critiques qu'on puisse faire au commandement français des opérations engagées entre les 14 et 23 août, il n'en reste pas moins certain que le retard subi par l'armée allemande dans la traversée de la Meuse et de la Belgique a permis de redresser et de sauver une situation qui eût pu être singulièrement périlleuse pour nous, dès le 16 août, si la Belgique avait amené son pavillon et ouvert ses portes à l'invasion. »

Si le camp retranché de Liége avait été organisé comme celui de Verdun, et si, comme le fait remarquer le général Malleterre, l'armée belge, un peu plus hardie et surtout mieux préparée, avait pu border la Meuse dès le 6 août et coopérer à la défense de Liége au lieu de rester en expectative derrière la Gette, c'est certainement un retard de près d'un mois qu'aurait subi l'offensive allemande par la Belgique.

La conclusion du général Malleterre, que l'opinion publique a déjà ratifiée, est que l'armée belge à Liége et sur la Gette, où sa résistance fit perdre à l'armée de von Kluck presque autant de temps que la résistance de Liége, a préparé la Marne.

Citons aussi l'exemple de la Place de Verdun et des forts de la Meuse, qui, pendant la bataille de la Marne, ont empêché des corps allemands venus de Metz de franchir la

Meuse pour prendre à revers la droite de l'armée Sarrail.

L'avenir verra encore des régions fortifiées et des Places ; les divers ouvrages ne devront comporter que du béton et des coupoles métalliques, comme dans les forts construits depuis 1900 par les Allemands à Metz, sur la rive gauche de la Moselle, qu'on peut citer comme des modèles (1), et comme dans les batteries cuirassées d'Istein.

Un système défensif doit être adapté aux conditions générales de la défense d'un pays. Pour le moment, nous avons pour frontière militaire le Rhin et vraisemblablement nous le garderons encore longtemps. Nous avons, en outre, et définitivement, les excellentes places de Metz et Strasbourg ; cela nous suffit pour l'instant.

En publiant cette étude, nous n'avons eu aucune intention de polémique ou critique personnelle, mais seulement le désir de dégager des faits une leçon et un enseignement. Ayant contribué pendant plusieurs années à l'organisation de la place de Verdun, où nous avons été mobilisé le 2 août 1914, nous avons voulu éclaircir le mystère de Douaumont ; et en comparant les ordres donnés avant et pendant l'attaque avec les déclarations des gardiens de batterie de Douaumont et de Vaux, déclarations spontanées et non provoquées pour les besoins de la cause, nous sommes arrivé progressivement à la conviction que le fort de Douaumont avait été abandonné de parti pris, et que cette déplorable défaillance était surtout le résultat du décret du 5 août 1915 et de son extension à la Place de Verdun.

LIEUTENANT-COLONEL CHENET.

(1) Le fort de Sauny (ancienne feste Lothringen), sur la route de Metz à Saint-Privat, se compose d'un ouvrage principal, organisé seulement pour le tir de l'infanterie et des mitrailleuses ; un peu en arrière, à droite et à gauche, deux batteries cuirassées de 3 canons de 10 centimètres, à vues directes ; sur la droite une batterie cuirassée à 6 tourelles, pour canons de 15 centimètres, dérobée aux vues. L'ouvrage et les batteries sont pourvus de casernes bétonnées et de réseaux de fils de fer. Un parapet d'infanterie avec tours de guet bétonnées, précédé d'un réseau de fils de fer, enveloppe toutes les batteries et se relie à l'ouvrage principal. On voit de quelle résistance est susceptible cet ouvrage, sous la protection des six canons de 10 centimètres, dont une partie restera utilisable jusqu'au dernier moment, dans le cas d'une attaque du genre de celle du fort de Vaux.

# LA FEMME PEINTE

—

*A Federico Beltran.*

PERSONNAGES : LISIA, la femme fardée, trente ans.
PAUL DE SARDRES, l'officier, trente-cinq ans.
DÉCOR : Une chambre à coucher, au soir. Un lit défait, à gauche. A droite, une chaise longue où PAUL DE SARDRES est étendu, fumant des cigarettes. Dans le fond, au milieu, plus éclairée que le reste de la scène, une femme, LISIA, est assise devant une table à coiffer. Elle est en peignoir, ses cheveux sur les épaules. Elle tourne le dos au public, se regarde dans la glace pour se peigner ou se farder. Quand elle parle, elle n'a pas besoin de se déranger parce qu'elle voit son ami dans son miroir.

PAUL DE SARDRES. — Que vous êtes donc irritante, ma chère enfant, avec votre perpétuelle idée de se mieux... *connaître !* Vous savez que c'est presque insultant pour moi ? Je suis un officier français, décoré, croix de guerre, Légion d'honneur, ça ne vous suffit donc pas ? Je croyais, après la victoire, que ça pouvait suffire à toutes ! *(Il rit, avec un visible effort.)* Je me suis... bien marié parce que j'étais un soldat. J'ai pu tromper ma femme comme j'ai voulu parce que j'étais un soldat. Tout doit me réussir parce que je suis un soldat, et je m'imagine, ma parole, que vous me plaisez *(hésitant)*, parce que je suis encore un soldat. Enfin tout me semble permis, depuis l'enfer, soldatesque, même le paradis avec vous. *(Il fume.)* Dites donc, Lisia, je ne vous demande pas de détail, moi, puisque vous m'avez prouvé que vous êtes belle ? Étrange complication qu'échanger ses casiers judiciaires ! Pourquoi diable vous tourmentez-vous du passé ? En vue de quel avenir ? Est-ce que le présent ne peut pas tout combler ? L'amour, s'il existe, n'est-ce pas *le présent* par excel-

lence ? Et voici tantôt trois mois qu'il dure, *ce présent ! (Il rit, plus amèrement, en s'étirant les bras.)* Vous seriez déjà lasse ? Vraiment, Lisia, ceux qui ne goûtent pas l'incognito, en amour, ne sont pas dignes de rien comprendre à la volupté. Songez que depuis que le monde est... *mondain*, on n'a rien trouvé de mieux que l'invention du masque pour pimenter le plaisir ! Le masque ! *Le loup !* Tout le haut du visage, sa noblesse, dissimulé ; la largeur du front, la clarté des yeux, toute la boîte à penser rigoureusement close, le front, et le regard mis à l'abri des rougeurs de honte ou des éclairs de haine, mais la bouche libre de baiser ou de mordre... sans explication. *(Il se lève.)* Pourquoi secouez-vous ainsi les épaules ? Voyons, Lisia ! Qui je suis ? Je suis votre amant . Un monsieur très bien, très comme il faut, un officier embourgeoisé, tenue correcte, sans aucune tache de sang ou de boue. *(Il s'approche d'elle en hésitant un peu.)* Tu veux des phrases après les actes ? Des mots raisonnables après les gestes fous ? *(Il réunit les cheveux de la femme dans ses mains, se penche sur eux, joue avec.)* Comme elle est noire, cette nuit de ta chevelure qui me verse le sommeil de l'oubli au point de m'empêcher de dormir... de rêver. *(Il rit.)*

LISIA, *d'un ton sourd.*—Le sommeil ? Avez-vous jamais eu le temps de vivre d'une vie un peu intime, un peu normale avec moi ? De me donner, entièrement, une seule de vos nuits, jusqu'au matin ?

PAUL, *ironiquement.* — Jusqu'au matin ? Singuliers vœux de cette amoureuse ! Dormir réellement à vos côtés me serait impossible, ma chère enfant. Comme vous devenez la petite épouse !

LISIA.— Vous redoutez donc bien...qu'on vous entende *rêver ?*

PAUL, *tressaillant et regardant autour de lui, comme effrayé.* — M'entendre rêver ? Vous parlez en ce moment comme ma femme ! Non, ne me demandez pas cette vul-

garité du sommeil partagé. L'échange de deux fantaisies, préférable, certainement, à l'échange des casiers judiciaires !... mais pas le contact de deux épidermes, après. C'est idiot !... Voyons, il est tard, Lisia. Où dînons-nous, ce soir ? Habillez-vous, je vous en prie. Jusqu'à minuit, heure du crime ou du repos, je peux partager vos distractions et je me mets à vos ordres pour en fixer le choix. Allons chercher le bruit, la lumière, les exercices violents, Après le dîner, quoi ? Théâtre ? Concert ? Dancing ? Je suis prêt à toutes les compromissions ayant pour but le fameux oubli, surtout l'oubli de vos reproches, de vos soupçons. Quels soupçons ?... (*Mouvement de colère.*) Je n'ai tué personne, moi, sinon vos ennemis, Lisia !

LISIA, *lentement.* — Théâtre ? Concert ? Dancing ? Et, naturellement, le dîner en décolleté, sous l'indifférence des grandes lumières crues. Je ne suis qu'une actrice et je n'ai pas le droit, moi, d'être ailleurs qu'en représentation. Ah !... votre femme, elle...

PAUL, *sèchement.* — Je vous ai prié de ne pas me parler d'elle, ici. (*Railleur.*) Je ne vous ai cependant pas caché que je ne l'aimais pas, mais je vous défends de vous en souvenir. Je n'aime rien que la possibilité de l'oubli. Et elle a beaucoup moins d'influence que vous sur ce possible. Je veux être libre de toute entrave à certaines heures, absolument libre de vivre en paix ! Nous avons la paix, dit-on, depuis quelques années. Alors ? Parce que je fus un homme de guerre, est-ce que je ne peux pas, moi aussi, faire ma paix à moi tout seul ? (*Il s'anime.*) Lisia ? Nous nous séparerons si c'est là le meilleur moyen de ne pas nous combattre.

LISIA, *d'une voix tremblante.* — Déjà ! Soit... puisque je vous contrarie tellement dans vos habitudes. Mais pourquoi m'avoir prise, être venu vers moi, tout à coup, *comme si vous me reconnaissiez ?*

PAUL. — Vous vous faites injure. (*Il rit.*) Vous êtes unique, au moins sur la terre, et si vous aviez un double,

je ne souhaite pas le savoir. La femme qui vous plaît à première vue est, en effet, celle qu'on reconnaît pour la sienne, pour celle qui vous... obsède. Allons, Lisia, pas de ces roucoulements de colombe poignardée ! J'ai horreur de ça. Recoiffez-vous. (LISIA *soulève ses cheveux, les tord, puis les laisse retomber avec un geste de fatigue.)* On dirait vraiment que vous tendez à m'exaspérer, ce soir ? Lisia ! *(Plus doucement.)* Lisia....

LISIA. — Est-ce que vous aimez mon nom ?

PAUL. — C'est un joli nom de fleur, le féminin de *lis*... et cela se fanera comme le reste.

LISIA. — Préféreriez-vous l'autre ? Celui-ci n'est, hélas, qu'une fleur artificielle, un nom d'affiche. Je m'appelle *Agate* en réalité.

PAUL, *essayant de sourire.* — Un nom de pierre précieuse, un nom plus dur ou plus cruel, puisque vous l'avez jeté dans mon jardin. Lisia ou Agate, dois-je me retirer, m'en aller de vous, encore isolé au fond d'une nuit bien plus froide que celle de vos cheveux ?

LISIA. — Vous ne voulez pas dîner ici, en tête à tête, rien qu'avec moi ? Ma bonne est un cordon bleu de premier ordre, quoique elle n'ait pas souvent l'occasion de se distinguer, la pauvre créature ! je n'ai jamais faim !

PAUL. — Non.

LISIA. — Vous ne voulez pas, ensuite, vous reposer, essayer de vous endormir... paisiblement comme un enfant... que je bercerais ?

PAUL. — Non. Je ne suis pas un enfant, ni un être innocent. Je suis un homme, un ancien... soldat. *(Il marche rageusement, allant et venant dans la chambre.)* Et quand je pense que je commençais à oublier ! Mais taisez-vous donc ! Ah ! goûter le silence d'une bouche, c'est boire l'eau d'un lac environné de tout le calme de la nature ! C'est enfin déposer son fardeau de misères auprès d'un miroir, qui accepte de vous renvoyer un visage détendu, désaltéré, noyé de joie. Ah ! femmes, filles-fleurs, idoles

teintes d'or... ou de sang... que faire pour vivre en dehors de vous ? *(Il se prend les tempes.)*

LISIA, *tendrement.* — Mon chéri...

PAUL, *respirant avec force.* — Tais-toi !... Tu disais... que ma femme ?... C'est aussi une fille-fleur, dans un autre jardin, voilà tout, une plante dont on connaît mieux les racines. Cependant, comme elle est loin de la terre qu'on peut fouler, si loin de la boue qu'on peut cacher sous des vêtements propres ! Elle est blonde et hautement ingénue, à l'imitation de la tige du blé. En deux ans, elle m'a donné deux fils, un petit coquelicot roux et rouge, éclatant de santé, puis un frêle bluet dont les yeux sont en train de se diluer dans du ciel. Il sera peut-être aveugle... pour ce que son père a vu des choses effrayantes. Il ne vivra pas. Et moi, moi, je fuis, je m'en vais. *(Tout à coup, confidentiel.)* Tu ne sais pas pourquoi je fuis mon intérieur ? *(Baissant le ton.)* C'est à cause *du chien*. Oui, un petit fox-terrier blanc qui leur lèche les mains et les pieds à tous les trois et qui gronde inexplicablement dès que je rentre. Il ne peut pas me sentir. *(Serrant les poings.)* Je devrais le tuer, l'écraser, par erreur, en fermant une porte. Je n'ose pas. *(Terrifié.)* Dis-moi, Lisia, tu n'as pas de chien ? Tu n'en auras jamais ? Jure-le-moi ! Chose singulière... ce chien-là vient d'on ne sait où. On l'a ramassé dans la rue où il pleurait, suivait toutes les femmes...

LISIA, *fiévreusement.* — Je serai ton unique esclave... mais, je t'en prie, ne m'écrase pas le cœur en refermant la porte sur toi ! Ne t'en vas pas... toi, dont l'amour n'est pas l'amour plus puissant que la mort, hélas !

PAUL, *préoccupé.* — Ce sont là des phrases bien vaines, en regard de certains supplices. Rien, vois-tu, n'est plus fort que la mort. La mort transpose complètement les situations et d'une créature qui n'existait qu'à l'état d'un passe-temps plus ou moins permis, plus ou moins pervers, elle érige brusquement, irréparablement, une idole...

teinte de sang et d'or, celle à qui, peut-être, il faut des sacrifices humains, une femme factice, transfigurée par le martyre, celle qui ne pardonnera jamais. Je ne suis pas fou, Lisia... pourtant, je crains de le devenir.

LISIA. — Mon pauvre cher Paul ! L'amour est une absolution envoyée par les morts... c'est ainsi qu'il faut entendre qu'il est bien plus fort qu'eux. Moi, je n'ai jamais aimé que toi.

PAUL, *brutalement.* — Au travers de combien d'effigies ?

LISIA, *se dressant, les bras étendus, sans se retourner, mais en renversant la tête en arrière, dans un mouvement de désespoir.* — Au travers de combien de crucifiements charnels m'apportez-vous votre croix, mon chevalier, mon officier, mon bourreau !...

PAUL, *s'agenouillant derrière elle et baisant sa robe.* — Ah ! si la confession ne représentait pas le plus redoutable leurre des religions passées, je te dirais tout... comprendrais-tu ? Ne peux-tu pas feindre, toi, la comédienne, pour me mieux me lier au piège des caresses et... venger *l'autre ?* Tu prétends que tu m'as entendu rêver ? Qu'est-ce que j'ai crié qui vaille donc la peine de ta pitié amoureuse ?

LISIA, *vivement.* — Ceci, Monsieur Paul de Sardres, que je n'ai jamais oublié : « *Le silence est-il une complicité, même quand on n'est pas coupable ?* » Puis, vous avez ajouté, en vous débattant contre un ennemi invisible : « *Non, je ne parlerai pas, je n'ai plus rien à dire.* » Voilà tout ce que j'ai retenu de la pauvre heure de sommeil, de la seule heure d'abandon que vous m'avez confiée. J'ai pensé que vous aviez assisté là-bas à des choses terribles, dans ce cauchemar mystérieux qui nous fut interdit, à nous autres femmes, et je me suis habituée au mépris de votre silence. L'amour s'est alors jeté sur moi pendant qu'il vous fuyait. Je ne suis pas une femme qu'on épouse et à qui on doive le respect, c'est convenu, mais,

dites-moi, pourquoi me serait-il défendu de vous guérir... *puisque je lui ressemble ?*

PAUL, *toujours à genoux, la tête dans ses mains, d'une voix sourde.* — Comment le sais-tu ? Ne te retourne pas. Ne me regarde pas. Je te le défends. Comment l'as-tu deviné ?... que tu lui ressembles ?

LISIA, *avec un petit rire nerveux.* — Ce n'est pas difficile. Vous ne vous occupez que de mes défauts ! Elle devait être plus laide que moi ; j'ai la manie de me farder pour la ville comme au théâtre et cela vous amuse. Vous m'avez assez répété que j'ai l'air d'une morte ou d'une malade qui dissimule la décomposition de ses traits par les artifices des reines d'Egypte. Un jour que j'avais souligné mes narines avec un crayon rouge, vous m'avez aimée davantage *(un temps)*, peut-être un peu trop.

PAUL, *se relevant.* — En effet, j'ai failli... vous étrangler. Ah ! On ne saura jamais pour quels jeux sadiques furent inventés *les fards*, ces absurdités d'une mode aussi vieille que la terre, et tout ce qu'ils peuvent déchaîner dans les secrets instincts de l'homme ! Il est de bon ton de mépriser cette vulgaire accentuation de la beauté sur un visage de courtisane, mais les servantes d'amour continuent une tradition aussi ancienne que les premières larmes que fit couler le maître, le *mâle... et dont il ne voulut point revoir les traces !* Toutes, de plus en plus, maintenant, après l'orage de la guerre, toutes, prostituées, femmes du monde, actrices, jeunes filles qui s'émancipent dans la course à l'époux, elles usent et abusent des fards. C'est effroyable et délicieux, car c'est encore les lèvres les plus vernies de sang qui nous paraissent les meilleures. *(Silence.)* Je t'en prie, Lisia, sortons ! Du bruit, des lumières ! Et les gestes stupides d'une joie générale si nous voulons échapper à nos souffrances particulières. Je veux sortir d'ici.

LISIA, *se rasseyant, résignée.* — Je vais donc me farder, pour vous plaire. Ce sera long, car mes mains tremblent.

En attendant, racontez-moi... ce que vous voudrez. *(Très doucement.)* Dis ton chagrin, n'importe comment, à moi qui t'aime sans pouvoir m'en défendre, mon amour, mon chéri... *(Elle se penche sur le miroir de sa table à toilette et elle embrasse le reflet du visage de son amant.)*

PAUL, *s'éloignant en crispant les poings, luttant contre son émotion.* — La vérité toute nue est-elle moins affreuse que... fardée ? A quoi bon se faire tant de mal pour un songe, un très mauvais rêve, un remords pour le crime qu'on n'a pas commis ? C'est une fatalité tombée sur mes épaules sans motif, une impression atroce, tiens, comme l'effleurement d'un insecte venimeux. *(Silence.)* Écoute-moi sans me regarder, Lisia.

C'était là-bas, dans les premiers temps où tout allait si vite et si mal. On commençait à s'apercevoir que les plus gros obus étaient de leur côté. Nos plus petits canons, à nous, semblaient de simples chats enragés face à leurs mastodontes ramenant sur le globe les catastrophes de la préhistoire. Et nos hommes diminuaient, fondaient, comme des ombres au soleil. Ah ! quel soleil pour éclairer tout cela et ce qu'il faisait bouillir nos cervelles ! Le désordre anéantissait toutes les disciplines et sauf celle de la colère, c'est-à-dire le courage qui nous dressait, nous donnait la fièvre, on ne pensait qu'à mourir pour ne plus rien voir. Nous avions une batterie dans un village sur une colline verte, ronde comme un bouquet, se fleurissant, la nuit, de sinistres corolles de pourpre. Ça nous venait de tous les coins du ciel, en rafales, et on était bien obligé, en attendant les ordres, de se tasser dans l'église, de descendre souvent dans les caveaux des cryptes où on avait l'air de se choisir, d'avance, son prochain tombeau. Tous les habitants s'en allaient, peu à peu, traînant leurs bêtes ou traînées par elles. J'avais ligoté moi-même un vieillard très malade, sur sa majestueuse vache laitière ! Tous les habitants... Non. Il restait, s'entêtant encore, une habitante et son chien, un minuscule fox-terrier, aboyeur,

rageur, turbulent, la gaieté du paysage! La femme, une ex-modiste parisienne, disait-on, une jolie brune aux yeux bleus, très élégante, toujours poudrée, maquillée, aimait à rire avec les officiers supérieurs. Elle demeurait au bout du village, très loin de l'église, dans une maison jouet, une espèce de château-galant, hérissé de créneaux, bien moderne, où il y avait un belvédère casqué de cristal. C'était ridicule et gentil, tellement innocent, rempli d'une telle tranquillité, si parfaitement en dehors de la zone de tir que... j'y allais quelquefois, comme les autres. On y coulait une heure de délices où l'ivresse du champagne remplaçait celle de la désespérance... et il arriva ce qui devait arriver !... Une nuit de grand marmitage, on aperçut des lumières courant sous le dôme de cristal. Qui, on? Pas nous, les officiers, mais les soldats de faction, les servants des pièces, puis, ce fut le petit fox qui se lança, tout blanc, au milieu d'une prairie, à la suite de sa maîtresse brandissant une ombrelle bien voyante. Notre courageuse compagne de nos plaisirs guerriers se promenait vraiment beaucoup trop pour notre sécurité, sinon pour la sienne.

Un matin, le commandant de la batterie me déclara en se râclant la gorge, parce que l'émotion le suffoquait : « Cette madame-là, mon cher, c'est une espionne. On en possède maintenant toutes les preuves. Qui est-ce qui aurait pu s'en douter ?Avez-vous deviné quelque chose, vous, *le dernier en date ?* » « Non, mon commandant, répondis-je, ahuri. Elle est...fort accueillante et a du champagne excellent; je ne sais rien de plus. »

Durant l'enquête, tous les soldats des postes avancés racontèrent des choses folles, quelques-uns par jalousie, peut-être, car ils n'avaient point tâté de ce gibier de chasse réservée. Quand elle fut dans la cave du conseil de guerre, elle devint, de très aimable, presque agressive. Elle se défendit comme une lionne à laquelle on a déjà montré le fer rouge, elle prévoyait même les accusations.

Le temps manquait pour tout approfondir, mais il y avait plus de preuves qu'il n'en fallait pour fusiller deux traîtres. Elle fut condamnée. Alors, pendant qu'on prononçait la sentence, elle me regarda, comme elle avait successivement regardé tous les autres, mes camarades. J'étais *le dernier en date !* Elle me regarda... moi qui ne pouvais rien dire, ni pour ni contre sa personne, puisque je ne savais rien de sa vie ; elle appuya sur mes yeux ses yeux lourds de malédiction, ses yeux sans larmes, ses yeux méprisants, douloureusement énigmatiques en signifiant : « Souviens-toi. Est-ce que toi non plus tu ne te rappelles pas ? »

On la passa par les armes dans son jardin... *elle qui avait passé par nos bras !...* Et cette nuit-là, on put dormir tranquille. Dès l'aube, on reçut l'ordre de quitter ce coin qui n'était plus tenable.

Je vous jure, Lisia, que je ne dormis point durant cette trêve que nous avait value la mort de l'ogresse. Non, et mon inspection de départ terminée, je pris le galop vers le petit jardin de la jolie maison hospitalière, l'hypocrite maison coiffée de cristal comme celle de l'innocence et du bonheur !

Je savais qu'on ne l'avait pas enterrée, pour renseigner l'ennemi, qui envahirait bientôt la place, sur la manière dont nous punissions ses créatures.

Ah ! Ce matin d'été où les abeilles et tous les insectes vibrants, éblouissants, bourdonnaient autour des fleurs... elle était là, grande fleur ayant dû s'incliner sous un orage de fer, attachée au tronc d'un acacia-boule, à l'ombre douce de son épaisse frondaison, et, plus pâles en paraissaient sa gorge découverte, ses bras nus liés, plus noirs ses cheveux croulant autour d'elle, raidis d'une sueur d'agonie ou de la rosée nocturne... Ah ! l'affreuse beauté de cette tête, fardée de sang aux pommettes par le coup de grâce dans l'oreille ! Ces joues rouges de la rougeur fulgurante des pivoines et ces yeux fixes, ses yeux de verre

verts, immobiles, aux paupières bleuies demi-baissées sur eux comme si le doigt de squelette de la camarde n'avait pas pu les fermer, même en les meurtrissant. Ah ! ces lèvres brunes de ce caillot vomi dans le dernier hoquet, que là, sur le menton, une mouche énorme suçait, une mouche à viande, bleue, assortie aux paupières ; immonde bête qui aime la corruption et qui semble, ce jour néfaste, m'avoir *piqué !*

... Tout petit, tout mince, tremblant sur ses pattes fines, le fox-terrier, son joujou favori, se blottissait dans sa robe, en pleurant comme un enfant perdu, car, lui, on l'avait épargné, pour le laisser mourir de faim aux pieds de sa maîtresse.

Or, tout cela, c'était bien, c'était juste, c'était ce qu'il avait fallu accomplir, c'était la logique de la guerre. *(Silence.)* Ce pour quoi nous portons tous, au fond de nous, selon des motifs différents et toujours les mêmes, malgré la fantaisie macabre des visions, une horreur sans précédent qui nous détraque ou nous rendra fous jusqu'à la cinquième génération.

*(Pendant la fin du récit de* Paul de Sardres, LISIA, *qui l'a écouté attentivement, se farde avec des gestes fiévreux. A la dernière phrase, comme il s'est arrêté, les bras croisés, derrière elle,elle se retourne et apparaît en pleine lumière, le visage peint selon les indications que son ami vient de lui donner. Elle doit ressembler à l'image outrancière de la morte, mais en beau.* PAUL *la regarde, un instant, affolé, puis s'écroule à ses pieds en pleurant et criant : « Pardon! »*

LISIA, *avec ferveur se penchant sur lui.* — Paul, mon bien aimé, nous te pardonnons, nous, les femmes crucifiées, car nous en avons le pouvoir au nom de l'amour, et du droit à l'amour, plus fort que la mort.

RACHILDE.

# POÈMES

—

## *DESIR D'AZUR*

*Une guêpe têtue, à l'antenne baissée,*
*Fonce contre la vitre et retombe blessée*
*Et se relève et tombe et heurte étourdiment.*
*Une musique d'or s'élève par moments.*
*Mes yeux suivent le jeu des ailes merveilleuses,*
*Belles de tous les ciels qu'elles ont traversés.*
*Par quelles mains de fée auront été ouvrés*
*Tous ces réseaux laiteux et ces veinules bleues*
*Et ce fin corselet de topaze cerclé ?*

*La lumière, au dehors, exulte au jardin clair*
*Qui flamboie et s'émeut de la pudeur des roses,*
*Et le jet d'eau retombe en argent, qui se perd*
*En rires dans la vasque, où l'air chaud décompose*
*Des désastres flottants de corolles décloses.*

*L'extase d'un rayon frappe la vitre d'or :*
*La guêpe obstinément avive son essor*
*Et voici qu'expiant sa divine folie*
*Et souillant les trésors de son aile meurtrie*
*Elle expire d'avoir désiré le ciel pur*
*Devant la vitre en feu, d'éclairs irradiée.*

*Ah, morte ! morte aussi pour un carré d'azur !*
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
*J'ai rouvert tristement la fenêtre fermée !*

—

## *RONDE DES OMBRES*

*Ronde des ombres sinueuses*
*Au clair de lune, sur la plaine*

*Où pleure la flûte incertaine*
*De Rodenbach ou de Verlaine ;*

*Ronde des ombres sinueuses*
*Où des parfums vivants s'essorent.*
*Eaux invisibles qui s'éplorent*
*Dans les solitudes sonores ;*

*Extases — ô vous ! — quasi tristes*
*D'un amour proche de la peine,*
*Douceur si chère et si lointaine*
*Que l'espoir couronnait à peine,*

*Toutes ces choses qui persistent*
*Du souvenir des heures mortes,*
*Que clament sans fin les cohortes*
*De regrets que les soirs apportent,*

*Oh ! revivre toutes ces choses*
*D'un vieux passé : roses ou grises,*
*Joie et mélancolie exquises,*
*Aux demi-teintes indécises.*

*Oh ! les revivre un peu moroses*
*Dans ma chanson crépusculaire*
*Sous le linceul de brume claire*
*Où mon rêve a voulu se plaire...*

*Oh ! revivre toutes ces choses !*

—

*DIMANCHE*

*Dimanche.*
*On a lavé les filets lumineux*
*Qui brillent, balancés aux pointes des mâtures ;*
*Sur les galets polis, où sèchent les voilures,*
*Les filins goudronnés enchevêtrent leur nœuds.*

*L'air neuf du large exalte un relent de salures ;*
*De la proue illustrée aux membrures de fer*

*Chaque barque, au soleil, avive ses peintures*
*Sur l'éblouissement sonore de la mer.*

*Mais dans le calme bleu des anses et des criques*
*Les ors épanouis des flores mirifiques*
*Font scintiller la vie étrange au fond des eaux ;*

*Et sous l'afflux des vents accourus par bouffées,*
*Submergeant des trésors d'algues et de coraux,*
*Le flot chantonne au creux des roches éboulées.*

—

## *L'AMÉTHYSTE*

*Morceau de nuit de Juin, croulé d'un ciel d'étoiles,*
*Rayon cristallisé d'un spectre de couleurs,*
*Sanglot pétrifié, stalactite du cœur,*
*Qui saura quel amour ténébreux se dévoile*
*Dans le rayonnement de ta sombre splendeur ?*

*Avec son demi-deuil et ses roses fanées,*
*Ses chagrins, ses remords, ses songes, ses parfums,*
*Ses éternels bonheurs abolis un à un*
*Ma jeunesse perdue en toi s'est condensée ;*
*Ta douleur se nourrit de tous mes ciels défunts.*

*Tous les pleurs contenus de l'orgueil en démence*
*T'avivent d'un farouche éclat intérieur*
*Au fond d'un reliquaire occulte de souffrance,*
*Cher joyau violet que l'on garde en silence*
*Pieusement serti dans la pourpre du cœur !*

ANGELO GIORGINI

# LES JEUNES ANNÉES DE WATTEAU
## A VALENCIENNES[1]

Au printemps de l'année 1684, la ville de Valenciennes reçut la visite du roi son nouveau souverain. Louis le Grand y arriva vers le temps que le maréchal de Créqui assiégeant Luxembourg, des forces françaises se rassemblaient non loin de là en ce même pays de Hainaut, à Boussu. A partir d'avril il tint quartier général dans la ville qu'il avait enlevée d'assaut aux Espagnols sept ans auparavant, en mars 1677, et où en 1680 il avait été reçu à grand renfort de représentations en plein air reliées par ce pompeux dessein : Hercule soutenant le ciel. Pour cette fois, une fête toute religieuse remplaça les allégories mythologiques, et le peuple vit Louis suivre « à pied avec les plus considérables de sa Cour » la procession de la Fête-Dieu. Le chroniqueur valenciennois Despretz ajoute qu' « il se laissa voir manger à tous repas et gagna tellement l'affection du peuple qu'il n'y avait personne qui en son âme ne bénît le ciel d'être sous sa domination ». Le 7 juin, enfin, il fit chanter un *Te Deum* au sujet de la prise de Gênes et s'en repartit à Versailles.

A l'automne suivant, dans la ville redevenue française par les «conquestes du Roy », naissait sur la paroisse de Saint-Jacques un enfant qui devait s'appeler Antoine

(1) Je me suis principalement servi pour écrire ces pages du consciencieux mémoire d'un érudit valenciennois, Paul Foucart, *Antoine Watteau à Valenciennes*, publié en 1892 par le «Bulletin des Sociétés des Beaux-Arts des Départements » (Paris, typographie E. Plon). Tous les documents d'archives découverts tant par lui que par son prédécesseur Cellier y sont rassemblés.

Par ailleurs, pour reconstituer le Valenciennes de la fin du XVIIe siècle, j'ai usé des vieux chroniqueurs locaux, tels que Le Boucq, d'Outreman, etc.

Watteau. « Le 10e d'octobre 1684 fut baptisé Jean-Antoine, fils légitime de Jean-Philippe Wateau (1) et de Michelle Lardenois, sa femme. Le parin Jean-Antoine Bouché. La marine Anne Mailliar. » Et le prêtre ayant transcrit sur le registre l'acte de baptême y ajoutait pour signature ses seules initiales : « P. R. Ptre ».

§

Ce peuple de Valenciennes est vif et prompt qui en 1677 donnait le bal et faisait jouer les violons sur le rempart pour railler les assiégeants. Jusque-là opiniâtrément attaché à l'Espagne, il se targuait de haïr la France, mais il avait senti soudain cette haine s'émouvoir, et le cœur redevenir français autant que la bouche qui n'avait eu d'autre parler jamais. Pellisson a noté que peu de jours après que les mousquetaires furent entrés dans la ville, les dames de Valenciennes étaient déjà « assez contentes de la civilité française ». Un air de galanterie s'insinue dans la ville vouée jusque-là au seul austère catholicisme espagnol, et où les femmes, au témoignage de Regnard, étaient « toutes belles ». La dentelle de Valenciennes vers ce même temps commence à se dégager du point d'Anvers que Mlle Badar a rapporté des Flandres en sa maison pieuse où cinq grandes chambres sont remplies de filles adroites comme des fées, et qui manient en chantant des fuseaux de bois dont il n'est pas à craindre qu'elles se percent les mains.

C'est une très vieille ville enfoncée dans la brumeuse vallée de l'Escaut, pleine d'histoires et de légendes. La propre aïeule de saint Louis y est née, Isabelle de Hainaut, pauvre enfant mariée trop jeune à Philippe-Au-

(1) C'est l'orthographe qui apparaît le plus souvent dans les actes officiels concernant la famille du peintre. Une autre forme fréquente est *Watiau* (notamment dans l'acte de naissance de son frère aîné, Jean-François), et nous inclinons à croire que ce fut celle, familière, sous laquelle Watteau dut être nommé en son enfance. La forme *Vuateau* apparaît une fois, dans l'acte de baptême de son père ; et une fois seulement la forme Watteau, en novembre 1721, après la mort de l'artiste, pour le mariage d'un frère plus jeune, Noël.

guste qui ne l'aima guère, réfugiée un long temps à Senlis, puis réconciliée avec son époux, donnant naissance à un fils, — le futur Louis VIII — quand elle n'avait encore que dix-sept ans, puis qui mourut deux ans ensuite ayant éprouvé plus de peines que de joies en sa courte existence. De Valenciennes aussi était cette autre souveraine, Philippa de Hainaut, qui épousa le roi Edouard d'Angleterre, protégea les débuts de son compatriote Froissart à la cour de Londres, et obtint la grâce des bourgeois de Calais.

Mais, plus anciennement, Charlemagne a tenu ici des assemblées ; et la chapelle où il priait devint la superbe église de Notre-Dame-la-Grande après que la Vierge, en l'an 1008, eut apparu au-dessus de la ville en proie à la peste, et que l'entourant d'un fil rouge, ou « saint cordon », elle eut fait cesser le fléau. Chaque année, depuis lors, les habitants de Valenciennes commémorent cette délivrance par une procession qui se déploie dans les rues et sur les places, puis hors les murs, le dimanche suivant la Nativité de la Vierge. Pour l'église qui lui est consacrée, elle est la plus belle de la ville ; il y a surtout, écrit au milieu du XVII[e] siècle le chroniqueur Le Boucq, « quantité de belles colonnes de marbre qui font trois voûtes et arches admirables l'une sur l'autre, et sous icelles et dessus, de larges espaces pour s'y pourmener ». A la croisée du transept, la lumière pénétrant par les ogives d'une haute lanterne fait une étrange merveille que le peuple nomme « le trou d'or ». Et l'on conte que des gens du dehors, des *forains*, s'étant réfugiés après un crime commis en ville, dans ces hautes galeries qui font le tour de l'église, la vindicte publique les précipita du « trou d'or » sur le pavement, où leur sang répandu fut cause que l'on dut faire une cérémonie de purification.

Saint-Jacques, où l'enfant de Jean-Philippe Watteau, couvreur en tuiles, et de Michelle Lardenois, a été baptisé ce 10 octobre, n'est pas une église à beaucoup près

aussi splendide. Honnête cependant dans sa parure intérieure et extérieure, elle est bien la paroisse qui convient à des gens tels que les Watteau, dont la condition sociale affleure à la bourgeoisie. Simon Le Boucq, prévôt, l'a fait dessiner ainsi que toutes autres pour son recueil : *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes* (1). Sa plus grande singularité réside dans un clocher qui, carré par en bas, se sépare ensuite en deux flèches d'ardoise, chacune portant un coq. Elle a le bon air d'une importante église de village avec le cimetière qui l'entoure, les chapelles profondes qui flanquent des deux côtés la nef principale et où sont établies les confréries des corps de métiers. Un porche brodé de sculptures lui sert d'entrée.

Le carillon de Saint-Jacques est des plus complets. Il tinte pour le baptême du second fils du couvreur, et les familles qui sont venues de part et d'autre faire cortège au nouveau-né reparlent une fois de plus de ce qui advint quand on en fondit les cloches dans une grange, et que les gens qui y besognaient « furent en grand péril pour le métal qui s'épardit, et jaillit la flamme jusqu'au comble... »

Le grand-père paternel se nomme Bartholomé Watteau. Il lui arrive parfois sans doute de passer des après-midi à boire au cabaret placé sous l'enseigne du *Nom de Jésus* et d'y attraper de mauvais coups, mais ce ne saurait être un mince artisan, celui qui est recensé « couvreur en tuiles » par le dénombrement de 1700 et qui appartient à la confrérie de saint Druon, le saint invoqué à Sebourg contre toutes misères physiques.

Pour son fils Jean-Philippe, il a été baptisé sur cette même paroisse de Saint-Jacques, le 4 avril 1660, et y a épousé Michelle Lardenois le 7 janvier 1681. A cette date du 10 octobre 1684, où il fait porter au baptême son se-

(1) Le manuscrit, publié en 1844 par l'imprimeur valenciennois Prignet, est à la bibliothèque de la ville.

cond fils (1), chétif nouveau-né qui ne sera peintre que parce qu'il ne pourra être couvreur, il habite auprès des tours demeurées féodales de la porte Tournisienne, la rue Verte dite encore rue Basse-du-Rempart, tout en contre-bas de l'enceinte dont le roi a pris soin que Vauban entourât sa nouvelle conquête. Dès 1680, une citadelle a été construite également aux frais des habitants : Jean-Philippe Watteau obtiendra, en 1690, l'entreprise des toits de ses casernes, en outre de celle de l'école dominicale et de ses dépendances.

Il semble avoir été, comme le sera son fils Antoine, une nature inquiète et mobile. On le suit, changeant sans cesse de domicile, de la rue Verte à la rue des Cardinaux, puis en 1697 au coin de la rue des Chartreux et de la rue Sous-la-Vigne (2) dans un logis qui s'ouvre sur cette dernière par une porte cintrée surmontée d'un œil-de-bœuf, et enfin, en 1699, dans une maison neuve au pourtour de l'abbaye de Saint-Jean, la dernière qu'ait habitée Watteau avant de quitter Valenciennes.

§

D'après M. de Julienne, ses parents « ne négligèrent rien pour son éducation », et c'est en effet très possible, puisque tout ce que les archives nous révèlent nous confirme en eux, pour parler comme cet autre biographe, le comte de Caylus, des gens « d'une fortune et d'une condition médiocres », c'est-à-dire moyennes, à bien comprendre la langue du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il y avait à Valenciennes un collège de Jésuites, et cette école dominicale dont Jean-Philippe Watteau eut l'entreprise de la couverture. Le

(1) L'aîné, Jean-François, était né en 1682.— Il aura au moins encore deux fils, Antoine-Roch, né en 1687, et qui mourra en bas âge, le 31 août 1689, et Noël, dont on ignore la date de naissance, mais dont on a l'acte de mariage, le 3 novembre 1721.

(2) Rue de Mons et rue de la Wiéwarde actuelles. Le logis existe encore, mais l'entrée est maintenant rue de Mons. La porte et la fenêtre donnant sur l'autre rue ont été maçonnées. — Nulle plaque n'y a été posée alors que l'on a pris soin d'en placer une, rue de Paris, sur la maison qui n'a fait que succéder à celle habitée par Watteau au pourtour de l'abbaye de Saint-Jean.

premier étant réservé à la noblesse et à la meilleure bourgeoisie, on peut présumer que l'enfant fut instruit à cette dernière jusqu'à son entrée en apprentissage.

« La bonne maison de l'hôtellerie du Château Saint-Jean » — ainsi la nomme révérencieusement Le Boucq — dont les bâtiments comprennent l'école dominicale, est à Valenciennes, toutes proportions gardées, ce que le château Saint-Ange est à Rome, le réduit des plus anciennes traditions (1). Elle passe pour la première institution de la ville, ayant été fondée en l'an 367 sur l'emplacement d'un temple de Vestales par l'empereur Valentinien de qui la ville tire son nom et origine. La chapelle en est dédiée à saint Gilles, — nom qui se retrouvera dans l'œuvre de Watteau, — et y est attenante celle des confrères de Notre-Dame du Puy, pieux poètes qui, au mois de septembre, le dimanche après le jour de saint Matthieu, y donnent une fête et font escorter par des ménestrels et des trompettes leur entrée processionnelle. Ils dînent à l'Hôtellerie et récitent ensuite les vers qu'ils ont faits à l'honneur de la Vierge.

Que cette maison est justement nommée bonne ! Rentée de toutes sortes de donations charitables, elle fait à tous d'amples distributions de pain et de vivres, aux bourgeois aussi bien qu'aux pauvres, en vertu d'un usage consacré. Assurément le petit Antoine et sa famille eurent part aux « bonnes nuits » où l'on cuit : celle de la saint Martin deux brebis en hochepot à l'oignon pour ceux « du grand et du petit pain », et la nuit de Noël des pièces de porc aux fèves accompagnant les gâteaux nommés « coignolles » dont le nom et l'usage subsistent toujours (2).

L'école qui ressortissait du Château Saint-Jean en

(1) Les derniers vestiges de l'Hôtellerie n'ont disparu que vers 1910. On y voyait encore jusqu'à cette date l'inscription placée sur un antique fronton : Fondée en l'an 367 ; et en contre-bas de la place dite *le Marché-aux-herbes* — maintenant un dépôt de tramways — on y pouvait visiter les vieilles petites maisons de la fondation pieuse qui n'abritaient plus alors des enfants, mais des vieillards.

(2) C'est peut-être ici le lieu d'indiquer que Watteau signifie gâteau, le V ou W équivalant au G en wallon, sinon en français.

était si bien pourvue que le conseil de la ville donnait 60 livres tournois par an « pour convertir en coignolles et les distribuer aux dits enfants fréquentant cette école, aux fêtes de Noël ». Fondée en 1584 pour arrêter les progrès du protestantisme, elle ne leur assurait pas seulement la nourriture de l'âme, comme on voit, mais n'oubliait de pourvoir à celle du corps. Les premières années de Watteau, nous les pouvons croire heureuses. On était bon aux enfants à Valenciennes, et s'il l'eût éprouvé autrement, s'il n'eût gardé, — comme plus tard de Douai Marceline Desbordes-Valmore, — un souvenir réchauffant de son enfance dans sa ville natale, Watteau eût-il tant souhaité y venir mourir ?

Parmi les tableaux qui s'offraient à ses yeux en ce temps, il y avait précisément à l'abbaye de Saint-Jean le touchant tableau où Martin de Vos a représenté les saints Innocents repris au ciel par les bras de leurs mères qui les pouponnent, les bercent, leur donnent à manger avec les mêmes soins attentifs que sur terre. Les races du Nord sont d'autant plus douces aux êtres faibles qu'elle ont à les défendre dans de chauds foyers contre les intempéries que ne connaît pas, ou si peu, l'heureux Midi où l'enfant va demi-nu et doré par le soleil.

§

Watteau, à cet âge, pouvait contempler bien d'autres tableaux dans d'autres églises. Que l'on aille voir au musée de Valenciennes tant de merveilles de l'art flamand, l'*Adoration des Mages* du même Martin de Vos, le *Calvaire* de Janssens, *la Vierge du Rosaire* de Crayer, qui furent à Notre-Dame-de-la-Chaussée, aux Dominicains, ou à son église paroissiale comme cette *Décollation de saint Jacques* attribuée à Van Dyck, une très belle œuvre, en tout cas, et qu'il ne put ignorer.

Mais il a lui-même conté à Gersaint que son plus cher

plaisir était d'aller sur le marché de Valenciennes, — autrement la Grand'Place et encore la place d'Armes, nom qui sied à la vieille ville forte, — regarder autour de lui le curieux spectacle d'une animation sans pareille. Entre les hauts logis de bois témoins du combat fameux de Jacotin et Mahuot, et qui ont, hélas, presque tous disparu, ce ne sont pas seulement des gueux misérables à la Callot qui, par leurs jongleries, leurs contorsions, leurs offres d'orviétan aux bonnes gens de toute condition, et les grimaces dont ils en accompagnent le débit, amusent l'enfant venu dessiner et développent chez lui le goût de l'observation pittoresque. Une incroyable activité commerciale animait à cette époque les rues et les places de la riche cité marchande, héritière pour une part des foires de Champagne, et par laquelle, placée entre France et Flandre, passait grâce à l'Escaut le trafic d'Anvers en même temps qu'y parvenait l'art vigoureux de Rubens. « Les vins, les grains et les bois, écrivait le valenciennois d'Outreman, viennent ici se rendre de toutes parts. Puis les merceries, toilettes, draps, sayes, sarges et autres semblables étoffes. Cette ville était du passé en Société, à raison du commerce, avec Bruges, Lille, Anvers, Douay, et plusieurs autres villes marchandes, tant du Pays-Bas que de France (1). » Et pour prouver l'éclatante prospérité d'une ville nullement déchue au temps où il écrivait, il cite Jean Party, bourgeois de Valenciennes au XV^e siècle, en un exemple qui vaut d'être transcrit :

Nos histoires racontent que ce personnage étant allé un jour à Paris, pendant qu'on y tenait la foire que l'on appelle le Lendit, il y acheta toute la grosse marchandise, qui s'y trouva généralement, et sans exception, pour faire montre de sa richesse et de son crédit. Et puis il fit revendre par ses gens, partie en gros, partie au détail au même lieu. Une autre fois s'étant transporté à quelque fête que le roi de France célébrait en la même ville

(1) *Histoire de la ville et comté de Valenciennes*, Douay, chez la veuve Marc Wyon, 1639.

de Paris en compagnie du comte de Hainaut, et se trouvant au Palais, il vit que l'on portait des carreaux ou coussins, à tous les gentishommes et chevaliers, qui y étaient entretenant les dames et non pas à lui, pour ce qu'il était tenu pour simple bourgeois et marchand. Il prit donc son manteau, et s'assit ou s'agenouilla dessus ; et au partir de là il le laissa en la même place, où il s'en était servi. Les hérauts, croyant qu'il l'eut oublié par mégarde, se mirent à crier : Sire, vous avez laissé votre manteau. A quoi il répondit tout froidement et gravement : ce n'est pas la coutume de mon pays d'emporter son carreau quant à soi. Par ainsi le manteau demeura aux hérauts, et fut estimé à six cents écus, d'autant qu'il était tout ricamé d'or et engrêlé de perles.

Ne voilà-t-il pas un beau conte ? Et qui, bien su et répété de tous, est de nature à donner la fierté de la ville d'où ils sortent, aux Valenciennois s'aventurant en la « grand'ville » du roi Henri ?

Si la place de Valenciennes ne contient autant de marchandises et de chalands que la foire du Lendit, on peut concevoir pourtant de quel attrait fut son animation pour l'enfant qui devait faire un peintre. Et cela d'autant que son décor plaît aux yeux et les divertit, avec ses étroites maisons de bois sculpté dont les étages vont se surplombant ; avec la maison échevinale indéfiniment longue, bigarrée de styles divers, gothique et Renaissance, qui contient la chapelle Saint-Pierre, les salles des échevins, leur « bretèque » saillant au dehors d'où les édits sont publiés, les prisons et l'arsenal, les halles au drap, aux laines et aux grains, la tour enfin que surmonte un ange de bronze doré soufflant dans une trompette, et au centre de laquelle deux jacquemarts tintent les heures au cadran d'une horloge bien sonnante mise en place sous la prévôté du munificent Jean Party.

Cependant, au beffroi érigé à l'extrémité du rectangle dessiné par le marché, chaque jour des hauts-bois se font entendre « pour réjouir » — ainsi est-il marqué en lettres d'or sous leur aérien balcon — les habitants d'une ville

qui, moins sévère que Platon, n'a eu garde de bannir les accents propres à émouvoir les cœurs. Symphonie pastorale, faite pour éveiller les premiers tendres sentiments chez le peintre qui mêlera les fêtes champêtres aux fêtes galantes, et ne situera pas une assemblée dans un parc sans y laisser deviner d'invisibles concerts.

Précisément, en 1697, l'année où Jean-Antoine a ses treize ans, la règle de la maîtrise de Saint-Pierre est donnée, une académie établie et installée dans la salle Saint-Georges. Les merveilleux saluts du soir, « les litanies de Notre-Dame en musique chaque vesprée » (1) commencent à la chapelle municipale, concerts gratuits pour tous et dont profite à coup sûr l'enfant déjà passionné d'harmonie comme il le sera sa vie entière.

L'existence n'est donc pas quotidiennement terne, à Valenciennes, mais au surplus il arrive que des fêtes y aient lieu. Dans l'été de 1698 il s'en donne une en l'honneur du gouverneur Magalotti, adroit Italien de l'école de Mazarin, qui, lors de la prise de la ville, avait su contribuer par ses intelligences dans la place à ce que pour le vulgaire aussi bien que pour Boileau (2) Louis parût y entrer « comme un foudre ». Le 12 juin, jour où l'homme habile revient d'avoir été faire sa cour à Versailles, la musique

(1) D'Outreman.

(2) Et même pour Racine, qui, dans son *Précis historique des campagnes de Louis XIV*, écrit avec candeur, narrant l'assaut des Français : « C'est là qu'ils font ce qu'on n'a jamais lu que dans les romans et dans les histoires inventées à plaisir. Ils trouvent un petit degré presque dans l'épaisseur du mur : ce degré conduisait sur le rempart ; ils montent un à un ; les voilà sur la muraille. A peine ils y sont, que les uns se saisissent du canon et le tournent contre la ville, les autres descendent dans la rue, s'y barricadent, et rompent les portes de la ville, à coups de hache. Tout cela se fit avec tant de vitesse, que les bourgeois les prirent d'abord pour les soldats de la garnison.................. Ce n'est pas sans doute une chose peu étonnante, qu'une des plus fortes villes de Flandre ait été ainsi emportée d'assaut en moins d'une demi-heure... »

La publication d'un journal du siège tenu par le sous-prieur des Carmes Déchaussés de Valenciennes (par l'érudit Louis Cellier dans son ouvrage *Les Prévôts de Valenciennes*) établit clairement que des intrigues furent nouées à l'intérieur et couronnées de succès, que notamment le petit degré dont parle Racine avait été remis en état par ordre exprès d'un haut magistrat ami des Français. Mais Louis XIV n'avait pas été mis au courant de ces intrigues, et les mémorialistes, aussi bien Racine que Voltaire dans *le Siècle de Louis XIV*, lui font éprouver un étonnement qu'ils partagent.

a part au divertissement public qui lui est donné, comédie et ballet imités sans doute de ceux du sieur Molière, quelque « Princesse d'Elide » arrangée à la mode de la province.

Il faut attendre ensuite jusqu'en 1701 pour trouver trace d'un événement d'importance qui put frapper l'enfant de génie. Il y eut bien, le 17 mars 1699, la pose de la première pierre d'une église des Carmes Déchaussés qui existe toujours. Les bons pères avaient souffert du siège de 1677 et des bombes, dont l'une avait été cause que « des filles dévotes qui étaient dans la sacristie par derrière le grand autel en ont été jetées à la renverse par terre » (1). Il leur fut donc rebâti une église. Puis, la même année, deux cloches furent baptisées pour la chapelle Saint-Pierre, cérémonie qui dut rassembler la foule sur sa façade de la grand'place. Et en 1700 l'on fit le dénombrement général de tous les sujets du roi habitant Valenciennes.

Mais, en septembre 1701, la procession du Saint-Cordon s'accomplit avec un éclat inaccoutumé, l'archevêque de Cambrai y étant venu, et ce prélat, auteur d'un roman imité de l'antique, *Télémaque*, paru en 1699, se nommant François de Salignac de la Mothe-Fénelon. Les feuillages, fleurs, roseaux coupés dans les marais d'alentour jonchent le sol, et il s'en élève, mêlé à celui de l'encens, un léger parfum. Les tapisseries de haute-lisse placées à l'extérieur ornent les maisons des riches habitants et les pauvres gens ont jeté sur les leurs des draps bien blancs semés de roses en quinconces. Tandis que les musiques font retentir l'air, hauts-bois et trompettes mêlés au chant des hymnes et des cantiques, marchent les corps de métiers avec leurs bannières, s'avancent les pucelles, les yeux baissés sous leurs voiles ; et les confrères *royés*, spécialement préposés à escorter la statue de la Vierge miraculeuse, font se ranger la foule à l'aide de leurs bâtons terminés par un bouquet de buis. Puis viennent, mitrés

(1) Journal du sous-prieur des Carmes. — Voir la note précédente.

et splendides, la crosse étincelante en main, les abbés d'Hasnon, de Vicoigne et de Saint-Amand ; puis, sans hâte, regardant autour de lui avec des yeux doux et riants, répandant la paix par sa bénédiction sur le peuple agenouillé, Monseigneur de Cambrai, qui songe à part lui qu'il écrira en beau latin cicéronien le récit de cette fête pour le duc de Bourgogne.

§

A cette date de 1701, Antoine Watteau, âgé de dix-sept ans, apprenti depuis plusieurs années, ne jouit plus que d'une liberté diminuée. Sans doute les jours fériés sont-ils fréquents dans la ville encore imprégnée d'un ardent catholicisme espagnol, et ici plus que partout ailleurs en France, sans que nul proteste :

... monsieur le curé
De quelque nouveau saint charge toujours son prône.

Mais l'enfant qui musait sur la place doit travailler avec assiduité dans l'atelier du peintre chez qui il est placé, J.-A. Gérin, auquel ses parents l'ont confié d'autant plus en assurance qu'il est de leur même paroisse familiale, Saint-Jacques, et qu'en outre il réussit parfaitement dans son métier. C'est bien d'un métier qu'il s'agit, d'une profession manuelle plus qu'intellectuelle, — mais l'on sait que jadis sous le nom d'artisans se cachaient souvent d'admirables artistes. Les peintres de Valenciennes sont assemblés en ghilde et en confrérie. Précédés de la bannière sur laquelle est peinte l'image de saint Luc, ils marchent en corps à la procession du Saint-Cordon, et le rang qui leur est assigné les place entre les couvreurs et les orfèvres. Entrer parmi eux, ce n'est nullement tenter une aventure, puisque l'on doit être apte indifféremment à peindre, ainsi que Gérin vient de le faire, l'écu de France au-dessus de la porte de Mgr le Gouverneur — besogne qui, à défaut d'autres plus relevées, assurerait du pain —

ou à exécuter telle commande de messieurs du Magistrat, comme celle qui lui échut récemment : les cartons de huit tapisseries représentant la vie de saint Gilles et destinées à la chapelle Saint-Pierre.

Artiste à toutes mains donc, Gérin, qui s'est marié à Valenciennes en 1664, a peut-être été en Italie et il a pu travailler à Paris dans l'une des équipes auxquelles présidait Le Brun (1). Sinon un grand peintre, ce n'est en tout cas un barbouilleur. D'après le registre des peintres et tailleurs d'images de la ville en 1691, il était le doyen des maîtres locaux et leur arbitre en cas de contestation. Cette même année, il avait signé un tableau qui existe encore à l'Hôpital-Général de Valenciennes, mais qu'il est difficile de juger dans l'état auquel il est réduit. Sinon la couleur, le dessin y subsiste et n'est point mauvais. Saint Gilles y est représenté exorcisant un énergumène dans l'église Sainte-Croix d'Orléans. Au premier plan, à droite, une femme agenouillée et tenant dans ses bras un enfant est un assez bon morceau, visiblement un portrait, outre qu'avec son corselet décolleté et ses manches à crevés, elle présente l'intérêt de nous restituer la mode encore passablement espagnole de Valenciennes à cette époque. La mère de Watteau, — dont il nous est si peu parlé, — dut s'habiller ainsi.

En somme, un personnage important, ce Gérin. Sous la férule du gouverneur et le conseil des échevins, la ville est à deux puissances : les corporations, les couvents. Gérin, déjà en bons termes avec Magalotti et le Magistrat municipal, est chef de l'une de celles-là, non la moindre, et il fournit ceux-ci de tous les tableaux de piété qu'ils prétendent ajouter dans leurs chapelles à la masse déjà imposante des œuvres de l'école flamande. On plaça chez lui le petit Antoine comme dans la maison la mieux achalandée sur place et où il pouvait au plus vite gagner

(1) Hypothèses formulées par M. Paul Marmottan en un article publié par l'*Album de l'Union artistique de Valenciennes*, 1891.

sa vie, — s'il devait décidément être peintre. Car Caylus nous laisse entrevoir que le désir de son père put être, simplement, qu'il y prît assez de notions de dessin, — en quelque sorte linéaire, — pour l'aider dans son métier d'entrepreneur (1).

Mais, le 7 juin 1702, Gérin mourait en son logis de la rue de l'Intendance, et ses apprentis (2) se dispersaient. Watteau avait alors près de dix-huit ans.

Regretta-t-il ce maître plus occupé vraisemblablement de ses commandes que de ses élèves ? Le doyen des maîtres valenciennois ne lui avait en tout cas appris que fort peu de chose, s'en servant comme d'un manœuvre à l'exécution rapide pour poser des draperies ou remplir des fonds, puisque Watteau ne sut de sa vie ce que précisément l'on doit vous enseigner durant les années d'école : dessiner une académie. Caylus nous dit en effet que, « n'ayant presque jamais dessiné le nu, il ne savait ni le lire ni l'exprimer », si ce n'est les nus féminins, plus faciles, le jeu des muscles y étant plus caché sous le moelleux de la peau satinée.

Son vrai maître, et qu'il ne doit découvrir pleinement qu'à Paris, c'est Rubens. Sans doute ici à Valenciennes, quelque chose de la couleur du grand Anversois transparaît à travers les tableaux de ses émules et élèves qui remplissent les églises ; sans doute aussi, à trois lieues de là, l'abbaye de Saint-Amand conserve en son chœur comme en un fastueux tabernacle un triptyque du maître, *La lapidation de saint Etienne*, empli de formes vivantes et de rayons de lumière. Watteau a dû s'y rendre à travers la forêt de Raismes, dont les ombrages avant ceux du Luxembourg, de Versailles et de Saint-Cloud, abritèrent

(1) « ...Le père, dit Caylus, ne voulut pas fournir longtemps aux frais de cette éducation, non qu'il fût en état de la trouver peu profitable du côté de l'art, mais parce qu'il voulait forcer son fils à embrasser sa même profession. »

(2) Jean-Baptiste Pureur, Nicolas Lejuste et le propre fils de Gérin, tels furent, selon Paul Foucart, les compagnons d'apprentissage de Watteau.

les premiers sa rêverie. N'importe, le besoin d'apprendre, le goût de l'aventure et l'attirance de ce Paris dont on dit tant de merveille, quelque désaccord avec ses parents, quelque liaison qu'il put avoir, selon le dire de Julienne, avec un peintre décorateur appelé de Valenciennes pour travailler à l'Opéra de Paris, tout cela entraîne le jeune homme, et cette date de 1702, confirmée par la tradition telle que la recueillit Hécart, semble bien celle qu'il faille fixer à son départ. Gérin mort le 7 juin, l'été ne dut s'écouler qu'à pied peut-être, en compagnie du décorateur, le bâton à la main et la besace au cou, il ne s'acheminât en pèlerin obscur vers la Cythère inconnue, si différente de ce qu'il sait.

Ce qu'il sait : la belle et vaste place emplie de marchands et de bouffons ; les rues tortueuses aux carrefours desquelles, le soir, s'allument les flammes des cierges devant les niches des madones populaires ; les riviérettes qu'à tout détour de ces rues on passe sur d'étroits ponceaux et qui divisent la ville en quatorze îles, contribuant avec l'Escaut, accessible jusqu'en son centre aux nefs marchandes, à lui donner l'aspect d'une Venise ou mieux d'une Amsterdam. La pensée de l'adolescent peut déjà être, inexprimée et vague, celle que dira Baudelaire :

Vois sur ces canaux
Dormir ces vaisseaux
Dont l'humeur est vagabonde.

La sienne l'est autant et il sent bien qu'il ne peut, non plus que ces nefs passagères, demeurer perpétuellement attaché au port dont la quiétude fut douce à son enfance. L'instant est venu d'appareiller.

Au dehors de la ville on travaille toujours à l'enceinte prévue par Vauban. On enrobe dans les nouveaux remparts l'ancien bastion, par places, et l'on modifie certaines portes telles que celles de Paris par où va sortir l'adolescent et à laquelle travaille le sculpteur Pater. Il est là peut-être à cette heure du départ.

C'est un matin, l'air de l'été est à la fois vif et doux. L'avenir semble plein de promesses, la jeunesse tend à l'horizon son voile doré. La porte franchie et le pont-levis passé, il faut marcher sans se retourner.

§

Au moins une fois, pourtant, Watteau reviendra à Valenciennes, et tout nous invite à placer ce séjour vers la fin de 1709 ou le début de 1710, année où le 22 février mourra son *tayon*, le vieux Bartholomé, avec qui il avait dû aller parfois honorer saint Druon en ce village de Sebourg qui signale de son haut clocher la fin de la plaine du Nord et le commencement des rocheuses Ardennes. Le peintre dont l'apprentissage à Paris a été, semblablement à ce qu'il fut chez Gérin, le travail d'un manœuvre adroit qui recopie cent fois le portrait du saint dont la vente est assurée, puis qui a connu Gillot et enfin Audran, a quitté celui-ci et fait ce voyage avec les 60 livres d'un tableau vendu au marchand Sirois. S'il n'est devenu un maître, il est peintre.

Il avait fait à Paris ce *Départ de troupes* vendu à Sirois. Ici, dans la ville forte où, plus que jamais, les armées passent, affluent et refluent, au lendemain de Malplaquet et à la veille de Denain, il en peindra bien d'autres ; et tous les tableaux de ce genre que l'on connaît de lui, *Recrues allant joindre*, *Halles*, *Campements*, furent à n'en pas douter le fruit des études qu'il put faire alors sur la vivante réalité. Je leur ajouterais volontiers ce tableau du *Savoyard avec sa Marmotte* (1), dont le fond est visiblement emprunté à un village du Hainaut, avec son clocher parent de celui de Sebourg. Il est sûr enfin que ce fut alors, pour cette puissante famille d'Arenberg à laquelle appartenait la forêt de Raismes, qu'il peignit la *Signature du Contrat de Mariage* (2) dans un goût assez

(1) Musée de l'Ermitage, à Pétrograd. — Y est-il encore ?
(2) Palais d'Arenberg, Bruxelles, — en 1914.

proche encore du flamand,quoique empreint d'élégance française.

Après quelques mois il repart, ayant renoué avec ses parents, revu ses amis, exécuté peut-être, — à moins que ce ne fût ensuite à Paris, — l'admirable portrait du sculpteur Pater (1), père du peintre qui sera son élève et le témoin de son agonie. Le sait-il ? il ne reverra les églises de Valenciennes, ni n'entendra le doux concert des hautbois sur la place, non plus que ces cloches de Saint-Jacques dont, semblable à son âme et à sa destinée, le métal en fusion avait jeté si haut une brève mais éclatante flamme.

Son père mourra à Valenciennes en l'an 1720, le six de janvier, tandis qu'il sera à Londres, toussant et se consumant de fièvre. Sa mère, Michelle Lardenois, dont, par un étrange mystère ou peut-être une pudeur de souvenir, il ne semble avoir jamais dit nul mot à ses amis de Paris, survivra à ce fils dont la célébrité put lui être connue et dont elle recueillit l'héritage : quelques milliers de livres.

Lui, l'inquiet artiste, le créateur de tant de rêves fragiles — et qui le demeurent ; l'homme aux pensées inexprimées — et qui sont toujours pour une part obscures ; le mélancolique solitaire, — animateur pourtant de visages délicieux dans l'expression de l'amour ; le créateur de cette Cythère entrevue comme la poésie des sens — et qui croit ardemment au Paradis chrétien ; Watteau mourra non dans la vallée de l'Escaut, mais dans celle de la Marne, n'ayant réalisé plus que les autres le dernier désir qui gonflera son cœur terrestre : revoir la ville où ses yeux qui s'y allaient fermer s'étaient ouverts d'abord à la lumière.

ANDRÉ M. DE PONCHEVILLE.

(1) Musée de Valenciennes. La guerre l'a heureusement épargné.

# LA
# « PUBLICITY » EN AMÉRIQUE

—

Le Français qui ne connaît pas la presse américaine s'émeut d'y trouver de temps à autre des articles ou des dépêches qui blessent l'amour-propre national et semblent menacer l'avenir de l'amitié franco-américaine. Il n'y a pas lieu de prendre les choses au tragique, mais il convient d'examiner la situation et ensuite d'agir.

Naguère, les journaux américains, même les mieux disposés à notre égard, détaillaient abondamment la misère des Autrichiens et des Allemands ; de la Belgique et de la France, de la grande pitié des régions dévastées, peu ou rien. On y parlait fréquemment des malheureux enfants de l'Europe centrale, rarement des malheureux enfants du nord et de l'est de la France. Actuellement on y traite de la cupidité de l'hôtelier et du commerçant français, grands pilleurs de touristes américains.

Il serait injuste, toutefois, d'en déduire que nos amis nous oublient ou que tous les journaux sont devenus germanophiles. En dehors de feuilles notoirement acquises aux Allemands, la grande presse des Etats-Unis n'a pas varié dans ses sentiments, mais il y a la *publicity*.

Cette *publicity*, plaie du journalisme américain, explique bien des choses. Entre autres, elle explique pourquoi, outre-Atlantique, l'on s'apitoie périodiquement sur le sort de l'ennemi commun. On lisait par exemple, le 20 mars 1920, dans *Editor and Publisher*, organe corporatif très répandu :

« Une maison de *publicity* de Chicago—on sait que l'élément allemand est très influent dans cette ville — vient de passer un traité aux termes duquel elle s'engage à procurer environ 100.000.000 de dollars pour un pays européen dans la détresse ; sa commission sera de *quarante pour cent*. »

C'est l'auteur qui souligne, Samuel T. Moore, capitaine dans

l'aviation pendant la guerre, ancien correspondant à Washington des *United Press Associations*, actuellement correspondant à New-York de l'*Associated Press*.

Il importe donc d'étudier cette *publicity*, dont la puissance est telle qu'une seule maison peut s'engager pour cinq cents millions de francs (au pair), somme à recueillir du grand public sous forme de souscriptions.

Par *publicité*, nous entendons, en France, l'annonce, la réclame ; dans les journaux elle se glisse de plus en plus parmi les échos et les faits-divers, mais elle reste toujours *à titre onéreux*. Chez nous, l'agent de publicité se charge de faire passer, pour ses clients, des insertions payantes dans les journaux et périodiques. Pour sa peine le journal lui verse une commission.

En Amérique, l'on entend par *publicity* (nous dirions propagande) l'insertion par les journaux et périodiques, *à titre gracieux*, et souvent à leur corps défendant, d'articles et de dépêches présentés sous forme d'informations ayant un intérêt général, mais qui, dépouillés de tout artifice, ne sont que de la réclame. Ce n'est pas chose aisée que de tromper la vigilance d'un secrétaire de rédaction dans un pays où la presse, très moderne et fort avertie, tire la meilleure partie de ses bénéfices des *advertisements*, de la publicité véritable. La timide notice avec « *prière d'insérer* » va droit au panier. Le secrétaire de rédaction, étroitement surveillé par l'administrateur (*business manager*), élimine, à l'exception toutefois de la rubrique sportive, tout ce qui devrait paraître aux annonces.

Et pourtant le *publicity director* (directeur de propagande) arrive à ses fins. Plein d'astuce, il lui faut constamment changer sa manière. Sa peine est grande, mais grande aussi sa récompense. C'est le client qui lui verse une commission. En vérité, la commission est l'exception. En général, le *publicity director* est appointé à l'année, et si grassement que le métier attire à lui les meilleurs rédacteurs et reporters. Ce sont d'anciens confrères qui mènent l'assaut contre les journalistes défendant leurs colonnes, telle une tranchée. Dans la plupart des cas la victoire reste à l'assaillant. Il a conservé des relations dans la place ; il a pour adversaires des hommes qui, alléchés par de forts appointements, ne rêvent que de *publicity*.

Prenons un exemple, déjà classique, quoique de l'année der-

nière. C'est Harry Reichenbach, de New-York, qui fit le coup, au mois de mars. Il se vanta par la suite d'avoir obtenu en quarante-huit heures 45.000 colonnes de réclame gratuite. Reichenbach exagère sans doute ; on exagère volontiers en Amérique. Mais réduit même de moitié, le résultat est joli. Reichenbach est un maître.

Il s'agissait de lancer *la Vierge de Stamboul*, grand roman cinématographique de la Universal Film Company, qui avait confié à Reichenbach sa *publicity*. Le scénario importe peu. C'est le titre qu'il fallait faire connaître du jour au lendemain aux cent millions d'habitants des quarante-huit Etats de l'Union.

Rien de particulier pour les préparatifs : recherches dans New-York — ville cosmopolite à souhait — pour mettre la main sur huit Turcs présentables ; location d'un immeuble de la Sixième Avenue où cloîtrer les figurants ; études dans les bibliothèques pour fixer la couleur locale et assurer la vraisemblance des costumes à fabriquer. Une provision généreuse avait été versée ; dix jours suffirent. Les rôles distribués, le personnel stylé, un homme de confiance emmena à Montréal les huit gaillards, pâtissiers ou portefaix ; chacun portait son déguisement dans une valise.

Dans son bureau de New-York, Reichenbach attend de Montréal le télégramme qui déclenchera l'action. C'est l'heure. Au téléphone un secrétaire demande l'Hôtel Majestic à New-York ; il s'efforce d'imiter « le central ».

— C'est le Majestic ?... Bien... Montréal demande le chef de réception à l'interurbain.

Reichenbach le remplace à l'appareil.

— Allo !... Chef de réception Majestic ?... Ici Montréal. Je suis le courrier du sheik Mahomet-ben-Mahomet, frère de l'émir du Hedjaz, qui vient de débarquer. Veuillez lui réserver votre plus bel appartement ; il y a une suite de sept personnes. Nous arriverons demain.

— Entendu !

— Allo ! Allo ! Encore un mot ! Je vais vous confier un secret. Le sheik est à la recherche d'une dame turque du nom de Sari, dite la Vierge de Stamboul ; elle était fiancée au frère du sheik, mais elle s'est enfuie avec un Américain. Donc, discrétion

absolue, n'est-ce pas ? Le sheik ne descend chez vous qu'à une condition : que personne ne sache rien, ni de son arrivée, ni de sa mission.

— Soyez tranquille.

Cinq minutes plus tard, le chef de réception répétait la conversation dans le bureau du directeur de l'hôtel et en présence de O. O. Mc Intyre, chargé de la *publicity* du Majestic. L'occasion était trop tentante; bientôt Mc Intyre convoquait pour le lendemain les nombreux reporters de sa connaissance. A l'arrivée de Mahomet-ben-Mahomet, l'hôtel regorgeait de curieux. Dans les appartements réservés, les reporters, furetant, découvraient les accessoires préparés par Reichenbach, le brouillon d'une affiche offrant récompense de cent mille francs à qui retrouverait Sari,ainsi qu'un volumineux courrier à l'adresse du sheik.A en juger par sa correspondance, ce sheik était connu des grandes banques.

Il n'en fallait pas plus. Le lendemain matin, tous les journaux de New-York publiaient des *papiers*, et plusieurs, en première page. Le *Times*, les *News*, le *Journal*, entre autres, prenaient le sheik au sérieux et développaient sa mission à qui mieux mieux ; le *World* hésitait ; la *Tribune*, franchement sceptique, donnait néanmoins un long article. Les journaux du soir, selon l'usage, emboîtaient le pas ; le service télégraphique de l'Associated Press transmettait la nouvelle d'un bout à l'autre du continent ; le câble sous-marin l'apportait même à l'édition parisienne du *New-Hork Yerald*. Reichenbach avait gagné la partie.

Toutefois, Boyden R. Sparkes, reporter de la *Tribune*, suivait son idée. Certains détails l'avaient frappé ; Mahomet-ben Mahomet portait le sabre à droite ; son secrétaire, à force de salamalecs, laissait dépasser un bourrelet de chemise portant l'étiquette : « Made in U. S. A. » Il suivit la piste et découvrit le pot aux roses, ce qui n'alla pas sans de nouveaux articles. Pour le remercier de sa collaboration involontaire, et pour tranquilliser sa conscience, Reichenbach offrit à McIntyre un étui à cigarettes en or. Il pouvait se montrer généreux ; *la Vierge de Stamboul* était bien lancée. Ce film *passa* à Paris il y a quelques semaines et n'y fit pas sensation. Nous n'avons pas encore de Reichenbach !

De cette grotesque histoire il ressort que chez le journaliste américain l'esprit critique s'émousse par peur d'être distancé par un confrère. Le souci de la vérité, tué par la concurrence, cède le pas à l'information hâtive, sans contrôle. Par ailleurs, il en faut retenir deux choses. D'abord que tous les moyens sont bons pour le *publicity director* ; il lui faut arriver à ses fins, car il gagne gros à circonvenir les journaux. Ensuite, que l'on trouve la *publicity* partout.

C'est l'Amérique qui a vu se développer au plus haut point l'annonce et la réclame ; fort logiquement, c'est l'Amérique aussi qui a vu naître et croître la *publicity*. Tout le monde y a recours — ministères et administrations, partis politiques et simples particuliers, maîtres de forges et entrepreneurs, directeurs de théâtre et d'hôtel, compagnies de chemins de fer et magasins de nouveautés, industriels et négociants, œuvres diverses (qui dira combien a coûté la campagne pour assurer le vote des lois anti-alcooliques ?), sociétés sportives et sectes religieuses, les Chevaliers de Colomb, l'Y. M. C. A., et même la Croix Rouge ; en un mot, tous ceux qui s'adressent au public et qui reconnaissent qu'un article en première page donne de meilleurs résultats qu'un placard aux annonces.

Il ne faut pas croire, toutefois, que la propagande a tué la réclame. Il y a bien des cas où, pratiquement, la *publicity* est impossible ; par contre, il y en a d'autres où la réclame facilite la propagande ; le *publicity director* donne alors un œuf pour avoir un bœuf. Néanmoins, on accuse une tendance très nette dans certains milieux à abandonner l'annonce pour la *publicity*. Tout compte fait, et quoique il n'y ait pas de paiement direct, celle-ci revient généralement plus cher que celle-là, mais le rendement n'est pas comparable. En termes de métier, l'espace volé rapporte plus que l'espace payé. En outre, avec des gens malins, l'on peut aller loin avec peu d'argent, et même sans bourse délier. M. Charles Pope Caldwell, ancien député de New-York à la Chambre des Représentants, a démontré ce qu'il est possible de faire dans cet ordre d'idées.

Le *Congressional Record* correspond, aux Etats-Unis, à notre *Journal Officiel* en ce qui concerne la publication *in extenso* de la sténographie des débats tant au Sénat qu'à la Chambre des Représentants. Il est d'usage en France de tolérer quelques

retouches au cours de la correction des épreuves ; en Amérique le règlement est très large. Tout représentant du peuple peut « lire à fin d'insertion » — *read into the Record* — le document qu'il lui plaira ; l'on se rappelle que lorsque le Président Wilson, d'accord avec MM. Clemenceau et Lloyd George, se refusait à communiquer les termes du Traité de Versailles, le texte donné par un journal fut lu au Sénat, « à fin d'insertion ». Dans la pratique, le sénateur ou député ne se donne même pas la peine de lire. Il passe son document à l'un des secrétaires, qui le transmet au rédacteur du *Congressional Record*. Il y a lieu d'ajouter que les membres des deux Chambres jouissent de la franchise postale pour l'expédition du *Record*. Ils en usent largement.

Or M. Charles Pope Caldwell, qui a l'étoffe d'un grand *publicity director*, ne fut pas réélu aux dernières élections. Avant de rouvrir son cabinet d'avocat, il s'inquiéta de faire un peu de publicité. Rien de plus simple. La Chambre des Représentants — cela se passait pendant la dernière session — discutait du budget de l'armée, chapitre des frais d'entretien des troupes d'occupation sur le Rhin. Le député Caldwell demanda la parole, prononça quelques mots sur la présence des *doughboys* en Allemagne, et en vint rapidement à sa péroraison.

— « Messieurs, dit-il, je suis sur le point de quitter ces fonctions agréables pour exercer à nouveau une profession qui présente, certes, moins d'agrément, mais, en revanche, un caractère plus lucratif : je vais reprendre ma robe d'avocat. J'espère rendre, au barreau, d'aussi grands services à mes concitoyens que dans cette enceinte. Je me suis associé avec l'honorable George E. Polhemus, qui fut naguère substitut du Procureur de la République à Brooklyn. Notre raison sociale sera Caldwell and Polhemus, 50, Church Street, New-York City. Donc, Messieurs, je vous dis au revoir, et non pas adieu, car j'aurai fréquemment l'occasion de venir à Washington pour traiter d'affaires professionnelles avec les divers départements d'Etat, et je profiterai de ces visites pour vous revoir. Encore une fois, Messieurs, je vous remercie. »

Et le *Congressional Record* ajoute : « Applaudissements. »

Des milliers d'exemplaires du numéro contenant ce discours furent adressés, en franchise, aux anciens électeurs et futurs

clients de l'honorable Charles Pope Caldwell, le tout aux frais de la princesse. *Publicity !*

L'on peut s'étonner de voir des administrations d'intérêt public, aussi bien que des œuvres religieuses et philanthropiques, figurer sur une liste d'entreprises qui jugent nécessaire de rétribuer des employés dont les fonctions se résument en somme à faire des tours de passe-passe pour obtenir des insertions gratuites dans les journaux. Il serait plus digne, dira-t-on, de se borner, en fait de propagande, aux procédés classiques: circulaires, conférences, soirées artistiques, et, si besoin est, à la publicité usuelle, prospectus, affiches, réclame dans les journaux et magazines. La réponse est simple : tout cela se fait, mais ne suffit pas. Pour qui veut, en Amérique, toucher la grande masse du public — et l'élite aussi, ma foi,— il est absolument indispensable d'avoir recours aux journaux. La presse occupe, aux Etat-Unis, une situation unique. Rien ne saurait se faire sans elle.

Le nombre des journaux aux Etats-Unis dépasse 23.000 ; il y a environ 2.500 quotidiens ; le reste paraît une, deux ou trois fois par semaine. Ce sont tous des *newspapers*, à l'exclusion de revues, magazines, bulletins et autres publications du même genre. Dans une grande ville comme Chicago il n'existe pas moins de quarante quotidiens ; douze seulement sont en langue anglaise ; les autres s'impriment en allemand, bohémien, polonais, yiddish, italien, hongrois, slovène, slovaque et lithuanien. Notons, en passant, qu'il n'y a pas de quotidien de langue française à Chicago. La crise du papier s'est fait sentir aux Etats-Unis comme ailleurs; néanmoins toutes ces feuilles paraissent sur dix, vingt, trente et parfois quarante pages. Avant la guerre il y avait de temps à autre des exemplaires à cent pages ; ces monstres se verront à nouveau, sans aucun doute.

Et tous ces journaux croissent et prospèrent. Les affaires sont naturellement moins bonnes qu'avant 1917 et quelques gazettes ont disparu. Les survivants semblent pleins de vigueur et de tous côtés on note un fort mouvement de reprise. C'est que l'Américain est grand amateur de journaux. Il s'en repaît. Incidemment, la moyenne de culture générale étant assez faible aux Etats-Unis, il y a là un intéressant sujet d'étude : est-ce le lecteur qui influe sur le journal, ou le journal

sur le lecteur ? Pour l'instant, bornons-nous à constater la voracité de l'Américain en matière de gazettes, ce qui explique comment des villes de 5.000 habitants peuvent avoir leur journal quotidien. Dans les grands centres, le *business man* dévore trois ou quatre journaux par jour, sans compter l'abonnement à un ou deux autres pour le *home*, pour la femme et les enfants. Grâce à cette avidité les presses roulent sans arrêt, les éditions se suivent sans discontinuer, et l'on arrive à ce paradoxe : des journaux du soir en vente dès neuf heures du matin, et des journaux du matin en vente dès la veille !

Le journal trouve donc aisément une clientèle. Il s'agit de la conserver, de l'augmenter, et surtout de l'empêcher de passer chez le voisin. Pour obtenir ce résultat les directeurs ont reconnu qu'il ne faut pas simplement intéresser le lecteur, il faut le *servir*. *Service* est devenu le grand mot d'ordre du journalisme américain et le journal s'est transformé en véritable agent de liaison national. Des observateurs qualifiés déclarent que la presse a perdu de sa puissance en tant que créatrice ou guide de l'opinion publique, ce qui est, du reste, une constatation commune à tous les pays du monde. En Amérique, toutefois, ce qui a pu être perdu d'un côté a été largement compensé par *service*.

Cette nouvelle tendance s'est développée peu à peu. Il fut un temps où le directeur ne songeait qu'à augmenter le nombre de ses lecteurs, d'où débauche de concours et de primes. Sous l'influence de ces artifices, le tirage montait en effet, mais il descendait automatiquement dès que cessaient les concours et les primes. Le prix de revient d'un nouveau lecteur, si l'on peut dire, devenait prohibitif. Il fallut trouver autre chose pour attirer le lecteur, et surtout pour le retenir. Progressivement, tout en continuant d'intéresser la clientèle par l'abondance des informations, l'on chercha simultanément à la servir, à lui être utile dans le plus grand nombre possible de circonstances. De cette façon un lien s'établissait entre le journal et le lecteur, beaucoup plus durable que lorsqu'il ne s'agissait que de distraire et d'informer. A l'heure actuelle, on ne parle que de *service* dans les rédactions.

Naturellement, cette transformation de directives fut une opération de longue haleine, marquée par des coups de sonde

et des tâtonnements. Logiquement l'on commença par rendre des services collectifs. Il y eut les « petits courriers » dirigés par des spécialistes chargés de donner, par la voie du journal, des consultations de droit usuel, d'hygiène et de médecine, de fournir des renseignements d'ordre financier, sportif, littéraire, musical, artistique et même religieux, de traiter de tourisme, de puériculture, de couture et de mille autres objets. Les rubriques se multiplièrent à un tel point que le journal moderne aux Etats-Unis en est arrivé à publier des sermons et des prières, des recettes de cuisine et de soins de beauté, des mots d'esprit et des caricatures ; c'est lui qui indique l'orateur ou le prédicateur à entendre, le spectacle à voir, le livre à parcourir, les valeurs de bourse à acheter, le tableau à admirer, le sport à pratiquer, la misère à secourir ; c'est le grand conseiller universel.

Les services collectifs conduisirent directement aux services individuels. L'Américain, toujours avide de renseignements, et qui, en toutes circonstances veut savoir — les agents de liaison français près l'armée américaine pendant la guerre étaient bombardés de questions: de quelle époque date cette église ? quel est l'âge du maréchal Joffre ? combien la France exporte-t-elle de blé ? combien y a-t-il de kilomètres entre Brest et Lunéville ? quels sont les instruments aratoires de vos paysans? quelle est la population de Château-Thierry ? un feu roulant de « qu'est-ce » et de « pourquoi » — l'Américain n'éprouve aucune gêne à proclamer son ignorance quand il s'agit de combler les lacunes d'une instruction par trop spécialisée. Il s'adresse volontiers à son journal et celui-ci, en plus des « petits courriers » paraissant dans ses colonnes, applique intégralement les principes du *service* et entretient avec ses lecteurs une correspondance de plus en plus volumineuse. Il faudrait un volume pour analyser le courrier quotidien d'un journal américain ; il y a de tout, depuis « pourriez-vous me recommander un bon chien de chasse », jusqu'à « indiquez-moi comment conserver l'amour de ma fiancée ».

Mais cela prend du temps que d'écrire. Il est souvent plus facile de téléphoner, ou, se trouvant dans le quartier, de passer en personne aux bureaux du journal pour quérir une réponse. Le journal américain doit donc avoir un bureau de renseignements, comportant dans bien des cas un salon de lecture et de

correspondance, avec registre des visiteurs. Le secrétaire de rédaction y installe généralement un reporter qui recueille parfois des informations fort intéressantes. Il n'y a pas de limites, une fois lancé dans cette voie — salle des dépêches, bibliothèque, tableau électrique indiquant coup par coup les péripéties des matches de baseball, salle de conférences (auditorium, comme l'on dit là-bas), salon de musique, centre de réunions. Le *Public Ledger* de Philadelphie possède un *forum* où discourent les célébrités mondiales; le *Daily Eagle* de Brooklyn a créé une salle de récréation pour les enfants de ses lecteurs; le *World* de New-York a un service de renseignements commerciaux justement célèbre, à l'usage des ses annonciers ; celui-ci organise des voyages et des excursions, celui-là donne chaque aprèsmidi des réceptions pour ses lectrices.

*Service* se manifeste de mille autres manières. Notre énumération suffira toutefois pour faire comprendre jusqu'à quel point le journal est entré dans la vie quotidienne de la nation ; ce n'est pas simplement une source d'information ou de distraction, mais un conseiller, un ami, auquel on a recours et dans lequel on a confiance. Rappelons, par ailleurs, qu'en Amérique, l'inévitable snobisme une fois éliminé, il n'y a pas de couches sociales bien déterminées. C'est l'orgueil de l'Américain que l'on trouve chez lui *equality of opportunity*, phrase historique qui peut se traduire ainsi : dans la course pour la vie il n'y a pas de handicap au poteau de départ. La formule ne correspond pas exactement à la réalité ; néanmoins elle comporte une grande part de vérité. Il y a, au départ, une certaine mesure d'égalité; pour réussir il faut donc sortir de la masse. Une fois sorti, il faut s'appuyer sur cette masse, lui faire appel. Elle accorde son appui d'autant plus volontiers que la réussite d'un concitoyen tend à prouver qu'il existe véritablement *equality of opportunity*. L'Américain est rarement jaloux du succès de son voisin. Au contraire, il s'en vante ; c'est de la *publicity* pour son village, sa ville, son pays — et cela lui permet de croire qu'il réussira, lui aussi. Pour assurer son succès, pour faire appel à la masse, le gagnant de la course trouve sous la main cet instrument merveilleux, le journal.

C'est par le journal qu'on frappe le public, qu'on crée des réputations, qu'on fait acheter des produits, signer des péti-

tions, voter « sec » ou « humide », souscrire à une œuvre. Ceci démontré, il n'y a pas lieu de s'étonner de voir la Croix-Rouge, par exemple, compter parmi son personnel des *publicity directors*, tous anciens rédacteurs ou reporters. Nous citons la Croix-Rouge avec intention, parce que son caractère éminemment philanthropique est au-dessus de tout soupçon et que ses comptes s'étalent au grand jour. Il ne viendrait pas à l'idée de lui appliquer cette phrase de Samuel T. Moore, déjà nommé : « Quand on nous inonde de *publicity* pour la princesse Carottski, conférencière de l'Œuvre des Petits Enfants Russes, je voudrais savoir d'abord combien touche le *publicity director* et quels sont les frais de la princesse. »

Le budget de la Croix-Rouge est alimenté presque exclusivement par voie de dons. Pendant la guerre, et depuis, cette œuvre n'a jamais appelé en vain ; les Américains lui ont versé plusieurs milliards. Il est vrai qu'il lui fallait d'énormes sommes pour mener à bien sa tâche humanitaire. Pendant la durée des opérations militaires, les dons affluaient sans sollicitation. Le moindre hameau avait des hommes au front et ils n'étaient pas oubliés. Cet élan spontané se ralentit avec l'armistice, au moment même ou la Croix-Rouge désirait, elle aussi, venir au secours des régions libérées. Il lui fallut donc avoir recours à la *publicity*. D'anciens journalistes se trouvaient, en assez grand nombre, dans son personnel. Il fut facile d'organiser dans chaque centre et pour chaque mission un bureau de *publicity*, chargé de signaler les résultats obtenus et de mettre le nom « Croix-Rouge » bien en évidence dans tous les journaux. De cette façon seulement pouvait-on continuer de recueillir des fonds.

Evidemment, ce genre de rédaction est une spécialité ; il y a le tour de main. Au fond, c'est un peu le genre Pilules Pink : frapper dès le début l'attention du lecteur et l'amener à lire la totalité de l'article avant qu'il puisse se rendre compte de quoi il retourne. Mais il y a une complication. Pour faire insérer l'entrefilet « pilule » il n'y a qu'à passer à la caisse ; son but est simplement de circonvenir le lecteur. Tandis que le *publicity director* s'attaque au journaliste ; il s'agit de lui présenter un *papier* dans lequel information et réclame seront si savamment dosées qu'il ne pourra le refuser sans courir le risque de

perdre une nouvelle qu'il trouvera le lendemain dans les journaux concurrents. D'autre part, les procédés Reichenbach ne sont pas applicables à la Croix-Rouge. Le *publicity director* doit trouver autre chose. Ceci, par exemple :

« Constantinople. — Malgré les troupes bolchevistes, malgré mille dangers, au péril de sa vie, M^lle^ ...... vient d'arriver ici épuisée, exténuée, pour tenir sa promesse et donner des nouvelles du capitaine aviateur ......, citoyen américain au service de la Pologne, lequel, on le sait, est tombé il y a deux mois dans les lignes de l'armée rouge.

» M^lle^...... est russe; aucun étranger n'aurait pu remplir la mission qu'elle vient de mener à bien. Elle est fille du prince ..... qui fut une des personnalités marquantes de l'ancien régime et l'un des familiers du Tsar. Sa merveilleuse beauté et son courage à toute épreuve en font une remarquable héroïne.

» Après mille aventures, M^lle^ ...... réussit à gagner la Crimée au moment où les troupes de Wrangel battaient en retraite. Elle s'embarqua sur un vapeur bondé de réfugiés et son premier soin en arrivant ici fut de se rendre au centre de la Croix-Rouge américaine. En effet, elle avait pu constater, en Crimée et ailleurs, tout le bien que fait cette œuvre. « Ici, dit-elle, je suis certaine de trouver des amis. » Et elle raconta son odyssée au Colonel...... directeur de la Croix-Rouge à Constantinople. »

Et le récit suit son cours, sans omettre de citer le docteur Untel, « de la Croix-Rouge américaine », qui prodigua ses soins à l'héroïne, et l'infirmière Unetelle, « de la Croix-Rouge américaine», qui lui abandonna son lit, et tous les autres témoins, « de la Croix-Rouge américaine », qui assistèrent à l'entretien.

A l'analyse, il ne reste rien de cette histoire au point de vue information. La capture du capitaine aviateur est vieille de deux mois ; tous les journaux en ont parlé à plusieurs reprises. La retraite de l'armée Wrangel n'est plus d'actualité ; les dépêches des agences en ont apporté tous les détails. Malgré tout, le *papier* est imprimé, car il est fort bien rédigé ; il présente cet élément de *human interest* si recherché de nos jours par la presse des Etats-Unis. La formule est des plus vagues, car tout au monde est « d'intérêt humain » ; dans l'argot des salles de rédaction cela signifie plutôt une nouvelle, un fait-divers, sortant de l'ordinaire, à la portée du moins intelligent des lecteurs,

et de nature à émouvoir ou à faire rire. La jeune Russe, belle et courageuse, fille de prince par surcroît, a tout ce qu'il faut pour séduire les amateurs de romans-cinéma. D'autre part, et c'est là le triomphe de l'art, il est matériellement impossible de supprimer les allusions à la Croix-Rouge sans massacrer le *papier*. Il passe donc *in extenso*. C'est de la bonne *copie* et, au fond, bien inoffensive. Un relevé des secours fournis par la Croix-Rouge aux réfugiés de Crimée irait au panier, car il manquerait de *human interest*.

Ces exemples suffiront pour expliquer le mécanisme de la *publicity* et le parti que l'on peut en tirer. Les directeurs de journaux commencent de trouver qu'il y a abus ; les pessimistes y voient « un cancer qui ronge les entrailles du journalisme » et ils poussent le cri d'alarme. En vérité, c'est le côté pécuniaire, le manque à gagner, qui les inquiète le plus. D'autres envisagent la question au point de vue éthique ; ils se rendent compte que l'information indépendante est menacée. Naguère encore, le reporter américain, dont la mission essentielle était de présenter au lecteur toutes les opinions, laissant au seul *editorial* le soin d'exposer la doctrine du journal lui-même, était reçu en personne par le chef, qu'il s'agisse d'un ministère, d'une société, d'une banque, d'une industrie ou de toute autre entreprise. Le reporter posait ses questions, il y avait dialogue. Il notait fidèlement les hésitations, les réticences de son interlocuteur, ou bien son désir de fournir les explications loyales et suffisantes. Maintenant, c'est généralement le *publicity director* qui reçoit le reporter ; il ne répond pas aux questions de celui-ci, mais lui remet une déclaration dactylographiée, dont chaque terme est pesé et dont le but est d'éluder ou même de tromper. De nombreux journalistes déplorent ces mœurs nouvelles, ce développement de l'information tendancieuse.

Nous sommes convaincu que la presse américaine, jalouse de sa réputation et fière de ses traditions, saura se défendre. Mais nous croyons aussi qu'il lui sera impossible de supprimer la *publicity*. Tout au plus pourra-t-elle l'endiguer et la réglementer. Puisque la *publicity* existe, il est loisible d'en user. La propagande allemande ne s'en prive pas. Il serait rassurant d'apprendre qu'il existe au Quai d'Orsay un *publicity director*.

G. HANET-ARCHAMBAULT.

# INTIBAH

OU

# LES AVENTURES D'ALI BEY[1]

—

L'amour pur de la vertueuse Dil Achoub mit fin à la vie dissipée d'Ali Bey et opéra en lui une transformation complète. Il commença à remplir, chaque jour, ses devoirs de fonctionnaire avec une régularité et une activité dignes d'éloges, tandis qu'il consacrait ses soirées avec une ardeur toute nouvelle à ses études privées. On eût dit que Dil Achoub lui avait infusé une nouvelle âme, une nouvelle vie.

Pour ce qui concerne Mehpeyker, elle attribuait la conduite d'Ali Bey à l'effet d'une colère passagère et, sûre de le revoir tôt ou tard à ses pieds, elle voulait s'envelopper d'une indifférence et d'un dédain complets. Elle attendit dix jours ; il ne revenait pas, et comme elle n'avait reçu aucune nouvelle, elle commença naturellement à suspecter quelque chose.

Quant à faire taire sa passion, il n'y fallait pas songer. Elle lui adressa, après de longues réflexions, une lettre pleine de reproches. Mais elle resta sans réponse.

Cette indifférence, loin de causer du chagrin à Mehpeyker, lui fit plaisir ; car leur brouille, après tout, n'était que la conséquence d'une scène de jalousie... elle saurait bien y mettre un terme et resserrer davantage les liens qui l'enchaînaient à elle.

Elle ne put, à vrai dire, admettre un instant que la

(1) Voy. *Mercure de France*, nos 553 et 554.

rupture fût sérieuse et irrévocable. Toutefois la séparation lui était devenue insupportable, et, puisqu'il avait été sourd aux reproches, elle se vit forcée de recourir aux prières et aux supplications amoureuses qu'elle avait réservées comme dernière ressource.

Dans sa seconde lettre, elle lui expliqua les raisons de sa démarche auprès d'Abdoullah Effendi et fit ressortir la grandeur du sacrifice qu'elle s'était imposé par amour pour lui, et conclut en lui jurant une fidélité éternelle. Cette missive ayant eu le même sort que la première, elle passa quelques jours dans les angoisses du doute et de l'hésitation et eut des craintes très sérieuses sur l'issue de la rupture.

Elle écrivit en conséquence un troisième billet par lequel elle le menaça de se suicider; car ce mensonge ne répugne pas à la passion, et comme il arrive de temps en temps qu'un amoureux se tue, au moment où l'on s'y attend le moins, l'artifice est presque toujours d'un effet sûr. Elle lui dépeignit en outre avec toute son éloquence les tortures de la séparation.

Toute expression pathétique semble fausse à un cœur qui méprise. Ali Bey se sentit offensé et passa de l'indifférence à la colère ; aux insultes qu'il lui avait jetées à la face il voulut joindre l'insulte écrite, et il remit sur-le-champ la réponse suivante au porteur :

Madame,

Vous pouvez décidément défier le démon dans l'art de tromper les hommes. Dans le cas même où la décision dont vous parlez serait réelle, vous ne feriez alors qu'usurper les fonctions du bourreau dans l'exécution du châtiment que vous méritez si bien. Votre existence m'est assez indifférente pour que je ne me soucie ni de votre vie ni de votre mort. Si vous disparaissez, les gens vertueux, qui ne pouvaient résister à vos charmes aussi factices qu'un déguisement et à vos serments de fidélité pareils aux cris de pleureurs payés, se réjouiront. Laissons de côté le sentiment et raisonnons un peu : de ma liaison avec vous j'ai acquis l'expérience que l'homme ne peut pas vivre avec la vipère, ni l'honnê-

tété avec le vice. Mon cœur, d'ailleurs, ne m'appartient plus, il est sous la garde d'un ange. Quant à vous, il ne vous sera certainement pas difficile de dénicher quelque part un débauché dont vous pourrez faire le compagnon de vos orgies. Je ne suis pas assez naïf pour croire à votre suicide. Pour moi vous ne sacrifierez pas même une heure de vos plaisirs ; je vous prie donc de me laisser en paix et je vous serais fort reconnaissant de ne plus m'importuner comme vous l'avez fait jusqu'ici.

Le retour du messager avec une réponse à la main fit naître son espoir.

Sa figure prit une expression de joie et des sourires de triomphe commencèrent à errer sur ses lèvres. Comme si elle se fût trouvée en présence du Bey, elle prit la missive avec des airs étudiés et, après l'avoir retournée plusieurs fois avec un regard d'indifférence, comme si elle en eût connu d'avance le contenu, elle l'ouvrit avec insouciance. Dès qu'elle en eut achevé la lecture, le désespoir et la stupéfaction la saisirent. Elle devint blême, ses lèvres pâlirent, ses sourcils se froncèrent et tout son corps trembla. Ce passage : « mon cœur est sous la garde d'un ange », excita sa jalousie au point de lui faire oublier toutes les expressions insultantes dont Ali l'abreuvait.

La chose la plus douloureuse pour une femme, c'est de se voir supplantée par une rivale, et surtout quand la victime n'a pour elle que sa beauté. C'en était trop, elle ne songea plus qu'à se venger d'une façon éclatante, de l'infidélité de son amant. Il est de la nature d'un amour impur de se changer en une haine féroce lorsqu'on y met fin. Dès cet instant, elle avisa aux moyens d'exécuter son projet. Les plans infernaux qu'elle ourdissait dans sa tête la privèrent de sommeil pendant des nuits entières, et si elle s'assoupissait, elle devenait aussitôt la proie de cauchemars affreux et ne voyait que des scènes de meurtre. A la fin, comme un tigre blessé qui ne peut apaiser sa rage sanguinaire sans avoir déchiré le cœur du chasseur, elle décida de s'attaquer au bonheur de son ennemi, à l'objet de son adoration. Une fois ce dessein arrêté, elle

s'occupa des mesures propres à en assurer le succès. Son premier soin fut de tâcher de connaître sa rivale. Elle n'eut pas de peine à apprendre par les marchandes ambulantes (1) que le Bey avait une compagne. Elle n'eut pas non plus trop de difficulté à se faire présenter, sous un nom d'emprunt, dans des familles liées avec Fatimé Hanim où elle espérait la voir. Les circonstances la favorisant, onze jours plus tard elle rencontra Dil Achoub, accompagnée de sa belle-mère, à une cérémonie nuptiale.

Elle eut bientôt fait de se comparer à sa rivale. Force lui fut d'admettre que l'éclat de sa propre beauté pâlissait en face de celle de Dil Achoub, tels les derniers rayons de la lune s'évanouissent devant les feux d'un soleil d'été. Et pourtant, comme elle savait d'avance que ces deux dames assisteraient à la fête, elle n'avait rien négligé dans sa mise pour assurer son triomphe. Dil Achoub, elle, malgré la simplicité de sa parure, ainsi qu'il convient à une femme honnête, était non seulement plus belle que Mehpeyker, mais que toutes les jeunes femmes présentes. Elle voulut toutefois l'éclipser par son esprit et se mit en frais de conversation. Comme si son pressentiment l'avait avertie, Dil Achoub commença à lui tenir tête aussi sur ce terrain. Ses saillies et ses mots spirituels, par le charme même de leur candeur, captivèrent plus l'attention des invitées que les expressions plus ou moins risquées de l'autre. La conviction qu'elle était, même sous le rapport de l'esprit, inférieure à Dil Achoub, mit Mehpeyker hors d'elle-même. Si elle avait trouvé Dil Achoub moins jolie et moins spirituelle qu'elle-même, sa haine contre Ali Bey eût peut-être fait place au dégoût. Mais perdre un amant et le savoir uni à une rivale supérieure sous tous les rapports sont de ces calamités que non seulement Mehpeyker, élevée dans le vice et la corruption, mais encore les femmes les mieux nées et les plus raisonnables supportent difficilement.

(1) Femmes qui, dans les grandes villes de Turquie, vont dans les maisons pour vendre des étoffes, du linge, etc.

Incapable de maîtriser plus longtemps son dépit, elle repassa dans sa tête le plan de la vengeance qu'elle avait préparée et prétexta une migraine pour se retirer. Elle se rendit directement chez Abdoullah Effendi. D'après leur convention, le vieillard avait abandonné l'espoir de la revoir avant le délai fixé et cherchait ses plaisirs ailleurs. En la voyant entrer à l'improviste, il crut flairer une affaire d'argent et prit son air d'importance :

— Soyez la bienvenue, dit-il, en se levant pour la recevoir, voyez comme on a besoin du vieil Arabe ! Mais puisque vous êtes revenue avant le terme imposé par vous, je ne manquerai pas, pour ma part, de vous remercier de cette faveur et de me montrer plus généreux que je ne l'avais promis.

Toutefois, il remarqua bientôt le désordre de son visage et les éclairs que lançaient ses yeux et il changea immédiatement de ton et de sujet :

— Je suis un vieux fou, continua-t-il, puis il jeta sur elle un regard interrogateur et sembla prendre un intérêt marqué à son trouble. Je plaisante toujours mal à propos. Vous n'êtes pas dans votre état normal, qu'avez-vous, pour l'amour du Ciel ?

Mehpeyker resta deux minutes sans mot dire, puis elle répondit d'un air farouche :

— Te sens-tu capable de faire ce que je veux ? Si tu en prends l'engagement, je t'appartiendrai exclusivement jusqu'à la réalisation de mes vœux. Une fois la vengeance, la terrible vengeance assouvie, je me moque de tout ce qui peut arriver.

Elle dit, et sa figure bouleversée était effrayante à voir. Lui qui, vu sa nature perverse et diabolique, trouvait le désir de Mehpeyker d'une exécution facile, se mit à rire de la colère de la jeune femme.

— Oh, oh ! dit-il, c'est étrange ; Mehpeyker qui ne pensait à rien d'autre qu'à rire et qu'à s'amuser parle à présent de vengeance ! Ces emportements terribles convien-

nent mal à un ange comme toi. Plaisanterie à part, dis-moi la cause de tes chagrins. Quand tu as un serviteur comme moi, tu as tort de douter de la réalisation de n'importe quel projet. Ordonne-moi ce que tu voudras et tu n'auras lieu de te plaindre que si tes ordres ne sont pas exécutés avec toute la promptitude possible.

— Le jeune Bey, pour qui j'avais tout sacrifié, répondit-elle avec un sourire amer, m'a quittée parce qu'il ne m'a pas trouvée un jour au yali, le jour même que j'étais ici. Et cela, paraît-il, par jalousie. Ah, ah ! une drôle de jalousie qui lui fait trouver sur-le-champ une femme avec laquelle il vit !

— Pourquoi te mettre en peine pour si peu de chose ? Qu'il vive avec qui il voudra, tu n'auras aucune difficulté à le remplacer.

Cette réponse cynique, digne du caractère du vieillard, avait plutôt pour but de chatouiller l'orgueil de la jeune femme, mais elle ne lui attira qu'un regard plein de mépris de la part de cette dernière.

Après quelques moments de silence :

— Il paraît que tu n'as jamais aimé de ta vie, dit-elle.

— Comment je n'ai jamais aimé ? M'as-tu jamais vu sans amour ?

— D'après moi, on aime une fois dans sa vie. Si tu avais su ce que c'est que l'amour, tu ne m'aurais pas dit tout à l'heure : « qu'il vive avec qui il voudra ». Tu ne ressentirais donc aucun regret de perdre la personne que tu aurais aimée ?

— Moi, c'est bien différent. J'aurais au contraire plus de chagrin que tout autre de perdre une femme que, vu mon extérieur désagréable, j'aurais obtenue avec mille peines.

— Avec ta richesse tu trouveras facilement la femme que tu voudras.

— Veux-tu que je te dise la vérité : l'argent a une réputation surfaite dans les affaires d'amour. Un joli visage

a plus de valeur que tout l'or de la terre, et le pauvre, doué de cet avantage, s'amuse plus que moi. Celles qui ont de l'inclination pour les vieux riches sont de ces femmes dont la jeunesse ne veut plus. Quant à toi, je suis certain que tu n'aurais pas eu la cent millième partie de ton chagrin actuel si j'avais crevé. Ne crois pas que je te fasse des reproches ; ainsi va le monde, ma chère. Je veux dire par là qu'à ta place, au lieu de me consumer en douleur, je chercherais un amant plus beau que lui afin de le faire mourir de jalousie.

— Je ne m'occupe pas de ce que tu ferais. Je te demande seulement si tu peux servir maintenant ma vengeance.

— Tu es vraiment enfant. Rien de plus facile que de tirer vengeance d'un blanc-bec de cette espèce. Faut-il le faire mettre en prison par une calomnie quelconque ou bien le compromettre dans une affaire scandaleuse, tu n'as qu'à ordonner.

— Rien de cela. Ce que j'exige, c'est que tu trouves un moyen quelconque de le séparer de sa femme.

A ces mots, Abdoullah Effendi se prélassa dans son fauteuil, et sourit légèrement :

— Quelle proposition difficile tu me fais là, dit-il d'un air sûr. Eh quoi ! tant d'anxiété pour cette bagatelle ! Si l'on éprouve des difficultés à séparer de sa femme un jeune homme aussi orgueilleux et aussi jaloux que le Bey, le mot facile n'aura plus sa raison d'être. Tout ce que je te demande, c'est de découvrir dans la vie de cette femme un rien qui prête plus ou moins à l'équivoque ou bien de tâcher de savoir si elle a une marque quelconque sur le corps. Une fois ces renseignements recueillis, je te promets de faire passer ta rivale pour la femme la plus vile et la plus corrompue du monde. Les propos qui seront tenus à son égard parviendront, au plus tard dans une semaine, aux oreilles du Bey ; alors il n'y aura plus de doute qu'ils se séparent. Ce sont des choses que j'ai faites cent fois...

Mehpeyker apprécia à sa juste valeur l'infaillibilité du plan exposé avec tant de lucidité et d'un ton sérieux et convaincu :

— Je ne sais pourquoi, dit-elle, les sorcières font appel au démon tant que tu es là !

En guise de remerciements, elle embrassa ses lèvres affreuses et sortit pour aller aux informations. D'une part, elle choisit ses espionnes parmi des marchandes qu'elle envoya à la maison du Bey avec ordre de gagner une des servantes, et de l'autre, elle commença à visiter les bains du voisinage. Quand le sort nous réserve un malheur, il en prépare bien vite les moyens. En effet, quatre jours après, Mehpeyker rencontrait Dil Achoub dans un établissement de bains (1).

Elle n'eut pas de peine à remarquer sur le corps de la jeune femme deux grains de beauté assez prononcés. Considérant que ce signe distinctif la servirait au delà de ses espérances, elle se hâta de se rhabiller pour aller chez son complice. Chemin faisant, elle entra pour un moment à son yali. Là, elle apprit d'une des marchandes soudoyées par elle qu'avant de se rendre au bain Dil Achoub était en train d'écrire ses impressions personnelles quand le Bey avait pénétré dans l'appartement. Il avait manifesté le désir de voir la composition, mais, par crainte de montrer son galimatias et de s'exposer aux plaisanteries moqueuses du Bey, elle avait déchiré le papier.

Dans son intelligence diabolique, Mehpeyker se félicite de ces deux incidents successifs dont elle apprécie la valeur et la portée et, sans perdre une minute, elle va rejoindre en ville Abdoullah Effendi, à qui elle fait un compte rendu exact et détaillé de ce qui vient de se passer.

(1) L'intérieur des bains publics turcs est pavé de marbre. Ils sont chauffés au moyen d'un immense calorifère et sont garnis de fontaines à robinets où l'on se lave. Malgré l'existence de bains particuliers dont les portes sont, en général, ouvertes, on est pour ainsi dire en public, et rien de plus facile pour les femmes que de se voir et de s'examiner.

Après avoir reçu de lui force assurances sur la prompte réalisation du plan concerté, elle retourne pleine d'espoir chez elle attendre le résultat de leurs machinations.

Depuis qu'un amour pur avait apporté le bonheur sous son toit, Ali Bey menait une vie très régulière. Il consacrait les rares loisirs que ses diverses occupations lui laissaient à se promener sur les places publiques.

Ayant appris par un de ses espions que le Bey irait le vendredi à Tchamlidja, Abdoullah Effendi y expédia un nommé Pertev Agha, un de ses agents et un très beau jeune homme, après lui avoir donné ses instructions.

Il se rendit aussi personnellement à cette localité, tout en ayant soin d'y inviter Mehpeyker, afin de lui fournir l'occasion et le plaisir de jouir de sa vengeance.

Il se plaça à côté du platane qu'Ali Bey affectionnait plus particulièrement. Quant à Mehpeyker, elle s'était levée avant l'aube et avait volé au rendez-vous. Le Bey arriva vers trois heures de l'après-midi et, après avoir fait quelques tours, il s'assit à sa place favorite.

Comme un serpent qui se prépare à se jeter sur sa proie, elle se promenait de long en large en attendant le moment propice, et chacun de ses mouvements trahissait l'agitation d'une colère mal contenue. Ali ne tarda pas à la remarquer, mais il crut qu'elle voulait simplement le braver, dans son impuissance de se venger autrement des insultes qu'elle avait essuyées, et il se contenta de confirmer par sa froideur et son indifférence ce qu'il pensait d'elle.

Vingt minutes après l'arrivée du Bey, Pertev Agha s'approcha du vieux Syrien avec un air mystérieux et force gesticulations. Mehpeyker, de son côté, fit approcher sa voiture de façon à être à portée de voir et d'entendre ce qui allait se passer.

Sans le moindre préambule et sans même saluer Abdoullah Effendi, Pertev s'empara d'une chaise, à côté de ce dernier, et lui dit à brûle-pourpoint :

— Qu'est-ce que je dois faire de cette fille-là ? Quelle drôle d'aventure !

— Quelle fille ? demanda Abdoullah Effendi avec un ton d'ignorance feinte.

— La belle de cette maison bleue par où nous avons passé ensemble il y a trois jours.

Il fit en même temps une description exacte de la maison du Bey.

— Qu'est-ce qu'il lui est donc arrivé ?

— Elle fait continuellement des signes et vous envoie de si gracieux sourires que j'en ai perdu la tête.

— Est-ce donc la mode maintenant que les jeunes gens se plaignent des attentions des filles ? Réponds à ses signes, fais-lui la cour et tâche d'obtenir ses faveurs.

Pendant que ces inconnus compromettaient ainsi la bonne réputation de sa maison, Ali Bey, vivement contrarié de ce qu'il venait d'entendre, se demandait laquelle de ses servantes pouvait s'oublier à ce point, quand le beau Pertev reprit :

— Je ne sais pas s'il y a moyen de réussir. On m'a appris qu'elle a été tout récemment achetée par un certain Bey répondant, si je ne me trompe, au nom d'Ali.

A ces paroles, le Bey se leva, le visage en feu et les yeux injectés de sang. Au moment où il allait tomber comme la foudre sur le coquin, un rire strident et narquois éclata à côté de lui et, ayant tourné involontairement la tête, il reconnut Mehpeyker qui se moquait de son malheur.

A ce moment, comme frappé d'apoplexie, son sang se glaça dans ses veines, une pâleur mortelle s'empara de son visage et il s'affaissa sur sa chaise.

Ce coup aurait dû suffire à satisfaire ces misérables. Comme les Tartares sanguinaires qui ne pouvaient apaiser leur furie sans mutiler les membres de leurs victimes, ils ne s'en contentèrent pas, et le hideux Arabe continua :

— Je crois que tu parles de Dil Achoub. Je l'ai connue quand elle était chez sa première maîtresse. La coquine patienta jusqu'à ce qu'elle trouvât un imbécile. Dans le temps, elle ne cessait pas non plus de me faire des avances.

— Je suis alors plus heureux. Elle fait non seulement des avances, mais elle me montre même les grains de beauté qu'elle a près de son sein. Si vous voyiez comme ils sont appétissants !

— Je les ai vus, mon bon. Travaille, jeune homme, et ne désespère pas du succès. L'autre jour, elle m'écrivait, à ce qu'il paraît, un billet doux quand le Bey l'a surprise. Si la lettre a été déchirée je n'en ai pas été moins heureux, car j'en ai reçu une autre. Si je réussis avec mon âge et ma laideur, je ne doute pas que tu ne prennes la place d'assaut.

Après ces mensonges monstrueux les misérables se levèrent, comme si de rien n'était, pour aller se promener. Mehpeyker, un sourire de démon sur les lèvres, s'éloigna aussi de son poste d'observation après avoir lancé sur sa victime un regard de défi. Le Bey était resté cloué sur sa chaise comme un corps inanimé. Chacune des paroles entendues avait fait une blessure dans son cœur. Après une crise des plus violentes qui dura une demi-heure, sa colère légitime atteignit tout d'un coup son paroxysme et il devint furieux.

Il courut chez lui avec la rapidité de l'éclair pour détruire, hélas ! son bonheur, son avenir et celui des siens.

A son retour il passa en revue tous les détails et toutes les circonstances de sa vie. Cet examen le fit beaucoup souffrir : son bonheur était à jamais détruit, il ne devait plus vivre que pour se venger.

La mort lui paraissait être le châtiment le plus doux qu'il pût infliger à Dil Achoub. Celle-ci était sortie avec sa belle-mère. La colère, comme un feu qui n'a pas trouvé d'issue, consumait le jeune homme. L'air qu'il respirait,

pareil à une atmosphère empoisonnée, l'étouffait. Dans ses cruelles agitations il marchait continuellement, se mordait les lèvres et grinçait des dents. Tantôt la fièvre le jetait dans un accès de folie furieuse, tantôt il avait un rire nerveux ou bien il pleurait à chaudes larmes.

Une attente de quelques heures dans cet état avait exercé sa funeste influence sur son sang, ses nerfs et sa tête. Quand sa pauvre mère et l'innocente Dil Achoub entrèrent dans la salle, Ali Bey se rua avec une furie indescriptible sur cette dernière et, s'emparant de ses beaux cheveux qu'il respirait naguère avec tant d'amour, dit d'une voix effrayante :

— A qui as-tu montré tes grains de beauté, coquine ? A qui as-tu écrit le billet doux, misérable ?...

Et il frappa la tête de la malheureuse contre le mur avec tant de violence qu'un sang noir jaillit immédiatement de sa bouche et de son nez et elle tomba demi-morte sur le parquet. Sa mère, consternée et hébétée à la vue de cette brutalité inouïe, se précipita entre eux en criant : « Ali, que fais-tu ? » Mais il la repoussa rudement et, pareil à une bête féroce, il s'acharna sur sa victime dont il déchira les membres avec ses ongles et ses dents. Toutes les fois que la pauvre jeune femme ouvrait à demi les yeux, elle tâchait de se traîner, noyée dans son sang, aux pieds de son tyran avec une résignation angélique. Une demi-heure après, ne pouvant résister à la douleur de ses blessures, elle perdit complètement connaissance. Quant à lui, à la suite de la fatigue et de l'emportement, ses nerfs se tendirent à se rompre et, les mâchoires serrées, il tomba comme un épileptique.

Sa mère, qui, jusqu'alors, terrifiée au spectacle de ce drame incompréhensible, n'avait pu faire un mouvement, reprit ses sens et elle se mit à crier au secours et à s'arracher les cheveux. Les servantes affolées accoururent à sa voix et transportèrent les deux corps inertes dans des chambres séparées.

Le docteur, qu'on était allé chercher, vint en toute hâte, examina les deux malades, leur prescrivit certains remèdes et il ne put cacher la gravité de l'état du Bey.

La plus grande inquiétude de la Hanim était que son fils ne fût atteint d'aliénation mentale. Après avoir rapporté brièvement à l'homme de science ce qui s'était passé, elle l'interrogea longuement sur l'état du Bey et le conjura de lui dire la vérité. Il lui apprit qu'il avait la fièvre typhoïde et sa conduite, en apparence folle, provenait de la violence de l'action. Bien que cette maladie soit une des plus terribles, elle la préféra à la folie et éprouva un léger soulagement.

Quand la pauvre Dil Achoub se sentit un peu mieux, elle oublia ses douleurs et ses blessures pour soigner le Bey. Elle et la Hanim passèrent toute la nuit à pleurer et à prier au chevet du malade en délire. On lui faisait boire les potions prescrites sans qu'il s'en rendît compte.

Le lendemain la fièvre tomba un peu. Vers huit heures, le médecin vint l'examiner. De ce moment, il ouvrit les yeux et se mit à regarder autour de lui. Pendant quelques minutes, il ne put reconnaître personne. Lorsque ses yeux rencontrèrent Dil Achoub, son cœur battit avec violence. Il sentit qu'il avait pour elle un sentiment d'aversion, sans pourtant pouvoir s'en rappeler les motifs. A force de réfléchir, il se souvint de ce qui s'était passé et voulut sauter avec impétuosité de son lit pour se ruer sur elle ; mais il fut empêché par le docteur et sa mère. Quand la jeune femme fut sortie de la chambre, le praticien dit au Bey que, d'après les symptômes et ses propres observations, sa maladie provenait plutôt de peines morales que de causes physiques et qu'il lui faudrait savoir la raison de ses souffrances afin de prescrire le traitement nécessité par les circonstances. Après ce préambule, il lui demanda les causes de son ressentiment contre la jeune femme, tout en s'empressant d'ajouter qu'il n'avait rien à craindre de son indiscrétion, et que

garder un secret était un des devoirs de sa profession. Après quelques hésitations, le Bey répondit qu'il n'avait plus confiance dans la vertu de sa compagne à la suite de certaines preuves irrécusables ; qu'il exigeait son éloignement immédiat et que, tant qu'il la verrait, il ne pourrait se contenir.

La vertu de Dil Achoub était sans tache et au-dessus de tout soupçon aux yeux mêmes de la mère, mais, craignant pour la vie de son fils, elle ne put la défendre énergiquement et se contenta de balbutier quelques mots à l'appui de son innocence. Le médecin, sans laisser au Bey le temps de répondre, déclara que, puisque les choses en étaient arrivées à ce point, il n'était plus temps de rechercher si l'esclave était coupable ou non ; que la vie du Bey dépendait de son éloignement, car sa présence dans la maison équivalait à celle d'un bourreau et qu'enfin, si l'on ne faisait pas droit à sa requête, il était obligé de renoncer à soigner le malade.

Dil Achoub était trop chère à la Hanim pour que celle-ci consentît à s'en séparer. Mais que fallait-il faire ? Sa présence constituait un danger pour la vie de son fils et c'était le médecin qui prononçait sa sentence ! Elle dut, la mort dans l'âme, accepter ce sacrifice. Pauvre femme ! comment pouvait-elle prévoir qu'avec Dil Achoub tout son bonheur présent et futur s'en allait à jamais ?

Ali Bey s'empressa d'envoyer chercher une marchande d'esclaves qui arriva aussitôt après le départ du docteur.

Lors de son retour de Tchamlidja, Mehpeyker avait prévu le sort réservé à Dil Achoub.

Afin de se donner la satisfaction de tenir sa rivale sous son joug et de l'opprimer à sa guise et aussi d'empêcher à jamais le Bey de lui rendre son affection, elle avait fait dire, avec promesse de récompense, à toutes les marchandes de l'avertir sitôt qu'une esclave serait à vendre. Quand la marchande entra dans la chambre du malade, elle dit à la Hanim :

— Il y a précisément une acheteuse qui, si l'esclave lui plaît, donnerait n'importe quelle somme. Mais je dois vous avertir qu'on la dit être du demi-monde et je ne voudrais pas qu'une esclave sortant de votre maison allât chez une pareille femme.

— Du demi-monde, dites-vous, répondit Ali Bey se mettant sur son séant, c'est justement ce que je voulais. Quelle heureuse coïncidence ! Que la misérable aille crever dans un bouge en compagnie des ivrognes. Qu'on l'emporte tout de suite et qu'on la vende sans considérer le prix.

Par ces ordres barbares et indignes, le malheureux s'imaginait se venger de la prétendue coupable.

Comme cette condition convenait parfaitement aux intérêts de la marchande, elle ne se le fit pas dire deux fois, et assura le maître qu'il aurait à se louer de son zèle et de ses services. Lorsqu'elle sortit pour prendre l'esclave, la Hanim la suivit, et, après lui avoir donné des instructions, elle alla trouver la malheureuse victime. Faisant taire son affliction par excès d'amour maternel, elle lui dit que la colère du Bey provenait de sa maladie et que, pour ne pas l'aggraver, le médecin avait fortement recommandé qu'elle ne parût pas pendant quelques jours. Elle l'envoyait donc provisoirement chez cette dame, qui était une de ses bonnes amies. Dil Achoub fut complètement dupe de ce manège et répliqua que, puisqu'il s'agissait de la santé du Bey, elle était prête de tout cœur à ce sacrifice de quelques jours. Elle était particulièrement heureuse d'apprendre que la colère du Bey et sa conduite à son égard étaient le résultat d'une phase étrange de la maladie. Après avoir supplié la Hanim avec des pleurs dans la voix de ne pas la laisser sans nouvelles sur l'état du Bey, elle sortit avec la marchande. Au moment de la séparation, la Hanim fit un effort surhumain pour se contenir et ne pas trahir son secret. A la sortie de la jeune femme, elle ne put maîtriser son émotion et elle pleura amèrement.

La chambre du Bey donnant sur la rue, il avait ap-

puyé sa tête sur la fenêtre pour constater *de visu* l'exécution de ses ordres. En voyant Dil Achoub sortir avec la marchande d'esclaves, il se rappela un moment son amour et il lui sembla qu'avec elle le bonheur le quittait pour toujours. Cette sombre pensée produisit un effet des plus funestes; il eut un très violent accès de fièvre et tomba de nouveau en délire. La crise dura deux semaines pendant lesquelles sa mère put à peine fermer les yeux. Elle était peut-être plus malade que lui et seul son amour maternel lui donnait une force factice.

Tandis que les médecins les plus renommés appelés à traiter le Bey abandonnaient presque tout espoir de le guérir, le sort n'avait pas encore complété la série des malheurs qu'il réservait à cette famille. La nature et la jeunesse aidant, le Bey entra en convalescence le seizième jour de sa maladie. Trois semaines après, il était complètement rétabli.

Pour revenir à Dil Achoub, la marchande d'esclaves l'avait directement conduite au yali de Mehpeyker. En entrant dans la chambre de cette dernière, la marchande lui dit d'un ton d'autorité :

— Baise la robe de Madame (1).

Toute étonnée de cette conduite, elle regarda avec surprise la mégère qu'elle croyait être l'amie de sa bellemère :

— Qu'est-ce que vous dites là? répondit-elle d'un air de dignité offensée, ne suis-je pas une invitée dans cette maison ?

Sans laisser à la marchande le temps de répliquer, Mehpeyker dit avec un accent de triomphe et de moquerie :

— Non, madame, vous êtes venue ici tout simplement pour être vendue comme vous l'avez été dans la maison d'Ali Bey. Vous ne vous attendiez pas à ce traitement de votre Bey, n'est-ce pas ? Vous étiez fière de son amour,

(1) En Turquie, les domestiques baisent le pan des vêtements de leurs maîtres en signe de respect.

de votre beauté et de votre vertu,n'est-ce pas? Ne vous chagrinez pas, vous n'êtes pas la seule beauté qu'il ait délaissée. Vous devez savoir, Madame, que quelquefois la femme la plus vertueuse passe pour le contraire de ce qu'elle est.

Après ces paroles insultantes, elle fronça les sourcils, et, changeant de ton :

— Pourquoi me regardes-tu ainsi, sotte? Va changer de robe et habille-toi comme une servante que tu es. J'aurai des invités ce soir.

Cet ordre cruel donné de l'air le plus menaçant et le plus humiliant fit voir à Dil Achoub toute l'horreur de sa situation. La douleur qu'elle ressentit à la perspective d'amertumes dont sa vie allait être abreuvée l'accabla à tel point qu'elle tomba comme foudroyée. Voyant la jeune femme dans cet état de prostration, la marchande d'esclaves et Mehpeyker crurent qu'elle était morte. Toutes les deux furent inquiètes, la première par intérêt et la seconde par crainte de voir sa vengeance lui échapper.

Quand, après lui avoir fait respirer des sels, elle fit un mouvement, Mehpeyker dit à la marchande :

— Rien de sérieux, Madame a ses nerfs, elle est tout simplement évanouie. Après tout, il est assez naturel qu'elle regrette sa séparation d'avec son Bey. N'importe, je l'accepte malade ou saine.

Pendant qu'elle, était encore par terre, les deux complices arrêtèrent le prix et la marchande, porteuse de la somme payée, retourna toute joyeuse auprès du Bey.

Revenue à elle, Dil Achoub s'imagina que sa fin n'était peut-être retardée que d'une heure, tellement elle se sentait mal. Hélas ! la mort n'est pas assez clémente pour venir à l'appel de ceux qui la désirent. Le désespoir déchirait son cœur, elle retombait en syncope toutes les heures et elle souffrait autant que si elle eût été à l'agonie. Mais les insultes, les railleries et les mauvais traitements de tous genres de Mehpeyker eurent pour résultat

de fortifier sa constitution délicate, et elle ne réussit donc pas, par une mort tant souhaitée, à se soustraire aux tourments de la vie. Outre les grandes qualités et les divers avantages qui distinguaient Dil Achoub, Mehpeyker était particulièrement jalouse de sa vertu. En conséquence, elle n'épargna rien pour la dégrader et la ravaler à son niveau.

A cet effet, elle inventa des tortures dignes de l'admiration des bourreaux ; elle travailla des mois entiers sans aucune chance de succès. Grâce à la force surhumaine de son amour, la malheureuse sut conserver, dans ce milieu de vice et de corruption, sa vertu et sa dignité, se vengeant ainsi moralement des injustes soupçons du Bey et faisant le désespoir de la cruelle rivale dans les griffes de laquelle elle se trouvait.

Après une assez longue série d'épreuves, Mehpeyker désespéra complètement de corrompre sa victime. Comme elle la surprit deux fois sur le point de se tuer, elle eut peur de perdre sa proie et renonça à attenter à sa vertu, sans cesser pourtant de l'insulter et de l'opprimer.

La guérison d'Ali Bey étant inespérée et miraculeuse, sa mère, pour rendre grâce à Dieu, fit distribuer des aumônes et immoler des moutons dont la viande fut envoyée aux pauvres. Le Bey, il est vrai, n'était guéri que de ses maux physiques, mais ses souffrances morales étaient si grandes que la vie lui parut plutôt un supplice qu'un bien. Ne sachant comment oublier un amour dont il attendait tout et qui avait si mal tourné, il devint comme fou et travailla de tout son pouvoir à s'étourdir. En peu de temps, il se livra entièrement à la boisson, au jeu et à la débauche, vices qui tuent le temps et endorment l'esprit. Comme les cœurs faibles qui se plaignent continuellement de la vie et qui n'ont pas le courage de la quitter, il ne trouvait aucun plaisir à ces divertissements sans vouloir pourtant s'en priver jamais. Peu à peu, il arriva à passer des semaines et même des mois entiers dans les maisons de jeu

et les cabarets. Il oublia son bureau, il oublia ses amis, il oublia même sa mère. Bientôt ses rentes ne suffirent plus et force lui fut d'entamer son capital. Ses amis les plus fidèles étaient Atif Bey et Messoud Effendi. Le premier avait été envoyé en mission. Le second, l'ayant rencontré un jour dans la rue, voulut lui donner quelques conseils, mais il les reçut avec une hauteur insultante ; car ayant toujours entendu dire à sa mère, avec un accent de reconnaissance, que l'acquisition de Dil Achoub était en grande partie due aux suggestions de Messoud Effendi, il le considérait comme l'auteur de tous ses malheurs. Messoud Effendi, vu l'impossibilité de retirer de l'abîme un fou qui s'y plongeait de gaieté de cœur et qui mordait la main qu'on lui tendait, dut naturellement renoncer à ses efforts généreux.

Il n'y avait dans le monde que Dil Achoub et sa mère qui n'eussent cessé, après tant d'épreuves, de l'aimer. La malheureuse jeune femme continuait, malgré ses gémissements, à prier pour lui. Quant à sa mère, elle recourait à tous les moyens imaginables pour sauver son fils des calamités qui l'attendaient. Attribuant, dans son ignorante simplicité, les extravagances du Bey à un effet de la sorcellerie, elle s'adressa à tous les charlatans qui exploitent si indignement les âmes naïves. Ces consultations coûteuses contribuèrent aussi, de leur côté, à élargir la brèche que les prodigalités scandaleuses du jeune homme avaient déjà faites à leur fortune.

La pauvre femme ne le voyait plus qu'une fois par mois. Toutes les fois qu'elle se hasardait à lui adresser quelques observations, il lui reprochait amèrement de lui avoir fait accepter Dil Achoub et profitait de ces scènes pour prolonger ses absences. Craignant l'insulte et la séparation, elle finit par ne plus ouvrir la bouche sur sa conduite.

Les gaspillages en question eurent pour conséquence la vente, dans l'espace d'un an, de propriétés qui rappor-

taient plus de cent cinquante livres (1) par mois. La Hanim, qui avait jusque-là vécu dans l'abondance, fut réduite à habiter de misérables mansardes et à demander à la couture et à la broderie son pain quotidien. Quant au Bey, il ne travaillait plus. Il avait abandonné le service du Gouvernement et maintenant il était forcé, pour se procurer un peu de nourriture et quelques verres de raki, d'écrire des pétitions et des suppliques pour des gens qui les lui payaient une piastre ou soixante paras.

Fatimé Hanim ne put résister longtemps à la misère et à la douleur qui la minaient, et elle tomba gravement malade. Ali Bey était devenu, à la suite de ses débauches, tellement perverti qu'il ne vit qu'une fois sa mère pendant les vingt jours que dura sa maladie. Même à cette unique visite, il accabla la moribonde de reproches cruels.

— Que voulez-vous ? On récolte ce qu'on a semé. La courtisane que vous avez introduite dans notre maison a fait notre malheur à tous les deux.

Ce fils dénaturé ne vint même pas à ses funérailles et ce fut une négresse qu'elle avait affranchie autrefois qui, pour les payer, dut vendre quelques vieux effets. La Hanim, qui avait attribué tous ses malheurs à la fatalité, avait exhalé son dernier soupir en bénissant son fils. Mais la prière de ce cœur ulcéré ne fut pas exaucée.

Bien que Messoud Effendi fût profondément offensé de la conduite d'Ali Bey à son égard, il ne put s'empêcher de compatir au sort de ce jeune homme élevé d'une façon princière et qui se débattait à présent dans la misère la plus affreuse. D'un autre côté, vu sa fierté innée, il n'espérait pas pouvoir lui faire accepter quelque secours pécuniaire. Ne sachant comment s'y prendre pour venir à son aide, il eut recours à Atif Bey à qui il écrivit ces tristes détails.

Atif était un de ces hommes au cœur d'or qu'on rencontre bien rarement. Au lieu de s'occuper de ménager

(1) Une livre turque est à peu près vingt-trois francs.

l'orgueil de son ancien camarade, il songea tout de suite à adoucir son malheur. Dans ce but, il s'empressa de lui adresser une longue lettre affectueuse et fraternelle dans laquelle, après lui avoir prodigué force conseils, il disait qu'ayant appris sa gêne il avait chargé son banquier de lui faire remettre, à titre de prêt, une somme de dix livres par mois.

LeBey,qui s'était avili jusqu'à tromperle cabaretier et à tricher au jeu,chose condamnée par les fripons fieffés, accepta sans hésitation l'offre d'Atif, tout en méprisant ses conseils.

Il restait pourtant une bassesse qu'il n'avait pas commise : jamais il n'avait cherché à revoir Mehpeyker.Malheureusement pour lui, cette fermeté lui fut plus fatale que toutes les lâchetés dont il s'était rendu coupable. Car Mehpeyker avait réussi à faire tomber Dil Achoub dans son piège et les tortures qu'elle lui imposait avaient calmé jusqu'à un certain point sa rage jalouse. Toutefois, cette vengeance qui n'avait réussi qu'à humilier une rivale et à la séparer de son amant ne pouvait la satisfaire entièrement, attendu que le sentiment dominant de son cœur était son amour avec sa volupté.

A la suite de débauches honteuses, le Bey lui avait donné bien d'autres rivales dont la plupart appartenaient à la classe la plus basse des courtisanes.Chose étrange, son amour n'en était devenu queplus ardent. Elle aurait voulu le haïr... vains efforts! elle n'avait pu commander à son cœur. Elle finit donc par chercher les moyens de ramener son amant.

Celui-ci était, ainsi que nous le savons, réduit au dénûment le plus complet. Elle lui fit comprendre par l'entremise de ses amis que tout espoir derentrer dans ses bonnes grâces n'était pas perdu, mais que c'était à lui de faire les premiers pas. Le jeune homme fut longtemps sans deviner le sens de ses propositions, mais quand la lumière se fit dans son esprit, il les repoussa avec indignation.

La fermeté d'Ali Bey eut pour effet de rendre le désir que Mehpeyker avait de se rapprocher de lui plus aigu et plus violent, au point que,perdant tout espoir de le voir à ses pieds, elle ne dédaigna pas de prendre elle-même l'initiative d'une démarche suprême.

Jusque-là, elle avait cédé aux impulsions du moment : elle s'était laissée aller au désespoir, à la mauvaise humeur, à des emportements terribles, elle avait eu des crises nerveuses, en un mot, elle avait fait tout ce qu'il fallait pour décourager ceux qui venaient chercher le plaisir chez elle. Abdoullah Effendi fut celui qui eut le plus à souffrir de ses lubies.

Tous les joyeux compagnons de Mehpeyker lui conseillèrent de renoncer à son caprice et Abdoullah Effendi surtout n'épargna rien pour l'y engager. Voyant enfin l'impossibilité de l'en détourner, il fit de son mieux pour amener un rapprochement, mais ses efforts eurent le même sort que ceux tentés précédemment. Mehpeyker résolut finalement de surprendre Ali en partie fine et de le rendre de nouveau l'esclave de ses charmes, car elle ne croyait pas que ce cœur dégradé pût avoir assez de fermeté pour y résister.

D'autre part, elle savait par d'amères expériences le degré de répugnance du Bey pour sa personne; mais, fière de sa beauté, elle espérait surmonter tous les obstacles.

Toujours prêt à exécuter les volontés de Mehpeyker, Abdoullah Effendi chargea une de ses créatures de préparer le terrain. Après quelques jours de recherches, l'espion parvint à trouver Ali Bey dans un cabaret et n'eut pas de difficulté à lier conversation avec lui. Comme il avait de belles manières et causait bien, il plut beaucoup au jeune homme. En se séparant, il dit avec une grâce parfaite à ce dernier qu'il était heureux d'avoir fait sa connaissance et qu'il serait fort content de la cultiver. Ali ne manqua pas d'accueillir avec amabilité ces avances et ils se donnèrent rendez-vous pour le lendemain dans

un autre cabaret. Leurs relations continuèrent ainsi et prirent dans l'espace d'une semaine un caractère tout à fait intime. Un jour, profitant de la tournure galante de la conversation, l'espion demanda à Ali Bey de dîner en partie carrée. La proposition lui convenait d'autant plus qu'il avait touché le jour même la pension allouée par Atif. Comme il trouvait, d'un autre côté, un vrai plaisir dans la société de ce parasite au goût raffiné et à la conversation agréable, il accéda avec joie à sa requête. Ils se rendirent le soir même dans une maison que connaissait le Bey à Tchoukour Boxtan (1) et ils s'y livrèrent à des débauches qui durèrent trois jours. Le matin du quatrième jour, pendant qu'ils étaient en train de boire, l'agent d'Abdoullah Effendi lui parla d'une maison très fréquentée par la jeunesse dorée et il lui proposa d'y aller le soir. Le Bey consentit, l'agent le quitta sous prétexte d'avertir la maîtresse du lupanar, mais, en réalité, il alla faire son rapport à Abdoullah Effendi chez lequel se trouvait aussi Mehpeyker. On fit immédiatement des arrangements pour conduire dans une maison hors de la ville quelques courtisanes en vogue.

Vers trois heures, l'individu rejoignit Ali Bey et ils se mirent en route pour leur destination. La beauté et l'élégance des filles ainsi que la richesse du service de table l'étonnèrent beaucoup. Mais la corruption ayant éteint chez lui tout sentiment élevé, il n'eut pas honte d'avoir été surpassé en frais d'invitation par son compagnon. Au contraire, il attribua les honneurs prodigués par ce nouvel ami à ses propres qualités et en ressentit un orgueil secret. Une heure après, on chantait, on buvait, on dansait, en un mot, la gaieté la plus folle régnait dans la compagnie. Ali Bey, gris avant d'arriver, était à présent complètement ivre et criait, en conséquence, plus fort que les autres. C'est alors que Mehpeyker parut à la porte du salon. Elle avait travaillé des semaines entières à sa parure et n'avait

(1) Quartier d'un des faubourgs de Stamboul.

rien épargné pour cacher la pâleur de son visage due à ses souffrances. Pour la première fois de sa vie, elle avait mis du fard afin de faire disparaître toute trace de sa mauvaise mine. S'armant de courage et dissimulant avec cet art qu'elle possédait au suprême degré son agitation, elle vint s'asseoir à côté du Bey et lui dit sur un ton de tendre reproche.

— Infidèle ! tes cruautés ? Que t'ai-je fait pour me sacrifier si impitoyablement ? Il était de ton devoir d'excuser mon absence forcée et même de me pardonner si j'étais réellement coupable. Regarde dans quel état je suis sans toi et prends-moi en pitié.

Ali Bey n'était plus ni cet enfant qui croyait aux protestations d'innocence, ni cet amant que la jalousie rendait à demi-fou, il faut lui rendre justice, ni ce roué qui oublie un passé douloureux pour une nuit de plaisirs. Pour toute réponse, il la toisa de la tête aux pieds avec un air de complète indifférence et de dégoût :

— Je suis invité, ici, dit-il, pour m'amuser. J'ai choisi une des filles ici présentes. Je ne tiens pas à m'ennuyer toute une nuit avec toi. Mon ami a un domestique en bas, si tu veux un homme tu n'as qu'à aller le trouver.

Ceci dit, il tourna le dos à Mehpeyker et, prenant une des filles qui versait à boire, se mit à plaisanter avec elle. Cette nouvelle insulte à laquelle elle ne se fût jamais attendue surpassa toutes celles qu'elle avait subies jusqu'alors. Une froideur glaciale s'empara de son cœur et tua tout désir et tout sentiment en elle. Sans pouvoir proférer une parole, elle quitta la salle en s'appuyant aux murs et en trébuchant. La présence de Mehpeyker avait inspiré toutes sortes de doutes et de soupçons à Ali Bey, qui demanda des explications à son amphitryon.

— Je ne la connais pas, répondit ce dernier, elle s'est mêlée tout simplement à la compagnie. Elle n'était pas mal, sauf la pâleur de son visage.

Cette réponse habile coupa court aux questions et aux

conjectures d'Ali Bey qui,comme un homme réveillé au milieu d'un cauchemar, se remit à s'amuser après quelques minutes d'une légère émotion.

Quand la première impression de l'insulte sanglante se fut un peu dissipée, des sentiments d'une violence extrême agitèrent Mehpeyker. Elle ne vit plus en Ali Bey un amant boudeur, mais un ennemi juré. Le désespoir et la rage dans l'âme, elle se rendit à la demeure d'Abdoullah Effendi.

Celui-ci, qui se faisait d'avance une fête de retrouver la jeune femme gaie et enjouée comme autrefois après sa réconciliation avec le Bey et qui comptait bien sur la récompense qu'il était en droit d'attendre, fut stupéfait de la voir rentrer dans cet état et se mit à se lamenter comme une vieille femme :

— Ah ! la voilà de nouveau malade, que faire ? que faire ?

— Tais-toi, vieux radoteur, répondit-elle en fronçant les sourcils. Je ne suis nullement malade. Prête seulement l'oreille à ce que j'ai à te dire.

Elle lui raconta alors en détails et avec un accent douloureux ce qui s'était passé. A mesure que s'écoulait le récit, le visage du vieux prenait une expression hideuse. Quand elle eut fini, un silence de mort régna pendant quelques minutes. Il l'interrompit le premier avec une voix pareille à celle de la chouette messagère de malheur.

— Je vois, dit-il, que tant que ce bandit vivra, tu n'auras pas de repos. Il faut en finir avec lui.

Mehpeyker, toute à sa vengeance et ne songeant qu'à la satisfaire de quelque manière que ce fût, répliqua avec un sang-froid imperturbable :

— Ah ! si je savais trouver le repos ensuite...

Ce soupir, vrai souffle diabolique, changea en une résolution irrévocable une idée qui n'avait fait que traverser l'esprit de l'Arabe.

On manda immédiatement la propriétaire de la maison

où était Ali Bey. Celle-ci était précisément en train d'arranger avec le jeune homme une partie de plaisir pour la nuit du lendemain. Quand le vieux l'engagea à inviter une autre fois le Bey, l'entremetteuse lui répondit :

— Nous nous occupions justement d'organiser une autre soirée.

— Très bien, reprit-il, allez et fixez le rendez-vous dans mon kiosque à Scutari. Demain matin je vous donnerai votre gratification et vos instructions.

La femme s'en alla et s'acquitta promptement de la commission. Quant à Abdoullah et à Mehpeyker, ils passèrent la nuit à se concerter sur les mesures à prendre pour la réussite du plan.

Abdoullah Effendi, qui avait toujours considéré la fortune comme une puissance à laquelle rien ne résiste et au moyen de laquelle on peut parvenir sûrement à toutes ses fins, n'avait reculé devant aucune infamie pour l'augmenter. Tuer un homme pour assouvir une passion bestiale paraissait aussi simple que de tuer du gibier à la chasse pour son plaisir. En conséquence, la décision qu'il avait prise n'avait aucun caractère d'importance à ses yeux. Il n'en était pas de même de Mehpeyker.

Jusqu'alors sa vengance n'avait consisté qu'à maltraiter ses servantes, railler ses rivales et faire souffrir ses amants. L'idée sanguinaire, qu'elle avait cru d'abord être l'écho de son cœur avait pris peu à peu des proportions effrayantes dans son esprit au point de la faire trembler.

Si elle ne revint pas sur le projet arrêté, c'est qu'elle avait complètement perdu l'espoir de regagner l'amour d'Ali Bey et ne trouvait par conséquent aucun autre moyen d'assurer sa vengeance ou même son propre repos.

Un cœur perfide est lâche tant qu'il est en proie à des hésitations, mais une fois que sa décision est prise il devient rusé et ingénieux. Après avoir adopté l'avis du vieux,

Mehpeyker soumit celui-ci à des interrogatoires sur les détails de l'exécution. Elle répétait sans cesse :

— La question est de savoir si nous réussirons.

— Ecoute donc, répondait invariablement Abdoullah Effendi, à quoi servirait ma grande fortune si elle ne suffisait à faire disparaître un homme ? Demain ton Bey se rend au kiosque et l'entremetteuse, après lui avoir servi un peu de raki, s'en va sous prétexte de chercher des filles. Mon Croate est là, et sois certaine qu'il ne le laissera pas sortir la tête sur les épaules. J'en ai fait plus d'une fois l'expérience. Le coquin est habile dans son métier. Du reste, il y a beaucoup de chambres dans la maison et tu pourras rester dans l'une d'elles en attendant l'événement.

Sur ces assurances, chacun d'eux se retira dans son appartement.

Comme Abdoullah Effendi n'avait aucun scrupule de conscience sur le meurtre projeté et qu'il en considérait l'exécution comme très facile, il s'endormit aussi tranquillement que le bourreau qui se repose sous la potence avant l'accomplissement de son triste ministère.

Mais Mehpeyker était dans des alarmes continuelles au sujet de la responsabilité qu'elle pouvait encourir. L'idée du crime la glaçait d'horreur ; toutes les fois qu'elle s'endormait elle croyait se voir devant les juges entourée de gendarmes , ou bien Ali Bey se dressant dans son linceul ensanglanté étendait la main pour la saisir. Elle erra donc jusqu'au matin dans la maison comme une sorcière entourée d'ombres effrayantes. Toutefois, elle ne renonça pas à sa dangereuse résolution.

Le matin, l'entremetteuse trouva Mehpeyker qui l'attendait avec impatience. Elles réveillèrent ensemble Abdoullah Effendi, qui donna les instructions nécessaires à la femme et au Croate.

Les deux misérables se rendirent directement au kiosque et le vieil Arabe vaqua tranquillement à ses propres affaires comme si de rien n'était. Mehpeyker, dont le

calme des autres fortifiait la résolution, imagina une cruauté à faire envie aux bêtes les plus féroces. Il ne s'agissait de rien de moins que de montrer à Dil Achoub, qui vivait du souvenir de son amour, le Bey ensanglanté et de lui donner ainsi un coup mortel. Elle se fit donc accompagner à son yali par un domestique d'Abdoullah Effendi et se rendit au kiosque avec Dil Achoub. Pendant tout le trajet, elle ne dit mot à la jeune femme.

A leur arrivée, comme un bandit habile et expérimenté, elle examina de haut en bas l'édifice et toutes ses issues et choisit pour son poste d'observation une chambre à l'entresol, près de la porte du jardin. Elle fit venir Dil Achoub dans la pièce voisine et, lui prenant la main avec force, elle dit, ses yeux injectés de sang :

— Sais-tu où tu es ? C'est ici l'antichambre de la mort. Quand on entre ici, on ne doit rien voir si l'on égorge des hommes, on ne doit rien entendre si le monde s'écroule, en un mot on doit être comme un cadavre : homme, en apparence, en réalité, poussière. Tiens-toi pour avertie que si tu révèles ce que tu peux voir ou entendre, tu es morte. N'oublie pas que, en quelque lieu que tu sois, tu n'échapperas pas à ma vengeance. Tu dois agir de façon à ce que si l'on déchire ton corps, ton âme ne le sente pas et que si l'on attente à ton âme, ton corps ne la défende pas.

Dil Achoub, qui jadis était la sensibilité et la délicatesse mêmes, et qu'une réprimande, voire même un regard courroucé bouleversait, avait acquis, à la suite de mille humiliations et de mille tortures, une fermeté de caractère inattendue. Les blessures du cœur qu'elle avait jusque-là dissimulées se rouvrirent tout d'un coup et, croyant hâter une mort qu'elle appelait à grands cris, elle répondit à son tyran sur un ton de menace :

— Je ne m'étonne pas que vous m'ayez amenée dans un endroit semblable. Je suis surprise seulement de voir que vous m'ayez choisie pour aider à vos ténébreux des-

seins ! Je mourrai si je révèle quelque chose, dites-vous ; croyez-vous que j'aie peur de la mort ? M'y voici prête dès à présent.

— Tiens-toi tranquille, impertinente. Si tu me pousses à bout, je te jure que je te fais enterrer vivante et tu ne verras plus le soleil avant de mourir.

Là-dessus, elle ferma violemment la porte sur elle, la laissant sous la terrible menace d'un genre de mort auquel elle n'avait jamais songé, puis elle alla, débordant de colère, trouver le Croate dans le jardin.

Celui-ci l'assura dans son mauvais turc qu'il obéirait fidèlement à ses ordres. Mehpeyker, qui était tour à tour en proie à la vengeance, à l'hésitation et à la peur et qui n'avait pas surtout une confiance entière dans la réussite de l'entreprise, lui dit :

— Je comprends que tu vas obéir ; mais la question est de savoir si tu exécuteras avec dextérité l'ordre de ton maître. Tes mains trembleront peut-être ! Si tu savais combien est coupable l'homme dont on te charge, tu n'hésiterais pas un instant et tu l'égorgerais comme l'assassin de ton frère.

Elle voulait par là écarter les moindres hésitations qui auraient pu subsister dans l'esprit du sicaire. Celui-ci répondit à ces naïfs encouragements par un sourire de pitié et ajouta qu'il n'était pas de ceux qui examinent la justice ou l'injustice d'un ordre reçu, qu'elle n'avait point à s'inquiéter de son accomplissement rigoureux, attendu qu'il n'était guère novice dans le métier.

Elle mit entre les mains du misérable une bourse pleine d'or, et, au moment où elle faisait ses dernières recommandations, on frappa à la porte. Le Bey et l'entremetteuse entrèrent.

La chambre où se tenait Dil Achoub étant à proximité de la cabane du Croate, elle avait pu entendre ses paroles.

Le soleil s'était couché et une obscurité légère enveloppait la nature.

Le kiosque ayant été construit pour la débauche et le crime était de petites dimensions, mais les murs du jardin étaient hauts comme ceux d'une prison. Le Bey dit en y entrant en guise de plaisanterie :

— Où as-tu déniché cette espèce de coupe-gorge ? Un autre à ma place serait pris de frayeur.

— Mon Bey, répondit l'entremetteuse en le conduisant en haut, comme vous tenez à vous amuser un peu bruyamment, j'ai dû choisir ce kiosque solitaire afin que vous soyez à l'abri de tout regard indiscret.

Après l'avoir introduit dans la chambre préparée d'avance, elle demanda la permission d'aller chercher la fille commandée.

— Bien, dit-il, mais ne t'attarde pas. Je dégusterai quelques petits verres jusqu'à ton retour.

Il se mit à boire et la femme s'en alla. Au fur et à mesure que l'attente se prolongeait, il s'ennuyait et buvait. Après avoir passé une heure ainsi, il perdit toute patience et sortit de la chambre. A moitié ivre, il descendit en trébuchant et trouva dans sa cabane le Croate qu'il avait vu en entrant.

— Dis donc, est-ce que cette femme n'est pas encore de retour ?

— Elle reviendra de suite, Monsieur. Elle a dû aller assez loin.

— Est-ce qu'on fait attendre ainsi les gens ? Je commence à me repentir d'être venu.

Là-dessus, il remonta en grommelant.

Dil Achoub avait cru reconnaître le Bey au son de sa voix. Elle fut tellement effrayée à la pensée du danger qu'il courait, qu'elle ne put bouger, malgré le désir qu'elle en avait. Toutefois, décidée à s'assurer du fait et à le sauver si c'était lui, n'importe comment, elle se dirigea vers la fenêtre. Oh ! oui, c'était bien lui, elle ne s'était pas trompée ! A cette vue, elle trembla de tout son corps comme saisie d'un accès de fièvre.

La puissance de l'amour est si grande que ce cœur déchiré retrouva, en présence du danger, une force surhumaine.

Elle prit immédiatement la résolution de sauver le Bey à tout prix. Tout d'abord, elle voulut appeler au secours de toutes ses forces; mais dans l'impossibilité de faire entendre sa voix et dans la crainte que le Croate n'eût le temps de tuer sa victime, elle dut y renoncer. Si sa mort eût pu le sauver, elle eût fait avec bonheur le sacrifice de sa vie. Enfin, après mille perplexités cruelles, elle s'arrêta au parti d'avertir le Bey de la situation et de trouver avec lui le moyen de l'arracher à ses assassins. Pendant qu'elle réfléchissait à ce qu'il y avait de mieux à faire, elle vit Mehpeyker rejoindre le Croate. Elle profita de cette circonstance, et, montant précipitamment l'escalier, elle entra dans la chambre où se trouvait le jeune homme.

A la vue de Dil Achoub, il fut tellement stupéfait qu'il ne put ouvrir la bouche. Elle courut à lui et prenant sa main :

— Venez, venez, pour l'amour de Dieu, dit-elle d'une voix basse et les larmes aux yeux, fuyez par la fenêtre d'en face. Votre vie est en danger !...

Incapable depuis son avilissement d'apprécier tout sentiment généreux, Ali Bey retira sa main avec colère :

— Tu m'as privé, dit-il, de toutes les jouissances de la vie et tu tâches encore de gâter ma soirée. Va-t'en ! Tu es précisément dans les endroits qui te conviennent. Va tromper celui pour lequel tu es venue.

Ne songeant en ce moment qu'à le sauver, la malheureuse ne fit aucun cas de ces insultes imméritées et se mit à genoux devant lui :

— Pour l'amour de votre mère, dit-elle, n'allez pas vous faire tuer,—car elle ignorait la fin tragique de cette dernière,—me voilà à vos pieds. Si vous me soupçonnez, jetez-moi par la fenêtre et mettez-moi en pièces ; mais sortez, je vous en conjure, votre vie ici est en danger...

On aurait dit que l'âme de sa mère infortunée était revenue pour veiller sur lui.

La seule invocation de ce nom sacré le fit sortir de sa torpeur.

— Que veux-tu dire ? reprit-il avec un accent interrogateur. Qui est-ce qui m'assassinera ?

— Venez, répliqua Dil Achoub comme frappée d'une inspiration subite, venez entendre de vos propres oreilles.

Elle marcha vers la porte et il la suivit involontairement. Arrivée sous la véranda, elle écouta un moment, s'approcha d'une fenêtre donnant sur la cabane du Croate et y appela le Bey. La nuit était obscure, la véranda n'était pas éclairée, ils étaient sûrs de n'être pas aperçus. Comme la porte de la cabane était de l'autre côté, ils ne pouvaient pas voir Mehpeyker et son complice, mais ils entendaient confusément leurs voix. Quelques minutes après, le dialogue suivant, qui se tenait devant la porte, parvint distinctement à leurs oreilles :

LE CROATE.—Pourquoi attendre, Madame ? Je bâclerai son affaire en un clin d'œil. Admettez qu'il crie, il n'y a personne dans la rue, ni dans le voisinage qui puisse l'entendre.

MEHPEYKER. — Non, non. Attends encore un peu. Il boira pour tuer le temps. Dans une demi-heure, il s'assoupira et il sera plus facile alors de l'envoyer sans danger dans l'autre monde. Tu auras soin de frapper juste au cœur, et, comme mon infortune vient de là, je tiens à ce que le sang de son cœur soit le premier à couler.

En entendant ces mots et en voyant Mehpeyker, Ali Bey se rendit compte de l'imminence du péril. Il courut dans une chambre qui donnait sur la rue, déchira vite une couverture, l'attacha à sa ceinture et donna l'autre bout à tenir à Dil Achoub.

Un instant après il était dans la rue.

Il est étrange que pendant qu'il errait à l'aventure, il ne pensa qu'à la perfidie de Mehpeyker sans songer un

moment au généreux sacrifice de Dil Achoub et sans revenir sur l'injuste opinion qu'il s'était faite d'elle. Ce fut donc uniquement pous se venger de Mehpeyker qu'il entra au poste de police qu'il rencontra sur son chemin et raconta à l'officier de service ce qui venait de se passer.

Après avoir reçu la déposition du Bey, l'officier s'empressa de réunir ses hommes et, guidé par lui, se rendit à la maison indiquée. Quelques habitants du voisinage attirés par le bruit s'étaient joints aux agents. Parmi eux se trouvait par hasard Messoud Effendi, en villégiature à Scutari.

Dil Achoub, repoussée et calomniée par celui qu'elle aimait, tyrannisée par la plus vile des femmes, en un mot ayant perdu tout espoir de bonheur, était lasse de la vie. Cependant elle se félicitait de pouvoir se sacrifier pour celui qui était tout pour elle et la satisfaction qu'elle éprouva en le voyant descendre par la fenêtre la rendit heureuse pour un moment.

Quand il fut hors de danger, la pensée qu'il n'avait même pas jeté, après cette preuve éclatante de dévouement, un regard de pitié sur elle, la navra. La force morale et la fermeté de caractère qu'elle, avait acquises depuis qu'elle était tombée entre les griffes de Mehpeyker l'ayant abandonnée, elle n'envisagea plus la mort avec la même résignation qu'auparavant. Elle qui trouvait une saveur particulière dans les malheurs de son amour et jusque dans les insultes de sa rivale, vit alors qu'il ne lui était pas donné de prouver son innocence, même au prix de sa vie. Cette circonstance la priva naturellement des nobles et consolantes pensées qu'inspire l'amour et lui fit regarder les vicissitudes de l'existence d'un point de vue purement réaliste. Elle repassa sa vie écoulée, son enlèvement à l'âge de trois ans aux yeux mêmes de sa mère, les cris déchirants de celle-ci, les souffrances de tous genres qu'elle avait endurées à bord du voilier jusqu'à son arrivée à Stamboul, l'existence misérable qu'elle avait menée chez le marchand d'esclaves, les moments heureux

qu'elle avait goûtés pendant quelques années chez son ancienne maîtresse et enfin le commencement de son bonheur avec Ali Bey et les tristes détails de son supplice entre les mains de Mehpeyker. Ces souvenirs lui causèrent une impression profonde. La malheureuse avait passé son enfance, alors qu'on a le plus besoin de tendresse et de protection, dans la plus terrible des adversités, l'esclavage. Au printemps de sa vie, un amour qui lui promettait la joie, la félicité et l'oubli des souffrances endurées s'était changé soudain en un irréparable malheur.

De quelque manière qu'elle pût envisager l'existence, la mort, malgré son spectre lugubre, lui paraissait préférable à tout.

Cependant, privée de la satisfaction de se sacrifier en présence de son amant, elle ne pouvait s'empêcher, à la pensée des coups de l'assassin, d'avoir peur de la mort.

La pauvre jeune femme se sentit glacée et se mit à trembler. Elle jeta un regard autour d'elle, et, apercevant le manteau que le jeune homme avait laissé en descendant par la fenêtre, elle s'en revêtit.

— Ah ! mon Bey, dit-elle, en prenant sa tête entre ses mains, mourir pour toi eût été une joie, une fête. Tu ne m'as pas regardée et tu ne m'as même pas appelée par mon nom. Je le sais, ma mort est certaine et ton abandon jette un voile de tristesse sur mes derniers moments ; mais que faire ? Un sort cruel l'aura voulu ainsi. Au moins si j'étais sûre que tu viennes une fois sur ma tombe ! Oh ! que je suis folle ! Une malheureuse comme moi, qu'un assassin aura poignardée dans la maison d'une courtisane, pourra-t-elle avoir une sépulture ?

Elle s'affaissa en pleurant, et, comme elle ne se sentait la force ni de se défendre ni de souffrir plus longtemps, elle attendit avec résignation.

Tout bruit avait cessé, une des bougies s'était éteinte d'elle-même ; Mehpeyker crut le moment propice et, oubliant complètement dans sa précipitation Dil Achoub,

elle alla dans la cabane du Croate. Ils montèrent ensemble à l'étage supérieur. Ne trouvant pas le Bey dans la pièce où il devait être, Mehpeyker exprima quelque étonnement ; mais le Croate la tranquillisa bien vite, assurant que l'ivrogne devait être assoupi quelque part, et se mit seul à visiter les chambres. La pièce où s'était couchée Dil Achoub était obscure et la fenêtre, par laquelle le jeune homme avait fui, ouverte. Au bruit des pas, la malheureuse sentit que sa dernière heure était arrivée ; sa respiration seule fit remarquer sa présence.

En la trouvant dans cet état, le sicaire s'écria :

— Le voilà assoupi ici.

Là-dessus ,il s'approcha avec la plus complète indifférence, et, conformément aux instructions de Mehpeyker, il plongea son couteau dans le cœur de l'infortunée.

Elle ne put que pousser un gémissement imperceptible et s'évanouit.

Juste à ce moment-là, la police, guidée par Ali Bey, arriva. La porte n'ayant pas été ouverte dès la première sommation, les représentants de la loi se mirent en devoir de l'enfoncer.

Quand le meurtrier entendit le vacarme au dehors, il dit précipitamment à Mehpeyker :

— Ce n'est rien, ce sont des choses qui arrivent. Mon maître avait prévu cette éventualité. Ouvrez cette armoire et soulevez le haut. Il s'ouvrira, et, quand vous serez montée, il se refermera de lui-même. Vous vous trouverez dans un réduit secret Restez-y jusqu'à ce que tout le monde soit parti. En cas de danger, vous pourrez passer par la fenêtre dans l'autre maison où se trouve Effendi, qui vous sauvera facilement.

Après avoir donné ces indications, le Croate disparut et Mehpeyker, de son côté, se réfugia dans l'armoire. Au moment où elle se préparait à rejoindre Abdoullah, elle entendit la voix d'Ali Bey qui expliquait sa fuite aux gendarmes. Persuadée qu'elle avait vu ce dernier baigné

dans son sang et qu'elle avait même entendu son faible cri sous le coup de poignard de l'assassin, elle fut tellement stupéfaite de le savoir dans la foule, pareil à un revenant, qu'elle ne put exécuter son projet de fuite. Le dépit de n'avoir pu se venger et la crainte du châtiment la saisirent au point que, sans s'en rendre compte, elle entra dans l'armoire et se mit à écouter.

Quand la police, suivie des voisins, pénétra dans la chambre, tous les regards furent attirés par le corps de la blessée. A cette vue, l'officier ne doutant plus des assertions du jeune homme, lança ses agents à la recherche du meurtrier. Le Bey ne put faire un pas lorsqu'il vit un corps enveloppé de son manteau et le couteau sanglant que l'assassin avait laissé dans sa précipitation. A voir la pâleur de son visage et l'immobilité de tout son être, on l'eût dit pétrifié. Devinant par instinct que cette masse inerte était Dil Achoub et que ce ne pouvait être qu'elle, il ne se sentait pas le courage de s'approcher et de constater la vérité. Son esprit fut tout à coup assiégé de preuves sans nombre de la fidélité de Dil Achoub et de l'injustice de ses accusations, et le remords le saisit. Le noble sacrifice de la malheureuse, qu'il avait sur un léger soupçon foulée aux pieds, détruisant ainsi son bonheur et hâtant la fin misérable de la meilleure des mères, produisit sur lui une impression telle qu'il en perdit les sens.

— Oh ! mon Dieu, mon Dieu, dit-il en pleurant, si grandes que soient mes fautes, ta clémence et ta miséricorde sont infinies. Je suis prêt à subir le châtiment que j'ai mérité, mais fais-moi mourir à cette minute afin que je ne voie pas le malheur que je pressens.

Comme si ses paroles eussent rendu un souffle de vie à la malheureuse, elle rouvrit à ce moment les yeux et son visage prit une expression céleste. En voyant ce signe de vie, il courut comme un insensé auprès d'elle, et lui ayant baisé les mains et la figure :

— Dil Achoub, dit-il en versant d'abondantes larmes, je préférerais être torturé par les démons de l'enfer que de te voir dans cet état. C'est moi qui t'ai sacrifiée. Puissé-je avoir été aveugle et ne t'avoir jamais vue, ne t'avoir jamais aimée. Non, non, tu n'as rien. Je te sauverai avec l'aide de Dieu et nous oublierons tous nos malheurs, n'est-ce pas ? Ah ! tu ne me réponds pas ? Oui ! tu as raison, pourquoi me parlerais-tu ? J'ai voulu te tuer et toi tu t'es fait immoler pour moi, sans que j'aie même jeté un regard sur toi. Dil Achoub, Dil Achoub, je n'ai pas été juste pour toi, est-ce que toi non plus tu n'auras pas pitié de moi ?

Elle n'était plus habituée à ce langage bienveillant, la pauvre fille, aussi en goûtait-elle les délices sans pouvoir donner une forme à ce qu'elle ressentait.

L'émotion était trop forte. Les dents du Bey se serrèrent et il allait perdre connaissance, quand Dil Achoub, réunissant dans un effort suprême ce qui lui restait de forces, mit ses bras autour du cou du jeune homme :

— Ah ! que suis-je, dit-elle faiblement, pour vous prendre en pitié ? Si je ne suis pas morte durant notre séparation, c'est que le sort me réservait le bonheur de me sacrifier pour vous. Vous pleurez parce que vous êtes convaincu de mon amour et de ma fidélité, n'est-ce pas ? Ne me plaignez pas, pour l'amour de Dieu, et sachez que quitter cette terre en m'appuyant sur vous, comme je le fais, est pour moi le plus grand bonheur dont j'aie pu jamais rêver. Pardonnez-moi, et que Dieu conservant vos jours vous épargne le retour de pareils malheurs. Ah ! qui vois-je ? C'est votre bonne mère... elle sourit à notre réunion... oui, Madame, le Bey m'a rendu son amour. Mon Bey, mon Bey adoré, donnez-moi votre main et ne dites rien à votre mère... elle s'en affligerait... Ah ! je m'en vais...

Ses mains lâchèrent prise et elle tomba. Elle était morte.

Nous laissons à l'imagination du lecteur le soin de se représenter l'état du Bey, qui voyait entre ses bras le corps inerte de cette belle et vertueuse épouse, qui s'était si généreusement sacrifiée, et de la bouche de qui il avait entendu le nom de cette mère également morte en martyre pour lui, et dont le souvenir même s'était effacé de sa mémoire. Si l'on ajoute à tous ces malheurs irréparables la ruine complète d'un avenir que son éducation lui promettait et d'une grande fortune, on pourra se faire une idée des sentiments qui remplirent le cœur de cet infortuné. Absorbé par le souvenir de ses propres folies et de son indigne conduite, il avait oublié le rôle joué par Mehpeyker, son mauvais génie.

Après avoir assisté de l'armoire, comme spectatrice, à la tragédie qu'elle avait préparée, la scélérate ne la trouva pas suffisante pour sa vengeance. S'étant rendu compte par la direction des voix que les agents et la foule couraient dans le jardin et dans la rue à la poursuite du Croate, elle sortit avec désinvolture de sa cachette et, s'adressant en raillant au malheureux jeune homme :

— Bonsoir, Bey, dit-elle ; franchement parlant, je ne vous croyais pas assez naïf pour dormir tranquillement sur vos deux oreilles après tout ce que vous m'aviez fait. Vous m'aviez taxée d'infidélité. Pour vous prouver l'injustice de vos soupçons, j'ai brodé un mensonge sur votre bien-aimée Dil Achoub, mensonge dont ses grains de beauté ont été la trame. Je supposais que ce n'était pas difficile pour un homme de votre intelligence de comprendre qu'on peut aisément voir au bain les signes particuliers d'une femme. Qu'avez-vous fait ? Vous avez immédiatement douté de sa vertu et vous avez ordonné qu'elle fût vendue aux courtisanes. Comme j'appartiens, d'après vous, à cette classe, je l'ai achetée et vous ai fourni ainsi l'occasion de constater que, loin de vous être infidèle, elle pouvait même mourir pour vous. Ne voudriez-vous pas me croire, dorénavant ? Comme

preuve de ce que j'avance, vous avez devant vos yeux ce sang versé à cause de vous. Si vous changez, d'opinion, et si vous ajoutez foi à mes paroles, je vous dirai que la malheureuse était réellement honnête et fidèle. Pendant des mois entiers, je l'ai battue à la tuer sans pouvoir réussir à la corrompre. On m'a dit aussi que votre mère est morte de vos reproches amers et de vos excès. C'est dommage ! Je sais pertinemment qu'elle était aussi très bonne et très indulgente pour vous. Comme vous ne l'avez pas non plus appréciée, je crains que vous ne doutiez encore de ma sincérité. Vous me regardez d'un air menaçant ; je m'en vais, de peur que vous ne vous laissiez aller à des actes contraires à votre éducation. Si nous ne nous voyons plus, vous me pardonnerez, j'espère, les conseils que je me suis permis de vous donner. Au cas où nous nous rencontrerions, je ne manquerai pas de vous prodiguer mes services.

Après avoir ainsi empoisonné les souffrances morales du Bey, elle voulut se retirer, comme un serpent qui a sucé le sang de son ennemi retourne à son trou. Ainsi qu'un lion blessé à mort, le jeune homme sauta sur elle avec la rapidité de l'éclair, la prit sous lui et s'arma en même temps du couteau du Croate.

Vu l'accablement et le mutisme du malheureux, la misérable ne s'était non seulement pas attendue à une vengeance de sa part, mais elle avait, au contraire, espéré qu'en présence de la morte et des représentants de la loi il n'aurait d'autre préoccupation que celle de sortir de ce mauvais pas. Mais ses yeux injectés de sang dissipèrent bientôt ses illusions. Elle comprit le danger qu'elle courait et se mit à le supplier avec la lâcheté qui la caractérisait. Entre autres choses, elle lui rappela les heureux moments de leur liaison, elle lui jura que sa haine contre Dil Achoub avait pour cause unique sa jalousie amoureuse. Elle déclara ensuite que s'il attentait à sa vie, il ne pourrait se soustraire à la vengeance de ses amis et

que même, dans le cas contraire, il devait penser au châtiment éternel. Elle ajouta enfin que si Dil Achoub était morte, elle lui achèterait une esclave plus belle encore et elle eut même l'impudence de dire qu'elle était prête à l'indemniser de la perte de sa fortune. A chacune de ses paroles, Ali Bey répondait par un coup de couteau, et, afin de faire durer sa vengeance, il se gardait bien de diriger ses coups vers le cœur. La frayeur de la mort rendait parfois ses supplications touchantes et même éloquentes, mais sa voix avait perdu sa douceur habituelle et pris une intonation rauque et étrange. Voyant l'inefficacité de toutes ses prières, la scélérate lui demanda grâce au nom de Dil Achoub. Cette dernière impudence exaspéra à tel point le Bey qu'il l'expédia, incontinent, dans l'autre monde d'un coup vigoureux appliqué cette fois dans la région du cœur.

Si un peintre avait voulu faire un tableau représentant la fidélité, la trahison et la vengeance, il les eût réunies dans cette chambre tragique et avec leurs expressions réelles.

Quand la foule, après avoir capturé le Croate, retourna au lieu du meurtre, elle vit à quelques pas de Dil Achoub, qui, les cheveux dénoués et les reflets de la lune sur sa figure angélique, dormait du sommeil éternel, le corps de Mehpeyker noyé dans son sang. Près de cette dernière, les mains ensanglantées, le désespoir et le repentir peints sur le visage, Ali Bey pleurait à genoux.

Pendant que les personnes présentes restaient sans paroles au spectacle de cette scène de carnage, le jeune homme se leva et, s'adressant avec dignité à l'officier, raconta tout ce qui s'était passé ; il ajouta qu'il était prêt à le suivre pour être livré aux mains de la justice.

Son récit émut jusqu'aux larmes l'assistance. Messoud Effendi était le plus impressionné de tous et ne cessait de répéter :

— Croyez-le, il ne dit que la vérité. Oh ! pauvre garçon, pourquoi ne m'as-tu pas écouté ?

La police se mit en devoir de s'emparer de la personne d'Ali Bey. Messoud Effendi, pour rendre un dernier service à la famille, se chargea des funérailles de Dil Achoub, dont les restes mortels furent déposés près de la tombe de Fatimé Hanim.

Quant au Croate, il succomba, avant la fin de son interrogatoire, aux blessures qu'il avait reçues pendant sa fuite. Abdoullah Effendi eut, en apprenant les événements, une attaque d'apoplexie foudroyante.

Pendant son emprisonnement, Ali Bey se rendait de temps en temps, sur l'autorisation expresse des autorités pénitentiaires, au tombeau de sa mère et de sa fidèle Dil Achoub et, là, pleurait sur leur destinée à tous trois.

Tant d'épreuves le tuèrent au bout de six mois.

On a bien raison de le dire : un repentir tardif ne sert de rien.

KÉMAL BEY.

FIN

# REVUE DE LA QUINZAINE

## *LITTÉRATURE*

Mario Meunier : *Pour s'asseoir au Foyer de la Maison des Dieux*, Albin Michel. — T. M. Mustoxidi : *Histoire de l'Esthétique Française, 1700-1900*, suivie d'une Bibliographie générale de l'Esthétique française, des origines à 1914, Champion. — Docteur Cabanès : *L'Histoire éclairée par la clinique*, Albin Michel — Pedro Figari : *Art, Esthétique, Idéal*, traduit de l'espagnol par Charles Lesca, Hachette. — Pinkerton : *Parfums*, « Société mutuelle d'édition ». — Daniel Lipman : *Pages d'un Adolescent*, Louis Annette.

Ce très beau livre de M. Mario Meunier : **Pour s'asseoir au foyer de la Maison des Dieux,** est une œuvre d'une haute moralité, parce qu'elle dépasse toutes nos morales chrétiennes et rejoint la morale grecque que nous n'aurions jamais dû abandonner. Morale encore élargie immensément par tout ce que les apports de la science ont ajouté au rêve des hommes. L'infini lui-même s'est agrandi de nos explorations cosmogoniques, et c'est cette conception élargie du divin que nous apporte Mario Meunier. Il me semble que son livre est comme la réalisation, la mise au point, des idées nietzschéennes sur le renversement des valeurs morales, et qu'avec ce philosophe nous sommes sans effort transportés dans cette atmosphère sereine et divinement humaine où notre vie individuelle se répercute dans l'éternel et dans l'infini :

L'immortalité, prononce le philosophe, ne fait pas que m'apparaître comme la plus possible des possibilités, je la crois le don suprême de l'intarissable fécondité de la vie. La mort nous fait rentrer pour une autre naissance dans le sein de la terre. Nous mourrons pour changer et nous renouveler.... Pense qu'il n'y a d'éternel que l'éternité du changement !

... Tu vis, et en vivant tu animes une forme de l'invisible et tu exprimes une idée de l'intelligence divine. Or, dans le sein de l'éternel, rien ne naît, rien ne meurt, rien ne commence, rien ne finit, mais des choses déjà existantes se dissolvent pour s'agréger diversement et se désagrègent pour se recomposer autrement...... Vie et mort s'alternent comme le sommeil et la veille. Celui qui naît tend à mourir et celui qui meurt ne commence qu'à naître. Tout suit la même loi, et, de cette infinité de substances qui disparaissent à tes yeux pour tomber dans la

nuit où tout ce qui s'éteint entre en travail occulte de renouvellement aucune n'est et ne peut être anéantie.....

Ainsi donc, le sentiment d'une jeunesse éternelle est pour toujours l'enviable apanage de ceux qui ont acquis la conscience sereine de leur éternité. Et nous sommes éternels, Aphrodore, parce que notre durée n'a pas de lieu formel. Elle est avant comme elle est après nous. Avant nous, elle est le passé qui nous parle, l'accompli qui commande à ce qui doit s'accomplir, le révolu de siècles dont le foyer de notre être garde la cendre tiède. Après nous, elle est l'avenir indéfini, l'illimité du temps et le mouvement du cercle des renaissances sans fin.

Ces graves paroles sont de tous les âges et de tous les temps : elles ne sont ni socratiques, ni platoniciennes ou néo-platoniciennes, ni bergsonniennes, elles sont de toutes les époques et de toutes les sagesses, car elles expriment la philosophie de la sérénité intérieure : Vivre, en acceptant tous les instincts et tous les dons de notre intelligence, parce que nos instincts et notre intelligence, qui les reflète et les divinise, font partie intégrante de la grande vibration, qui est l'univers. Ecoutez la doctrine d'Aphrodore, non pas comme une leçon de philosophie, mais comme un enseignement pratique, et tout à coup la vie prendra pour vous un sens à la fois humain, surhumain et éternel.

La volupté est le chemin de la connaissance : « par elle, toute âme se développe, toute douleur se console, toute plénitude se disperse, toute espérance attend et toute vie espère le sourire des dieux ». Et qu'importe que tout ici-bas soit un songe interminable, « s'il dépend de nous que ce songe soit beau » !

Mais, il faut aimer la minute qui passe : notre âme « ne se développe et ne se crée qu'en vivant l'éphémère ». « Ne remets rien à demain, car on meurt à tout ce que l'on diffère. » Rien dans le futur « ne saurait te rendre beaucoup plus heureux ou malheureux que tu ne l'es présentement ».

Epuisez, continue le philosophe, le besoin de sentir pour appeler le bonheur de penser, car « la volupté n'est qu'à ceux dont l'esprit et la chair sont vraiment sans limite » : Ne te borne donc pas à rechercher seulement le souverain bien des sens. Le vrai bonheur est à ceux qui, après avoir connu et éprouvé la chair, poursuivent au delà l'âpre orgueil de se vaincre et de s'accroître de tout ce qu'ils dépassent. »

Le rêve élargit la vie de toutes ses possibilités, et « l'homme

vient de ses rêves comme la lumière vient du feu ». La prière aussi est un rêve qui cherche à se réaliser, mais le philosophe a dépassé ce stade de la prière qui implore, de même qu'il ne cherche plus dans les exaltations dionysiaques de la danse et de la musique la communion divine :

Mon âme, dit-il, a autant désappris l'humilité servile des formules que la vaine aridité des suppliques. Ce n'est point la prière, c'est la joie souveraine de la contemplation qui a tout ce jour immobilisé l'ardeur de mon silence.

Contemplation : émotion de la beauté ; « depuis que son cri est sur la nuit du chaos, l'art ne cesse de vivifier et de renouveler l'émotion de beauté et le besoin d'extension qui le firent apparaître. Comme les dieux, les arts sont la pensée des sèves. » Mais l'art n'est pas une copie de la nature : « il crée, et il est l'enfant des mêmes lois qui font s'unir les chairs, germer les seigles et naître les soleils ».

Les religions et les philosophies de tous les âges se mêlent et se complètent, car l'éternité a l'âge de la jeunesse, et « la véritable communion avec la vie ne commence que lorsqu'on sait, par delà des dogmes plus ou moins sectaires d'une humanité, d'un temps, connaître tous les âges, vivre en sympathie avec toutes les époques, et accorder en soi toute la multiplicité des oppositions qui rendent perpétuellement instable l'équilibre du monde ».

C'est dans la solitude que le sage médite et trouve son équilibre intellectuel. Il songe que si « rien ne peut arracher l'homme à la fatalité de l'amour, rien ne peut non plus l'affranchir de l'attachement au devenir ». Il rêve, et croit que ses espoirs « sont prophéties et promesses » et que les vœux qui tressaillent en lui annoncent « la naissance des réalités qu'ils attendent ». « Espérer est donc pressentir : pressentir est commencer à comprendre, et comprendre est ne plus espérer échapper à l'inexorable éternité de la vie. » Et le philosophe espère, pressent et comprend que la vie continue fera un jour éclore tous les rêves qu'il n'a que songés, lui donnera de vouloir ce qu'il n'a pas encore pu, d'accomplir ce qu'il n'a qu'imaginé, et d'aimer toujours ce qu'il a déjà et connu et aimé.

Et le livre se termine par la profession de foi du philosophe à l'Eternel Innommé, « si inconcevable et si grand, que je m'exalte même de la propre conscience de mon inconnaissance : je re-

connais la puissance que je ne puis définir, et j'adore l'omniprésence divine dans l'infini dont je suis un atome, dans l'éternelle durée dont je suis un instant, dans la vie dont je suis un des cœurs, et dans l'inexpugnable mystère qui de toutes parts m'étreint, me pénètre, m'accule et me déborde ».

Panthéisme grandiose qui dépasse et domine toutes les petites philosophies et les trop étroites religions des castes humaines.

La doctrine de ce livre pourrait se résumer dans ces mots : acceptation de la vie dans la volupté et dans la douleur ; acceptation, dégagée de toute idée de cruauté nietzschéenne, d'un retour éternel où notre petite personnalité s'est dispersée comme une goutte de parfum dans les vastes courants de l'Océan.

§

M. J.-M. Mustoxidi, dans cette **Histoire de l'Esthétique Française**, de 1700 à 1900, s'est proposé d'étudier les systèmes qui ont vu le jour en France, systèmes dont la préoccupation constante fut de réduire les faits esthétiques à l'unité et d'en donner une explication unique et simple. Il serait difficile, en quelques paragraphes, de donner une analyse complète de ce livre d'une parfaite érudition et qui est le résumé de toute une bibliothèque. Livre précieux pour tous ceux qui s'intéressent aux questions esthétiques.

Le premier travail d'esthétique en langue française est le *Traité du Beau*, de J.-P. de Cronsay, publié à Amsterdam en 1715 : le beau, écrit-il, consisterait dans *la relation de toutes les parties à un seul but*. Mais l'abbé Dubos, auteur de *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, reste, selon M. Mustoxidi, le précurseur de toutes les théories modernes qui envisagent l'art comme un jeu, une fiction ou un mensonge : « l'homme, pour fuir l'ennui, recherche les passions qui ont des effets funestes, — l'art lui procure, par une imitation intéressante, les émotions artificielles ». Charles Renouvier, Th. Ribot, Elie Rabier, etc., exposent dans leurs ouvrages les thèses connues sous le nom de *théories du jeu*. E. Hennequin et G. Séailles, dont les théories sont analysées dans ce volume, s'y rattachent en partie, et on peut dire qu'à partir de 1880 tous les écrits esthétiques français évoluent autour de la théorie du jeu, même quand ils lui sont hostiles (voir Guyau).

La thèse principale de cette doctrine, explique l'auteur, est que

la source de l'art se trouve dans un superflu de vie, que l'activité artistique est une activité de luxe et qu'enfin l'art est une forme du jeu ; Spencer,qui fit la fortune de cette théorie,avouait l'avoir puisée dans les écrits de Schiller, lequel avait subi l'influence de Kant, qui ramenait le beau au libre jeu de l'intelligence et de l'imagination. Schopenhauer exposa la même doctrine dans *Le Monde comme volonté*. Avant Kant et Schiller, un philosophe anglais, Hume, développa des thèses analogues. Mais, conclut l'auteur, le vrai père de cette doctrine est l'abbé Dubos, qui, dès le commencement du XVIII[e] siècle, soutenait que l'art présente des émotions artificielles pour éviter l'ennui à l'homme.

Il est curieux de rapprocher ici l'étude que le docteur Cabanès consacre à Taine, dans son **Histoire éclairée par la clinique,** au chapitre que M. Mustoxidi a écrit sur les théories de l'abbé Dubos, précurseur de Taine. Dubos développe longuement et avec profondeur une théorie sur l'apparition et l'évolution du génie, qui,n'étant guère inférieure à celle de Taine, a l'avantage appréciable d'être son aînée de cent cinquante ans. Dubos a essayé de déterminer les causes extérieures qui influent sur l'évolution du génie, mais il a respecté le génie « dans son essence et son individualité spontanée,impénétrable et irréductible — chose que Taine oubliera de faire ».

Le génie, expose Dubos, est une plante qui pousse d'elle-même. Nous ne comprendrons jamais la force mystérieuse qui fait grandir la plante,mais essayons d'examiner le sol d'où elle tire les substances indispensables à sa vie : « Tous les pays sont ils propres à produire de grands poètes et de grands peintres ? N'est-il pas des siècles stériles dans les pays capables d'en produire ? » Dans cette interrogation, remarque l'auteur, Dubos pose hardiment le problème du *milieu* et du *moment*. Et il ne néglige pas celui de la *race*. Après tout ce que je viens d'exposer, écrivait l'abbé Dubos, « il est plus que vraisemblable que le génie particulier à chaque peuple dépend des qualités de l'air qu'il respire. On a donc raison d'accuser le climat de la disette de génies et d'esprits propres à certaines choses, qui se fait remarquer chez certaines nations ».

Taine a dogmatisé ces théories de l'abbé Dubos, et je renvoie à l'ouvrage du D[r] Cabanès pour la réfutation du dogmatisme de

Taine. Il n'en reste pas moins que ces idées sur l'esthétique, émises par Dubos et précisées un peu brutalement par Taine et les philosophes qui l'ont suivi, demeurent à la base de nos conceptions actuelles sur l'esthétique.

A côté de ces deux ouvrages je veux signaler le livre de M. Pedro Figari : **Art, Esthétique, Idéal.** Au point de vue où s'est placé M. Figari, pour diriger ses recherches sur l'art et l'esthétique, l'homme, écrit-il, se manifeste comme une des infinies modalités de la substance-énergie globale, c'est-à-dire comme une unité purement morphogénique.

Dans la première partie de son ouvrage il examine les ressources, les orientations de la pensée et leurs effets, en général ; dans la seconde, les formes au moyen desquelles nous nous mettons en rapport avec la réalité, et le phénomène esthétique comme une des conséquences de ce rapport. Dans la troisième partie, il étudie l'homme en soi et comme entité apte à s'améliorer. Mais la vie elle-même demeure un mystère impénétrable. Alors, écrit M. Figari, que nous connaissons les lois qui régissent les mouvements des astres dans notre système planétaire, nous ignorons les éléments qui nous meuvent nous-mêmes. Et M. Figari, au bout de ses longues et savantes déductions, aboutit aux mêmes conclusions que le philosophe du *Foyer de la Maison des dieux*, lorsqu'il écrit : « Tout est vie dans la réalité. Tout ce qui a existé existe et ne peut cesser d'exister, d'une façon ou d'une autre, car il ne peut y avoir création ni destruction de substance, pas plus que création ni destruction d'énergie. Ces deux éléments inséparables, substance et énergie, pétris dans une « forme », sont donc la vie, c'est-à-dire ce qui *est*. La seule chose qui puisse arriver, c'est que les individualités se transforment. »

§

**Parfums**, par Pinkerton. C'est un petit livre d'un art subtil et parfait, où, comme dans notre souvenir personnel, les parfums évoquent des images sentimentales. Un baiser évoque une rose et une rose évoque un baiser. Ce sont là de petits contes synthétiques qui précisent les minutes essentielles d'une aventure dont il ne reste qu'un parfum. Toute la cruauté de l'amour ou son ironie est peut-être dans l'arome du jasmin ou de l'ambre. Il y a dans ce petit livre l'esquisse de quelques romans que l'auteur ne développera jamais. A quoi bon ? Et même n'est-ce pas l'art par-

fait celui qui ne veut nous donner que l'essentiel, le trait qui caractérise toute la vie d'un personnage et toute la courbe d'une aventure amoureuse ? Ce n'est pas en vain que M. Pinkerton a mis en épigraphe à son petit volume cette phrase de Pascal : « ... quelque apparence du milieu des choses ».

§

Je signalerai ces **Pages d'un Adolescent** de Daniel Lipman, pieusement recueillies par sa famille, pages de poésie et de philosophie qui laissaient prévoir une belle intelligence, et peut-être un philosophe. Ces fragments marquaient une grande précocité et une merveilleuse sérénité intellectuelle.

JEAN DE GOURMONT.

## *LES POÈMES*

Guy-Charles Cros : *Pastorales parisiennes*, François Bernouard.— Georges Périn : *Les Fêtes dispersées*, « la Phalange ». — Paul Jamati : *Le Vent de Guerre*, « Edition Rythme et Synthèse ». — Henry J.-M. Levet : *Poèmes*, précédés d'une Conversation de MM. Léon-Paul Fargue et Valéry Larbaud, portrait par Muller, « la Maison des Amis des Livres ». — Jean de la Ville de Mirmont : *L'Horizon chimérique*, poèmes ornés de bois gravés par Léon Dusouchet, « Société Littéraire de France ». — Georges Sabiron : *Fragment d'un grand dessein*, Crès. — Marcel Descamps : *Le Jardin Sentimental*, Bordeaux, J. Bière. — Roger Bœufgras : *Cendres Douloureuses*, « Edition de Aujourd'hui ». — Adrien Maréchal : *Miniatures*, Messein. — Pierre Dominique : *Fumées*, « édition du Scarabée ». — A. Chaboseau : *La Halte à l'Ombre*, « Maison française d'Art et d'Edition ». — Jean Michel Renaitour : *Cheveux au Vent*, Jouve. — Alexis Couët : *Les Amantes*, « Edition du Livre Mensuel ». — Gaspard Michel : *Dione*, Emile-Paul frères. — Roger Frène : *Les Nymphes*, avec cinq dessins de Modigliani, Ronald Davis. — Max Jacob : *Le Laboratoire Central*, « au Sans-Pareil ». — Marcel Sauvage : *Voyage en Autobus*, avec 4 images de Max Jacob, « aux éditions *Liber* ».

*Fêtes quotidiennes* peut-être et encore, mieux qu'autrefois simples, trempées de vague regret, de désir indécis et de nonchalante mélancolie, les **Pastorales Parisiennes** retiennent les pas, le cœur, les regards de M. Guy-Charles Cros parmi les décors familiers, automnaux ou crépusculaires du Jardin du Luxembourg. Et je ne sais pourquoi, par la magie débordante des mots doucement rythmés, des vers fiévreux d'extase et de balbutiante ardeur sans cesse contrariée ou contenue avec discrétion, on s'éprend de ce rêve tendre et triste, on compatit aux légères et profondes douleurs de M. Cros ; on ne distingue plus quand elles sont profondes ou légères. C'est que le poème gracieux, pur et fleuri chante si sincèrement cette peine confuse,

fût-elle illusoire, qu'une atmosphère se crée indicible tout alentour et baigne d'effluves insinuants les pensées attentives et fraternelles. N'est-ce le don suprême du poète d'induire à sentir avec lui, comme lui, quiconque entend s'élever les accents enchantés de sa voix musicale ? Et M. Guy-Charles Cros, autant que personne, est en possession de ce puissant sortilège.

La volonté a plus de part aux poèmes souples et précieux que M. Georges Périn réunit sous ce titre, **les Fêtes dispersées**. Le poète domine son rêve et en dirige l'effusion. Tout de suite la signification du titre au prélude apparaît. Comme des bulles d'air dont ces yeux s'enchantent, le poète rappelle, — « azur, promesse ! » — tout ce temps de charmantes recherches, de songes libres, cette illumination par la confiance de tout ce qu'on découvre ou pressent, de ce qu'on devine ou désire : azur, promesse ! ... oui, — mais, soudain, le « choc barbare » !

Aisément comme un enfant joue avec du sable, tout se fleurit de joie et d'ivresse féconde ; c'est la danse, et c'est le chant, sous le ciel fier de l'été. Puis, ce sont les pays de calme aspect où, durant la guerre, on envoie le poète en dernière ligne, et le contraste de cette nature sereine, regorgeante, paisible, avec ce qui se passe, avec ce qu'on sait, et le gracieux, humble roman d'amour, *les Oiseaux dans le Lierre*, jusqu'au jour effroyable où, dans la famille comme partout, hélas, à cette époque, pour tous et pour chacun,

La douleur, la douleur est reine de l'espace !

Le vers cursif, rapide de M. Georges Périn comporte des qualités de spontanéité et de chant discrètement innées qui lui sont merveilleusement propres. Il a une façon d'évoluer, de s'interrompre, de reprendre l'allure ingénue de son chant sans jamais faiblir, ni, en demeurant si simple, de ne se banaliser, qui étonne le lecteur et l'attache étrangement à sa lecture. Il poursuit fièrement sa marche, parfum discret et attendri, selon qu'il se le propose, par *le chemin, l'air qui glisse...*

Et M. Georges Périn compte au rang des poètes vrais de l'heure, ingénus, originaux et troublants.

En dépit de la haute et profonde déférence dont je salue l'œuvre et la personne de M. René Ghil, je ne puis, je l'avoue, tenir pour une découverte absolue de vérité une sorte de révélation

essentielle, ses théories en présence de la vie, de la nature et de l'art. Sa philosophie m'apparaît comme l'expression nécessaire de sa personnalité, mais avec des qualités si spéciales, si exceptionnelles, qu'elle en demeure à tous et à jamais incommunicable. Je discerne dans la préface qui précède **le Vent de Guerre** et dans ce poème symphonique de M. Paul Jamati les preuves véridiques d'une conviction et d'une sincérité indiscutables, mais, hélas ! elles n'en constituent pas moins l'erreur d'un noble esprit, buté dans une admiration exclusive. Que l'on cite à quiconque, pris au hasard, dix vers de ce poème, je défie que le nom de René Ghil ne soit pas seul prononcé. Les vers dans leur facture, leur substance, la qualité de leur structure sonore ou intérieure, la conduite de la pensée, les évocations par l'invention des images, il n'est rien ici qui n'appartienne à M. René Ghil. Et le plus singulier, c'est que M. Jamati prend soin de souligner cette ressemblance lorsque au poème symphonique il adjoint deux *études*, qui sont spontanées, d'inspiration personnelle, fraîche, véridique et point du tout traitées selon un système préconçu. M. Jamati, moins philosophe ou logicien, s'avère même poète ; je souhaite que ce soit dans ce sens désormais que son talent très certain se développe.

La longue « Conversation » en prélude à l'édition des **Poèmes** posthumes de J.-M. Levet nous renseigne en partie sur les goûts littéraires de MM. Léon-Paul Fargue et Valery Larbaud, sur les souvenirs qu'ils ont gardés de leurs débuts et aussi sur la nature des relations qu'ils ont eues avec le poète disparu prématurément. Les parents, selon un abus fréquent, ont refusé de rien confier de *leur* mort aux mains pieuses de ses amis. Il y a des chances que nous ne connaissions qu'en partie l'œuvre du singulier et si étrangement évocateur poète des *Cartes Postales*. Ce qui en est réuni suffit à donner de son art l'idée la plus hallucinante. Ces poèmes sortent d'une forte et studieuse fréquentation de Rimbaud ; à coup sûr, son souvenir préside à chaque vers des études, le *Drame de l'Allée*, ou du *Pavillon*, ou *la Saison de Thomas W. Lance*. Mais dans les *Sonnets Torrides*, dans les autres *Cartes Postales*, il se fond en l'originalité de l'auteur, et voici d'un poète vrai qui ne ressemble enfin à aucun autre :

COTE D'AZUR. — NICE.

L'Ecosse s'est voilée de ses brumes classiques,
Nos plages et nos lacs sont abandonnés ;
Novembre, tribunal suprême des phtisiques,
M'exile sur les bords de la Méditerranée..

J'aurai un fauteuil roulant « plein d'odeurs légères »
Que poussera lentement un valet bien stylé :
Le soleil doux vernira mes heures dernières,
Cet hiver, sur la Promenade des Anglais..,

Pendant que Jane, qui est maintenant la compagne
D'un sain et farouche éleveur de moutons,
Emaille de sa grâce une prairie australe
De plus de quarante milles carrés, me dit-on,

Et quand le sang pâle et froid de mon crépuscule
Aura terni le flot méditerranéen,
Là-bas, dans la Nouvelle-Galles du Sud,
L'aube d'un jour d'été l'éveillera... C'est bien !...

Henry-Jean-Marie Levet était né en janvier 1874 ; il est mort en 1906. Il a peu publié de son vivant, et il n'a été permis à ses amis que de réunir en un volume au texte des deux plaquettes qu'il donna quelques poèmes éparpillés dans différentes revues, *la Plume*, *la Grande France*, *la Vogue*, etc... Le surplus verra-t-il jamais le jour ?

Jean de la Ville de Mirmont est mort pour la France le 28 novembre 1914. Voici réunis les poèmes qu'il a laissés sous le titre l'**Horizon chimérique**. Des beaux bois gravés par M. Léon Dusouchet et une présentation typographique très soignée font honneur à la Société littéraire de France. Le poète était un lettré attentif et averti. Peut-être, du moins dans la première partie du volume (dont le titre a été attribué à l'ensemble du livre), le soin avec lequel il compose ses vers et conduit ses poèmes atténue-t-il ce qu'il pouvait porter en l'âme de lyrisme et de sentiment fantaisiste. Cependant c'est, par la suite, la fantaisie qui l'emporte sur la sensibilité. Ses *Jeux* discrets et spirituels le rapprochent un instant de Georges Fourest, il voisine avec Laforgue, mais dans une forme volontairement châtiée, contenue, presque classique, et se donne soudain tout entier dans certaines de ses *Attitudes* et de ses narquoises *Chansons sentimentales*. Jean de la Ville de Mirmont se trouvait à l'affût d'un humour nouveau,

subtilement poli et volontaire, lorsque la stupide mort l'abattit. Qui saura jamais quel poète celui-là encore fût devenu? Il avait horreur du banal ; on n'en trouve pas une tache dans son livre, et déjà, on le sent peu à peu, il se découvre et s'est lui-même formé...

M. Georges Sabiron recueille pour notre délectation spirituelle les **Fragments d'un grand dessein,** interrompu par la guerre, puis repris, lorsque, comme il écrit : « Jean Paulhan est sur mon seuil — tendre honte — c'est l'ami des premiers vers ». Le poète maîtrise, dirige à son gré l'expression de ses purs, nobles, un peu mélancoliques sentiments, et ses vers, souvent gorgés d'images bien pleines par la couleur et par le ton, se développent dans une harmonieuse sûreté. On aimerait que l'ordonnance placide en fût bousculée par la rafale, emportée par un tourbillon frémissant. M. Sabiron donne l'impression d'être assis au centre de ses sensations et de ses idées, et de les choisir d'une main experte l'une après l'autre, selon leur rang, leur importance, leur valeur, — et de s'opposer à toute intrusion d'un lyrisme désordonné.

**Le Jardin sentimental suivi des Panathénées**; où M. Marcel Descamps a réuni ses poèmes écrits de 1916 à 1919, c'est le type absolu du livre consciencieusement pensé et écrit, dont il est malaisé de rien dire. Tout y est irrépréhensible, mais l'occasion d'enthousiasme ou de surprise fait éternellement défaut. C'est parfait, mais comment s'intéresser à cette perfection sans nouveauté et sans grandeur ?

D'analogues qualités, d'analogues défaillances aux **Cendres douloureuses,** sonnets de 15 vers et libertins, par M. Roger Bœufgras, et encore avec plus de ténuité et plus proche d'une grâce verlainienne aux **Miniatures** de M. Adrien Maréchal. Ce sont d'estimables livres de vers que **Fumées**, par M. Pierre Dominique, avec d'ardentes, de sincères trouvailles d'expressions et des recherches de rythmes. **La Halte à l'Ombre**, par M. Chaboseau, en dépit d'une prédilection marquée pour l'inutile invective et même une tendance à la brusquerie affectée, presque grossière : appeler gâteux Torquato Tasso ou proclamer que la Vénus de Milo est « l'Archétype de la Maritorne », je ne perçois en la pratique de jeux aussi puérils nulle trace de grand courage ni de sensibilité délicate.

M. Jean-Michel Renaitour se plaît à disperser, au souffle des airs ses poèmes comme des **Cheveux au Vent**. Ses poèmes, faciles, peu profonds, d'un pittoresque aimable, habilement improvisés, semble-t-il, parfois sourient d'effleurer par choix les abîmes des plus écœurantes banalités mondaines, mais ils se relèvent soudain par un ton subtil, spirituel, entendu, qui leur permet de se grouper en la délicieuse suite intitulée *le Poème de la Métempsychose*, ou, d'ici, de là, par *les Vacances du Cœur* ou par *l'Amour et l'Exil*. Le volume est précédé d'une préface où de ses prédilections et de ses relations personnelles M. Renaitour tire un tableau singulier de la littérature à l'heure présente ; il est plus amusant qu'instructif, mais l'auteur a raison d'attirer l'attention du lecteur sur l'importance de l'œuvre de M. Jean Cocteau. Par contre, il a de la façon dont pouvait travailler Mallarmé, et, en particulier, dont il a composé la *Prose pour des Esseintes*, la conception la plus effarante et la plus baroque qu'on puisse imaginer.

**Les Amantes** — en majeure partie des sonnets, bien construits, élégants et habiles, — recueil parnassien qui eût conquis à son auteur, M. Alexis Couët, une très haute renommée il y a quelque trente ans. Il n'en fallait guère davantage pour établir la gloire d'un Heredia. Seulement Heredia avait inventé sa forme immuable, il ne l'avait pas adaptée ni reprise d'un autre. Je suis moins sûr de reconnaître, sur une simple audition, le ton ou la manière de M. Alexis Couët. Pourtant, il est certain que chacun des morceaux que réunit son livre vaut par sa valeur de beauté, parfaite et concentrée.

La manière volontairement affectée et difficile de M. Gaspard-Michel dès longtemps m'agrée. Il y a chez lui un jeu de lettré qui écarte la sympathie et la compréhension du vulgaire, par parti pris très élégant. Et c'est par allusion — cette fois à la mère de Vénus, **Dione** — qu'il procède, moins soucieux d'établir un lien logique entre les phases de son poème que de céder à la grâce de la musique et à l'enchantement d'images verbales. Le fil ne se doit rompre ni le délice cesser avant que prenne fin le poème. C'est à quoi M. Gaspard-Michel tend et à merveille réussit.

Moins désireux d'érudition, plus humain jusqu'à la source, sensuel et coloré puissamment mais non sans mesure, M. Roger Frêne, sous l'invocation de ces deux maîtres de plénitude et de

volupté, *Rubens et Giorgione*, chante, en un poème de grâce merveilleuse, **les Nymphes**. Je ne sais, je l'avoue à ma honte, rien de M. Roger Frêne, sinon qu'il est l'auteur de ce poème, et ce poème qui ne compte pas cent cinquante vers, groupés la plupart par quatrains d'octosyllabes régulièrement rimés, — sauf quelques huitains, pour conclure, en vers de sept et de cinq entremêlés, — est aussi pur, qu'on l'entende bien, aussi délibérément beau qu'une ode de M. Paul Valéry. Ce nom cité, qu'on ne croie à une influence manifeste ou passagère, point; mais une parenté par l'esthétique de la pensée, du sentiment, du chant expressif, et cette chaude, native, égale correction d'une ambition toute classique :

Une femme prend ses cheveux
Comme une gerbe moissonnée;
Une autre, de son bras heureux,
Par une abeille environnée,

La chasse ; une troisième dort
Et les rameaux jettent des taches
Sur son ventre coloré d'or
Où palpitent leurs ombres lâches...

. . . . . . . . . . .

Le doux nuage de sa chair,
Eclairé par un sang vivace,
Réalise le pur concert
De la vigueur jointe à la grâce.

La plaquette, toute simple mais d'une beauté nette, éditée par les soins de M. Ronald Davis, n'a été tirée qu'à cent trente exemplaires, sur Japon impérial, sur Japon ancien à la forme ; de frêles et exquis dessins de Modigliani parfont son charme unique.

L'exquise fantaisie de M. Max Jacob voile souvent fort mal la mélancolie de son imagination. **Le Laboratoire Central**, où il tente et combine les expériences, adopte comme moyens divers l'exubérance souriante et contenue des caprices les plus spontanés, mais il s'y mêle à doses très variables un ton parfois singulièrement grave et soutenu ou des gageures d'extravagance dont le spirituel auteur se tire soudain par une gambade inattendue ou dans un sursaut amusant de clown. N'a-t-on point prétendu que M. Max Jacob voisine fort avec Apollinaire? C'est à mon avis une erreur. Ils ont délibéré l'un et l'autre d'exprimer des pensées

et des sensations très familières d'une façon simple, impromptue, saisissante et nouvelle ; ils n'excluent ni l'esprit, ni l'espièglerie même, non plus que les ressources fortes d'une foncière et sûre érudition, voilà les points de contact, seulement le ton — et la manière de s'en servir — c'est-à-dire la valeur personnelle de l'expression lyrique est absolument différente, plus subtile chez l'un, plus volontairement narquoise chez l'autre. Comme est ferme et admirablement conduit ce début de rêverie, au crépuscule, près de la mer :

Le ciel a pour la mer des regards qui bénissent
Le soleil sur la mer est un bateau qui glisse
Chaque lame a son or, chaque écume a sa nuit
Le flot donne un mot d'ordre à la vague qui suit
Le soleil abandonne un soleil qui se brise
Sur le sable, aux endroits où la mer se dérobe
Retenant d'un seul flot cent cercles irisés
Tout plat comme un miroir et vert comme une robe...

Il excelle à des caprices de verbe, à des rapprochements de sons très hardis, et il en tire la matière de cadences inattendues. Mais il faudrait citer presque tout le livre, tant il est divers, attrayant, et, avec des rythmes sûrs, des images volontiers acidulées mais pénétrantes, charmeur, et, ce qui ne gâte rien, amusant par sa facture, séduisant, de signification rare et tenace.

J'apprécie moins M. Max Jacob, dessinateur, et les quatre images dont il a orné ce **Voyage en Autobus** de M. Marcel Sauvage sont plus naïves qu'expressives ou justes. Le poème se forme d'une recherche curieuse : au long d'un parcours en voiture publique, noter dans leur forme et leur succession la diversité soudaine des paysages urbains, des réflexions, des suggestions surgies, ingénues ou imposées, de souvenirs brefs ou lointains, compliqués ou frêles, sans autre lien que le très mystérieux qui en appelle, sans qu'on s'en aperçoive, l'inexplicable enchaînement. M. Marcel Sauvage a mené son dessein à l'extrême de son vouloir. La tentative n'est pas sans mérite ; on y voudrait plus de souplesse parfois ou une tension de la volonté moins constamment apparente.

ANDRÉ FONTAINAS.

## *LITTÉRATURE DRAMATIQUE*

François de Curel : *Théâtre Complet* (Crès et Cie, éd.).— Edmond Rostand : *La Dernière Nuit de Don Juan* (L'Illustration).

Quand ils publiaient leurs tragédies, nos auteurs classiques ne manquaient pas d'y ajouter, en manière de préface, un scrupuleux examen littéraire. La plus parfaite loyauté et la plus saine modestie présidaient à cet effort critique. Créateurs d'œuvres d'art, c'est en créateurs qu'ils formulaient leurs objections aux remarques qui leur furent adressées. Soucieux de perfection littéraire, n'ignorant aucune des conditions alors imposées pour y atteindre, ils confessaient leurs fautes en toute simplicité et, plaidant les circonstances atténuantes, confirmaient les souveraines raisons d'être du beau pour la plus grande gloire du génie des Lettres françaises. Ils donnaient ainsi un précieux enseignement à qui se proposait d'écrire. Enseignement d'attitude et de fait où la foi de l'artiste, constamment secondée et servie par la raison, atteint, dans le domaine de la réalisation classique, à la plus excellente noblesse qui soit en matière d'art : celle d'une sincère humilité devant l'œuvre écrite.

Ainsi s'accusent-ils de leurs manquements aux règles consenties. Ils y voient des marques certaines de la faiblesse de leur talent. Certes, ils plaident les circonstances atténuantes et les arguments ne leur font point défaut ; mais ils ne prétendent point à métamorphoser en qualités littéraires les effets de leur impuissance avouée. Ce sont d'honnêtes et scrupuleux serviteurs de l'art. Les nécessités de l'action, les mouvements des passions, la nature et la qualité du sujet les ont pu contraindre à transgresser la règle des trois unités, à adjoindre aux personnages historiques des personnages inventés en leur prêtant une apparence de réalité pour les rendre aussi consistants que ceux qui les entourent, à rompre délibérément l'ordre chronologique des événements si cela permet de marquer plus fortement un caractère, mais ils divulguent arbitraire et supercherie auxquels les poussait l'exclusif souci de la perfection. Cet aveu comporte un évident hommage à la vérité d'une discipline esthétique, toute d'ordre et de mesure, fondée sur d'imprescriptibles certitudes d'art acquises depuis peu et dans la toute puissance rigoureuse de leur souveraineté.

De même, M. François de Curel, qui est de l'Académie Française, et qui publie chez Crès une édition complète de ses œuvres dramatiques, a cru bon de commenter chacune d'elles en particulier. Mais que nous sommes loin des substantielles et profitables études de nos bons auteurs! Autres temps, autre idéal. Celui de M. de Curel paraît être moins de nous montrer par ses commentaires jusqu'à quel point il s'est, dans ses œuvres, rapproché de la perfection littéraire que de nous apprendre exactement comment et pourquoi telle ou telle œuvre a vu le jour ou quelle fut sa carrière. C'est aussi que des légendes se sont établies sur la personne et le théâtre de l'auteur et qui demandent à être détruites. A l'Académie, dont M. de Curel est un des membres, les gloires se suffisent à elles-mêmes. Et M. de Curel revendique celle de penseur. Nos bons classiques — pour ne parler que d'eux — n'étaient que poètes tragiques. Ils n'avaient de souci que l'excellence littéraire de l'ouvrage qu'ils avaient entrepris. Ils le polissaient et le repolissaient sans cesse. Ils ne pensaient pas sans doute. Ils écrivaient pour le public au rebours de M. de Curel qui nous déclare :

Oui, lorsque je croyais m'adresser au public, je n'étais bien souvent écouté que par mes personnages ardents et volontaires groupés autour de moi dans ma solitude lorraine.

Ce qui revient à dire que M. de Curel écrit pour lui-même et que l'œuvre qu'il propose à son public n'a d'objet que les discussions qu'il soutient aussi avec lui-même, sur un sujet donné et pour lesquelles il adopte la forme dramatique. Pour ce raisonneur qui possède, à l'en croire, « une âme hybride, dans laquelle la curiosité méditative s'accouplerait à l'âme fantaisiste d'un Musset », l'art n'est qu'un moyen. Aussi ne s'arrête-t-il qu'aux apparences substituant à l'esthétique dramatique les artifices du déterminisme scientifique et à la connaissance profonde de l'âme humaine la doctrine évolutionniste. De cette doctrine ses œuvres ne sont que des illustrations littéraires ayant ses héros pour entités métaphysiques. Et voici, selon M. de Curel, le détail psychologique de cette opération :

Des personnages se présentent à mon imagination, passionnés, vibrants, mais tourmentés du désir de remonter aux causes qui les font agir, d'où il résulte que, dans mes pièces, la pensée côtoie sans cesse l'action.

C'est avouer qu'elles manquent de cette simplicité qui est le propre de l'œuvre de génie et qu'elles possèdent, par contre, cette complication intellectuelle que tant de gens prennent pour de la profondeur. Mais ne croyez pas que l'auteur ait quelque tort tant vis-à-vis de l'Art que vis-à-vis du public. Non pas. Pour ce qui est de l'Art, l'œuvre est parfaite, puisqu'elle exprime l'auteur ; pour ce qui est du public, c'est à lui de comprendre, d'accepter ce qu'on lui offre d'en faire louange à l'auteur :

Terrible condition pour conquérir le public auquel j'impose ainsi la double tâche de s'intéresser à ma fable et de s'assimiler une idée ! S'assimiler une idée, mais cela ne se fait pas sans effort, et pendant que le spectateur réfléchit, si peu que ce soit, la fable se déroule sans qu'il puisse lui consacrer son attention. S'attache-t-il, au contraire, à l'action, alors il néglige l'idée qui devient un poids mort et encombre tout. Voyez dans quelle alternative il se débat : s'occuper d'une aventure qui, privée de l'idée directrice, tombe dans l'invraisemblable, ou s'absorber dans une idée qui, tout à coup, le rejette en plein milieu de faits incohérents. Oui, la pensée est le pire ennemi de l'auteur dramatique et chaque fois que, dans une œuvre, il lui donne asile sans qu'un désastre s'en suive, il accomplit un miracle.

Les miracles sont rares, ajoute M. de Curel, et le public s'obstinait à écouter froidement mes œuvres.

La faute dépend donc bien de l'infériorité du public, à en croire l'auteur. La preuve en est que l'Académie a consacré un talent que boudaient des spectateurs incapables de pensée. Et l'idée ne vient pas à M. de Curel, qui n'en saurait manquer cependant, étant penseur avant que d'être dramaturge, que le fait de ne point accomplir ce miracle : exalter et convaincre son public, le gagner à sa pensée en un mot, révèle nécessairement une insuffisance dont les effets ne sauraient se traduire autrement que par l'imperfection esthétique de l'ouvrage créé pour ce gain moral. Certes, l'auteur eût pu ne pas être suivi jusqu'au bout de sa pensée ; mais s'il l'avait formulée avec art elle aurait du moins exercé l'irrésistible pouvoir d'enchantement que lui aurait conféré la vivante splendeur de l'œuvre l'incarnant. Cette vie essentielle, ce n'est point aux spéculations intellectuelles qu'il faut la demander, même quand l'imagination les transforme en matière littéraire. Pour l'avoir méconnu, M. de Curel est demeuré inapprécié du public. Génie incompris, à ce qu'il dit, son erreur initiale consiste à croire que le principe de la vie est le dualisme et d'igno-

rer que le miracle esthétique consiste justement à résoudre ce dualisme et non à l'exprimer selon les méthodes du déterminisme scientifique.

Ce qu'il n'a pu obtenir de ses contemporains, M. de Curel l'espère du temps. Aussi les commentaires qu'il ajoute à ses œuvres ne sont-ils que des notices historiques où la part critique est celle réservée par l'auteur aux opinions formulées sur ses pièces et qu'il cite pour confirmer le jugement favorable qu'il a de son œuvre. Nous sommes loin de la modestie des classiques et de leur souci de la valeur artistique de l'ouvrage en cause. Par contre, conformément au déterminisme scientifique et pour que soient exactement connues des historiens littéraires les phases diverses de l'existence de ses œuvres, M. de Curel nous apprend que telle pièce est née d'une réflexion d'un de ses gardes-chasse, que telle autre fut écrite en Lorraine et en quelques jours pendant qu'une autre fut maintes fois reprise et transformée, sans qu'il y ait entre elles grande différence de valeur esthétique, et encore que c'est une boutade de Charles Maurras qui décida de la vocation dramatique de celui qui devait, avec M. Brieux, représenter à l'Académie le théâtre à thèse, selon la formule du Théâtre Libre. Susceptibles d'attirer les curieux qui s'intéressent plus à la personne d'un écrivain qu'à la réelle valeur de son œuvre, cette documentation prétentieuse, parfaitement inutile quant à l'esthétique dramatique, l'est non moins à l'histoire des lettres où les pièces de M. de Curel sont appelées à prendre équitablement la place assignée par leur valeur et ce indépendamment de toutes les circonstances qui peuvent actuellement faire illusion à leur sujet.

Dans **La Dernière Nuit de Don Juan**, que *l'Illustration* a récemment publiée, Edmond Rostand, sans autre ambition que faire œuvre littéraire, s'est montré beaucoup plus homme de pensée que M. de Curel. Il s'y montre également beaucoup plus homme de théâtre. Qu'il n'atteigne point aux plus hauts sommets de l'Art dramatique, c'est évident. Mais combien d'auteurs y atteignent? Beaucoup l'ont cru sans doute qui depuis... Et d'ailleurs le prétendait-il? Dès lors, pourquoi lui reprocher de n'être pas littérairement davantage que ce qu'il est?

Parce que sa carrière littéraire fut exceptionnellement brillante? L'œuvre seule importe et c'est manquer d'équité que de la juger en fonction d'un succès dont les causes sont parfois absolument

étrangères à l'esthétique. Reconnaissons qu'il fut discret dans l'exploitation de cette faveur du public et qu'il n'en tira point, comme certains, à force d'œuvres, tout ce qu'elle comportait de profits immédiats. Peut-on lui reprocher le genre qu'il avait adopté? Un écrivain est libre de son choix. Comment donc imputer à tort à Edmond Rostand de s'être adonné au théâtre romanesque? Le tout est de savoir s'il en a heureusement réalisé la formule et si l'on trouve dans ses ouvrages la part d'esthétique qui convient au genre. Et l'on doit reconnaître qu'en l'espèce il fut un excellent ouvrier et d'une loyauté parfaite. Avec *Chantecler* il a même tenté davantage que ne permettaient la formule et les moyens dont il disposait. Il y fallait plus en effet qu'une heureuse imagination poétique et une louable facilité de versification. L'effort n'en est pas moins méritoire. Il prouve que Rostand souhaitait mieux que se répéter indéfiniment. Il n'a point innové, c'est entendu. Mais là encore il est sans prétention. S'il a parlé de « panache », il ne fit nulle proclamation en un temps où chaque jour en apportait une nouvelle aux citoyens de la République des Lettres. Si ses admirateurs ont exagéré la valeur de son œuvre, ses détracteurs sont tombés, en sens contraire, dans une pareille exagération. Et si l'on adopte le classement de Vigny, Edmond Rostand n'est certes pas le Poète, mais il est du moins un probe écrivain qui sut fort heureusement tirer parti de l'héritage de ses aînés en le mettant au service d'une brillante imagination poétique.

*La Dernière Nuit de Don Juan* nous en fournit une excellente preuve. Œuvre d'imagination poétique, elle touche néanmoins au domaine de la pensée par son interprétation du personnage de Don Juan. Nous sommes loin ici de la vulgaire et mesquine figure de trousseur de cottes et d'aventurier de l'amour dont, à l'image de ses héros habituels, M. Henry Bataille a affublé son personnage de *l'Homme à la Rose*. Edmond Rostand nous présente Don Juan, cette suprême et légendaire incarnation de l'Amant, sans rien lui ôter de son prestige. La main du Commandeur lui pesant à l'épaule, il descend aux enfers et la griffe de Satan le tire déjà par le bas de son manteau. Il est le damné de l'amour et, tel quel, capable de se survivre tragiquement dans la mémoire des hommes et de les tenter par son exemple. Mais voici que Satan lui accorde dix ans pour se racheter. Libre à lui

de mériter le ciel même par les moyens de l'amour, puisque aussi bien c'est son destin de n'être qu'un amant.

Les dix années révolues, et dans la nuit qui les achève, Don Juan est à Venise. Il y continue fort exactement l'existence de débauché qui fut la sienne et il s'ennuie à la manière des héros romantiques. Pour se distraire il accepte le spectacle que lui propose un montreur de marionnettes, lequel n'est autre que Satan en personne. Le jeu terminé, le Prince de ce Monde réclame, en manière de paiement, l'âme qui lui est due. Un débat s'engage d'où résulte, de la part de Don Juan, une sorte d'examen de conscience au cours duquel l'Amant qu'il fut et qu'il s'enorgueillit d'avoir été, s'efforce vainement de se constituer une attitude, de se découvrir un sentiment, de s'attribuer un acte, en un mot de retenir de toute son existence quoi que ce soit qui trahisse une personnalité capable de survie. Rien, il ne trouve rien parmi les fastes de sa gloire amoureuse. Don Juan est dépourvu de toute consistance, de tout être. Don Juan n'est pas! Les mille et trois lui ont menti. Il n'a été que leur jouet, le pantin à qui chacune d'elles a fait tenir, dans la comédie de l'amour un rôle dans la scène qui lui convenait, et nul autre.

Et son éternelle punition sera de ne jamais représenter que le mensonge et la Comédie de l'Amour. Aussi Satan contraint-il l'âme de Don Juan à entrer dans l'une des marionnettes du théâtre portatif de Burattoni. Ainsi le dénouement de cette fantaisie poétique ne manque ni de grandeur ni même de profondeur. Pensée banale, dira-t-on. Mais à un certain degré d'étendue toute pensée est banale. Celle qui fait l'objet de *la Dernière Nuit de Don Juan* n'est pas autre que celle si fortement illustrée par *Madame Bovary* et qui se trouve pareillement au fond des contes et légendes d'amour, et la Bible elle-même... Cela a du moins le mérite d'être plus émouvant et plus souverainement vrai qu'une spécieuse vue intellectuelle, fût-ce celle de l'évolution et du déterminisme scientifiques. Si simple qu'elle soit, une telle pensée peut fournir la substance d'un chef d'œuvre. Selon ses moyens, Edmond Rostand en a tiré une œuvre colorée, riche d'imagination et de fantaisie. Il s'y trouve sinon supérieur, du moins égal à lui-même dans ce qu'il a de plus heureux.

LOUIS RICHARD-MOUNET.

## HISTOIRE

Guglielmo Ferrero : *La Ruine de la Civilisation antique*, Plon-Nourrit. — Gabriel Hanotaux : *Histoire de la Nation Française*. Tome III, Histoire politique. Premier volume (des origines à 1515), par P. Imbart de La Tour. Illustrations de J. Patisson. Société de l'Histoire nationale, Plon-Nourrit. — Gaston Génique : *L'Election de l'Assemblée législative en 1849*. Essai d'une répartition géographique des partis politiques en France, E. Rieder et Cie.

Il faut la grande et forte simplicité de coup d'œil que donnent une science sérieuse et une réflexion intense pour rendre sensibles, en un lumineux exposé, comme l'a fait M. Guglielmo Ferrero, les causes qui ont déterminé **la Ruine de la Civilisation antique**, et celle d'une autre aussi... On peut, hélas ! par le temps qui court, parler en historien des ruines des civilisations ; « envisager les formidables événements de ces dernières années avec l'expérience du passé ». Cette synthèse comparée du Passé et du Présent, considérés l'un et l'autre dans des circonstances analogues et également critiques, n'a que trop de quoi intéresser historiens et hommes d'Etat. Ils peuvent y trouver, en ce qui concerne l'appréciation des problèmes issus de la guerre mondiale, de fortes suggestions.

Des sociologues éminents se sont demandé comment le monde antique avait pu périr ; et en effet, pourquoi une si grande civilisation aurait-elle fini, cessé d'être, purement et simplement ? Qu'elle ait disparu corps et biens, et en quelque sorte d'un moment à l'autre, c'est un fait si contraire à l'habitude qu'ont les choses de durer, d'évoluer, qu'il reste malaisé à concevoir, même après tant d'explications. Examinons celle de M. Ferrero.

M. Ferrero croit à un *accident*. Sa thèse est celle de l'accident, de la « catastrophe », mot que n'aimait pas beaucoup, avant la guerre, l'école historique allemande, mot que ne prononçait guère non plus l'école historique française (1). Mais ce qui s'est passé en 1914 semble plutôt fait pour rétablir ce mot dans le vocabulaire des historiens. M. Ferrero, après avoir décrit les vicissitudes de l'Etat romain jusqu'au IIIe siècle, expose ainsi la principale cause de la ruine du monde antique :

L'empire romain avait cherché à concilier deux principes d'autorité différents : le principe monarchique, qui avait eu un grand développement en Orient..., le principe républicain, qui s'était développé en

(1) Voir Ed. Fueter, *Histoire de l'Historiographie moderne*, trad. de l'allemand par Emile Jeanmaire : « La théorie catastrophique », page 426.

Europe, surtout en Grèce et en Italie, dans les institutions de la cité antique. La conciliation, dont l'*imperator* ou *princeps* était le symbole, avait été toujours défectueuse, car elle n'avait pas réussi à définir le principe constitutionnel d'où l'autorité suprême de cette monarchie républicaine devait sortir. Ce principe n'était ni l'hérédité comme dans les monarchies, ni une élection régulière, dont la procédure fût fixée par des lois et des traditions comme dans les républiques. Toutefois, tant que le Sénat garda son ancien prestige et son immense autorité, il fut reconnu généralement comme la source de la légitimité pour l'autorité impériale. Un empereur était considéré comme légitime dès que le Sénat l'avait reconnu. Aussi le Sénat réussit pour deux siècles, au prix de luttes parfois très violentes et d'une sanglante guerre civile, à assurer la continuité légale du régime. Mais l'autorité du Sénat une fois affaiblie par l'avènement de Septime Sévère et par l'établissement de la véritable monarchie absolue, il n'y eut plus aucun principe de légitimité bien clair et fort pour le choix de l'empereur : ni l'hérédité, ni l'élection, ni la validation du Sénat. D'où la crise de révolutions et de guerres qui, comme nous l'avons exposé, a tout détruit.

On voit que M. Ferrero attribue toujours au Sénat, sous l'Empire, un rôle de première importance, puisque, dans son opinion, c'est la destruction de l'autorité du Sénat, sous Septime Sévère, qui est proprement l'« accident terrible », la catastrophe politique dont devait mourir le monde antique. Il se peut qu'on discute là-dessus. Une thèse répandue depuis Mommsen était l'insignifiance du Sénat dès après César, ou tout au moins, selon certains correctifs, dès après Auguste. Il serait nécessaire de reprendre sur nouveaux frais l'histoire de l'institution sénatoriale sous l'Empire. On trouve dans les revues spéciales des mentions de monographies. Parmi les moins anciennes, citons les listes de Fischer pour le Sénat d'Auguste, l'étude d'Arthur Stein sur les « Acta Senatus » et sur leur utilisation directe par Tacite. Parmi les ouvrages d'ensemble, celui de Gardthausen sur Auguste montre avec netteté, comme l'avait déjà fait le livre de Boissier, l'opposition du Sénat pendant le principat du fondateur de l'empire. Un autre document, d'une valeur indirecte, le travail de J. Drake sur la transformation intensive, par Septime Sévère, des offices civils en offices militaires, confirmerait la thèse de M. Ferrero sur l'importance du Sénat impérial, en indiquant la violence de la réaction militariste qui ruina son autorité. Il est certain que l'affreuse crise du IIIe siècle est sortie d'abord de la rivalité du Sénat et des

légions. La haine de Néron et de Domitien contre le Sénat est aussi un fait caractéristique dissuadant de croire à l'insignifiance de ce grand corps politique.

D'une manière générale, M. Ferrero, pour caractériser l'œuvre du fondateur de l'Empire, s'arrête à l'idée d'une monarchie républicaine. Quelques objections qu'on lui ait faites là-dessus, une telle conception implique un fait en lui-même non improbable, c'est-à-dire cette grande importance de l'élément sénatorial. Dans les conditions du recrutement de ce haut personnel politique vers la fin du Ier siècle, lorsque Vespasien fit sa grande réforme, dans le respect des Antonins pour la vieille assemblée romaine, M. Ferrero relève des indices non douteux de la grande situation du Sénat. Il est non moins établi que le Sénat eut, sous l'Empire, des attributions considérables, la plupart nouvelles. Cour judiciaire, il jugeait en dernier ressort, et il prononçait dans les cas de lèse-majesté ; il élisait les magistrats (présentés, il est vrai, par l'empereur), il légiférait, pouvait, en principe, déposer l'empereur (ce qu'il fit pour Néron), auquel il conférait, par la « lex regia », le pouvoir. Il y a bien là de quoi constituer un principe de « légitimité ».

Pour M. Ferrero, le fait considérable, c'était non seulement que le Sénat légitimât l'élection des empereurs (ce qu'il lui arriva d'accomplir encore après son abaissement par Septime Sévère), mais que, jusqu'au IIIe siècle, le principe de légitimité résidât bien et dûment en lui, authentique, réel, puissant, efficace. La destruction d'un tel principe par la révolution de Septime Sévère (que M. Ferrero reproche à Marc-Aurèle d'avoir préparée par sa conduite toute dynastique envers le Sénat, auquel il imposa son fils Commode) fut, répétons-le, d'après M. Ferrero, l'accident terrible, la catastrophe aux répercussions mondiales, dont la civilisation antique ne devait pas se relever, car elle perdit le statut fondamental de son gouvernement. Les règles, d'après lesquelles devait s'exercer l'autorité, une fois disparues, ce fut l'anarchie ; des essais de droit divin furent tentés, plus ou moins infructueux ; et, malgré l'effort de Dioclétien, la Société antique, minée par le christianisme au dedans, assaillie par les Barbare, au dehors, succomba, du moins en Occident.

Ayant ainsi étudié de près cette crise sociale du IIIe siècle de notre ère, M. Ferrero s'en est pu faire une idée assez considérables pour ne pas hésiter à concevoir, d'après les suggestions qui en

résultent, une autre crise sociale, celle du XX^e siècle de notre ère, notre grande crise sociale, à nous.

La guerre mondiale aussi, dit-il, peut rappeler, mais en grand, quant à ses effets, la révolution de Septime Sévère, parce qu'elle a ou détruit ou affaibli tous les principes d'autorité et de légitimité qui soutenaient dans la civilisation l'ordre social. Ces principes étaient de deux sortes : le droit divin des dynasties dans les puissantes monarchies de l'Europe centrale et septentrionale ; la volonté du peuple, dans les démocraties de l'Europe occidentale. Avec la chute de l'empire russe, de l'empire austro-hongrois et de l'empire allemand, le droit divin a reçu un coup mortel dont il lui sera bien difficile de se relever. Mais il est bien douteux que le principe opposé profite de sa ruine. Peu clair en lui-même et d'une application très difficile, il semble sortir de cette grande crise à tel point faible et discrédité, que son triomphe inattendu dans les empires du Centre et dans l'empire russe n'a excité aucun espoir et aucun enthousiasme dans le reste de l'Europe. Au contraire, il a augmenté les angoisses du moment actuel, parce qu'il a formidablement compliqué pour les vainqueurs et les vaincus les difficultés créées dans les pays vaincus par la guerre.

L'Europe va-t-elle se trouver, comme l'Empire romain au troisième siècle, sans un principe clair et précis, auquel reconnaître qui a le droit de commander et dans quelles limites ; et qui, dans quelles limites, a le devoir d'obéir ? Allons-nous voir naître de cette incertitude, comme il y a dix-sept siècles, une crise de révolutions et de guerres, qui pourrait disperser une partie des trésors accumulés par le travail de tant de générations ?

Voilà ce que redoute M. Ferrero. On a parlé de son pessimisme. Mais l'optimisme qui rêve de Société des Nations n'est pas plus rassurant, car cet optimisme-là se trouve bien déçu. On remarquera que le livre ne souffle mot de la Société des Nations. Ce n'est pas, je crois, que M. Ferrero soit mal disposé à son égard. Comme nous étions un jour sur ce sujet, l'historien italien me dit : « Puisque l'Europe est détruite, puisqu'il n'y a plus rien, on peut essayer d'une Société des Nations. » Une objection serait celle qui pourrait se tirer de la Souveraineté des Etats. Comment les Etats pourraient-ils déléguer leur souveraineté à une Assemblée internationale, et comment cette Assemblée, sans moyens de sanction, pourrait-elle décider pour le compte des Etats, indépendamment de la politique de chacun de ces Etats pour lui-même et de tous ces Etats entre eux ? Mais M. Ferrero

semblait penser, à ce moment-là, qu'un Parlement international, élu par les Nations, était une tentative intéressante. Depuis, il a continué à voir le chaos de l'Europe, et son dernier livre prouve qu'il l'a bien vu ; et il a dû continuer aussi à observer, avec un bon vouloir qu'il considère sans doute comme un devoir civique, les essais de Société des Nations. « Puisqu'il n'y a plus rien, essayons de cela. » Cependant la tentative lui semble sans doute peu convaincante, car, disions-nous, son livre garde le silence le plus complet sur ce sujet.

Le tome III de l'**Histoire de la Nation française**, publié sous la direction de M. Gabriel Hanotaux, vient de paraître ; il forme le premier volume de l'Histoire politique (des origines à 1515), et M. P. Imbart de la Tour en est l'auteur. Il y aura encore deux volumes d'histoire politique, puis viendront l'Histoire militaire, l'Histoire diplomatique et coloniale, puis, toujours en volumes distincts, l'Histoire économique et sociale, et puis encore et enfin les Arts, les Lettres, les Sciences. Rappelons que les deux premiers tomes, d'un caractère inauguratif, étaient une introduction générale et une « Géographie humaine » de la France. C'est, en somme, le système des monographies (monographies synthétiques et non plus analytiques). L'Histoire de France est, ici, un vaste sujet d'ensemble divisé en une série de monographies. Le plan est commode à tous les points de vue, et nous nous dispenserons de rechercher, puisque l'inspirateur de la publication en a jugé autrement, si une méthode plus organique, où toutes les parties du sujet eussent été menées de front, de même qu'elles progressèrent ensemble dans la réalité, n'eût pas été préférable. L'« Innocent III » d'Achille Luchaire reçut jadis quelques critiques en raison du même plan monographique. A quoi l'auteur répondit : « J'ai tenu avant tout à me faire lire. » C'est donc qu'une telle économie, dans les séries historiques à nombreux volumes, est plus accessible. Il y a, il est vrai, le danger des redites, et je crois que cet inconvénient peut être difficilement évité ; mais il semble ici réduit au minimum. C'est ainsi que M. Imbart de la Tour, dans cette histoire *politique*, indique en deux à trois pages l'histoire *religieuse* de la Gaule romaine : et là-dessus une note renvoie au tome où M. G. Goyau traite expressément de l'« Histoire religieuse ». On ne sait, toutefois, si la chose demeurera aussi facile après la

date de 1515, lorsque se présenteront, précisément, les longues affaires des religionnaires.

M. Imbart de la Tour a pu faire tenir en 600 pages claires, et en même temps approfondies par cela même qu'elles veulent être documentairement mises au point, les divers chapitres de l'histoire politique depuis les origines jusqu'au xvi^e siècle : ethnographie, période gallo-romaine, invasions, époque franque, époque féodale, formation de la monarchie et de la nation, consommée par la monarchie absolue. C'est un large exposé synthétique, exempt de toute banalité, et dont la précision pleine a dû coûter un grand labeur.

L'illustration documentaire est intéressante. Je ne sais si c'est la faute du procédé employé, mais elle semble en général trop noire. Il y a un peu trop de « cirage » là-dedans (1). On aurait, de plus, à faire quelques réserves sur le principe même de l'illustration documentaire dans un ouvrage historique destiné non seulement aux travailleurs, mais au grand public. Quoique pleine de détails réalistes (pour les costumes, par exemple), elle est malaisée à comprendre, à sentir. Dans les reliquaires, les missels, les ivoires, les sculptures et autres monuments figurés, un antiquaire *verra* les costumes, et aussi les visages, et aussi les architectures, et les paysages. Un lecteur ordinaire, non ; ou tout au moins il n'en jouira pas autant. Il faut une traduction, une *interprétation* par des artistes, du document, lequel prendrait vie alors pour le public (2). Mais j'entends bien que ce serait une entreprise énorme, toute une nouvelle école d'illustrateurs à former, etc. Je n'insiste guère. Seulement, cette illustration documentaire est un peu fruste, sévère, et je regrette les gros livres à images dont s'émerveillait mon enfance.

Les hors-texte en couleurs sont d'un bel effet. Ils comportent justement la traduction, l'interprétation dont je parlais.

(1) J'ai vu, par exemple beaucoup moins empâtée et tournée au noir, dans divers autres ouvrages, la reproduction du bas-relief intitulé « Clémence de Marc-Aurèle ».

(2) L'illustration documentaire a certainement un de ses plus anciens spécimens dans le Martial *ad usum Delphini* de Vincent Collesson, Amsterdam, 1702. Je l'ai sous les yeux. Dans ses rapports avec le texte, cette illustration est tout entière empruntée à la numismatique. Il y aurait certainement une intéressante interprétation pittoresque à tenter. Cependant, j'aimerais aussi avoir quelque réimpression nouvelle de ce Martial avec des illustration de Gérôme, par exemple, d'un Gérôme moins académique.

C'est une ingénieuse idée qu'a eue M. Gaston Génique de dresser comme la géographie politique de **L'élection de l'Assemblée législative en 1849**. Des graphiques montrent, au premier coup d'œil, la répartition des partis politiques en France, à cette époque, et le texte donne un commentaire statistique et historique. L'époque choisie est certainement la plus importante de l'histoire du suffrage universel, qui pleinement a montré alors tout ce qu'il contient de chimère et de sottise, — de radicale impuissance politique! Aux élections du 23 avril 1848, tous les candidats se donnèrent (beaucoup par peur) comme républicains, et furent élus comme tels. Après les journées de juin et ce qui s'ensuivit, lors des élections du 13 mai 1849, le suffrage universel tourna brusquement casaque, comme dans une peur de lui-même, dans un sentiment de son imbécillité, et abdiquant, vota la tyrannie. En un an : de la démagogie à la dictature : voilà l'équilibre du suffrage universel !

Cette incapacité éclata encore dans le nombre formidable des abstentions. Il y avait en présence, à ces élections de 1849, le parti de l'ordre, le parti montagnard, le parti républicain constitutionnel et une catégorie de Divers. Ces différents partis se partagèrent, selon des proportions plus ou moins inégales, 6.594.000 voix sur 9.837.000 inscrits. La différence, soit 3.243.000, représente le chiffre énorme des abstentionnistes.

D'après les constatations de M. Génique, figurées graphiquement par un ingénieux dispositif, le parti de l'ordre eut la grosse majorité dans le Nord, le Nord-Est, l'Ouest et la région parisienne.

Il fut contrebalancé dans le Sud-Ouest et la région méditerranéenne. Le parti montagnard eut le dessus dans les régions frontières de l'Est et du Sud-Est, dans le Centre et le Massif Central. Le parti républicain constitutionnel n'obtint la majorité que dans quelques départements isolés.

L'auteur croit pouvoir noter qu'à la carte de 1849 « ressemblent ou ressembleront, dans leurs grands traits, les cartes établies d'après les résultats des élections qui ont suivi, jusqu'à la fin du XIXe siècle ». On peut trouver que l'auteur s'avance beaucoup. Sa chère démocratie bourgeoise a naturellement, dans son esprit, la place de l'ancien parti de l'ordre. Son assertion intéressée est la plus tendancieuse qui soit.

EDMOND BARTHÈLEMY.

## LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Pierre Boutroux : *L'Idéal scientifique des Mathématiciens*, dans l'antiquité et dans les temps modernes ; Nouvelle Collection scientifique, F. Alcan. — Al. C. Clairaut : *Eléments de géométrie*, 2 vol. ; Jean d'Alembert : *Traité de dynamique*, 2 vol. ; Lazare Carnot : *Réflexions sur la métaphysique du calcul infinitésimal*, 2 vol. ; les Maîtres de la pensée scientifique, Gauthier-Villars. — L. Silberstein : *Eléments d'algèbre vectorielle et d'analyse vectorielle*, traduits de l'anglais par G. Matisse, Gauthier-Villars. — Paul Appell : *Eléments de la théorie des vecteurs et de la géométrie analytique*, avec 57 figures, collection Payot.

L'histoire des mathématiques est étroitement liée à celle de la pensée humaine, et a toujours beaucoup intéressé les philosophes. En 1912, M. Léon Brunschvicg, dans un ouvrage sur *les Etapes de la philosophie mathématique*, s'est attaché à montrer que la courbe d'évolution pour les théories mathématiques est parallèle à la courbe d'évolution pour les doctrines philosophiques. M. Pierre Boutroux, qui est fils du philosophe et qui professe depuis peu l'histoire des sciences au Collège de France, reprend dans son récent livre, **l'Idéal scientifique des Mathématiciens**, le même sujet. Il constate que la courbe d'évolution tracée par M. Brunschvicg diffère notablement quant au dessin général de celle qu'il aurait obtenue s'il s'était placé au point de vue du pur homme de science. La ligne qui marque les étapes de la philosophie mathématique offre un nombre considérable de sinuosités et même de discontinuités brusques, mais les oppositions les plus importantes pour le philosophe disparaissent parfois presque complètement aux yeux de l'homme de science.

Comme Paul Tannery et Gaston Milhaud, M. Pierre Boutroux croit à l'unité de physionomie de la science grecque. Il rappelle l'opposition fondamentale qui paraît séparer la conception hellénique de la science et le point de vue des peuples orientaux.

Les arithméticiens et les géomètres de l'Orient ont été dirigés par des considérations utilitaires et c'est là, selon Platon, une raison suffisante pour leur refuser le nom d'*amis de la science*. Pythagore, au contraire, remonta aux principes supérieurs et étudia les problèmes abstraitement et par l'intelligence pure. Le mathématicien grec a une attitude contemplative : il s'efforce de découvrir par les yeux de l'esprit les propriétés les plus simples, les plus belles du monde des nombres et des figures. La préoccupation esthétique pourrait être retrouvée derrière toutes les décou-

vertes de la science grecque, mais elle s'est manifestée d'une manière particulièrement sensible dans le domaine de la géométrie, entre autres dans la théorie des polyèdres réguliers. Archimède posséda au plus haut degré le culte de la beauté mathématique, et il regardait la mécanique et, en général, tout ce qui naît du besoin comme des arts ignobles et de vils métiers. La science grecque portait en elle-même un germe de mort : l'étroitesse de son champ d'action, l'exclusivisme de son point de vue, le caractère esthétique de ses préoccupations devait fatalement l'arrêter un jour dans son développement.

Un fait nouveau, qui suscita un mouvement de pensée, fut la création de l'algèbre. Au rebours des Grecs, les Indous furent avant tout des calculateurs ; esprits pratiques, ils ne se préoccupaient point de rendre leurs théories rigoureuses et belles ; il n'y a pas, dans leurs livres, de théorie scientifique à proprement parler, mais seulement des règles, parfois formulées en vers. Un recueil de recettes et de formules, voilà ce qu'est la science pour les Indous ; c'est pourquoi ils furent d'habiles algébristes. Mais, au début de la Renaissance, les tendances pratiques s'allièrent à de solides études scientifiques, et l'algèbre prit définitivement son essor. Bientôt surgirent des esprits généralisateurs, Descartes, Leibniz. Pour Descartes, l'application de l'algèbre à la géométrie représente le type parfait de la théorie scientifique ; cependant Descartes n'admet point que toutes les sciences fussent réductibles aux Mathématiques, et il estime peu la pure Mathématique.

Avec Descartes triomphe en réalité la conception synthétique, qui apparaît plus clairement chez Leibniz. La méthode mathématique est un calcul, donc une combinaison de signes ; elle consiste à partir d'éléments simples pour les assembler et en former des composés de plus en plus compliqués.

M. Boutroux nous montre l'apogée et le déclin de la conception synthétique, puis il passe au XIX^e^ siècle. Ce qui nous frappe lorsque nous comparons la Mathématique de notre temps à celle des époques antérieures, c'est « l'extraordinaire diversité et l'aspect imprévu des voies et des détours où cette science s'est engagée », c'est le désordre apparent dans lequel elle exécute ses marches et contre-marches, ses changements de front continuels.

Les Mathématiques ont-elles leur fondement dans les données expérimentales ? Les Grecs, Descartes, Leibniz furent aussi éloi-

gnés que possible de l'empirisme, et cependant, depuis Henri Poincaré, la plupart de nos théories seraient, en dernière analyse, déterminées par des considérations d'origine expérimentale. M. Boutroux discute, à ce propos, les idées de M. Edouard Le Roy, puis la doctrine intuitioniste. Il recherche enfin quelle doit être « la mission actuelle du mathématicien », et envisage les rapports des mathématiques et de la physique.

On le voit : les grands courants de la pensée mathématique apparaissent nettement dans le livre de M. Pierre Boutroux, dont le succès est certain.

§

La librairie Gauthier-Villars continue à rééditer, dans sa collection des *Maîtres de la pensée scientifique*, les mémoires et les ouvrages les plus importants des temps passés. Après les célèbres observations de Spallanzani sur les animalcules des infusions et le *Traité de la Lumière* de Huyghens, dont j'ai déjà parlé, voici quelques mémoires de Lavoisier, et trois ouvrages de mathématiques fondamentaux.

Alexis-Claude Clairaut (1713-1765) fut un mathématicien très précoce ; il lisait déjà à l'âge de dix ans le *Traité analytique des sections coniques* du marquis de L'Hôpital, et à peine âgé de 16 ans, il présenta à l'Académie son grand mémoire intitulé *Recherches sur les courbes à double courbure*. Les **Eléments de Géométrie** doivent leur existence au désir qu'avait exprimé la marquise du Châtelet de faire acquisition des notions fondamentales de géométrie ; Clairaut y développe sous une forme élégante et précise les vérités géométriques les plus importantes ; il y combine de la façon la plus heureuse l'élément logique et l'élément intuitif. Ainsi il s'attache à faire découvrir aux commençants les principes dont peut dépendre la simple mesure des terrains et des distances accessibles ou inaccessibles.

Dans le **Traité de dynamique** (1743) de Jean d'Alembert, les problèmes les plus difficiles sont traités avec une remarquable maîtrise. Dans le *Discours préliminaire*, qui sert d'introduction à cette œuvre, d'Alembert se montre, comme d'habitude, un penseur original et profond. Pour ceux qui ont étudié les sciences en philosophes, « les notions les plus abstraites, celles que le commun des hommes regarde comme les plus inaccessibles, sont souvent celles qui portent avec elles une plus grande

lumière » ; l'obscurité semble s'emparer de nos idées à mesure que nous examinons dans l'objet plus de propriétés sensibles. D'Alembert s'efforce de déduire les principes de la Mécanique des notions les plus claires, et il disserte sur le mouvement, l'espace, le temps...

Lazare Carnot (1753-1823) a joué un rôle important dans l'histoire de notre pays, ses fonctions publiques ne l'ont cependant pas empêché de publier d'importants travaux sur des questions militaires, administratives et financières, et quelques œuvres maîtresses, telles que ses **Réflexions sur la Métaphysique du calcul infinitésimal** (1797). Carnot soumet à une analyse détaillée et pénétrante les notions et les méthodes introduites en mathématiques par Newton et Leibniz. Ces *réflexions*, traduites en allemand (1800), en italien (1803), puis en anglais, réussirent à dissiper le sentiment d'incertitude et de défiance qu'éprouvèrent la plupart des mathématiciens de l'Europe en face de cette branche nouvelle des mathématiques.

§

Aujourd'hui, ce qui est à la mode, c'est la *méthode vectorielle*, de jour en jour plus employée dans les pays anglo-saxons, où elle s'est développée avec Hamilton, W. Gibbs, Heaviside. On appelle *grandeurs vectorielles* des grandeurs qui non seulement possèdent une valeur quantitative, numérique, mais qui, en outre, sont pourvues de propriétés d'orientation dans l'espace.

M. Georges Matisse vient de nous donner la traduction des **Eléments d'Algèbre vectorielle et d'analyse vectorielle** du professeur Silberstein. C'est un tout nouveau calcul qui est exposé dans ce livre. M. Silberstein, qui fut professeur de physique mathématique à l'Université de Rome, et qui a beaucoup voyagé à travers les deux mondes, passe pour un esprit original et ingénieux.

D'autre part, M. Paul Appell inaugure la nouvelle « collection Payot » avec un petit livre, **Eléments de la théorie des vecteurs et de la géométrie analytique**. M. Appell, qui, nouveau Recteur de l'Académie de Paris, travaille à la rénovation de notre enseignement supérieur, est non seulement un esprit d'une vaste culture, mais encore un des maîtres les plus illustres, les plus incontestés, des sciences mathématiques dans le monde contemporain. Les jeunes professeurs, les élèves de la Sorbonne, gar-

dent le souvenir de ses lumineuses leçons. Nul doute que le nouveau livre de M. Appell ne réussisse à introduire définitivement dans l'enseignement français la théorie des vecteurs. Cette théorie et la géométrie analytique sont d'origine française. Cauchy et Poinsot, d'une part, Descartes de l'autre, en sont les auteurs. Dans d'anciens et excellents livres, comme le traité de Briot et Bouquet, la géométrie analytique est exposée par des méthodes propres ; dans les ouvrages plus modernes, la théorie des vecteurs est également développée pour elle-même ; mais, comme on le verra en lisant le livre de M. Appell, il résulte une grande simplification du rapprochement des deux théories.

GEORGES BOHN.

## *AGRICULTURE*

**L'Enseignement agricole à l'école primaire.** — En France, sur 18 millions d'agriculteurs, on en compte à peine 3.000 qui reçoivent annuellement un enseignement agricole supérieur, alors qu'en Allemagne plus de 100.000 ruraux reçoivent une formation technique très développée.

Cependant on s'est préoccupé de remédier à cette insuffisance de l'enseignement agricole, et de ces préoccupations sont nés la loi du 2 août 1918 et le décret du 23 juin 1920, partageant l'enseignement agricole en trois degrés :

a) *supérieure :* Institut National Agronomique.

b) *secondaire :* Ecoles d'Agriculture de Grignon, Montpellier, Rennes.

c) *primaire :* Ecoles pratiques, fermes écoles, écoles saisonnières, cours post-scolaires, etc.

On le voit, par cet exposé succinct, une lacune existe encore dans notre enseignement agricole. Il ne sera donné que par des institutions spéciales et il ne sera guère accessible qu'aux jeunes gens aisés ayant vraiment la vocation agricole.

Or, pour éveiller cette vocation, et la maintenir ; pour que l'enseignement professionnel ne soit pas seulement le privilège d'un petit nombre, mais profite à tous ceux qui seront appelés à exercer la profession, il faudrait qu'il soit diffusé dès la première école, c'est-à-dire dès l'école primaire.

Un vieux paysan me disait amèrement un jour : « Vous ne soupçonnez pas ce que l'enseignement primaire obligatoire a dé-

tourné de jeunes gens du travail de la terre... Aussitôt qu'un élève se révèle à l'école d'une intelligence supérieure à la moyenne, on l'aiguille vers d'autres professions que la profession paternelle. »

Il ne s'agit pas, bien entendu, de mettre en cause l'aptitude et le dévouement pédagogiques des maîtres de notre enseignement primaire. Ils continuent les méthodes qu'on leur a inculquées. Ils appliquent le programme qui leur est imposé.

Justement ce programme présente un défaut grave.

Conformément à cette manie de généralisation (qui est le propre des administrations centralisatrices) le programme de l'enseignement primaire est le même — à quelques détails près — pour l'école urbaine et pour l'école villageoise.

Qu'il soit le même, en ce qui concerne des notions générales essentielles, dont la connaissance est nécessaire aux enfants de la ville comme à ceux du hameau, cela se conçoit. Mais, à l'exemple de notre enseignement secondaire qui bifurque en plusieurs branches, ne pourrait-on pas instituer pour l'enseignement primaire des spécialisations ? C'est-à-dire approprier l'enseignement à l'origine de l'élève et au milieu dans lequel il vit.

Déjà, cette méthode a été adoptée pour les écoles des villages côtiers où les fils de pêcheurs reçoivent un ensemble de notions qui les préparent à l'exercice de leur périlleux métier.

Actuellement le programme en vigueur — programme surchargé comme ils le sont tous de la base au faîte — ne permet guère aux instituteurs de donner plus d'une heure par semaine aux questions agricoles... et encore...

C'est manifestement insuffisant. Il est vrai que beaucoup de maîtres n'ont pas reçu, à l'Ecole Normale, une préparation très développée en matière agricole.

Ainsi, une double réforme s'impose donc, dans l'intérêt supérieur de l'agriculture et du pays.

Celle que demande M. Em. Monod : «... donner aux instituteurs des connaissances agricoles : ils ne les auront qu'autant que dans l'examen de sortie de l'école normale un coefficient sera affecté aux connaissances agricoles » (1).

Et celle que je demandais (2) : la refonte du programme de

(1) *Le Paysan de France*, mars 1921.
(2) *La Démocratie nouvelle*, août 1920.

l'école primaire, afin que dans nos classes rurales l'enseignement agricole ait la large place qu'il doit avoir et que l'école érigée au milieu des moissons ou des vignes n'ait pas pour rôle de déraciner l'élite des jeunes cultivateurs.

Dans le même ordre d'idées, M. Jean Terrel écrivait ces lignes très vraies (1) :

« Toute école primaire rurale, sans être une école d'agriculture, devrait être une école préparatoire agricole, formant les enfants dès le début de leur instruction, en vue de la vie rurale et de l'amour de la terre. »

Et il aboutit aux conclusions que je soutenais naguère :

« Il faut que nos programmes d'instruction primaire s'assouplissent et que les fils de ruraux ne soient pas élevés absolument comme les fils de citadins. »

De leur propre initiative, quelques instituteurs ont élargi, approprié ce programme et donné à l'enseignement agricole plus d'extension que n'en comporte le plan officiel.

Mais ce ne sont là que de rares exceptions, témoignant seulement du bon vouloir de maîtres paralysés dans leur tâche éducatrice par des textes trop rigides.

La tâche éducatrice des instituteurs ruraux ! Hélas !... Tout contribue à la restreindre... Et surtout cette fastidieuse besogne du secrétariat de mairie, que l'instituteur est tenu de remplir, en la plupart des villages, et qui distrait le meilleur de son temps — ce temps qu'il devrait pouvoir exclusivement consacrer à la formation de la jeunesse.

Le jour où l'instituteur cesserait d'être le secrétaire de mairie — c'est-à-dire, souvent, le fonctionnaire maire — il y gagnerait une indépendance qu'il ne peut actuellement avoir, car il doit se plier aux contingences locales. Il y gagnerait surtout de pouvoir consacrer toutes les ressources de son intelligence et de son savoir à sa fonction essentielle, à celle en vue de laquelle il a été formé et pour laquelle il existe : la fonction enseignante.

Si l'on veut que l'instituteur rural ait le temps de professer un enseignement agricole assez développé, il semble nécessaire que la réforme du programme de l'école primaire (ou, autrement dit, l'élaboration d'un programme spécial aux écoles rurales) ait pour

(1) *Chronique sociale de France*, décembre 1920.

corollaire cette autre mesure : libérer le maître de toute fonction administrative.

ROBERT MORIN
Délégué Général de la Confédération Générale Agricole en Indre-et-Loire.

## QUESTIONS JURIDIQUES

Affaire Desserey contre Dumur : Diffamation. — Conscience du préjudice. — Intention de nuire. — Délit et quasi délit. — Délit contraventionnel. — Bonne foi. — Calomnie. — Histoire contemporaine. — Droits de l'historien.

Contrairement au souhait formulé dans ma précédente chronique, la pièce Desserey-Dumur n'a qu'un acte. Frappés de dix francs d'amende quand, sans circonstances atténuantes, ils encouraient cinq jours à six mois et 25 à 2.000 fr., l'auteur du *Boucher de Verdun* et le gérant du *Mercure* ont estimé que l'appel n'était point utile. Ainsi a jugé de son côté la demanderesse, laquelle obtient les seuls dépens pour tous dommages-intérêts au lieu des 25.000 fr., de l'insertion dans huit numéros consécutifs de cette revue, des dix insertions dans des journaux de Paris ou de la région de l'Est réclamés. — Voilà qui s'appelle travailler pour le roi... ou pour le kronprinz de Prusse!... Quoi qu'il en soit, le jugement rendu le 16 juin par le Tribunal de Nancy est définitif et nous pouvons l'examiner en indépendance de considérations autres que juridiques.

Pour qu'une *allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération* d'une personne (art. 29 loi 29 juillet 1881) soit une **diffamation**, il faut, chez son auteur, *l'intention de nuire*. Tout le monde est d'accord sur ce point, comme aussi pour admettre que (contrairement au droit commun) l'intention de nuire est présumée exister et que la preuve de sa non existence incombe au prévenu.

Mais quand y a-t-il *intention de nuire?* Ici la doctrine est divisée.

Il y a intention de nuire, disent les uns, quand l'agent s'est rendu compte que l'allégation ou imputation doit nécessairement porter atteinte à l'honneur ou à la considération. « On ne se demandera pas si celui qui administre un coup de canne a eu l'intention de faire du mal. La volonté de faire un acte nécessairement lésionnaire implique la volonté de produire la lésion et

supprime la question d'intention. » — (Villey, dans *Sirey*, 1887, I, 137).

Il n'y aura intention de nuire, disent les autres, que si l'on relève chez l'agent, en dehors de la conscience qu'il porte atteinte à l'honneur ou à la considération, un mobile moralement condamnable : le ressentiment, l'appel du lucre ou simplement, même, « cet esprit de dénigrement qui, sans chercher précisément le mal, sacrifie volontiers la réputation d'autrui au plaisir de colporter des bruits fâcheux. » — (Chavegrain, dans *Sirey*, 1887, I, 441).

Soyons extrêmement difficiles pour admettre, sitôt que l'honneur ou la considération sont atteints, que l'intention de nuire n'existait pas chez l'agent ; mais ici, comme chaque fois que nous nous trouvons en matière pénale, exigeons, à côté de l'élément matériel qui sera comme le corps du délit, l'élément moral, qui en est l'âme.

Le Tribunal de Nancy a suivi la première thèse. Il l'exprime dans ce motif, qui, tout en semblant donné comme supplémentaire, contient le principe directeur du jugement. Tout ce qui précède c'est appréciation, opinion. Ceci c'est certitude juridique.

Attendu, au surplus, que l'auteur des articles incriminés, rompu avec les difficultés de l'art d'écrire et devant en connaître tous les dangers, s'est rendu compte qu'il allait occasionner un préjudice à la plaignante ; que cette considération suffirait à elle seule pour constituer l'intention de nuire. — (Lyon, 11 mai 1887. *Gaz Pal.*, Tables 1887-1891, v° *Presse outrage*, p. 277.)

Eh ! oui, la chose est indéniable. Dumur a bien su qu'en présentant la demoiselle Blanche Desserey comme la maîtresse du Kronprinz, il alléguait ou imputait un fait portant atteinte à son honneur ou considération.

Si c'est cela qui s'appelle « intention de nuire », l'auteur du *Boucher de Verdun* n'a pas volé ses dix francs.

Mais les partisans de la théorie à laquelle le Tribunal de Nancy se range ne réfléchissent pas assez qu'en suite du mot *intention*, dans l'expression envisagée, il y a les mots : **de nuire**.

Est-ce pour nuire à la demoiselle Desserey que Dumur l'a mise en scène ? Les passages qu'elle lui reproche ont-ils été inspirés par le ressentiment, l'appât du lucre, l'esprit de dénigrement le plus léger ?

Nous n'avons pas à entrer dans ces considérations, répond M. Le Poittevin, grand tenant de la théorie nancéenne (qui serait plutôt une théorie... poittevine). « Peu importe le mobile de l'acte. Il se peut que l'auteur de la diffamation n'ait pas eu l'intention spéciale de nuire, il se peut qu'il ait cru obéir aux mobiles les plus louables, mais la fin ne justifie pas les moyens. Le juge pourra et devra en tenir compte dans l'application de la peine ; quant au délit lui-même, il n'en sera pas moins caractérisé. » — (*Traité de la presse*, éd. 1903, t. II, nº 730.)

Cela s'appelle confondre la notion du *délit* et celle du *quasi délit*, et l'art. 29 de la loi du 29 juillet 1881 avec l'art. 1382 du Code civil, qui permettait à la demoiselle Desserey de réclamer à Dumur *devant le tribunal civil* la réparation du préjudice qu'elle pouvait avoir subi.

De quoi s'agissait-il d'abord et surtout pour le Tribunal *correctionnel* de Nancy ? De dire si Dumur avait occasionné un préjudice, ou de dire si Dumur avait commis un fait délictueux ?

L'auteur du *Boucher de Verdun* avait-il des comptes à rendre à la demoiselle Desserey ou au ministère public ?

A l'un et à l'autre, mais avant tout au ministère public, la demanderesse n'entrant en ligne que si le prévenu était déclaré tomber sous le coup de la loi pénale.

Eh bien ! perdre de vue l'idée que contiennent les deux mots *de nuire* en ne retenant que le mot *intention*, dépouiller ce concept *intention de nuire* de tout élément moral, n'est-ce pas transporter, immédiatement, sur le terrain civil une question à laquelle le terrain civil ne peut s'ouvrir que par la porte (une porte de prison) qui sépare le terrain civil du terrain pénal ?

Pour serrer de plus près les choses, n'est-ce pas transformer le délit pur qu'est la diffamation en une sorte de *délit contraventionnel*, fait punissable (comme, par exemple, le fait de monter en wagon sans être muni d'un billet), même en dehors de toute intention coupable, lieu où il suffit au juge de relever un acte matériel ?

§

Et quant aux conséquences des décisions ainsi rendues, c'est donner l'idée que la jurisprudence, en matière de diffamation, se soucie du point de vue moral et du point de vue social comme

de sa première chemise... j'entends des chemises de dossiers.

C'est prêter quelque fondement à des articles comme celui paru, à l'annonce du procès Desserey-Dumur, dans l'*Action Française* du 22 mai, sous la signature de M. Maurice Talmeyr: *Les Lois de Mort,* où le régime républicain, le « régime judéo-républicain » en prend pour son grade...

Cependant la loi de 1881 n'est pas une loi républicaine dans ses articles 29 et suivants, lesquels reproduisent de façon servile une loi dûment monarchique, puisqu'elle date de 1819. J'en dirai un mot tout à l'heure. Quant à croire que la condamnation du diffamateur de bonne foi, du diffamateur moral est une quasi-nécessité que dicte la loi aux tribunaux, détrompez-vous. L'art. 29 de la loi du 29 juillet 1881 n'exige pas de la part du juge la non préoccupation du mobile, et l'attendu du Tribunal de Nancy est en désaccord avec la majeure partie de la doctrine (1), la quasi unanimité de la jurisprudence des tribunaux et des cours et la jurisprudence entière de la Cour de Cassation (2).

Le délit existe, quel que soit le mobile? — C'est exactement le contraire de ce qu'a jugé la Cour suprême le jour où elle a rendu l'arrêt suivant :

Attendu que l'intention de nuire est un élément essentiel du délit de diffamation, qu'à la vérité les imputations diffamatoires sont réputées de droit faites avec une intention coupable, mais que cette présomption,

(1) Représentée notamment par MM. Fabreguettes, *Tr. des infractions de la parole*, et Barbier, *Code expliqué de la presse*.

(2) A la fin du chapitre intitulé *Le délit existe quel que soit le mobile*, M. Le Poittevin (*Tr. de la presse*, t. II, p. 269), après avoir constaté que « la Jurisprudence ne s'est que trop souvent inspirée » de l'idée contraire à sa thèse, indique que le principe qu'il soutient, lui, « a été cependant affirmé par de nombreux arrêts ». Suit, en note, une liste de huit arrêts. Je recherche trois d'entre eux, arrêts de Cassation, 2 mai 1896, 6 août 1896, 29 octobre 1897, au *Bull. Cass. Crim.*, et m'aperçois qu'ils disent tout à fait autre chose que ce qu'on vient de nous annoncer. S'ils ont bien été rendus en matière de diffamation, ils n'ont aucun rapport avec la question présente. Je juge inutile de faire la vérification pour les cinq autres.

Quant à l'arrêt : Lyon, 11 mai 1887, invoqué à la fin de son attendu par le Tribunal de Nancy, il ne se trouve que mentionné, sous forme de principe, dans le recueil des tables de la *Gazette du Palais* où l'est allé lire le Tribunal. C'est le résumé plus ou moins exact, je n'en sais rien et le tribunal non plus, d'une décision. L'espèce n'en est ni indiquée ni soupçonnable. Voilà une référence de portée nulle! Quand je parle de la quasi unanimité de la jurisprudence, c'est par précaution. En fait, je ne connais, dans le sens du jugement de Nancy, que ce jugement lui-même.

qui ne serait pas détruite par une simple affirmation contraire, peut disparaître en présence de faits justificatifs suffisants pour faire admettre la bonne foi. — (Cass., 25 avril 1885, *Sirey*, '87, I, 137.)

Il s'agissait de la publication d'un placard où se trouvait allégué ou imputé un fait de nature à déconsidérer un candidat à des élections municipales. Il n'y a pas de diffamation, déclare, après les premiers juges, la Cour de cassation, parce que l'agent n'a pas eu l'intention de nuire au candidat, mais *d'éclairer le corps électoral.* (Cf. Cass., 23 août 1894, *Dalloz*, 95, I, 191. — Cass., 12 février 1897, *Dalloz*, 97, I, 379. — Cass., 27 janvier 1911, *Dalloz*, 1911, V, 18. — Cass., 24 avril 1914, *Dalloz*, 1918, I, 96.)

Même jurisprudence dans un arrêt de la Cour d'Amiens du 25 juin 1897 (cité par M. Le Poittevin), et qui nous sort de l'arène électorale, mais non de l'arène juridique :

Les délits d'injure et de diffamation sont subordonnés contre tous les autres délits à l'existence d'une intention frauduleuse... Le journaliste qui a publié une nouvelle exacte dans le seul désir de tenir ses lecteurs au courant d'un fait de nature à les intéresser et qui n'a pas écrit le dit article dans le but de nuire à la personne qu'il y vise ne saurait donc être incriminé des délits d'injure et de diffamation.

Autre espèce : Trib. corr. Seine, 20 juillet 1858, *Dalloz*, 59, III, 16.

Attendu, en fait, que l'imputation des faits relevés dans l'article incriminé est évidemment de nature à nuire à la considération de Vely Pacha, mais qu'il ne demeure pas justifié qu'en imputant ces faits, dont le Tribunal n'a pas à rechercher l'exactitude, Mathieu eût été mu par un sentiment d'animosité privée et qu'il ait agi dans un but malveillant de porter préjudice à l'honneur de Vely Pacha...

J'ignore si ce Vely était aussi certainement pacha que Bolo, mais le jugement n'en a pas moins de portée. J'en pourrais citer bien d'autres, ô M. Talmeyr ; un, par exemple, qui acquitte un prétendu diffamateur, lequel a allégué ou imputé non dans l'intention de nuire à l'intéressé, mais pour renseigner sur sa moralité un ami dont le susdit allait épouser la fille...

Et non seulement il appartient aux juges de rechercher le mobile, mais la Cour suprême a toujours déclaré que la décision des juges touchant ce mobile est souveraine et échappe à son contrôle :

Attendu que l'arrêt attaqué déclare expressément que le défendeur n'a pas eu l'intention de diffamer; qu'il ne s'est pas à cet égard borné à une simple affirmation, mais qu'il a déduit l'absence d'intention coupable des faits suivants : « *Que le passage incriminé ne doit pas être isolé du reste de l'article qui se propose de mettre en évidence le péril provenant du fait des compagnies d'assurances allemandes implantées en France;* que si l'auteur de l'article a été amené à nommer le plaignant, ce n'est pas dans un esprit de dénigrement à son égard, mais pour fournir une preuve de ses assertions et produire un argument à l'appui de sa thèse, mais sans intention diffamatoire; que, d'ailleurs, c'est le plaignant lui-même qui, en adressant des circulaires à de nombreux assurés, a provoqué les appréciations qu'il incrimine, lesquelles n'ont pas dénaturé les faits énoncés dans la circulaire. » Attendu que ces faits et circonstances sont de nature à justifier la décision de relaxe. — (Cass. Crim., 27 juillet 1917. *Bull. arrêts Cass.*, 1917, n° 173.)

§

Par la phrase que j'ai soulignée, cet arrêt se rapproche de notre espèce. Pour y arriver tout à fait, nous constaterons à quel esprit de sagesse sociale et morale la jurisprudence — *conduite d'ailleurs par cette règle essentielle du droit français qu'il n'y a pas de délit sans intention coupable* — obéit. Certes, il ne s'agit pas, pour la jurisprudence, de méconnaître l'idée directrice de la législation française en matière de diffamation. Elle ne prétend point combler le fossé qui sépare le droit français du droit anglais. Chez nos voisins, celui qui fait la preuve de l'existence du fait allégué ou imputé est absous. C'est qu'ils s'intéressent davantage — ces individualistes apparents qui sont en réalité, au contraire de nous-mêmes, des gens d'un sens social profond — davantage à l'intérêt social qu'aux intérêts individuels. C'est ainsi que les droits de la morale, de la vérité (qu'ils soutiennent être liés à l'intérêt social) les préoccupent. Vous avez commis des actes fâcheux, vous êtes, ou vous fûtes un malhonnête homme, tant pis pour vous! Non seulement il n'y a pas de raison pour que le public ignore qui vous êtes et ce que vous avez fait, mais il est bon qu'il le sache, et pour sa gouverne et pour votre punition. Ah! par exemple, si le fait allégué ou imputé est faux ou ne peut être établi, gare à celui qui l'allégua... même s'il n'agissait pas avec l'intention de nuire! Nous voulons, en France, mettre à l'abri des révélations la vie privée. Nous voulons qu'on f... la paix aux gens. Nous le voulons impé-

rieusement, quelles qu'en soient les conséquences. Et si on nous montre qu'il y en a de fâcheuses, nous répondons que c'est un mal pour un grand bien. Et puis, est-ce que le pire des gredins « qui a payé sa dette à la société » n'a pas le droit de vivre tranquille ? Est-ce que vous allez l'empêcher de « redevenir un honnête homme »! Ah ! n'insultez jamais une femme qui tombe.. Etc., etc. — Et puis, enfin... bien que n'ayant rien à nous reprocher, nous aimons mieux qu'on ne puisse pas, avec l'appui de la loi, nous reprocher quelque chose...

Voilà pourquoi, alors que le Code pénal de 1810 disait *calomnie*, la loi du 17 mai 1819 est venue dire *diffamation*. Voilà pourquoi la dite loi de 1819 interdit au prévenu de faire la *preuve légale* de son allégation en établissant, ainsi que le lui permettait l'art. 370 du Code pénal, que le fait allégué résultait *d'un jugement ou de tout autre acte authentique*.

L'art. 370 du Code pénal (abrogé par la loi de 1819) est resté dans le code belge. La plupart des législations européennes tirent vers la théorie du droit anglais. Elle offre du bon. Mais chaque peuple a la loi sur la diffamation qu'il mérite. Notre esprit critique, parmi nos divisions politiques et religieuses, s'accommoderait mal de la liberté d'expression anglaise. Nous faisons trop peu de cas de la réputation d'autrui. Nous n'avons pas suffisamment la crainte des représailles de la justice, d'ailleurs extrêmement indulgente ici comme presque partout : voyez le chiffre des dommages-intérêts que les magistrats d'outre-Manche accordent aux calomniés, comparez-les aux tarifs des nôtres ! Il convenait donc de tarir à sa source notre propension à discréditer. C'est ce que la loi de 1819 est venue faire. Nous comprenons cette obligation où s'est trouvé le législateur, et les art. 29 et s. de la loi de 1881 sont parfaitement admis par l'opinion publique. Mais leur application stricte, *mécanique*, celle que désire la thèse du Tribunal de Nancy, gênerait par trop la vie sociale, et la moralité publique en recevrait une atteinte trop forte. C'est pourquoi le juge exige, ce qui, je le reconnais, ne résulte pas littéralement de l'art. 29, mais répond aux principes les mieux assis de notre droit, exige, chez l'auteur de l'allégation l'intention de nuire. De même qu'il faut qu'un père puisse apprendre d'un ami que son futur gendre est indésirable, de même qu'il faut qu'un commerçant puisse être renseigné, par une agence, sur la solvabilité d'un client, de même,

il faut que le corps électoral soit éclairé sur la moralité d'un candidat, que les lecteurs des gazettes soient instruits sur les faits divers. Dans tous ces cas, la jurisprudence, quand la bonne foi du prévenu est éclatante, déclare : « préjudice : oui ; conscience de ce préjudice : oui ; intention de nuire : non. » Et elle acquitte.

§

En septembre 1846, deux enfants qui gardaient leurs troupeaux sur la montagne de la Salette (Isère) virent apparaître la Sainte Vierge, laquelle leur tint en français et en patois maints discours. Ce fut le signal d'une agitation religieuse non apaisée, encore, en 1853. L'abbé Déléon publia alors une brochure où il avançait que le prétendu miracle de la Salette était l'œuvre d'une demoiselle de Lamerlière, qui, « dans la ferveur d'un zèle indiscret », avait, à l'aide d'un déguisement, abusé de la crédulité des jeunes pâtres. Sa version fut reprise dans une brochure par l'abbé Cartellier.

Cités en diffamation devant le tribunal de Grenoble, les prévenus furent acquittés, le 2 mai 1855, avec des considérants que la Cour d'appel fit siens, arrêt du 6 mai 1857, et dont la Cour de cassation reconnut, arrêt du 17 mai 1858, le bien fondé. — (V. *Sirey*, 1858, I, 583.)

Attendu qu'il ne saurait y avoir faute de la part des auteurs pour avoir écrit ce qui se trouve dans leurs livres touchant la demoiselle de Lamerlière, alors que celle-ci l'a rendu vraisemblable par ses actes, ses propos suffisamment constatés dès à présent ; que le fait de la Salette appartient à l'histoire contemporaine ; que les auteurs, en examinant ce fait, en le discutant pour en déterminer le caractère, n'ont pu faire autrement que de raconter les circonstances de ce qu'ils croyaient être la vérité ; qu'ils n'ont fait en cela que ce que font et que sont obligés de faire les historiens ; qu'il faut bien, en effet, sous peine de rendre l'histoire impossible, leur reconnaître le droit de rendre compte des paroles et des actions de ceux qui se sont trouvés mêlés aux événements qu'ils racontent ; que tout ce qu'on peut exiger d'eux, c'est qu'ils n'abusent pas de ce droit, qu'ils n'accueillent pas avec légèreté des rumeurs vagues, sans en vérifier l'origine et la valeur, que, dans l'espèce, on ne saurait faire un semblable reproche aux auteurs, car l'ensemble des faits qu'ils énoncent prouve jusqu'à l'évidence qu'ils ne les ont accueillis qu'avec une extrême bonne foi, après un examen réfléchi sans imprudence ni légèreté et qu'ils les ont puisés dans des documents sérieux et des témoignages respectables...

Au lieu de marcher parallèlement à cette décision fameuse, le

jugement de Nancy invoque un arrêt de la Cour d'Alger du 20 février 1897 (*Sirey*, 1898, I, 473, sous Cass., 29 avril 1897). Mais quel rapport donc a-t-elle, l'action de Dumur, si mesurée, si peu imprudente en soi — disons le mot : si justifiée au point de vue matériel et moral que le Tribunal descendra au-dessous du minimum pour le punir et jugera qu'elle ne mérite pas un centime de dommages-intérêts — avec les agissements des sieurs F... et D... ? Ceux-ci ont publié dans un journal d'Alger, au lendemain d'une retentissante affaire criminelle, un roman, *Le Drame d'Aïn Fezza*, mettant en scène, « sous des pseudonymes intentionnellement apparents », le mari, les enfants, la grand'mère de la condamnée. Corsant, amplifiant, ils accusaient la dite condamnée « d'une dissolution de mœurs que ni la procédure écrite, ni les débats publics n'avaient révélée ». Ils attribuaient à sa grand'mère « des actes plus répréhensibles encore et aussi peu justifiés par les mêmes documents »... Lorsqu'ils « prêtaient mensongèrement » à la condamnée « des relations adultérines antérieures à celles qui l'ont conduite au crime... ils ne pouvaient se dissimuler qu'ils allaient faire planer sur la légitimité des mineurs W... un doute d'autant plus cruel... »

Le cas du *Boucher de Verdun* est aux antipodes de celui-ci. Et l'arrêt d'Alger contient implicitement, par *a contrario*, la mise hors de cause de Louis Dumur. C'est un remarquable monument de jurisprudence qui ne méritait point l'usage juridique auquel le jugement de Nancy l'emploie. C'est sur cet arrêt, c'est sur l'arrêt de Grenoble que le *Dict. de Droit Pénal* de Dalloz (éd. 1906, v° *Presse outrage*, n° 154), ouvrage dont l'autorité est indiscutable, se base, je suppose, pour affirmer péremptoirement :

> Les faits d'un intérêt général qui se rattachent à l'histoire contemporaine, soit qu'ils concernent des fonctionnaires, soit qu'ils aient trait aux actes des particuliers, appartiennent au jugement de l'historien. Le récit et l'appréciation des faits, quand ils sont empreints de sincérité et exempts de haine et de malveillance, ne constituent pas le délit de diffamation.

§

Justifier de sa sincérité, chose indispensable mais non suffisante ! Dumur a justifié aussi et de sa prudence et de sa modération. Il y a plus. Admis que Blanche Desserey fut, au scandale des habitants de Stenay, la favorite du sinistre polisson dont

il raconte l'existence à Stenay, et sans cela Blanche Desserey n'aurait pas paru dans *Le Boucher de Verdun*, il ne suffit pas de dire que le romancier l'a traitée sans la moindre pensée dénigrante. Il l'a traitée de la façon la plus louangeuse. Je m'explique. Ce n'est pas Louis Dumur qui parle dans *Le Boucher de Verdun*, comme, par exemple, c'est Zola qui parle dans *La Débâcle*. C'est un officier de la suite du Kronprinz ; et cet officier, qui n'est — pour un boche ! — ni malhonnête, ni méchant, distingue parfaitement la jeune fille des gourgandines ou simples honnestes dames (au sens de Brantôme) qui sont ses rivales. Il la voit comme un courtisan de Louis XIV, pris parmi les plus vertueux, aurait vu la douce La Vallière. Des témoins ont dit au Tribunal non ce que Wilfrid Hering a pensé de la La Vallière de Stenay, mais ce que les habitants de Stenay en pensèrent. A ces témoignages, l'auteur du *Boucher de Verdun*... Arrêtons-nous, puisque l'art. 29 de la loi de 1881 nous guette... et que Dumur a été frappé avec le maximum de la mansuétude, et revenons au jugement. Il est regrettable qu'il n'ait point fait état, comme le jugement de Grenoble, des raisons qui ont motivé son indulgence. Il est fâcheux que, pour décider que le prévenu « a eu incontestablement l'intention de nuire », le jugement déclare, avec une inexactitude très matérielle, que la demanderesse constitue « la seule personne vivante... nettement désignée » qui évolue dans *Le Boucher*. Et je ne m'explique pas qu'il ne sonne mot de ce qui, en dehors de tous autres arguments, justifiait, exigeait la mise en scène de la demanderesse. Je veux parler du chapitre qu'a consacré à ces dames Desserey, dans son livre *Un peuple en Armes* (*Ein Volk in Waffen*, F. A. Brockhaus, Leipzig, 1915), le propagandiste germanophile Sven Hedin. Le kolossal et — du point de vue français (je ne dirai pas du point de vue humain, pour ne pas être accusé de chauvinisme) — le très répugnant badaud qui glorifie en « tous les soldats allemands » des « chevaliers sans peur et sans reproche » vilainement diffamés par l'ennemi, a vu la demanderesse à Stenay (1). Et s'il ne la donne pas comme la maîtresse de son hôte impérial, il l'a contemplée des mêmes yeux que Wilfrid Hering et il résume exactement *quant*

(1) L. Dumur (V. ses réflexions sur le jugement, au *Mercure* du 16 juillet) oublie de le compter parmi les personnes vivantes désignées dans *Le Boucher de Verdun*. Ça ne ferait donc pas 18, mais 19.

*au ton* ce que Hering développe. Sous cette observation, importante cependant, que le thuriféraire pro-boche est tendancieux là comme partout et que Blanche Desserey lui sert à montrer — grande préoccupation de son livre — que la population des régions conquises vit heureuse, soumise et reconnaissante sous la bienfaisante domination allemande (1). Quand on eut l'honneur d'un pareil chapitre, il semble qu'on appartienne, et d'étroite façon, *à l'histoire contemporaine*.

...Attendu qu'il ne saurait y avoir faute de la part de l'auteur pour avoir écrit ce qui se trouve dans son livre touchant la demoiselle Desserey ; alors que celle-ci l'a rendu vraisemblable par ses actes, ses propos suffisamment constatés dès à présent ; que le fait de Stenay appartient à l'histoire contemporaine ; que l'auteur en examinant ce fait n'a pu faire autrement que de...

Mais ceci, hélas ! c'est le jugement de Grenoble...

MARCEL COULON.

## *ÉSOTÉRISME ET SCIENCES PSYCHIQUES*

Pamela Glenconner : *The Earthen Vessel*, John Lane, London. — Ernest Bozzano : *Les Phénomènes de Hantise* (traduction C. de Vesme), Alcan. — Camille Flammarion : *La Mort et son mystère* (tome II : *Autour de la mort*), E. Flammarion. — *Bulletin de l'Institut métapsychique* et *Revue Métapsychique* (nos 1 à 5). — Docteur Encausse (Papus) : *La Pensée, son mécanisme et son action*, Editions du Sphinx, Nice. — Sédir : *La Guerre selon le point de vue mystique*, Bibl. des Amitiés spirituelles. — Henri Durville : *Vers la Sagesse*, édit. Durville.

Ce n'est pas le seul devoir de courtoisie qui nous invite à mentionner dès l'abord l'ouvrage de lady Glenconner, **The**

(1) ... « Dans le magasin, il y avait deux machines à tricoter devant lesquelles étaient assises Mlle Blanche Desserey, âgée de dix-huit ans, et sa sœur, âgée de quatorze ans ; elles tricotaient des bas pour des soldats allemands... Mlle Blanche était ravissante, malheureusement avait l'air souffrante, avec une expression douloureuse dans ses yeux noirs... Que cette guerre est horrible, s'écria-t-elle, quel malheur pour tous !.. Mlle Blanche ne cousait pas seulement pour des soldats, elle rêvait aussi les plus beaux rêves, son cœur était pur et sans tache... Les soldats allemands qui entraient la considéraient avec intérêt et s'adressaient très respectueusement à elle. Elle-même assurait qu'elle n'avait jamais eu à se plaindre de son sort ; elle ne se doutait pas qu'elle pouvait désarmer le plus fort d'un regard de ses yeux... Blanche Desserey aurait pu devenir l'héroïne d'un roman émouvant... » Pas de doute pour qui lit tout le chapitre et ses entours que le thuriféraire du Kronprinz n'ait su ce qu'il voulait dire et dire à son maître...

On trouvera des extraits abondants, près de 200 pages, de l'ouvrage de Sven Hedin dans le recueil de MM. Drouilly et Guérimon, *les Chefs-d'œuvre de la*

**Earthen Vessel**. Ce livre nous apporte réellement du nouveau. « Il semble parfois que les désincarnés nous poussent du coude », disait, il n'y a guère, une femme de haute intelligence, attentive à toutes les manifestations des faits supranormaux. On pourrait croire, en effet, que ceux qui, « de l'autre côté », s'efforcent, selon l'hypothèse spirite, de communiquer avec nous, s'ingénient, suivant un plan concerté, à varier leurs messages et forcer notre conviction par la rigueur et l'accumulation des preuves. Tel est le sentiment de sir Oliver Lodge, préfacier de cet ouvrage. Après le système des *correspondances croisées*, autrement dit l'envoi de messages similaires et simultanés à travers plusieurs médiums, opérant à distance et à l'insu les uns des autres, — messages dont *Raymond* nous apportait il y a un an le troublant écho, — voici poindre une nouvelle méthode, la méthode des *book tests*, l'épreuve des livres. Elle consiste pour l'esprit communicateur à spécifier le numéro d'une page, dans un livre indiqué seulement par le rang qu'il occupe sur tel rayon de telle bibliothèque, en telle maison où le médium n'a jamais pénétré, et connue du seul esprit, au temps de son incarnation : encore cette condition n'est-elle pas essentielle. Dans la page ainsi désignée, une pensée, une phrase recèlent le message voulu, en rapport étroit avec les circonstances, la personnalité de « l'esprit » ou de l'un des assistants. Il s'agit parfois d'un livre non coupé, ou récemment paru, ou mieux encore, d'un article à paraître dans un journal du lendemain. Lord et lady Glenconner ont obtenu de la sorte d'émouvantes communications de leur fils et d'un de ses cousins, tombés tous deux pendant la guerre. Ces témoignages, qui évoquent les *sortes virgilianae* de l'antique divination populaire, iront sans doute se généralisant. Une fois bien établi leur caractère probatif d'identification et de survie, il est à souhaiter qu'ils offrent une pâture plus substantielle au sentiment, avide de tout ce qui touche à l'existence ultra-terrestre de nos « absents ». Autrement, cette conversation par allusions et plus ou moins indirecte risquerait de demeurer toujours lettre

*propagande allemande* (éd. Berger-Levrault). On s'y rendra compte, si on l'ignorait, de l'importance que les Allemands ont attachée à la machination à la fois très sincère et très perfide de l'explorateur suédois. Elle était destinée non seulement aux neutres, mais aux camps de prisonniers et aux régions envahies, sans parler de l'arrière allemand. C'est évidemment un des chefs-d'œuvre de la propagande allemande.

morte... Hélas! pour les morts comme pour les vivants, la plus belle parole approche rarement de ce qu'on lui confie.

Des sombres retraits de la légende et des terreurs enfantines, les revenants sont admis, grâce à M. Bozzano, dans le lumineux promenoir des investigations scientifiques. Et plus terrifiants que jamais, puisque nous ne pouvons plus douter cette fois de leur réalité. M. Ernest Bozzano, par une précédente étude sur les prémonitions, s'est révélé l'un des analystes les plus minutieux des faits métapsychiques. Celle que nous fait connaître aujourd'hui l'excellente traduction de M. de Vesme sur les **Phénomènes de Hantise** forme une contribution puissamment documentaire et hardiment synthétique à l'interprétation positive d'une série de phénomènes parmi les plus troublants de l'ordre supranormal. Si leur trait caractéristique est de se rattacher d'une façon spéciale à un lieu déterminé, la variété est prodigieuse de leurs manifestations qui affectent tour à tour ou simultanément la vue, l'ouïe et le toucher. Fantômes réalistes, dépouillés du linceul romantique, qui, en vêtements familiers, traversent murailles et portes closes, s'évanouissent sur place pour reparaître plus loin, en chair et en os et parfaitement tangibles; revenants à époque fixe ou irrégulière, qui font un remue-ménage de tous les diables, mais glissent, somnambuliques, indifférents aux gestes des vivants: toutes formes et bien d'autres sous lesquelles M. Bozzano a recueilli, vérifié, contrôlé 532 observations, dont il ne publie que les plus typiques. 491 concernent des locaux hantés; 374 sont des phénomènes de hantise proprement dite, de durée persistante, précédés pour la plupart d'un événement tragique; et 158 des phénomènes de *poltergeist*, c'est-à-dire imputables à des « esprits tapageurs », qui durent peu et coïncident généralement avec la présence d'un médium. Les premiers seraient d'ordre subjectif et hallucinatoire, les seconds d'ordre objectif et médianique. Distinction de pure forme, car dans la plupart des cas, les deux éléments s'enchevêtrent: jugez plutôt.

Dans un château de Normandie, un vacarme satanique fait fureur à certaines dates. Des coups violents ébranlent les murs, renversent meubles et tableaux. Le bruit est entendu à 500 mètres. Une commode lourdement chargée reste suspendue à un demi-mètre du plancher. Trois prêtres, outre le personnel du château, sont témoins de ces faits. Ils les notent au jour le jour, après de

vains exorcismes. Les animaux participent à l'angoisse commune : chiens et chevaux sont perclus d'effroi, couverts de sueur comme après une longue traite. Autre fait caractéristique. Trois amis, étudiants en médecine, font le pacte que si l'un d'eux vient à mourir, les autres conserveront son squelette, dans un but d'étude; mais le squelette devra rester l'objet de soins amicaux. Un jour, le pacte est transgressé, et les ossements relégués dans une mansarde. Branle-bas terrible, qui s'interrompt lorsque le squelette retourne en des mains amies, reprend lorsqu'il est à nouveau mis au rancart. Pendant huit ans, une dame en noir revient, à intervalles irréguliers, dans la maison qui fut la sienne. De nombreux témoins, un groupe d'enfants, constatent sa présence. Un souffle froid traîne dans son sillage. Il semble qu'elle soutire aux assistants une portion de leur énergie pour vivifier son ombre. Un autre fantôme est surpris, assis devant une glace. Le percipient découvre, à sa profonde stupeur, que la glace ne réfléchit pas le fantôme. Peut-on conclure, dans tous ces cas, à une auto-suggestion ? Les spectres apparaissent en général lorsqu'on ne songe pas à eux. Lorsqu'on désire les voir, ils ne se manifestent pas.

La vie fantômatique n'est pas le privilège exclusif des morts. Un expérimentateur réussit, en concentrant sa pensée, à apparaître plusieurs fois à deux dames de ses amies, sans se rendre compte à aucun moment du succès de l'entreprise. M. Bozzano cite plusieurs de ces cas de télépathie entre vivants. Ils nous aident à comprendre le mécanisme probable, selon lui, des phénomènes de hantise et l'automatisme somnambulique des fantômes hanteurs. Dans le trouble de l'agonie, la conscience du mourant est possédée par une idée fixe : monoïdéisme qui persiste après la mort; impulsion télépathique qui entraîne, dans le monde des vivants, des perceptions réelles d'ordre hallucinatoire et parfois objectif.

> Rien ne permet de présumer, observe Myers, qu'un défunt, par cela seul qu'il est mort, doive voir les choses à un point de vue plus élevé, ou soit libéré des anxiétés de la vie terrestre.

D'où les illogismes, les formes capricieuses et si souvent absurdes des phénomènes de hantise. Ces phénomènes représentent la *voie de moindre résistance* offerte aux désincarnés, anxieux

de communiquer avec les vivants, et qui se manifestent, non comme ils veulent, mais comme ils peuvent.

Certains faits semblent relever de l'hypothèse psychométrique, émise par le Dr Buchanan, propagée par Padmore, William James et Flournoy, et aux termes de laquelle la matière aurait la propriété d'enregistrer les vibrations psychiques ; imprégnation qui, par la suite, se refléterait dans le subconscient. Ainsi s'expliqueraient ces obsessions de suicide en certains locaux, saturés en quelque sorte d'impulsions tragiques, et la troublante vision de ces deux jeunes Américaines qui, en 1901, au petit Trianon, revécurent dans les moindres détails la terrible journée révolutionnaire du 10 août. Evocation saisissante, dont leurs recherches leur démontrèrent par la suite la minutieuse exactitude. Les visiteuses demeurèrent convaincues qu'elles étaient tombées dans une projection de la pensée de la reine Marie-Antoinette, projection immuabilisée toute vibrante dans l'espace. L'hypothèse psychométrique ne saurait rendre compte, Dieu merci, de tous les phénomènes de hantise ; car, dans ce cas, toutes les maisons seraient hantées, au grand dam de notre repos. En quel lieu et sous quel toit ne frissonne, palpitante, la projection d'une agonie, d'une douleur, d'un souvenir ou d'un regret ? Par bonheur, les reviviscences psychiques ne sont pas continues mais intermittentes, et les apparitions de spectres conservent malgré tout un caractère intentionnel qui semble donner plus de vraisemblance à l'hypothèse spirite.

Quant aux phénomènes de *poltergeist*, ou manifestations d'« esprits tapageurs » : déplacements de meubles, bris de vaisselle, agitation éperdue de sonnettes, pluie de projectiles, flammes qui crépitent sans atteindre la chair, — phénomènes en général passagers et brefs, — ils offrent l'intérêt de pouvoir être constatés par un grand nombre de témoins, et seraient l'œuvre, selon M. Bozzano, d'esprits pervers ou de mauvais plaisants du monde astral, « où il n'est pas irrationnel de supposer qu'ils existent en plus grand nombre que sur terre ». Il semble impossible, en tous cas, d'en rejeter la paternité sur la fraude. Quelle fraude pourrait susciter, — prises entre vingt exemples — ces projections de pierres dans un espace hermétiquement clos, pierres tombant avec une insolite lenteur, comme accompagnées d'une main qui réprime leur chute, et arrivant brûlantes à tra-

vers les murs : réaction thermique conforme aux lois de la transformation de la force et donnant à penser que la matière a subi dans la circonstance une double action de désintégration et de réintégration instantanées ? Ces manifestations auraient pour but, toujours au dire de M. Bozzano, d'impressionner les hommes en imprégnant leur âme du sentiment violent du mystère, et de les incliner à admettre la réalité du monde supraphysique. La survivance reste donc, jusqu'à plus ample informé, le postulat essentiel des phénomènes de hantise, le lien qui ramène à l'unité l'infinie diversité de leurs formes.

La survivance, établie avec certitude selon les règles les plus strictes de la méthode positive, démontrée par des faits d'observation scrupuleusement classés et minutieusement contrôlés, permettant d'inscrire désormais la science métapsychique au nombre des sciences exactes : tel est le plan de l'œuvre gigantesque et intrépide, entreprise depuis plusieurs années par M. Camille Flammarion, et, sous ce titre général : **La Mort et son mystère**, condensée par lui en trois volumes, dont il fait paraître aujourd'hui le second : **Avant la mort**. Trilogie eschylienne du grand drame, où il nous est prouvé du moins que l'intelligence a son rôle, comme la fatalité. Œuvre admirable à la fois par la noblesse de son inspiration et la précision de son effort, et pour laquelle je tiens à dire hautement tout mon respect. Alors que les vieillards se réfugient d'ordinaire dans la contemplation chagrine du passé, il est très émouvant de voir ce savant de grand âge — M. Camille Flammarion avoue sans feinte coquetterie sa vingtième olympiade — se ruer avec une intrépidité de jeune homme vers le grand mystère de l'inconnu, se colleter avec lui, chercher à lui dérober son secret, non pour lui, qui le saura toujours trop tôt, mais pour les innombrables anxiétés qui ont mis leur foi et lui prêtent leur ferveur dans ses recherches. Touchant altruisme, à l'âge où la pensée se replie volontiers sur elle-même. Et ce qui n'est pas moins à souligner, c'est l'abnégation de l'homme de science qui, dans son laboratoire céleste, ouvert sur l'infini, se garde d'émettre la moindre théorie, s'abstient de formuler aucune hypothèse, s'en remet strictement, silencieusement, à la parole des faits, offrant aux autres savants cette double et salutaire leçon de modestie et de courage. Aussi ne saurait-on lui dénier le droit de protester avec énergie contre le

mutisme criminel, la couardise assurément pitoyable de certains « témoins » : artistes, écrivains, magistrats, médecins ou prêtres, qui auraient tant à dire, à l'instruction de ce procès capital, et qui se taisent, esclaves des préjugés, de l'étroitesse des dogmes, prisonniers de la bassesse des intérêts professionnels et de la peur du discrédit... D'autant plus appréciable nous apparaît l'effort courageux des savants « affranchis », expérimentateurs résolus qui, tels le professeur Richet, le docteur Geley et quelques autres, se sont donnés corps et âme, comme l'on entre en religion, à la poursuite scientifique des vérités d'outre-science.

204 faits typiques, corroborés de témoignages et d'enquêtes : doubles de vivants, cinématographie psychique, images projetées à distance par la pensée, apparitions et manifestations de mourants, durant l'agonie ou à l'heure suprême du grand détachement; telle est la gerbe imposante que nous donne à égrener cette fois l'infatigable moissonneur. Gardiens liminaires du royaume des ombres, voici les fantômes des vivants qui repassent sous nos regards : les *simulacres* de Lucrèce, le *Horla* de Maupassant. Images de l'être inconsciemment projetées à distance, sans que la volonté s'en mêle, et sans que nous connaissions les lois de cette mystérieuse procréation... Jadis on croyait aux miracles et on les recherchait dans la vie des saints. Il y a beau temps que le miracle s'est laïcisé, et que la science n'admet plus de miracles, parce que précisément tout est miracle... Ce ne sont pas seulement des images visuelles qui se transmettent télépathiquement ; ce sont encore des impressions auditives, des impressions d'odeurs. M. Agniel, un astronome distingué, vient du Maroc à Nîmes rendre visite à sa sœur. Il a négligé de la prévenir de son arrivée. Chemin faisant, il essaie télépathiquement de réparer cette omission. Et la sœur est avertie en rêve que son frère approche, et lui apporte une gerbe de fleurs d'oranger dont, par avance, elle respire le parfum. Un constructeur d'orgues tombe malade, avant le montage définitif d'un de ces instruments dans l'église d'un village du Bas-Rhin. Et à l'heure où il agonise au loin, on entend les sons du nouvel orgue, bien qu'il ne soit pas accordé, et le clavier fermé à clef. Le 25 août 1914, Mme D..., mariée depuis peu, reçoit une lettre lui donnant de bonnes nouvelles de son mari, officier combattant au front. Le même jour, à 3 heures, elle est prise d'une affreuse crise d'angoisse et s'effon-

dre en sanglots. Elle a *vu* son mari tomber mortellement frappé. L'événement est confirmé peu après. Il s'est produit à l'heure exacte de la vision. Coïncidence fortuite? Explication inadmissible dans tous les cas étudiés. Auto suggestion ? Ces manifestations ne se produisent pas lorsqu'on les souhaite le plus. Combien d'entre nous ont désiré sans résultat de voir réapparaître leurs défunts les plus chers ! Le cerveau tendu dans l'attente d'un phénomène de cet ordre semble perdre toute aptitude à le percevoir. Le caractère essentiel de ces manifestations est d'être spontanées. Au large sur l'Océan, M. Moureau, commandant de la frégate-école l'*Iphigénie*, reçoit un baiser de son enfant mourant en France. Deux jeunes filles se promettent que celle qui d'elles deux mourra la première viendra dire adieu à l'autre, et l'embrasser à la dernière seconde. A l'instant tragique, l'apparition se produit, et le geste. Sardou suit un jour la rue de la Banque. Par deux fois, une voix intérieure lui crie : « Traverse ! » A la seconde injonction, une corniche se détache, tombe sur le trottoir, à l'endroit précis où il allait passer. Est-il interdit d'admettre l'action d'êtres invisibles, dirigeant les choses ? Dans le domaine de l'infiniment petit les microbes ne régissent-ils pas notre santé sans que nous les voyions? L'homme terrestre est-il l'entité la plus élevée dans la hiérarchie universelle? Ne peut-il y avoir des êtres intellectuels supérieurs à lui, de même qu'il y a dans le ciel des mondes supérieurs à celui que nous habitons? Méditez ce cas typique, l'un des plus curieux de l'ouvrage, qui a été communiqué à l'auteur par un de nos excellents confrères, et psychologue des plus avertis, R. D. de Maratray. Lord Dufferin, durant un séjour en Irlande, voit une nuit passer sous sa fenêtre un homme au visage farouche, portant sur l'épaule un cercueil. Quelques années plus tard, nommé ambassadeur à Paris, il se rend à une réception diplomatique au Grand-Hôtel. Il va prendre l'ascenseur et reconnaît dans l'employé qui manœuvre l'appareil l'homme au cercueil de sa vision. Instinctivement il recule. A la minute même, l'ascenseur s'abat, écrasant ceux qui l'occupaient, parmi lesquels l'employé mystérieux, un extra, dont on ne put établir l'identité... Etrange avertissement, mystères de l'espace et du temps, que l'on n'ose approfondir, et que seul peut sonder d'un œil clair l'astronome, accoutumé à observer ou photographier des astres rayés de la vie des cieux, des événements stel-

laires révolus depuis des milliers d'années, des nativités ou des agonies sidérales pour lesquelles l'observateur est sur le plan de l'avenir. — En appliquant aux faits métapsychiques les principes sévères de la méthode expérimentale, ces observations comparées qui font de l'astronomie la plus certaine des sciences exactes, M. Flammarion nous prouve, en attendant mieux, que toute la psychologie humaine est à refaire. Préparons-nous, la prochaine fois, sous la conduite expérimentée du même guide, à franchir les portes funèbres. Déjà, nous pressentons qu'elles ne sauraient ouvrir sur le néant. Lucrèce revivifié par les robustes doctrines de Claude Bernard, M. Flammarion a pris soin de bannir du seuil tant redouté les vaines terreurs. Une lueur d'espoir s'y glisse, fondée non sur des mots, des dogmes métaphysiques, des révélations étrangères à la raison, mais sur des faits positifs, des preuves formelles, irrécusables. Vérités dont se sanctifiera la religion de l'avenir, religion humaine, mais plus consolante que l'autre, puisque l'effroi de la mort s'y transformera en clartés et en douceur...

Parmi les grands travaux qui s'inspirent des mêmes principes d'idéalisme appuyé sur les faits et s'efforcent de dégager les lois positives auxquelles obéit la physiologie supranormale, on ne saurait passer sous silence ni manquer de suivre de près ceux qui se poursuivent studieusement dans les laboratoires de l'Institut Métapsychique — l'Institut Pasteur en quelque sorte des recherches nouvelles, — fondé voilà un peu plus d'un an par un initiateur éclairé, M. Jean Meyer, et dirigé par l'éminent psychologue et expérimentateur qu'est le docteur Geley, l'auteur de ce livre de l'*Inconscient au Conscient*, qui est comme l'*Introduction à la méthode expérimentale* des études métapsychiques. Au nombre des observations enregistrées par la **Revue Métapsychique**, bulletin de l'Institut, il convient de signaler les expériences de matérialisation entreprises avec la collaboration d'un médium polonais, M. Franck Kluski, sous le contrôle du professeur Richet, de M. de Grammont, du comte Jules Potocki et du directeur de l'Institut. Les conditions d'expérimentation avaient été réglées avec une rigueur scientifique absolue, et toute supercherie était humainement impossible. Outre diverses matérialisations lumineuses et protéiformes, les expérimentateurs ont obtenu, au moyen de la paraffine, sept moulages de mains, plus

petites que nature, mains d'adulte en miniature, mais parfaitement formées, dont les lignes et les sillons n'offrent aucun trait commun avec ceux de la main du médium. La paraffine préparée à cette intention avait été imprégnée d'une substance colorante et d'un réactif chimique, ajouté en secret : couleur et réactif se sont retrouvés dans les empreintes obtenues. D'autres expériences de la sorte avaient été déjà tentées ; mais l'absence de contrôle scientifique permettait de contester leur validité.

L'authenticité doit être tenue pour certaine de ces métopes mystérieuses du temple inconnu.

Nous devons signaler également, dans le 3e numéro du *Bulletin de l'Institut métaphysique*, une fort remarquable étude de M. René Sudre sur l'**Atmosphère humaine**, d'après les travaux du Dr J. Kilner, membre du Collège royal des Physiciens et électriciens, à l'hôpital Saint-Thomas de Londres. L'*aura* est une émanation qui, au dire des occultistes, envelopperait le corps d'une sorte de brume lumineuse, perceptible à certains médiums. Ainsi l'auréole dont les primitifs nimbaient les visages des saints ne serait pas une invention symbolique, mais répondrait à la stricte réalité. Le Dr Kilner est parvenu à obtenir la visibilité de l'*aura*, grâce à une substance chimique dérivée du goudron de houille, la *di-cyanine*, dont l'emploi exerce malheureusement un effet nocif sur les yeux. La lueur aurique a une forme ovoïde et diffère selon le sexe, l'âge et la santé du sujet. Elle n'est pas une vapeur matérielle, mais « une radiation d'énergie, comparable au « champ de forces » qui entoure les pôles d'un aimant ou la surface d'un corps électrisé. Elle s'altère en forme, en couleur et en structure dans les cas pathologiques, présente des dépressions et des taches dont la position correspond toujours au siège de la maladie. Les forces auriques semblent s'évanouir à la mort. Aucune lueur n'est perceptible autour des cadavres. Il est à espérer que l'on pourra, par la suite, photographier l'*aura* et en tirer d'utiles conclusions touchant le diagnostic médical.

Médecin des âmes autant que des corps, le docteur Encausse, plus connu sous le nom de Papus, est mort pendant la guerre et de la guerre, à la suite des fatigues endurées dans une ambulance du front. Esprit synthétique, il joignait à la connaissance approfondie des traditions antiques les conceptions les plus hardies de l'esprit scientifique moderne. C'était un grand charmeur.

Il savait unir, comme Socrate, la grâce et la bonhomie au lyrisme des hautes pensées, et les vues froides de la raison aux rets captieux de l'analogie. C'est un charmant traité à la manière socratique que cet opuscule posthume sur **la Pensée, son mécanisme et son action.** Il serait osé de prétendre que cette introduction à la psychologie peut être offerte en manuel prémonitoire aux jeunes philosophes de nos établissements scolaires. Ils seraient quelque peu interloqués d'apprendre, et aussi leurs professeurs, que la pensée est un travail de digestion cérébrale, à la façon de l'assimilation organique ; que le cerveau, comme l'appareil digestif, est à trois étages, et que toute opération intellectuelle participe de la même alchimie qui, d'une bûche livrée aux flammes, exprime le soleil, l'air et la terre dont elle fut nourrie. Nos écoliers seraient encore plus surpris des « trois ivresses » : ivresse instinctive, du vin ; ivresse sentimentale, de la femme ; ivresse intellectuelle, de la vérité, — qui accompagnent l'exercice et marquent l'épanouissement de ces trois facultés de l'âme : l'*instinct,* le *sentiment* et l'*assentiment*... Ce sont là doctrines pour hommes faits, qui, si elles n'entraînent pas l'assentiment, plaisent au sentiment, et ont le mérite d'avertir l'instinct du mystère profond qui est à la base des opérations les plus simples de l'esprit.

Avec le livre de M. Sédir, **la Guerre au point de vue mystique**, nous délaissons les modestes parterres de la science pour nous élever, d'un coup d'aile, aux cimes hautaines de la théosophie. « Que fait Dieu pendant que les hommes s'entretuent ? » Ce fut, — et M. Sédir, sombre prophète, ajoute : ce sera encore le cri de plus d'un croyant épouvanté. — La réponse, au point de vue mystique, est quelque peu désenchantante. Acceptons sans comprendre. Nous sommes les soldats du Christ, et il n'entre point dans l'habitude des soldats d'interroger leur général. Au surplus Dieu n'y peut rien. La guerre est l'expiation inévitable des iniquités de milliers de générations qui nous ont précédés, sans parler des nôtres ; nos désastres, la cristallisation matérielle des maux invisibles que nos fautes ont répandus dans le monde vivant des esprits. Le mal — c'est saint Augustin qui l'affirme — persistera jusqu'à la fin du monde. Ainsi sera-t-il ! Et cependant, malgré les apparences contraires, la mystique nous assure que Dieu veut toujours le plus grand bien. Et s'il se passe quelque chose de grand dans le monde, si nous pouvons quelque geste de

bonté, c'est grâce au mal. Les peuples, au sortir de la guerre, comme les individus, au sortir de la maladie, sont « ensemencés de lumières nouvelles ». Le sens de l'invisible, en léthargie avant ces heures terribles, palpite à nouveau. Les douleurs de la guerre équivalent aux douleurs de l'enfantement. Ayons beaucoup d'enfants pour fournir à beaucoup d'esprits les moyens de venir évoluer ici-bas. Suivons le grand courant de régénération qu'a laissé derrière lui le raz-de-marée meurtrier. La mystique, c'est le « dépassement » de soi-même. Le mystique sain n'exerce son intelligence et sa sensibilité que pour tendre les ressorts de son vouloir. Soyons de bons mystiques, autrement dit des réalisateurs.

C'est aussi le conseil que, sous une autre forme, nous suggère M. Henri Durville dans son Baedeker théosophique **Vers la Sagesse.** Guide-âme du monde nouveau, — la vraie carte du Tendre, si l'on veut admettre la tendresse pour sommet et aboutissement de toute bonté, de toute sagesse, de toute perfection humaines. D'un regard, chacun peut y apercevoir l'itinéraire à suivre, selon le tracé des grands initiés. L'originalité de ce vademecum de sapience est d'avoir réduit à la simplicité, la clarté et la précision de l'algèbre la voie du Devenir et de l'évolution, ainsi que permet de la délimiter l'état actuel de la science et de la pensée. L'initiation, conçue par M. Durville selon la triple tradition pythagoricienne, égyptienne et hindoue, mais avec une préférence marquée pour les doctrines pythagoriciennes, bannit avant tout de notre viatique l'orgueil et la cupidité, l'égoïsme et la convoitise, qui sont les fléaux du monde. Elle nous enseigne le désintéressement et le discernement, la bonne grâce du sourire, en riposte à la douleur et aux railleries. Heureux ceux qui souffrent ! Ceux-là ont payé leur droit de passage. Ce n'est pas vers la fausse béatitude d'un Nirvana décevant que nous devons progresser, mais vers l'action, l'action charitable et utile. Nous devons tendre une main fraternelle à ceux qui, plus bas que nous, halètent sur la pente. Nous voici devant les sept portes du Temple, baignées d'une clarté qui est celle de l'Intelligence, de la foi revivifiée par la science. Les sens ne sont plus pour nous qu'un moyen de contrôle. Devant le temple rayonne le sourire du Sphinx, témoin impassible de l'effeuillement des individus et des races ; le sphinx à la tête de femme, au corps de taureau, aux griffes de

lion, aux ailes d'aigle : les quatre symboles qui commandent la quadruple formule de l'initiation : *Savoir*. — *Vouloir*. — *Oser*. — *Se taire*. (Se taire ne s'applique pas, comme on pourrait le croire, par antiphrase, au visage féminin du Sphinx, mais aux ailes repliées de l'aigle. La tête de femme symbolise la haute et légitime curiosité de l'esprit ; le taureau, la volonté ; et le lion, l'audace.) Vouloir, non l'impossible, mais ce qui est, comme les vieux stoïciens. Oser se servir de sa science et de sa volonté. Faire taire en soi ses impulsivités. Par le calme extérieur, commander le calme intérieur, cette béatitude où jaillit l'illumination de l'esprit. Et l'initié est admis au temple de la Sagesse.

Ce temple, on l'a deviné, n'est autre que l'homme nouveau que l'on est devenu par son effort; c'est soi-même et sa conscience, régénérés. Se connaître soi-même, mais pour mieux aider les autres à se reconnaître : c'était le secret du bonhomme Socrate, et c'est aussi tout le secret des Mages. Il faut remercier M. Henri Durville, initié compatissant et tendre, comme je le disais au début, de nous avoir si simplement, avec tant de sereine bonhomie, révélé à la fois le premier et le fin mot de la divine sagesse, qui s'humanise de la grâce suprême du sourire.

PAUL OLIVIER.

## *LES REVUES*

*La Revue de Genève* : Bernard Shaw et la guerre. — *Revue des Deux Mondes* : le nouveau roman de M. Henri Lavedan. — *L'Europe Nouvelle* : un point d'histoire, à propos de M. Denys Cochin et du général Mangin. — *La Criée* : poème de M. Mario-Montanard. — *Je sais tout* : un nouveau riche berlinois vu et entendu par M. Ed. Helsey. — Memento.

**La Revue de Genève** (juin) termine la publication de « La maison de Crève-Cœur et le manoir du Cavalier », une œuvre de M. G. Bernard Shaw où l'admirable auteur de *Candida* dit d'excellentes choses à propos de la guerre.

Comment ne point contresigner ceci, qui nous paraît avoir le prix d'une vérité universelle :

Dès le début, les gens inutiles réclamèrent à cor et à cri qu'on utilisât les « hommes d'affaires pratiques ». Ils voulaient signifier par là les hommes qui s'étaient enrichis en plaçant leurs intérêts personnels avant ceux de leur pays, et en mesurant le succès de toute entreprise au bénéfice pécuniaire qu'ils en tiraient, eux et ceux dont ils dépendaient, pour leurs capitaux. Le pitoyable échec de certains échantillons remarquables

du premier lot de ces pauvres diables que nous mîmes à l'épreuve contribua à donner à tout le côté public de la guerre l'air d'une farce monstrueuse et désespérée. Ils prouvèrent qu'ils étaient non seulement impropres à toute œuvre publique, mais que, dans une nation bien ordonnée, ils n'auraient jamais dû être autorisés à contrôler aucune entreprise privée.

Un chapitre qu'il intitule : « La prochaine phase », Bernard Shaw l'a écrit, ayant lu dans un journal, à son déjeuner, qu' « il n'y a pas moins de vingt-trois guerres en train pour confirmer la paix ». La remarque n'est pas sans une amère saveur. Ce goût d'amertume a mis en verve l'essayiste.

La bourgeoisie insouciante et vulgaire a été arrêtée net par l'expérience très désagréable d'être ruinée à un degré sans précédent. Nous avons tous subi une formidable secousse. Bien que l'idée très répandue que du choc de la guerre naîtrait un nouveau ciel et une nouvelle terre, et que le chien ne retournerait plus jamais à son vomissement et que la truie ne se roulerait plus dans la fange, se soit déjà dévoilée comme une pure illusion, nous sommes néanmoins bien plus conscients de notre condition que nous ne l'étions, et nous sommes bien moins disposés à nous y soumettre. La Révolution, qui, récemment encore, n'était guère autre chose qu'un chapitre sensationnel de l'histoire ou un piège démagogique, est maintenant une possibilité si imminente que ce n'est qu'avec peine que notre gouvernement peut la retarder chez nous en essayant de la supprimer dans d'autres pays par les armes et la diffamation, et en appelant ce procédé « Anti-bolchévisme ».

Pourquoi Shaw a-t-il écrit des pamphlets pendant la guerre au lieu d'écrire des pièces de théâtre ? Ses raisons valent d'être connues :

Dire la vérité n'est pas compatible avec la défense du royaume. Nous lisons précisément en ce moment les révélations de nos généraux et de nos amiraux, démuselés enfin par l'armistice. Au cours de la guerre, le général A, dans ses communiqués envoyés du champ de bataille, racontait comment le général B s'était couvert d'une gloire immortelle dans telle ou telle bataille. Il nous raconte maintenant que le général B a été à deux doigts de nous faire perdre la guerre en désobéissant à ses ordres, en cette occasion, et en combattant au lieu de battre en retraite comme il aurait dû le faire. Excellent sujet de comédie, sans doute, maintenant que la guerre est terminée ; mais si le général A avait dévoilé cela au moment même, quel aurait été l'effet sur les soldats du général B ? Et si la scène avait fait connaître ce que pensaient de lui le premier ministre et le ministre de la guerre, qui commandaient au général A,

et ce que ce dernier, à son tour, pensait d'eux, toutes choses qui nous sont révélées maintenant, dans la rage de la controverse, quel en aurait été l'effet sur la nation ? C'est pourquoi la comédie, bien que fortement tentée, devait garder un silence loyal ; car l'art du poète dramatique ne connaît pas le patriotisme. Il ne reconnaît aucune obligation en dehors de la vérité à l'égard de l'histoire naturelle.

§

La vieille chanson lui revint :

« Semez, mon Dieu, semez de roses
Mon avenir ! »

Dieu l'exauçait. Il en jetait déjà.

M. Henri Lavedan en « jette » aussi, dirons-nous, usant d'une ellipse populaire. La **Revue des Deux Mondes** publie depuis le 15 avril, et son numéro du 1er juin en donne la 5e partie, la suite au « Chemin du Salut », dont nous avons eu le plaisir de parler ici, naguère. On se rappelle peut-être que c'est un gros roman-feuilleton où l'auteur repenti du *Vieux Marcheur* et des *Médicis* se distrait à imiter ces ouvrages qui ont rendu fameuse la signature de M. Pierre Decourcelle.

La verve de M. Lavedan tient du prodige ! Elle lui permet des fantaisies singulières dans la divagation.

Les défunts ne sont pas soumis toute l'année à l'hivernage de la mort.

Quand ils ont assez dormi, de décembre à la fin de mars, le printemps les réveille, et, en attendant que l'été leur donne une liberté plus grande, il apporte déjà de l'adoucissement à la rigueur de leur condition. Il ne les délivre pas tout à fait, c'est, hélas ! chose interdite ; les morts sont d'éternels prisonniers sur parole. Mais du moins il les élargit autant qu'il est en son pouvoir. Il les invite à revenir prendre l'air et à revoir la lumière du jour. Alors, les morts, sans se faire prier, remontent, des différentes profondeurs où ils gisaient, à la surface du sol qui, prévenu, et amolli, leur facilite le passage. Ils reviennent, discrètement, modestement. Sans qu'on s'en aperçoive, les dalles se soulèvent ; tournant sur leur gonds, qui ne grincent plus, les portes des chapelles s'entrebâillent, il faut si peu de place aux ombres pour sortir ; et les croix qui les gardaient les laissent passer. Sans doute ce n'est là qu'une « permission », une récréation... Des heures de congé... Rien de plus... Il goûtent néanmoins, pendant ce répit, — même trop court, — la douceur de cesser d'être des enterrés. Ils ont bien le temps pour cela ! ils ont la froide saison, si lugubre, si longue, leur vraie morte saison... Mais en ce moment ils renaissent. Ça leur suffit.

Ils reprennent part, et goût, aux choses d'ici-bas qui leur semblent si haut !..

Et cela continue longtemps, longtemps.

S'il y a des papillons, c'est, — quand ils sont blancs, — pour que d'angéliques enfants, *qu'on ne soupçonne pas*, les poursuivent ; et, — quand ils sont de pourpre et d'or, — pour qu'à l'éclat de leurs ailes les hommes retrouvent le vol ardent de leurs anciens désirs ; et, — quand ils sont bleus, pour s'adapter à la couleur des rêves évanouis que formaient les jeunes filles... et, — quand ils sont noirs, — pour alléger au moins et distraire un peu les regrets des désespérés...

...Et, s'il y a de grands arbres aux sommets légers, c'est pour qu'à leur ombrage les morts soient plus fiers d'en être les racines ; des ifs, pour leur commander la grave endurance de la résignation ; des cyprès, pour lasser le temps ; des lauriers, pour publier le néant de la gloire...

On ne s'y est pas trompé : c'est là du lyrisme. Quand M. Lavedan en a tiré tout le possible, il revient à l'action et ce n'est pas de main morte :

Irène, avec des yeux embués déjà, lisait ces lignes ineffaçables même quand le temps les effacerait. Sa tête tombait, penchée de côté comme quand elle l'appuyait, enfant, sur la poitrine maternelle qui maintenant ne se soulevait plus ; et de la croix, son regard revenait s'arrêter, surpris, intrigué, à ce pot de fleurs rouges, tout frais.

Qui avait pu le mettre là ?

Juliette, la vieille plieuse ?

Pauvre femme ! si misérable ! Ayant à peine de quoi vivre ! Un pareil azalée ? Il y en avait bien pour six à huit francs ! Non, ce n'était pas elle.

Qui alors ?

Quelque ancienne voisine ?

Irène cherchait à se rappeler un nom amical qui lui fît dire : « Voilà qui c'est ! »

Elle ne trouvait pas.

La pensée de Valérie, très capable évidemment de cette délicatesse, l'effleura bien une seconde, mais elle l'écarta aussi comme ne reposant sur rien.

Renonçant donc à toute curiosité et ne voulant pas noyer dans de vaines conjectures la bonne émotion qui la possédait, elle retira le pot d'azalées, qui pesait lourdement sur la pauvre bonne tante, vieille et sans force !.. et le plaça à ses pieds.

Voilà de bien beau style et qui honore l'Académie Française.

Sa critique littéraire ne manquera point de le déclarer, unanimement, à la louange de M. Lavedan.

Et aussitôt elle entendit, — comme autrefois, — qu'on marchait derrière elle, tout près.

Elle savait qu'elle était seule. Elle tressaillit, sans oser regarder dans la direction d'où venait le bruit.

Le pas, un pas d'homme, était petit, mesuré, cadencé, comme attentif et réglé sur son attitude à elle. Il écrasait doucement le gravier. Et puis il s'arrêta.

Alors, n'y tenant plus, elle se retourna et elle aperçut le même gardien qui lui avait parlé le jour de l'enterrement...

En vérité, n'est-ce pas, c'est très beau !

§

« Un nonce laïque : M. Denys Cochin », tel est le titre d'un bien joli portrait écrit par M. Jean Vignaud et publié par **L'Europe Nouvelle** (11 juin). L'auteur y fixe un petit point d'histoi. Encore que notre confrère ne cite point la source de son renseignement, ce dernier vaut qu'on le recueille ici. Plus tard, il pourrait orienter les recherches des historiens méticuleux.

La dénonciation du concordat fit de M. Denys Cochin, seize ans durant, une façon d'ambassadeur privé entre le Vatican et la France catholique.

Jamais, comme bien on pense, il ne sollicita pareil honneur. Les intermédiaires naturels avec le Vatican étaient les membres de l'Episcopat : cardinaux, archevêques, évêques, qui se rendaient à Rome pour l'administration de leurs diocèses ; mais étant données l'autorité morale de l'académicien, ses relations bien connues avec le Vatican, on prit l'habitude de s'adresser à lui quand l'avenir du catholicisme et le bon renom de la France était en jeu. Car Denys Cochin ne séparera jamais l'un de l'autre. Seulement, il n'était pas toujours aisé à ce nonce laïque d'intervenir, et combien de fois son zèle désintéressé lui valut-il des coups de férules des deux côtés ! Faut-il rappeler les réponses du cardinal Gasparri à M. Denys Cochin lors de son entremisse en faveur des prisonniers de guerre alsaciens-lorrains? L'académicien s'était plaint un peu fort, le prélat répondit en un style de la même farine. Il faillit y avoir brouille entre les deux Eminences.

Naturellement, M. Denys Cochin ne fit jamais rien sans prévenir notre gouvernement ; ce cardinal Vert n'avait-il pas été ministre d'Etat ? Ne restait-il pas l'ami de M. Clemenceau? Or, le tigre est altéré de sang quand on parle devant lui de cette jungle qui se nomme le Vati-

can ; la jeunesse, même quand elle se prolonge, conserve de ces impétuosités. M. Denys Cochin en sait quelque chose. Un jour — nous ne tenons l'aventure, ni de l'académicien, ni du vainqueur de Verdun — Denys Cochin reçut, par l'intermédiaire du commandant en chef des armées du Rhin, une lettre en bon latin, signée des prélats rhénans résolus à tenter un mouvement séparatiste religieux, avec l'appui de Rome. C'était là une politique hardie et réaliste frappée au coin de la grande intelligence du général Mangin. Il s'agissait donc de tâter le Vatican; Denys Cochin accepta de s'entremettre, mais auparavant porta la lettre à M. Pichon. Le ministre des Affaires étrangères en conféra avec M. Clemenceau. Quelque temps après, le général Mangin était privé de son commandement. Le spectre de Rome avait porté.

« Encore une revue ! Cela vaut mieux qu'un nouveau *dancing.* » C'est par ces mots que débute le « Portique » de M. Léon Franc, directeur de **La Criée**, nouvelle revue publiée en juin pour la première fois à Marseille, 26, boulevard Philipon.

Nous voulons :

1º Rallier l'élite d'ici, donner un public à toutes les manifestation d'art vivant, un public qui ne pratique point le culte exclusif des formes d'art périmées.

2º Une salle pour des expositions permanentes, entre autres d'art décoratif afin de ressusciter le goût de nos artisans faïenciers, modeleurs de terre, ferronniers, ébénistes. Nous avons la nausée des cigales sur les pots de bazar, il nous faut un art décoratif jailli du sol, fruste plutôt que stupide.

3º Garder notre liberté, celle de nos collaborateurs, c'est notre raison d'être. Beaucoup de gens parlent et écrivent... Nous ne parlons et n'écrivons que pour dire ce que nous pensons. Nous nous tromperons, sans doute, ce sera toujours de bonne foi. Nous nous ferons des ennemis, peu importe, si nos ennemis reconnaissent la noblesse de notre but et le désintéressement passionné de notre action.

*La Criée* contient ce poème parisien de M. Mario-Montanard, qui est un très juste croquis, pittoresque et vivant :

LES MATINES CHANTÉES POUR GUITOU

O mon amour de ce matin,
Que ta bouche est fraîche,
Fraîche autant que ces violettes
Que je t'achetai l'autre soir,
Place de la Madeleine ou place du Havre.

O mon amour, ce paysage de neuf heures,
Il est fait de gris exténués,
Comme le Bonnard de chez Bernheim
Entrevu tout à l'heure au passage.

C'est, plus belle que l'heure du berger,
L'heure exquise de l'employée,
L'heure de la bouche de corail neuf,
Et des yeux de Rimmel récent.

C'est l'instant vif de la chanson fredonnée,
Du croissant chaud dans les gants froids,
Et du café noir aux dents blanches.
Mille et mille bouches sautillent !

Une bouche est tiède, mais c'est
Celle du « Métro Concorde ».
Toi tu descend à la prochaine,
Moi je m'en vais jusqu'à Maillot.

Le bois sera beau ce matin...
Tout est beau, d'ailleurs, ce matin,
La poinçonneuse et la marchande
Qui va me donner pour trois sous
L'article de La Fouchardière
Avec un sourire si doux...

. . . . . . . . . . . .

Mais ce qui est tout à fait joli,
C'est ta façon de dire : A ce soir !

§

M. Edouard Helsey donne à **Je sais tout** (15 juin) un article intitulé : « Vingt-quatre heures à Berlin » illustré de photographies qui commentent heureusement les observations faites sur place par l'auteur. Il met en scène Herr Pferdmagen et sa femme, couple représentatif des enrichis d'outre-Rhin. Le mari est un *schieber*, le nouveau riche de là-bas. Le voici à son bureau de la Zimmerstrasse :

C'est là aussi qu'il donne audience, qu'il écoute les inventeurs, répond aux sollicitations et fulmine ses directives. Il est d'excellente humeur aujourd'hui. Il s'entretient un moment de la situation politique avec son chef de cabinet, car on ne peut donner qu'un pareil titre au premier de ses lieutenants. Herr Pferdmagen se flatte de posséder une rare aptitude à la synthèse et de raisonner «schématiquement». Comme

il est en disposition de bavarder, il fait à son respectueux auditeur l'aumône de quelques formules définitives, tout à fait comme l'on donne deux sous à un enfant. Ces formules, d'ailleurs, ne varient jamais. Herr Pferdmagen les a une fois pour toutes frappées sur un bronze inaltérable. Ce sont sentence péremptoires, dans le genre de celles-ci : « Les Français sont des braillards ». « Il vaut mieux promettre un million que de donner un mark. » « Si l'Amérique nous ennuie, nous lui jetterons le Japon sur le dos... » « L'Angletere ne peut pas vivre sans le travail des Allemands. » « Nous avons le meilleur outil de guerre. C'est l'explosif russe. »

Ces idées qu'il partage en commun, d'ailleurs, avec toute l'Allemagne, il ne les a pas inventées, car il n'invente jamais rien (l'esprit Herr Pfermagen s'habille à la confection, comme tout esprit vraiment allemand), mais il y a si longtemps qu'il les porte qu'il les a faites siennes.

Et maintenant l'heureux *schieber*, dégagé de l'essentiel de sa besogne quotidienne, peut songer à la vie mondaine. Il se sent jovial et léger, et il sort en sifflant l'air à la mode : *Siegreich werden wir Frankreich schlagen!* Vainqueurs, nous châtierons la France !

Ce qu'on voit à Berlin :

Des mutilés, en *feldgrau*, assis contre les murs, tendent une sébile au bout d'une main trépidante. On leur donne quelques *pfennigs*, mais machinalement. Qui donc, dans ce peuple joyeux, agile et bien vivant, qui donc se souviendrait encore de la guerre, par un soleil comme celui-ci ? La guerre ! c'est une histoire de Français ! C'est vieux ! C'est loin ! ça ne compte plus !... Cette guerre-là, du moins, qui se solde par des dettes. Mais patience ! tout se redressera. L'Allemagne est forte, compacte, tenace, laborieuse. Un peu plus tôt, un peu plus tard, l'empire du monde lui reviendra. Il y aura peut-être un peu de casse, mais bah ! tant pis pour qui tombe. Ceux qui resteront seront bien payés. Vive la joie ! *Deutschland! Deutschland über alles!*

MEMENTO. — *Le Thyrse* (1er juillet) : « L'Yser », poème de M. Thomas Braun.

*La Renaissance* (18 juin) : « Du Rhin au Pacifique », par M. Henry Béranger. — M. J. Marx : « De la monarchie au Communisme ». — M. Maurice Privat : « La fin des cités et l'électricité gratuite ».

*La Revue hebdomadaire* (11 juin) : General Noskoff : « Le grand-duc Michel est-il vivant ? ». — « Suite des Souvenirs » d'Antoine

*La Revue Mondiale* (15 juin) : M. Coleman : « Coutumes et superstitions d'Irlande. » — « L'Expérience bolchevique en Hongrie », par M. J. Gesztesi.

*La Revue de la Semaine* (10 juin) : « Les grands zoologistes du Muséum », par M. E. Perrier.

*Les Lettres* (1er juin) : « Les aventures de messire Passek », par M. Paul Cazin.

*La Revue de Paris* (15 juin) : « La vie en fleur », par M. Anatole France. — « La débâcle de l'armée russe en 1917 » par le grand-duc de Leuchtenberg.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

## ART

Les sculptures d'Edgar Degas (Galerie Hébrard). — Exposition d'un groupe de peintres anglais (Galerie Druet). — Bibliographie : *Les Ecrits de James Ensor*, édition Sélection (Bruxelles). — M. Yone Noguchi : *Orientalia*, Londres. — André Mabille de Poncheville : *Carpeaux inconnu*, Van Oest.

Des tensions de tout le corps féminin en élan d'envol, exercices difficiles de la danseuse, mouvements de grâce et de force de la femme, structure de chevaux, bonds de côté de la bête fixés au meilleur point du pittoresque, masques de femme où il y a du silence et de l'attention, contorsions de femmes à la toilette, essai de groupe moderniste où la masseuse donne le mouvement et la ligne au corps qu'elle pétrit, tels sont les motifs de ces bronzes dont la patine, souvent, donne l'impression de la cire que modelait **Degas**. Précieuses figurines qui ont été des thèmes de recherches, des essais de construction pour des figures à peindre ; d'autres ont été des consolations pour le peintre à la vue défaillante qui, au lieu de retracer des formes dans la lumière, les tâtonnait, les formulait lentement, laborieusement. Le faire de cette sculpture est très classique. D'ailleurs les maîtres impressionnistes qui se sont souciés, à un moment de leur carrière, de sculpture, y ont tous excellé. Renoir, dans des statues de beauté féminine, Reffaelli, dans un si curieux essai de sculpture moderniste, Gauguin, dans ses bas-reliefs de Bretagne ou ses bois de Tahiti. La puissance de ces statuettes de Degas vient tout entière de leur forte construction. Parfois le détail n'est pas effleuré ; la figure féminine n'est point détaillée et même n'offre qu'un masque lisse. Mais la vérité de l'allure est telle, les volumes sont si bien compris, que l'absence de particularités ne nuit point à la statuette. C'est un état de mouvement, un instantané fixé avec la plus belle force de synthèse.

§

Une **exposition de peintres anglais** occupe les ci-

maises chez Druet. Ils se qualifient de peintres modernes. Quelques influences françaises, des plus récentes, se notifient dans leur faire. Van Gogh, Wlaminck chez les uns, Taguoy chez un autre, le cubisme chez tel autre. Un aspect particulier de tranquillité, d'effort sans fièvre, une recherche de jolie clarté, sans lustrage de lumière intime, de vie tranquille. M. Robert Bevan nous montre le silence des rues londoniennes calmes et retirées ; est-ce l'approche du soir qui leur donne cette quiétude ? Des lads font courir des chevaux, devant des marchands, en apparence distraits. M. Harold Gilman peint avec vigueur et netteté. Une petite nature morte, un portrait, un intérieur, mis en page avec goût, s'imprègnent d'intimité. Un portrait signé S. de Karlowska est d'une jolie simplicité. Le port irlandais de M. Dickey est très curieux sous la jolie répartition de ses luminosités, en juxtaposition de dominantes et par l'aspect paisible, riant et désaffecté du décor. Du même artiste un solide portrait de femme. Le *Seatown* de M. Charles Ginner est d'une facture régulière, sage, non sans charme. M. Knight Kauffer est plus violent. Ses éclatants tournesols s'étaient de feuilles cubistes, sa maison rose est heurtée de tons et de lignes, son portrait de M. Harold Gilman, bien compris et d'allure robuste, nous ouvre un jour sur la personnalité de ce peintre. M. Harold Gilman se présente avec un large front, un aspect réfléchi, des yeux contemplatifs, un aspect de carrure intellectuelle et de certitude laborieuse. M. John Nash décrit des paysages limpides. M. Edmond Wodsworth, par un procédé personnel de contrastes linéaires et de juxtaposition de teintes, décrit des tas de scories et les *terris* rouge sombre et noir qui avoisinent un haut-fourneau. Très différent de métier, c'est assez proche de nos cubistes. M. William Roberts, sans reconnaître les lois qui paraissent découler des œuvres cubistes, donne à ses acrobates des formes géométriques, surmonte les cylindres de corps de cône tronqués qui sont des têtes, et malgré cette écriture singulière, arbitraire et ce parti pris sans nuance, il y a du mouvement dans ses dessins et de la couleur et une certaine joyeuse animation. Il y a de la fraîcheur aux aquarelles de M. Ethel White. Cette exposition n'est point sans doute faite pour nous donner une idée très nette de l'art anglais d'aujourd'hui. Elle nous signifie l'existence d'un certain nombre de peintres doués de talent et sans doute de per-

sonnalité, en même temps que très intéressés par l'art français.

§

**James Ensor** publie des écrits. Il y a des toasts, des livrets de brèves pantomimes, de petits pamphlets et des articles de critique d'art sur des expositions belges, un éreintement d'Arthur Stevens qui fit quelque bruit en son temps. Ce sont protestations contre toute peinture froide ou à manière trop codifiée, en même temps une indulgence assez particulière pour les vieux peintres belges de l'école de David s'y démontre. La verve d'Ensor, pour être excessive dans les termes, n'en n'est pas moins amusante et je voudrais citer l'expression de sa colère de peintre contre un artiste qu'il ne goûte point et dont il énumère les tons « gorge de pigeonne, ventre de biche, poumon de mulet, postérieur de macaque roséolé, lapis et malachite, eau de boudin, poil de poularde faisandée... blanc dindonnesque... mule du pape gris archi-béton, rouille de caronade, et volute défraîchie... » Ces jugements passionnés que porte Ensor ne sont peut-être pas toujours très justes... Mais au cours de sa carrière déjà longue et fournie d'œuvres, on n'a pas toujours non plus été juste avec lui et ce n'est pas sans raison qu'il prétend avoir réalisé des nouveautés d'art, qui, retrouvées, ou mêmes trouvées par d'autres artistes qui le connaissaient peu ou ne le connaissaient pas, ont fait leur chemin dans le monde. James Ensor a ouvert certainement une voie à la peinture de caractère. C'est un dessinateur très original, très autonome et un beau coloriste. A-t-il raison, critique, de qualifier l'art de Rodin d'art bestial et de trouver Constantin Meunier étriqué ? Ce sont propos d'artiste, qui, féru de son idéal, et nettement orienté dans ses directions propres, ne rend pas toute justice à l'art des autres ! Et c'est inévitable. Un artiste qui ne mettrait pas de passion dans ses jugements, peindrait froidement. Il y a des nuances très plausibles dans ce que dit Ensor de la peinture belge au XIXe siècle et de la fin de l'art flamand, des boutades injustes vis-à-vis de l'impressionnisme, une profonde satisfaction de soi-même, de la fantaisie, de la charge d'atelier, et de beaux dessins en illustration du volume.

Signalons aux fervents de l'art japonais le **Hirosighé** de M. Yone Noguchi (texte anglais) avec d'excellentes reproductions.

M. André Mabille de Poncheville nous donne un livre très nourri sur **Carpeaux**. Le milieu de Valenciennes, ville d'art et

de beauté, est étudié avec conscience, l'enfance de Carpeaux contée avec détail ; la vie de quelques-uns de ses modèles, tels le notaire Bauvois, est présentée avec agrément et donne des lueurs sur les amitiés qui entouraient Carpeaux. Les lecteurs du *Mercure* connaissent d'ailleurs l'excellent chapitre intitulé « L'Enfance à Valenciennes ». Le livre est écrit de la façon la plus pittoresque et la plus colorée et resserre quantité de détails caractéristiques qui modèlent bien l'image du grand sculpteur.

GUSTAVE KAHN.

## *CINÉMATOGRAPHIE*

Des différents « genres » cinématographiques. — De l'importance du sujet. — L'urgence d'une hiérarchie des salles. — Indulgence nécessaire à l'égard des films actuels. — Une initiative intéressante. — Les idées qu'il faut répandre.

Il faudrait, une fois pour toutes, se débarrasser de cette idée que le cinéma est seulement un moyen d'enregistrer certains spectacles et d'illustrer un roman, un conte, ou de recréer une pièce de théâtre. Il y a « la lanterne magique », mais il n'y a pas que cela. L'écran peut nous offrir des œuvres qui seront pour nous d'une valeur sensiblement égale à nos riches livres d'images ou à ces ouvrages dont l'illustration, par sa qualité, son originalité, sa beauté l'emporte sur le texte, car il s'établira dans l'avenir un classement où figureront tous les genres. Mais de même qu'en littérature on part du roman pour arriver jusqu'au poème, de même qu'en musique on part de la chanson pour arriver jusqu'à la symphonie, en passant par toutes les formes intermédiaires qui ont leur propre originalité, de même au cinéma on partira du ciné-roman pour s'élever jusqu'au poème cinégraphique. Pour l'instant il ne se présente guère que des amateurs de chromos et de plâtres italiens. Et c'est tant pis pour l'art. Ce n'est pas non plus dans la peinture littéraire, n'est-ce pas, qu'on trouve les vrais chefs-d'œuvre. L'anecdote tue les arts plastiques. C'est pourquoi, malgré que cela apparaisse, à la réflexion, assez élémentaire, il faut crier que les fins à la foi vraies et idéales du cinéma le conduisent vers l'expression exclusive d'une idée purement visuelle et qui s'impose uniquement à une transposition à l'écran, à son développement en images, avec une telle force, une telle puissance nécessaires, une telle acuité qu'il soit presque impossible d'envisager son utilisation pour un conte, un roman ou une pièce de théâtre.

L'expression suprême de la musique est la symphonie. L'expression suprême de l'art muet sera le poème cinégraphique, où l'image connaîtra son exaltation la plus pure et la plus haute, sans qu'elle ait aucunement recours à la musique ou à la littérature. Et ce poème cinégraphique, qui pourra embrasser toutes les formes expressives de la nature que l'artiste transposera en les pénétrant de son émotion et de sa flamme créatrice, empruntera son thème à la foule des thèmes éternels de la vie. Et on découvrira tout à coup que dans une telle expression visuelle le sujet est sans grande importance et que, comme dans une nature morte de Chardin et de Cézanne, comme dans un nu de Michel-Ange ou de Rodin, toute la beauté surgit de la façon dont l'œuvre est traitée, interprétée, réalisée, de la puissance de transfiguration et de suggestion dont l'artiste lui a fait don.

§

Certains cinégraphistes — peu — savent ces choses. Les intellectuels, par défaut de cette fréquentation du cinéma indispensable à l'initiation, ne le savent pas. Ce qu'ils cherchent, comme la foule, dans un film et avant tout, c'est le sujet. Ils n'ont pas compris que le plus banal roman d'amour, médiocrement réalisé à l'écran, pourrait servir de thème à un chef-d'œuvre, s'il était développé cinégraphiquement, rythmé selon les phases de l'émotion et composé avec le sens nécessaire de la pénétration des différents éléments photogéniques qu'on peut emprunter à toute la nature et extraire quotidiennement des aspects multiples de la vie.

De là provient pour une grande part leur intransigeance. Des deux côtés, du côté du public et du côté des metteurs en scène, il y a des esprits faits pour se comprendre, mais ceux-ci ne possèdent aucun moyen pratique actuellement de se joindre. Et les metteurs en scène dignes de l'écran — il y en a — attendent l'heure où ils pourront enfin dire tout ce qu'ils ont à dire. La tribune leur manque. Ils sont à la merci des marchands qui les contraignent à des besognes et contre lesquels ils n'ont actuellement aucun recours. Et les éditeurs se permettent ces tripatouillages dont parla Antoine et qui sont de véritables mutilations.

Il s'impose donc qu'on établisse au plus tôt cette hiérarchie des salles dont j'ai déjà parlé et qui fera que les salles du boulevard ne donneront pas les mêmes programmes que celles des faubourgs.

Ainsi chaque public pourra aller où ses goûts le conduisent et ainsi la clientèle des salles s'accroîtra de telle sorte que les immenses édifices construits ces derniers temps trouveront enfin leur raison d'être dans un afflux de public nouveau.

En attendant que cette réforme indispensable et urgente soit accomplie, il ne faut pas juger trop sévèrement les œuvres des metteurs en scène qui font un réel effort pour arracher le cinéma à sa bassesse. Considérons leurs travaux avec indulgence, sachant quelles concessions ils ont dû faire souvent à la bêtise de leurs éditeurs. Je me propose d'ailleurs, dans une prochaine chronique, de démontrer par des chiffres que ceux-ci manquent complètement de discernement et qu'il suffirait que les financiers comprissent tout l'intérêt de l'art cinématographique pour que le vrai film trouvât un essor indépendant et triomphât de la routine pour le plus grand profit du public, du metteur en scène et de ceux qui auront soutenu financièrement l'entreprise.

Je sais aussi que même les plus indépendants de nos metteurs en scène refrènent leurs élans, réalisent au-dessous de leur vision actuelle afin de ne pas creuser, entre eux et la masse, un fossé d'incompréhension qui pourrait leur être fatal. Quand un Abel Gance a donné, après *la Dixième Symphonie*, *J'accuse* ou la *Zone de la Mort*, tout illuminés déjà de lueurs de génie qui se transformeront peut-être demain, dans *la Roue*, en une flamme lumineuse et dévorante, on a beaucoup trop pensé à critiquer certains manques de goût, certaines fautes lourdes de composition, au lieu d'exalter ce qu'il y avait d'audacieux, d'original et de puissant dans ces films. C'est qu'on ne comprit pas alors. Il faut que l'œuvre nouvelle ne se place pas trop en avant, ne distance pas l'initiation de la foule à tel point qu'elle ne puisse sinon la rejoindre du moins la suivre et s'élever avec elle. Ainsi, pour des films récents de bien moindre envergure, je dirai que le public n'a pas fait un sort suffisant à *la Belle Dame sans merci* de Mme Germaine A. Dulac, où se révèle un sentiment pénétrant de l'intimité, un goût très vif de l'harmonie des choses et, à côté de quelques banalités de décor et d'un rythme d'images qui n'est pas toujours sûr de lui-même, un effort certain vers une stylisation des scènes, par une certaine recherche de simplicité d'expression marquable. Par contre, ce même public a été fort attaché au *Trois Masques*, réalisé par Henry Krauss d'après la pièce de Ch. Méré,

et cela grâce à l'intérêt direct du scénario, la bonne utilisation du paysage comme élément d'expression, l'honnêteté de la composition et son unité. Pendant ce temps, *le Lys de la vie*, mis en scène par Loïe Fuller, et où se rencontrent de curieux essais d'expression lyrique par le choix de certains décors, le groupement des personnages, l'utilisation du ralentisseur et ces projections des « négatifs » qui accusent le caractère fantastique ou la poésie de certaines scènes, trouve difficilement, paraît-il, quelques acquéreurs.

§

Pour aider à cette réforme indispensable, — la hiérarchie des salles, — pour y acculer en quelque sorte les exploitants, il est nécessaire de créer en faveur du cinéma un grand courant de sympathie dans la foule. Pour cela, il faut que ceux qui ont compris les vraies destinées de l'écran ne craignent pas de se dresser en apôtres et, bravant les sarcasmes et les attaques, que leur voix toute vibrante et chaude leur foi s'élève dans le tumulte, qu'ils ne craignent pas de répéter souvent les mêmes choses. C'est à ce prix surtout qu'on convainc. Que la flamme de leur enthousiasme soit telle — même excessive, surtout excessive — qu'elle réchauffe l'esprit des plus froids. Ainsi, ils serviront la cause d'un art qui, seul, peut trouver en lui les éléments d'une prochaine renaissance et dans la communion duquel tous les hommes découvriront un jour le plus magnifique moyen de se comprendre et de s'aimer.

J'ai plaisir à saluer en Canudo l'auteur de *la Ville sans Chef*, un de ces premiers apôtres que je réclame. L'œuvre qu'il entreprend peut être féconde. Il a eu l'idée de grouper des écrivains, des metteurs en scène, des peintres, des musiciens, des étudiants, en créant le Club des Amis du septième Art (C. A. S. A), dont il a défini les principaux buts d'action notamment :

Affirmer par tous les moyens le caractère artistique du cinéma ; relever le niveau intellectuel de la production cinématique française, et ce, dans un but esthétique autant que commercial ; car il ne faut pas oublier que la littérature française ne s'est imposée au monde entier que par sa qualité ; mettre tout en œuvre pour attirer vers le cinéma les talents créateurs, les écrivains et les poètes, ainsi que les peintres et les musiciens des générations nouvelles ; considérer comme urgent l'établissement d'une hiérarchie des salles, telle qu'elle existe au théâtre, afin d'attirer au cinéma les innombrables intellectuels qui s'en détour-

nent, se refusant au « nivellement par en bas » de l'émotion artistique qu'ils demandent à un spectacle, et qui nient, en conséquence, le caractère d'art du cinéma, etc.

Le C. A. S. A. se propose également d'agir, par toutes voies de propagande, auprès de l'Etat, afin que des lois équitables et des appuis raisonnables soient par lui fournis à l'art de l'écran dans la même mesure au moins qu'il le fait pour l'art de la scène.

Commençant déjà la réalisation d'une propagande des plus actives pour une plus complète connaissance, de la part du public, des besoins autant que des fautes d'organisation et de direction de la production française, le C. A. S. A. a organisé des « lectures cinématiques » et des conférences. C'est ainsi qu'on y a entendu successivement Abel Gance donnant lecture de son scénario *la Roue*, René Le Somptier, commentant son film *La Montée vers l'Acropole*, Mme Germaine Dulac expliquant ce qu'elle a voulu faire dans *La Belle Dame sans merci*, Henri Frescourt et l'excellent compositeur Carol Bérard collaborant pour la création d'une atmosphère musicale adaptée à l'image projetée ; enfin, M. Louis Nalpas, dont il faudra bien que quelqu'un, un jour, dise l'œuvre, traitant de la situation actuelle du cinéma. De cette dernière conférence je veux extraire les passages qui valent par leur clarté et posent remarquablement les données du problème :

... Il me semble que le mal vient de ce que nous n'avons pas, les uns et les autres — les professionnels comme les profanes, — admis cette vérité que :

L'art du film est indépendant des autres branches de l'industrie cinématographique, aussi indépendant que l'art littéraire l'est de l'industrie du Livre, c'est à dire de l'imprimerie et de la librairie.

Il me semble aussi qu'on oublie dans la crise actuelle ceci : c'est qu'on ne fait pas du film *parce qu'il y a de par le monde 60.000 salles de cinéma*, mais que 60.000 salles ont été construites *parce qu'il y a 20 ans un art nouveau est né*, plus complet, plus vaste, plus scientifique, plus expressif, plus populaire que tous les autres. Et cet art nouveau est en train de bouleverser le monde.

Lorsque les frères Gutenberg ont découvert l'imprimerie, ils avaient devant eux le trésor accumulé, depuis des siècles de toutes les recherches de l'esprit humain. Leur merveilleuse invention a précipité le progrès de l'humanité, et cependant, elle n'eut à ses débuts pour la soute-

nir, l'encourager et la développer que les quelques milliers de savants, d'intellectuels, de poètes, d'écrivains.

Or, il faut songer à ceci : que l'enseignement par le livre n'a gagné en cinq siècles que le quart à peine de l'humanité en laissant subsister la barrière des langues; que, par contre, en vingt ans, sous une forme d'expression universelle, capable d'exprimer, de suggérer, d'enseigner, d'interpréter la presque totalité de la chose acquise par toutes les civilisations qui se sont succédé sur la terre, l'art du film a rallié à lui la grande majorité des hommes de toutes les races, de toutes les religions, de toutes les langues, de tous les âges.

Seuls, l'artiste, l'intellectuel, l'homme politique, le financier, ceux-là mêmes qui auraient dû exercer leur influence féconde sur ce nouveau-né dont la destinée s'annonce si complète, si puissante, si formidable, ceux-là l'ignorent, s'en méfient ou le méprisent.

Et M. Louis Nalpas exposa à chacun de ces réfractaires les raisons qu'ils ont de venir à l'écran et d'aider au perfectionnement de sa puissance.

Insistant particulièrement sur l'idée de propagande, il dit en s'adressant à l'homme politique :

Avez-vous songé que 10 millions de Français défilent chaque semaine devant nos 2.500 écrans, que chaque jour il s'en construit de nouveaux, qu'aucun journal n'a plus de deux millions d'abonnés ?

Avez-vous pensé qu'on ne peut guère, en face de l'écran, tourner les pages pour aller aux faits-divers et que, consentant ou réfractaire, l'idée traduite en image s'impose à l'entendement de tous et s'imprime dans le cerveau ?

... Avez-vous pensé à l'influence au dehors ? aux 60.000 écrans du monde entier? aux 300.000.000 de lecteurs assidus? à tout ce rayonnement de la pensée française que vous pouvez, que vous devez aider, encourager, développer ? Vous voulez faire connaître et aimer la France aux Marocains, aux Malgaches, aux Tonkinois, aux Turcs, aux Chinois... Ils ne savent ni lire, ni écrire, et ils ne comprennent pas votre langage. Qu'attendez-vous pour employer la langue universelle?

On me répondra que la meilleure propagande qu'on puisse faire en faveur du cinéma, c'est que d'abord on s'applique à faire de bons films, mais il est excellent que des voix attirent désormais l'attention vers un art trop méprisé ou négligé.

Voici déjà ces premières voix qui s'élèvent. Elles seront bientôt si nombreuses et leur chœur retentira avec tant de force que les pires sourds, enfin, l'entendront.

LÉON MOUSSINAC.

## ARCHÉOLOGIE

Camille Enlart : *Manuel d'archéologie française*, Aug. Picard. — Georges Cain : *Tableaux de Paris*, Flammarion. — Fred. Boissonnas : *Athènes ancienne*, édit. d'art Boissonnas à Genève, G. Crès à Paris. — W. Deonna : *L'archéologie*, édit. « Sonor » S. A., Genève.

M. Camille Enlart publie une édition nouvelle, revue et modifiée, de son **Manuel d'Archéologie française**, dont un volume est consacré à *l'archéologie religieuse*. Il s'agit, cette fois, de la période française dite gothique, du style flamboyant et de la Renaissance, c'est-à-dire de la plus belle époque de notre architecture nationale. — L'art orgival, indique-t-il très bien d'ailleurs, fut l'aboutissement de l'art roman ; le fait est bien acquis maintenant, et il n'y a jamais eu de changement brusque — analogue aux périodes géologiques qu'on admettait autrefois ; mais avec les voûtes d'ogives on put élever des édifices hauts et clairs, légers, spacieux et solides, où la magie des vitraux fit descendre les merveilles du ciel, le chatoiement de la lumière, la gloire du Paradis entrevu. Mais il faut toujours établir que ce fut l'aboutissement d'un long effort, — comme on doit également reconnaître que rien n'a depuis jamais dépassé la beauté et le charme des églises de cette période, — les vieux maîtres ayant emporté avec eux dans la tombe le secret de leurs merveilles, — des arrangements heureux que de sottes et maladroites imitations modernes n'ont jamais pu faire oublier. — L'architecture ogivale, loin d'avoir eu pour principe le hasard et le désordre d'un arrangement pittoresque, fut au contraire la logique du raisonnement, la pondération, — le principe d'équilibre par opposition des forces, avec la prééminence toujours des vides sur les pleins, qui leur donna surtout la légèreté. C'est de plus une invention absolument française des pays qui s'étendent au nord de la Loire, et bien inutilement on a voulu en faire honneur aux régions germaniques, comme de la Renaissance aux Italiens qui n'en soupçonnèrent jamais la ravissante beauté. Le mot *gothique* est d'ailleurs d'invention italienne et servit à désigner les Allemands, — les Barbares, — presque comme un quolibet, — mais surtout par opposition au style classique, gréco-romain, qui eut en effet une renaissance dès la fin du moyen âge et fut toujours préféré en Italie.

Après la longue période où ne fut en usage en France que l'art

roman, — caractérisé par l'emploi des éléments de l'architecture romaine et surtout le plein-cintre, — il y eut une époque de transition, de longues recherches, — qui nous a laissé souvent de si curieux édifices, — et surtout des parties architecturales qui subsistèrent parmi les constructions postérieures ; mais en général l'arc-boutant n'apparaît qu'après l'ogive dont il ne fut qu'une conséquence.— M. Camille Enlart étudie ensuite la rénovation du décor, les éléments du style de transition et donne un intéressant répertoire des églises de cette période. On arrive à l'architecture dite gothique, où se trouvent étudiés l'influence de l'élément séculier, les diverses écoles, l'expansion du style français à l'étranger, — ensuite les divers éléments qu'utilisa la nouvelle architecture. Puis c'est le style flamboyant avec l'influence artistique des Pays-Bas, de l'Angleterre ; et nous avons l'étude des éléments, — tours, clochers, voûtes, arcs-boutants, triforium, portails, etc., des ouvrages de charpente remontant à l'époque, un répertoire enfin des églises du moment, en France, des œuvres françaises à l'étranger et des notes brèves sur quelques architectes. Le chapitre suivant passe à la Renaissance avec l'étude des causes de la transformation qui se produisit alors ; les éléments du nouveau style adopté ; une liste encore des édifices et l'énumération des principaux constructeurs de l'époque. Enfin l'ouvrage donne une étude des parties accessoires ou complémentaires de l'architecture religieuse : vases acoustiques, pavements, croix de consécration, autels et rétables, ciborium et tabernacle, reposoirs et armoires à reliques, monuments commémoratifs, piscines, puits, tref et jubé, clôture du chœur et des chapelles, chaire à prêcher, tribune d'orgue et tribune seigneuriale, fonts baptismaux et, dans les cimetières, les chapelles funéraires, lanternes des morts, croix et montjoies. Un dernier paragraphe traite encore des monuments religieux non catholiques et M. Camille Enlart promet, avec un erratum pour les deux premiers volumes, la liste des édifices détruits par les Allemands au cours de la dernière guerre. — Une illustration abondante et originale accompagne l'ouvrage dont la réédition était attendue et qui résume excellemment nos connaissances actuelles en art monumental. L'auteur y a réuni et coordonné en effet tout ce qu'il est utile de connaître, et la lecture de son livre indique quels ont été les travaux accomplis depuis la publication de l'*Abécédaire* de

M. de Caumont. C'est un véritable monument élevé à l'archéologie française.

§

De M. Georges Cain qui nous avait donné déjà, avant la guerre, de nombreux ouvrages anecdotiques sur le passé de la capitale, on peut signaler encore un volume : **Tableaux de Paris**, où nous retrouvons des coins pittoresques de la ville, et dont l'histoire est curieusement évoquée avec la documentation si sûre de l'auteur, — et les ressources presque inépuisables du Musée Carnavalet. C'est le récit de la construction de la Madeleine, avec l'ancienne chapelle du même nom, à l'angle des rues de la Madeleine et de la Ville-l'Evêque, — refaite déjà au temps de Charles VIII, plus tard au XVIIe siècle, et qu'on remplaça par l'édifice actuel. La Pompadour obtint pour sa réédification des lettres patentes de Louis XV (1763) ; mais les plans en furent plusieurs fois modifiés. Napoléon décida d'en faire un temple aux soldats de la Grande Armée. Louis XVIII, voulut ensuite y établir le monument expiatoire de Louis XVI, Marie-Antoinette, Louis XVII et Mme Elisabeth. Mais les travaux n'en furent achevés qu'en 1842; ils avaient coûté la somme plutôt coquette, de 14 millions. — C'est ensuite de l'hôtel de Sens dont M. G. Cain nous parle — bien délabré maintenant et qui reste quand même un des joyaux du vieux Paris ; du logis de Bonaparte, rue de la Victoire, puis de la maison natale d'Alfred de Musset, boulevard Saint-Germain, — à propos de laquelle il donne de précieuses indications sur les églises et la topographie ancienne du quartier. Il nous conduit ensuite aux Bains Chinois du boulevard des Italiens (anciennement boulevard des Capucines) où se noua la conspiration de Gracchus Babeuf, et qui semblent avoir été proches du pavillon de Hanovre ; dans le passage Véro-Dodat, du côté du Louvre, qui a gardé son aspect du temps de Louis-Philippe ; à l'hôtel de Talaru (XVIIIe siècle), rue de Richelieu, qui servit de maison de détention durant la Révolution et dont le propriétaire fut guillotiné. L'hôtel de Talaru a été remplacé enfin par une horrible bâtisse où s'installent les services de l'Agence Havas. — Une promenade dans la curieuse rue Hautefeuille nous conduit à l'ancien hôtel des abbés de Fécamp, dont il reste une tourelle, — avec une curieuse sirène sculptée sur une poutre que coupe en deux le plancher d'un étage ; dans la rue de Charenton où sub-

siste « le puits de Cartouche » ; devant les derniers moulins de Montmartre ; dans la maison de Scipion Sardini (maintenant la boulangerie des Hôpitaux), où il habita après son mariage avec la jolie Isabelle de Limeuil, — immeuble bien délabré et retapé maintenant, mais où subsistent de délicieux médaillons sculptés sur une des faces de la cour. Enfin il est parlé des ruines de la Pitié, devant le Jardin des Plantes ; de la curieuse rue de la Gaîté à Montparnasse ; de la Cour du Dragon, rue de Rennes, etc. — Le nouveau volume de M. G. Cain, comme les précédents, offre une curieuse illustration documentaire et divers plans ; mais l'éditeur, au lieu de suivre le procédé antérieur qui donnait le plan actuel sur feuille transparente, superposé au plan ancien, a eu la mauvaise idée de faire tirer les deux sur la même feuille, avec une simple différence d'encre, — peut-être par économie de bouts de papiers. Mais de cette façon ils sont à peu près illisibles.

§

La librairie d'art Boissonnas, à Genève, a publié encore deux albums sur Athènes, dont l'un, **Athènes ancienne**, relève de cette rubrique et offre une intéressante notice de M. W. Deonna, précédant la très remarquable série de photographies donnant l'ensemble comme le détail des monuments de la ville : l'Acropole, vu de divers côtés ; les Propylées, le Parthénon, à côté de la statue chryséléphantine d'Athéna Parthénos au Musée National, — restitution qu'accompagnent trois beaux fragments de la frise des Panathénées. C'est ensuite l'Erechteion, le temple d'Athéna Niké et des fragments sculptés de sa balustrade, l'Héphaisteion, les gradins du théâtre de Dionysos, les colonnes choragiques et les restes de l'Odéon d'Hérode Atticus, l'emplacement de l'Aréopage, la Punyx, les restes de l'Olympeion, l'Agora romaine et l'horloge d'Andronikos, enfin l'arc d'Hadrien. A côté des monuments, ce sont les sculptures, dont on n'a pu donner que quelques spécimens, on doit bien le penser : le Kouros colossal du Cap Sounion, bien primitif encore, ainsi que diverses statues ; d'autres effigies et fragments, reliefs funéraires, etc. — Il convient de féliciter du reste l'éditeur de cet album qui donne les principaux aspects *d'Athènes ancienne*, car la publication est de toute beauté.

**L'Archéologie**, *ses principes, son utilité*, qu'il me reste à

présenter, est une conférence encore de M. W. Deonna faite à Genève également (leçon d'ouverture à l'Université), et qui indique, avec la définition de la science précitée quels sont ses éléments d'étude, ses limites chronologiques et géographiques comme les matériaux à examiner, — toute question esthétique à part. L'auteur donne encore une longue dissertation sur les rapports de l'archéologie avec les autres sciences, surtout historiques, et qui concerne tout ce qui a rapport à la vie du passé et son évolution. L'archéologie, en effet, reste la science du passé, garde les agréments, l'auréole, l'atmosphère de regrets des choses accomplies ; mais M. W. Deonna en parle surtout au point de vue de l'art, des méthodes, des facteurs de l'évolution, — montre son utilité comme trésor de forme et de technique. Sa conférence mérite d'être lue, car elle met au point nombre de choses qui sont en général assez mal définies ; mais je dois dire qu'elle intéresse surtout les époques grecque et romaine, pour lesquelles, nous l'avouerons, notre tendresse est assez relative.

Memento. — Dans *l'Intermédiaire des Chercheurs*, dont il faut toujours signaler l'intérêt, on trouvera des communications concernant *Bar-sur Seine*, *l'armure et l'épée de Jeanne d'Arc*, conservées en Angleterre, une nouvelle discussion à propos de *Pierre de Montreuil*, etc... Je signalerai encore avec plaisir l'intéressante revue mensuelle : *Blois et le Loir-et-Cher*, dont les numéros ont offert un guide pour les touristes du Dr Lesueur sur *Blois et ses environs* (*Chambord*, *Amboise*, *Valençay*, *Vendôme*, etc...) avec une version anglaise et de nombreux croquis ; des articles sur *la Chapelle de Montgommery et les sculptures de l'église de Lorges*, du même auteur ; sur *le Loir-et-Cher préhistorique*, par M. C.-F. Florence ; *Marion Delorme à Blois*, par Pierre Dufay ; *le Château de Chaumont*, par M. Lucien Trotignon, etc. Il y a même des choses sur les vins et la cuisine ; mais le fait est que si les monuments ont de l'intérêt, c'est également un bon pays pour la boustifaille.

CHARLES MERKI.

## *NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES*

**Les manuscrits de Marceline.** — Aux pages préliminaires des *Lettres Inédites* de Marceline Desbordes-Valmore, publiées à la veille de cette guerre mondiale, où ceux qui ne sont pas morts n'ont plus de douloureuse pensée que pour ceux qui

pourraient vivre encore, j'avais sommairement dressé le surabondant catalogue de l'*Œuvre épistolaire* plus admirable encore que l'*Œuvre poétique* de cette femme étonnante, à qui nul homme peut-être du XIX[e] siècle ne fut comparable pour l'invention des formes prosodiques et pour la richesse et la profondeur des idéales pensées. Ainsi inventoriée, cette Correspondance attend patiemment l'édition complète qui formera la couronne posthume la plus enviable sur la tombe de celle que les plus grands écrivains de son temps traitèrent épistolairement en égale. Leurs lettres aussi en feront foi dans ce *Sacrarium*, que finira bien par trouver, au bout de sa voie douloureuse, cette Sainte de l'Amour plus fort que la Mort, où quelquefois l'autel que leur y dresse la reconnaissance publique est d'autant plus durable qu'elle fut plus tardive : *Amori et dolori sacrum !* N'est-ce pas Lamartine qui demandait, un soir, à un ami, des nouvelles de « cette pauvre petite comédienne de Lyon », dont il avait peine à se rappeler le nom ? Et aujourd'hui le même éditeur de Lamartine et de Marceline pourrait répondre, comme je l'ai entendu affirmer chez Alphonse Lemerre, que ce sont les Œuvres de la petite comédienne qui l'emportent en amateurs sur le nombre de ceux qui lisent le grand poète qui la chanta lui-même un jour. Mais n'est-ce pas aussi cette même fauvette du Calvaire parisien, où elle ne trouva son nid que sous les tuiles des mansardes, n'est-ce pas cette même Marceline, vieillie au service constant de ses frères et de ses sœurs, les pauvres, elle à qui le bon Auguste Brizeux chercha un éditeur pour les dernières poésies, — les plus belles de cette femme incomparable, — et ne le trouva pas !

C'est aussi l'heure de la justice tardive qui sonne enfin pour cette Muse inventrice du rythme où La Fontaine la précéda, sans doute, mais où Verlaine l'a suivie ; c'est cette même heure où les témoins de Douai envahi en ont vu partir la statue de leur poétesse préférée et ses portraits du Musée municipal de sa ville natale ; c'est cette heure que nous choisissons pour apprendre aux Valmoriens émus qu'ils n'ont pas tout perdu, puisque les *Manuscrits de Marceline* nous restent. Et nous allons en extraire, pour la religion de ses nombreux adorateurs, quelques fils d'or oubliés dont nous essayerons de tisser un manteau de gloire posthume à l'honneur de cette Sainte de l'Idéal douloureux, celle dont un hagiographe pieux a intitulé le livre de misères et de

larmes qu'il lui a heureusement consacré : *La Vie douloureuse de Marceline Desbordes-Valmore.*

Comme Douai fut son premier berceau, il convenait que ses derniers écrits y retrouvassent leur dernière demeure. C'est à la Bibliothèque de sa ville natale que les mains pieuses de son époux déposèrent religieusement toutes les lettres qu'il en avait reçues. Elles sont au nombre de 283, reliées par Ruban, dans le format in-8° des feuilles auxquelles la grande écriture de Marceline avait eu la coquetterie de rester toujours fidèle, soit pour y loger plus à l'aise les caractères débordant d'un cœur trop plein pour se bien contenir, soit pour y composer page à page et sans y prétendre le livre de la vie qui lui serait le plus cher. M. Benjamin Rivière, qui en avait fait le lot le plus précieux de sa Bibliothèque Municipale, en a aussi publié les moins indiscrètes dans son recueil de *Correspondance intime* en 2 volumes, et ce n'est pas avec une émotion ordinaire qu'il nous en annonçait la conservation inespérée, après le passage de l'avalanche allemande plus impitoyable pour les tableaux et les dessins, hélas! perdus. A ce fonds public, il faut comprendre d'autres lettres de Marceline que M. Boulenger, qui les a consultées pour sa *Marceline Desbordes-Valmore*, n'évalue pas à moins de 500. Il est aussi permis de croire que les 4 volumes in-8° de copies qu'Hippolyte Valmore avait transcrites des lettres originales de sa mère et auxquels ce fils pieux en ajouta deux autres consacrés aux lettres qu'elle avait reçues de ses contemporains, — six volumes d'écriture et de format identiques que le scribe, fidèle, comme son père, au dépôt municipal de Douai, avait légués à M. Delhasse, conservateur de cette Bibliothèque en 1891, date où la mort le surprit avant d'avoir opéré lui-même cette donation, — il est, disons-nous, permis de croire en toute assurance que ces copies authentiques du fils, où les textes de la mère trouvent un sûr contrôle, seront restituées à la ville de Douai par M. Arthur Pougin, qui en avait demandé la communication à M. Delhasse pour la composition de son volume digne de tous les éloges, *la Jeunesse de Marceline Desbordes-Valmore.* Qu'il me soit permis d'ajouter, pour rendre hommage à cet écrivain distingué qui voudra aussi être un dépositaire intègre de ce legs littéraire, que lorsque je voulus aussi faire un volume de *Lettres Inédites* publié en 1912, M. Arthur Pougin mit complaisamment à ma dis-

position les six volumes manuscrits d'Hippolyte Valmore, et que, par précaution, j'en fis prendre *in extenso* toutes les copies qui en permettront tôt ou tard une publication complète et, de la sorte, assurée.

Si nous mentionnons, en outre, les 22 lettres de Marceline Desbordes-Valmore à Sainte-Beuve, que M. Spoelberch de Lovenjoul a publiées dans son *Sainte-Beuve inconnu*, et la liasse volumineuse d'autres lettres que M. H. de Favreuil, un des plus dévots et des plus avisés collectionneurs des autographes de « la divine », a su recueillir à tout prix, et dont sa générosité nous a permis de disposer sans mesure, le catalogue des *Lettres* déjà publiées ou encore inédites est ainsi épuisé (1).

Nous écrivons *Lettres* à dessein. Car il reste à la Bibliothèque de Douai un fonds qui semble avoir échappé aux recherches des bibliographes de Marceline. Ce sont les *Albums à Pauline* (Duchambge), qu'en avisé fureteur qu'il est pourtant, M. Descaves a collationnés trop sommairement pour en écrire, à la page 125 de son étude aussi spirituelle que documentée : « L'un des quinze offerts par Hippolyte Valmore à la ville de Douai, cet album, commencé à Bordeaux vers 1823, renferme, datée de juin 1820, la plus ancienne des lettres que les deux femmes aient échangées, à la connaissance des chercheurs. » Sans posséder les copies de toutes les lettres écrites par Marceline à Pauline Duchambge, comme la première des 57 que M. Benjamin Rivière avait bien voulu me communiquer remonte à la date probable de 1836, et comme j'avais signalé cette lacune au distingué bibliothécaire de Douai, j'en reçus la réponse suivante : « Evidemment M. Des-

(1) Le comte Robert de Montesquiou, qu'on peut à juste titre appeler « le Précurseur de la Renaissance valmorienne », après sa retentissante conférence de la Bodinière en 1894 et sa magnifique journée de Douai (1896), où Marceline trouva son apothéose et sa statue que les Allemands lui ont fait perdre depuis, l'auteur, dis-je, des *Autels privilégiés* (Bibl. Charpentier, 1899) nous apprend que M. Georges Charpentier lui a fait lire 50 lettres adressées à l'editeur, son père, par la poétesse dont il publia un volume. Et il ajoute : « Ma personnelle collection s'est récemment augmentée d'une correspondance : 34 lettres à Mme de Bussières, née Héloïse Sandeur, grande amie de la famille ; et une douzaine de touchantes lettres d'Ondine à la même. — Collections toujours abondantes en ces charmes douloureux d'un tour personnel, d'un accent passionné et contenu, qui, lorsque l'ensemble en sera mieux présenté par des éditions moins fragmentaires, seront reconnus pour une originale forme de pensée et de sentiment bien spéciale à celle qui, Sapho chrétienne, en poésie, méritera, comme épistolière, d'être qualifiée : une tendre Sévigné du malheur. » (*Post-Scriptum*, pp. 387-388).

caves a commis une légère erreur, justifiée, du reste, par la brièveté de sa visite. Je lui ai soumis tous les *albums* et *recueils* de Marceline, et sa mémoire a pu établir une confusion. Nous possédons 9 recueils de poésie, reliés en cuir de Russie, 5 albums de reliure différente et de format italien, qui contiennent surtout des poésies. Ces 14 volumes ont été donnés par Prosper Valmore et son fils Hippolyte. Plus, des lettres non reliées (à l'exception de celles écrites au mari, que j'ai fait réunir par Ruban), etc. Enfin un petit album, relié en chagrin noir, donné par D. Dubois, ancienne économe des hospices (de Douai), d'où j'ai extrait quelques pages pour le *Mercure de France* (1). »

Qui faisait erreur ? Le lecteur de passage ou le bibliothécaire d'office ? Grave question que je n'osais me poser, connaissant la scrupuleuse conscience de l'un et la documentation approfondie de l'autre, d'où sont sortis les écrits les plus remarquables où Marceline aurait trouvé sa gloire chez les autres, si elle n'avait eu à l'attendre de ses propres écrits. Aussi bien, n'eus-je de cesse que lorsque j'eus obtenu de M. Rivière, dont la patience est aussi inlassable que sa bienveillance est extrême, les textes de ces divers *Albums à Pauline*. N'avais-je pas déjà en ma possession cinq forts cahiers manuscrits où Pauline et Marceline avaient écrit, trente ans durant, les touchants résultats de leurs lectures amoureuses, comme en un *Spicilegium* sacré ou un *Common Prayer* de la même passion divine dont elles furent également les malheureuses et inséparables victimes ? Comment l'héritière même de Mme Duchambge, une charmante octogénaire répondant au nom de Mlle Landry (cette même Géraldine dont parlent souvent les lettres de Marceline à Pauline), m'apporta-t-elle ce trésor posthume, au lendemain de la publication des *Lettres Inédites* dont je fis lire le volume en 1912 ? C'est ce que je me plairai à raconter dans un prochain volume (2).

BOYER D'AGEN.

## *NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE*

**Le rite mozarabe.** — Ecrivant, dans un livre réimprimé

(1) B. Rivière, *Fragment d'album inédit de Desbordes-Valmore* (Milan, 1838). Extrait du *Mercure de France* 16 juillet 1910.

(2) *Les Manuscrits de Marceline* (Alph. Lemerre).

en 1911 par la librairie académique Perrin et Cie : *L'Espagne, Terre d'Epopée*, ses impressions de Tolède, le Jésuite Pierre Suau confessait, p. 182, que la cathédrale eut le don de le troubler. « Ici, disait-il, dans la paix que versent les voûtes gothiques, quand je les vois étendus, ces rois, ces cardinaux, ces princes et que l'obscurité du soir descend, il me semble qu'en l'église déserte va s'accomplir une liturgie mystérieuse... » Au lieu de servir à ses lecteurs du Zorrilla réchauffé, cet homme de Dieu eût pu, aussi bien, s'en tenir — ce qu'il a, bizarrement, oublié — à moderniser Théophile Gautier, qui, dans son *Voyage en Espagne*, s'il ne dit rien qui vaille du rite mozarabe, décrit, du moins, avec précision la *Capilla mozarabe*, repris et abrégé qu'il sera, à trente années de distance, par Edmondo de Amicis, dont le volume, tant de fois réédité : *Spagna*, le suit et le plagie fréquemment — spécialement dans la description de la *corrida* madrilène, où Gautier, d'ailleurs, semble s'être, lui aussi, souvenu d'un prédécesseur, Disraeli, dans son *Contarini-Fleming*, livre qui, en 1840, était une nouveauté. Quant à Blasco Ibáñez, détail moins étrange, il s'est, dans *La Catedral*, abstenu de donner autre chose qu'une fugitive mention du « chant monotone des prêtres mozarabes » de la fameuse chapelle, et son roman anticlérical, traduit en 1907 par M. G. Hérelle chez Calmann-Lévy sous le titre : *Dans l'ombre de la Cathédrale*, aura, à ce point de vue, pu attirer l'attention des Français sur l'une des plus caractéristiques survivances du passé religieux en la Rome espagnole (1).

Dans son numéro du samedi 3 avril 1920, le journal que dirige à Madrid M. A. de Boët, *El Mundo*, publiait, sous le titre : *Catedrales de España*, un article non signé traitant du rite mozarabe tolédan ; ce n'était là, en vérité, que la pure et simple réimpression d'un travail que nous avions lu, il y a près d'un lustre, émanant de D. Ramon Pulido, peintre et professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Madrid, nous ne savons plus si ce fut dans une feuille madrilène ou de Saragosse. Il est dit, dans ce travail, qu'outre la fameuse chapelle mozarabe de la cathédrale — qui est tout ce que le touriste apprend de la survivance de la liturgie grégorienne à Tolède — il existerait actuellement, des six églises primitivement

(1) Le guide Bædeker, dans sa dernière édition anglaise (4me, 1913 ; la 1re est de 1897), affirme erronément que jusqu'en 1851 le rite mozarabe était observé dans six autres églises paroissiales de Tolède, laissant ainsi entendre qu'il ne subsisterait plus qu'à la chapelle de la Cathédrale.

conservées au rite mozarabe, quatre paroisses où cette liturgie serait maintenue dans son intégrité, qui eussent été celles de Santa Justa et de San Marcos, comme paroisses-matrices, et, comme succursales, celles de San-Lucas-San Sebastián et Santa-Eulalia-San Torcuato. Sur ces données un peu vagues, nous avons procédé à des recherches, où D. Angel Maria Acevedo, curé de l'église des Saintes Justa y Rufina et l'un des zélateurs du culte mozarabe à Tolède, nous a été d'un secours efficace et d'une aide courtoise. On trouvera, dans les notes ci-dessous, l'essentiel de nos résultats.

Quiconque a une teinture de l'histoire primitive du christianisme — et, pour cela, il n'est que de lire la dernière édition des *Origines du culte chrétien*, ouvrage publié originairement en 1889 par l'abbé L. Duchesne — sait que les *mozarabes* (*mostáribes*, ou *mustáribes : arabisés*, par différence des Arabes *autochtones*) furent en Espagne et en Portugal — où certains adaptèrent même la circoncision — des chrétiens vivant sous la loi musulmane, écrivant l'arabe et transcrivant en caractères arabes le latin corrompu qu'ils parlaient. Tolède, centre important de ces communautés — qui existaient aussi à Cordoue, Séville, etc. — ayant été conquise par Alphonse VI en 1085, les mozarabes reprirent contact avec leur religion et leur influence sur la civilisation et la langue castillanes fut considérable. Pour ce qui est plus spécialement — et c'est là le point qui nous intéresse ici — de leur liturgie, l'origine de celle-ci implique des difficultés apparemment insolubles. Lesley, Mabillon, Bickell et autres sont bien partisans de son orientalisme, comme pour la liturgie gallicane, bien que ces deux derniers garants attribuent la priorité à la liturgie gallicane. Mais Gamo et Probst affirment que le rite romain exista d'abord en Espagne avant d'être substitué par le mozarabe, et relisant *Die Mission und Ausbreitung des Christentums* d'Ad. Harnack, nous y avons, p. 530, trouvé l'aveu que l'on était « romain », en matières religieuses, en Espagne. Fort bien, mais, alors, la liturgie *romaine* n'était-elle pas l'*orientale* ? Confusion, donc, et inextricable, qu'a bien marquée Drews à l'article : *Messe*, de la *Real-Encyclopædie* de Hauck, XII (Leipzig, 1903), p. 711. Et, par suite, impossibilité de préciser la date où le rite anatolien a pénétré dans la péninsule, ni de dire si les Goths l'y ont trouvé établi, ou l'y importèrent, au v^e^ siècle,

avec quelques déformations. Car si Joh. Pinius, répétons-le, prétendit (dans son *De Liturgia antiqua Hispanica*, *AA. SS. Julii VI, 1-112*), que ces mêmes Goths introduisirent — en étouffant l'ancienne, implantée dans les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne — une liturgie semblable à la grecque, Alexander Lesley prétend le contraire et l'on ne tire que des contradictions de l'étude du susmentionné Probst : *Die spanische Messe von ihren Anfaengen bis zum 8. Jahrhundert*, dans la *Zeitschrift fuer kath. Theologie* d'Insbruck, 1888, p. I et suivantes (1).

En tout cas, ce fut dans la seconde moitié du XIe siècle que le rite romain fut introduit en Espagne. D. Ramón Pulido narre complaisamment, dans son article, la fameuse légende du duel judiciaire, ou jugement de Dieu, tolédan de 1088, qui décida du maintien de la liturgie mozarabe dans les six paroisses mozarabes : celles des Saintes Justa y Rufina, Eulalia, San Sebastián, San Marcos, San Lucas et San Torcuato. Mais Mariana, qui l'avait prise dans Rodrigue de Tolède pour le chap. XVIII du *Livre IX* de son *Histoire d'Espagne*, ne pouvait savoir qu'en 1748 le P. Flórez, au t. III de son *España Sagrada*, établirait que cette épreuve eut lieu avant la reprise de Tolède par Alfonse le Brave, soit en 1077, au lendemain du concile de Burgos, qui contribua tant à implanter l'office romain en Castille et Léon, grâce au zèle de Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille, par deux fois député en Espagne par Grégoire VIII pour y amener l'abolition de la « liturgie gothique ». Toujours est-il que, lorsque le cardinal Jiménez de Cisneros vint occuper le siège archiépiscopal de Tolède, la liturgie mozarabe avait perdu ses traditions et jusqu'à l'intelligence des textes. Le temps n'était plus où Charles le Chauve, désirant avoir quelque idée de ce rite national, déjà, au IXe siècle ! devenu obscur, envoyait quérir à Tolède des prêtres espagnols qui célébrassent, en sa présence, une messe en rite mozarabe ! Cisneros, cependant, en entreprenant de faire revivre cette vénérable liturgie et en faisant ériger, à la

(1) En toute chose, il n'y a que la foi qui sauve. C'est pourquoi saint Isidore de Séville (*Lib. de Eccles. offic.* I, 15), en attribuant à saint Pierre l'origine de la liturgie mozarabe, pourrait passer pour avoir été dans le « vrai ». Mais peut-être ne se trompait-il, lui aussi, que d'un nom ; car, si saint Paul (*Rom.* XV, 24) semble avoir voyagé en Espagne, c'eût été plutôt d'une liturgie « pauline » qu'il eût fallu parler.

cathédrale, par Enrique de Egas en 1506, la chapelle mozarabe (1), où treize chapelains célèbrent, chaque jour, l'office restauré, eut le tort de se servir, pour la réimpression du *missel* de 1500 — le *bréviaire* fut réimprimé en 1502 — de manuscrits relativement modernes, puisqu'il y est question des saints François, Dominique, Thomas d'Aquin et Antoine de Padoue, sans parler du *Corpus Christi*, non antérieur au XIIIe siècle. Les réimpressions de Lesley (Rome, 1755) et de Lorenzana (*ibid.*, 1804, cette dernière réimprimée dans Migne, *PP. Lat.* LXXXV, puis Tolède, 1875) n'ont rien modifié à ce vice fondamental. Qu'il existe en Espagne des manuscrits beaucoup plus anciens, la chose est presque certaine. Qui s'occupera de les recueillir, pour les éditer? Nous avouons avoir trouvé quelque volupté à découvrir, dans le *bréviaire*, parmi les copieux hymnes qui le caractérisent (2), la presque totalité de l'un des plus beaux poèmes de Prudence, dont les autres Eglises n'ont pris qu'une partie — qui commence par: *Corde natus ex parentis* — et qui, réparti en huit ou neuf hymnes, se chantait vraisemblablement entre Pâques et l'Ascension. Mais faut-il, dans ces notes décharnées, entr'ouvrir des sources intimes et secrètes d'émotion ? *Absit !*

Aujourd'hui, les six églises tolédanes mozarabes primitives sont, nous l'avons dit, réduites à quatre. San Marcos fut incendié en 1808 et la paroisse, après avoir cherché asile dans diverses églises, est actuellement installée dans le couvent supprimé des Trinitaires. San Torcuato fut démoli lors de la révolution de 1868.

Les fervents du Greco n'apprendront pas sans intérêt, à ce propos, que c'est dans cette église qu'était, dans une crypte de famille faite par son fils, enterré le Greco, dont les restes avaient été exhumés de Santo Domingo (el) Antiguo, et que cette démolition a été cause que l'on perdit toute trace du sépulcre de l'illustre peintre. Les deux curés *párrocos* des saintes Justa y Rufina et de San Marcos et leurs trois coadjuteurs constituent actuellement, avec les huit chapelains ordinaires de la chapelle mo-

(1) Sur le rite mozarabe anciennement existant à Salamanque, — où une chapelle lui est toujours réservée — et à Valladolid, voir Pinius, *op. cit.*, I, c. 66, 67, et C. J. Hefele, *Der Cardinal Ximenes, etc.* (Tuebingen, 1844), p. 161 *seq.*

(2) Et dont la forme originale fut sans doute approuvée comme canonique par le IVe concile de Tolède, en 633.

zarabe, les treize membres dont se composent les ecclésiastiques de chœur dans la fondation de Cisneros. Quant à l'office mozarabe, tel qu'il s'y célèbre, les treize points qui le font différer du rituel romain ne frappent guère l'assistant profane à la messe officiée, chaque jour, à 8 h. 30 en été et à 9 h. 30 en hiver, sous l'égide du chapeau du cardinal, suspendu à la voûte. Il y remarque, tout au plus, l'espèce de dialogue qui s'établit entre l'officiant et le chœur. Peut-être, aussi, s'étonnera-t-il d'y entendre chanter le *Gloria in excelsis* immédiatement après le commencement du service. Mais c'est là particularité commune à d'autres liturgies primitives, et, au demeurant, combien, parmi le *vulgum pecus* touristique, se soucient-ils de ces minuties d'un culte qui se meurt ?

CAMILLE PITOLLET.

## *RÉGIONALISME*

L'Armorique nouvelle riche. — J.-P. Calloc'h : *A genoux;* Lais Bretons, accompagnés d'une traduction française de Pierre Mocaër. Introduction de René Bazin, de l'Académie Française; Préface bilingue de Joseph Loth, de l'Institut, Plon-Nourrit. — Memento.

Des dents du Dragon celte semées aux rives de la Marne ou aux plaines de Salonique se sont levées (sur des talons hauts de 20 centimètres) des légions de Bretonnes à *danter* ou *tavancher* (tablier) de soies brochées d'or, tout de velours (100 francs le mètre) vêtues. A Pluméliau, canton de Baud, Morbihan, une fiancée portait une coiffe de 1.500 francs et un tablier de 3 000. La jeune Armorique est une nouvelle riche. (La vieille « An hani goz » avait toutes les vertus. Je ne lui ai connu qu'un vice : elle est morte — de misère.) Pas un *gwennek* ou un *blank* (un sou) pour les écrits bretons ! Nous avons porté en terre cette année l'héroïque *Kroaz ar Vretoned* (25 années de combat incessant pour la Langue) et la vaillante *Movez ar Vro*. Ces morts nous remplissent de douleur et de honte. J'ai là en manuscrit une œuvre dramatique qui ferait délirer d'orgueil et d'allégresse un autre peuple. Faute d'argent pour l'imprimer, ci-gît, dans le tombeau de mon bahut breton, le grand *mystère* léonais de Tanguy Malmanche : *Gurvan, ar Marc'hek Estranjour*. A toutes les pièces de théâtre du monde, nous autres, Bretonnants nouveaux riches, nous préférons une pièce de cidre — 150 francs !

Vous pouvez donc, si ça vous plaît, René Bazin, de l'Académie Française, et Joseph Loth, de l'Institut, mettre des manchettes, et, pieusement, préfacer en belles langues française et bretonne le *Kloarek*-Barde-Guerrier (guir Vrèhat, guir gristén, kadour kalonek (1) J.-P. Calloc'h ; et vous son ami fidèle, P. Mocaër, recueillir son œuvre et l'admirablement traduire ! *Jistr mad* et *tavancher !* Du cidre et des tabliers de soie ! nos fortunes là-dedans, mais pas 7 francs dans ce livre vannetais — égal aux plus grandes œuvres des plus grandes races.

*Tèr leu èr mès taolet, tèr leù, doh en Douar bras,*
*Me énezen e saù, du ê kreiz er mor glas ;*
Trois lieues au large jetée, à trois lieues de la Grande-Terre,
Mon île se dresse, noire au milieu de la mer verte ;

L'île de Groix. Là naquit Calloc'h, en 1888. Son père était marin-pêcheur. J.-Pierre « étudia pour être prêtre ». Son état de santé ne lui permit pas d'exercer le sacerdoce. La guerre vint : le mardi de Pâques 1917 le lieutenant J.-P.Calloc'h fut tué d'une balle au front. 29 ans. — La vie tient en deux lignes; l'œuvre en deux mots « Dieu et le Pays », thèmes familiers de nos bardes. Mais l'*illuminatio dei*, génie du poète, transfigure et glorifie la poussière même et la boue. Le cuivre et le verre éclatent ici en or pur et en pur diamant. Vie brève, intense, vouée à la petite patrie, martyre de la grande; œuvre brève, intense, à la gloire de la petite patrie (il signait Bleimor, loup-de-mer) : toutes deux, vie et œuvre, dévouées au culte de cette Celtie (Irlande, Ecosse, Galles, Armorique) dont il rêvait la résurrection.

*Ar en Deùlin* (**A Genoux**) est un recueil de prières et de méditations, de chants pour l'âme, la Bretagne et Dieu.

Un cri aussi sublime que celui du *Deit, Spered Santel* « Chant de Bienvenue à l'an nouveau ; 1915 » — un tel cri d'humaine horreur et de mystique anathème, je doute, hélas ! que la guerre en ait arraché à aucun autre homme de ce temps, en aucune nation.

Or, la mil neuf cent quatorzième année après la naissance du Christ dans l'étable ;

Comme la tête du Pauvre tout à coup à la fenêtre des mondains, livrés aux danses déréglées,

(1) Préface (Raglavar) de J. Loth.

Comme les trois paroles sur le mur, au temps du grand souper de Balthazar,

Comme une lune de deuil et de terreur, aveuglant chaque soleil de sa splendeur sauvage,

Au-dessus des horizons méprisables de la Catin Europe,

La Face sanglante de la Guerre !

Et devant l'astre terrible reculèrent tous les astres, culbutés jusqu'au fond des nuits;

Et tous les travaux de cesser, pour attendre l'achèvement du Grand-Œuvre;

Et les hommes d'attacher leurs yeux sur les champs de carnage où se célébrait le mystère immense, l'Holocauste surnaturel,

La Messe dont le Feu est le prêtre, le canon, l'orgue incomparable, et dont la Victime s'appelle le fils-de-l'homme...

Je vois !... Je vois !...

Le Fouet de Dieu sur les épaules de l'humanité...

Ils auront leur content cette année, le loup, le corbeau et les vers : la chair de chrétien est à bon marché !

Cette année-ci le blé sera beau : la terre a bu le sang de l'homme...

Cette citation dispense, je crois, de tant d'autres qu'il faudrait faire. La ferveur sacrée qui consume l'âme et la chair d'un Pascal, — ou d'un Hello, son compatriote lorientais,— enfante cette véhémence biblique du verbe et des images (Isaïe, Job, Ezéchiel sont ses lectures quotidiennes) (1), cette exaltation de pitié humaine, et ce souffle de tempêtes et de lamentations qui retentissent jusqu'au cœur de la moindre de ces strophes vannetaises composées aux temps de l'enfance ou de l'adolescence : *Tristedigeh er Helt* (La Tristesse du Celte) écrit à 16 ans ; — ou la *Gwerze de la Mort*, à 19 ans ; ou : *Pried er Barh* (la Fiancée du Barde), à 22 ans ; ou ces trois méditations incomparables qui ouvrent le volume : *Tri Neved, Tèr Beden* (Trois Sanctuaires, Trois Prières) ; comme aussi cette *Veillée dans les Tranchées* qui ferme le volume, et qu'il écrivait quelques mois avant sa mort.

Et qui de nous, — même non chrétien — n'avait aux lèvres, même avant la guerre, cette suavité de ces stances amères, ne les savait par cœur ?

*O doustér en overenneu én ur chapél,*
*Ur chapélig didrous è mézeu Breiz-Izel* (2).

(1) Il y joignait certainement au moins Laforgue et Verlaine.

(2) *Judica me*, publié dans *Brittia*, qu'avait fondé Y. Le Diberder.

O douceur des messes dans une chapelle, — Une petite chapelle silencieuse dans les campagnes de Bretagne!..

ou celle de *Fial* (1) : « Puisque Vous avez voulu me rendre ma liberté... ».

La prose de Calloc'h égale ses vers. Le volume contient quelques pages : *Ar Henteu er Brezel* (Sur les chemins de la Guerre) arrachées à son carnet de route, dont il suffira d'extraire quelques lignes :

Soldat de mon Pays, tu ne sais pas combien tu es grand : tu luttes pour que la Beauté ne meure pas... Nous marchons vers le canon comme les Rois mages vers l'Etoile... Chef de section, j'ai ma petite cabane. Un lit de camp, etc... mais d'où viennent les pensées qui m'entourent brusquement ! de mon imagination seulement, ou bien du fond des tombes glacées où dorment les cendres des ancêtres ? Il me semble que je ne fais que continuer une vie commencée depuis longtemps. Le lit, la table, le quartier, jusqu'au pain cuit pour durer longtemps, je connais tout, je me souviens de tout. Peut-être un de mes pères a-t-il été guerrier comme moi, et que c'est son âme qui s'éveille en mon âme...

La traduction ne saurait donner une idée de la souplesse du flot lourd et puissant des long rythmes du *Deit, Spered Santel*, par exemple, non plus que des rudes, haletantes, implacables sonorités vannetaises des tercets à rime unique du petit chef-d'œuvre *Er Verniken* (La Patelle). Quant à la langue, sa pureté antique (une douzaine de néologismes empruntés au gallois) et sa force rustique assurent à l'œuvre de Calloc'h d'être chérie des érudits autant que de nos campagnards. Mais le dialecte étant le vannetais, c'est de l'essence vive sur les flammes. Les querelles dialectales vont jaillir. Tant mieux ! J'entends déjà le Trégor grincer de jalousie. Que la jalousie donc, comme l'indignation, fasse de grands poètes. Luttez, ô bardes, à qui gravera dans l'âme de ses frères le plus beau dialecte, et méditez ces lignes magistrales :

On a vu dans l'antiquité un petit peuple, partagé comme le nôtre en quatre dialectes différents, et en sous-dialectes innombrables, produire, en dépit de cette division, des chefs-d'œuvre littéraires qui n'ont pas encore été dépassés. L'*Iliade* est écrite en ionien, les odes de Pindare en dorien, les discours de Démosthène en attique. Les hommes qui, en ces temps-là, avaient reçu le don du ciel n'attendirent pas pour écrire que tous les dialectes fussent réduits à un seul. Ils écrivirent pour leurs plus proches compatriotes, mais ils le firent si bien que leurs com-

(1) *Idem*.

patriotes plus éloignés ne purent s'empêcher de connaître leurs œuvres. Ainsi les dialectes se pénétrèrent, s'affinèrent, par un commerce de jour en jour plus fréquent, jusqu'au moment où l'un d'eux prévalut, grâce à l'influence des hommes politiques. Cette histoire des dialectes grecs est à méditer. *La leçon qui paraît s'en dégager est que chacun doit écrire en son propre dialecte et lire tout ce qui s'écrit dans les dialectes voisins.* C'est peut-être là le moyen le plus pratique d'avancer le rapprochement que nous désirons en attendant que l'unité se fasse dans un avenir meilleur (1).

Pour cette unité, il est certain que l'œuvre de Calloc'h fera plus que toutes les polémiques, discussions ou suggestions de nos plus érudits celtisants.

Memento. — Léon Le Berre, *Union Agricole*, Quimperlé, consacre toujours toute sa première page au mouvement bretonnant ou celtique. Articles remarquables sur *Le Calvaire de l'Irlande*. — *Feiz-ha-Breiz Arvorig*, *Dihunamb*, *Breiz-Atao*, le *Réveil Breton*, subsistent toujours. Le *Réveil Breton* est le Bulletin officiel de la F.R.B. (Fédération Régionaliste Bretonne). Le congrès de la F.R.B. se tiendra cette année à Fougère. — La Chambre des Métiers de Bretagne, filiale de la Section Economique et des Beaux-Arts de la F. R. B., Président abbé Bossart, a tenu à Rennes, février 1921, sa seconde réunion. — Le Comité de Défense des Intérêts Bretons, 38, boulevard Laënnec, Rennes, qui représente plus de 300.000 Bretons, vise à « la plus grande Bretagne dans la plus grande France ». Son organe : l'*Hermine de Bretagne*, se propose d'ouvrir « une chronique linguistique interceltique », et nomme, comme ses Délégués, à l'Eisteddfod de 1921 à l'Ile de Manx, MM. Mocaër et Colin. En outre le Comité projette pour 1922 une Fête interceltique à Rennes. — Maurice Le Dault : *La Bibliothèque Bretonne* (Ty Nevez Kerivoal, Kemper) publie des listes périodiques (dactylographiées) de livres et brochures concernant le mouvement breton. — Dr Dujardin : *Bleun-Brug* (numéro de mai), de *Feiz-ha-Breiz*, dans son « appel aux Amis de la Bretagne » dit que l'œuvre de propagande du théâtre Breton a reçu l'an dernier pour ses concours musicaux et littéraires « plus de 3.000 francs de prix ». — A Dinard : organisation de Fêtes commémoratives du Débarquement de Jean IV à Dinard, et de la Grande Semaine Bretonne et Panceltique de Dinard : août 1921. Président d'honneur, M. Thorel, maire. — Les conférences Lemordant (Le Mans, Saint-Brieuc, Rennes, Angers) soulèvent partout une émotion considérable. De son adresse aux Etudiants Bretons : « Il serait monstrueux que l'homme eût ravi son pouvoir à l'aigle pour voler en plein azur à l'aide d'ingénieuses

(1) P. Le Goff : Lettre à *Taldir sur l'Unification des Dialectes*. Vannes. Imprimerie Lafolye, 1906.

machines, s'il gardait au fond du cœur tous les ferments de haine de la brute ancestrale. » — Livres reçus : *Vocabulaire Français-Breton de Le Gouidec*, nouvelle édition remise à jour et considérablement augmentée par Fr. Vallée, Saint-Brieuc, Imprimerie-Librairie de René-Prudhomme. — *Les Hymnes Nationaux des Peuples Celtiques*, texte et musique, par Camille Lemercier d'Erm. Paris, Sansot. Rennes, Plihon et Hommay, 3 francs. — *Irlande à jamais*. Ode aux martyrs de 1916, par Camille Lemercier d'Erm. — *Evit ar Vreiziz* (*Pour les Bretons*) par Alain Gurval, édition du « Parti Nationaliste Breton ». — *Gwenola* (poème) par Yan Caroff, de la F. R. B. Imprimerie du Raincy, 1 franc. — Voici quelques maisons d'éditions de *livres bretons* dont on nous demande souvent les adresses : Ti-Breiz, 33, Place Thiers, Morlaix. — Librairie J. Salaun, A. Le Goaziou, successeur, 7 rue Saint-François, Quimper. — La Maison du Livre Breton, 41, rue du Casino, Dinard. — Enfin, le Normand Joseph Quesnel, en son Logis du Pou-qui-Grimpe, Coutances, Manche, édite un *Almanach des Saisons* qui devrait exciter l'émulation des éditeurs bretons. Celui d'entre eux qui oserait un tel *Almanach*, en breton, ferait fortune, car notre « matière de Bretaigne » est autrement riche que la normande !...

ÉMILE MASSON.

## *LETTRES HISPANO-AMÉRICAINES*

**Francisco Contreras.** — Une des conséquences de l'ordre nouveau institué par la guerre aura été de rendre plus manifestes les lois d'interpsychologie mises jadis en lumière par Tarde. Il semble que l'humanité prenne de plus en plus conscience des liens que la nature a noués entre les peuples, et, pour ne nous placer qu'à notre point de vue corporatif, les écrivains et les artistes éprouvent davantage l'étroite solidarité qui les unit à travers monts et mers. Les échanges, les influences, la sympathie poursuivront leur œuvre désormais, et peut-être que les antagonismes eux-mêmes serviront, en fin de compte, non moins que les affinités, à nous grouper.

Parmi les artistes et les écrivains qui incarnent pour ainsi dire cette union entre des ensembles ethniques qui paraissaient naguère isolés, je ne crois pas qu'il y en ait un dont l'action soit plus efficace que M. Francisco Contreras. C'est avec plaisir que je prends, pour cette fois, la place qu'il occupe ici depuis 1910, pour donner un aperçu sur l'homme et son œuvre. L'un et l'autre sont au point de vue défini ci-dessus à la fois un exemple et

un symbole. Cet écrivain qui compte parmi les plus représentatifs des lettres hispano-américaines contemporaines est né au Chili. Il est venu en France en 1905, et n'a cessé, depuis, de travailler à resserrer les liens qui nous unissent à l'Amérique espagnole. Mais, en poursuivant cette tâche, Contreras n'accomplit pas un apostolat : il obéit simplement à la double vocation d'une tradition et d'une culture. Nous sommes en présence d'un esthéticien, d'un poète et d'un romancier, pour qui la littérature n'est pas une occupation de mandarin, mais la véritable raison de vivre et il y voit même un des principes essentiels de la vie des nations. Je dirai plus : ce sont les forces plastiques de sa race qui ont conduit Contreras à prendre conscience de lui-même en découvrant l'unité synthétique d'une tradition et en mettant en pleine lumière ce qu'il y a de commun dans les destinées esthétiques de tous les pays latins. Né, nous l'avons dit, sur le continent où les siècles qui ont passé sur la descendance de Colomb n'ont fait qu'acclimater dans sa nouvelle patrie une race des plus anciennes et des plus nobles, Espagnol de langue, Francisco Contreras, en étudiant dans plusieurs ouvrages très remarquables les écrivains contemporains de l'Amérique espagnole, et aussi de la Péninsule Ibérique, de la France, de l'Italie et même des Flandres, ne pouvait que s'apparaître à lui-même essentiellement latin; notamment, il semble qu'il ait écrit deux livres jumeaux lorsqu'il nous a donné deux ouvrages comme ceux qu'il a intitulés *Les Modernes* et *les Ecrivains contemporains de l'Amérique espagnole* (1). Le premier parut, en 1909, à Paris, en langue espagnole. Il est consacré à un certain nombre de maîtres de notre littérature contemporaine, tels que Verlaine, Huysmans, Barrès, ou de notre art plastique, comme Rodin et Carrière. Contreras s'y montre un critique des plus clairvoyants, doublé d'un esthéticien, car il a une doctrine et un art qui lui sont propres.

Le second ouvrage, écrit en notre langue et publié tout récemment, aurait mérité de rencontrer un grand écho dans la presse française, car il est un hommage significatif rendu à notre génie. Contreras y étudie les principaux écrivains des républiques sud-américaines, en insistant surtout sur les poètes. Ces études, parues d'abord à cette même place et recueillies en volume,

(1) Aux éditions de la *Renaissance du Livre*.

portent sur des ouvrages publiés depuis 1910, qui est l'année du Centenaire de l'Indépendance. La poésie qui fleurit actuellement dans l'Amérique espagnole a suivi deux étapes que l'on a dénommées *le modernisme* et *le mondonovisme*. Dans l'une et dans l'autre floraison Contreras nous montre l'action éminente de la poésie française contemporaine. Le modernisme fut déjà un renouveau lyrique : il s'accomplit sous l'influence de notre Parnasse et de notre Symbolisme. Mais, ce mouvement ne présente pas encore la vitalité d'un art autochtone, tandis que le *mondonovisme* est le nom significatif que Contreras donne à l'expansion dans toute l'Amérique du Sud d'une poésie originale, qui n'est plus l'imitation de l'art européen, mais un art puisé dans la nature et l'âme autochtones. Dans cet épanouissement, dont l'Amérique espagnole s'enorgueillit à juste titre, Contreras montre la grande part qu'a notre Symbolisme, tout en rendant un hommage éclatant et équitable au grand poète sud-américain, Ruben Dario. Tel est l'ouvrage le plus récent de Francisco Contreras, envisagé comme esthéticien. C'est pour achever de tracer la courbe de la tradition latine que notre ami avait publié déjà en 1910 *Almas y Panoramas*, en 1912 *Tierra de Reliquias* et en 1916 *Paises Grises*, car il avait étudié, en critique, dans ces trois livres le mouvement artistique et littéraire contemporain et tracé en poète la physionomie vivante de l'Italie, de l'Espagne et des Flandres. Ces pays, il nous les montre possédés d'un même désir de rénovation esthétique et obéissant aux mêmes principes d'art.

Si Francisco Contreras est un esthéticien du plus grand mérite, c'est parce qu'il est aussi et surtout un artiste créateur.

Il vérifie ainsi cette loi que, seul, M. Paul Souday conteste, qu'il n'y a pas de critique qui vaille s'il ne se double pas d'un écrivain créateur. Ses débuts furent, au Chili, ceux d'un admirateur et presque d'un disciple de Ruben Dario. Mais, à la même époque, il subit, nous confesse-t-il, l'impulsion de la neuve esthétique française qu'incarnait alors Remy de Gourmont. « Gourmont m'enseigna, m'a-t-il déclaré, que la poésie n'avait pas besoin d'être comprise, qu'il suffisait qu'elle fût sentie. » Cette formule ne résume-t-elle pas, dans sa brièveté saisissante, l'essentiel de notre doctrine de poésie pure ? Nous en voyons le premier fruit dans le premier recueil de poèmes de Francisco Contreras : *Esmaltines*, qu'il

écrivit à dix-neuf ans et qu'il publia deux ans après, en 1898. On y sent l'influence de Stéphane Mallarmé. Ce livre fut très combattu par les critiques qui représentaient dans l'Amérique du Sud le vieil esprit académique, mais il fut très bien accueilli par les jeunes. Voici, traduit mot à mot, l'un de ces sonnets, en vers mineurs, dont se compose surtout *Esmaltines* .

ÉMERAUDE

Après le dernier reflet du couchant, — quand le ciel devient vert, — une idée chante en l'âme, — comme le merle dans le bocage.

Voici que la douce nuit argente — le paysage automnal, — et le merle bleu me réjouit — de son mirage évoqué.

Bien-aimée ! Ouvre les corolles — de tes yeux de violette, — sous le crépuscule vert.

Car derrière le mont herculéen, — comme une orchidée céruléenne — la douce Vénus se perd.

*Toison*, recueil publié à Paris, en 1906, poursuit, en l'étendant, cet art délicat de notations musicales qui est une symphonie de couleurs et comme une rêverie picturale. On voit dans ces poèmes des reflets de Baudelaire et de Verlaine.

CHARME DES PLUIES

Il pleut, il pleut, il pleut, il pleut sans relâche — et à travers le tulle de l'eau tremblante — on aperçoit la campagne, on aperçoit le ciel, — comme un visage pâle à travers les larmes.

O quel charme mystérieux, ineffable — éveillait les orages dans mon ennui ! — Je pense, je pense, je pense, et fervent je m'envole — vers ces jours lointains que j'ai tant aimés.

Je pense à toi, gracieuse rose d'innocence, — rêve azuré de mon adolescence — qui allumas dans mon âme l'illusion de feu.

Et dans l'ombre vague de ma cruelle retraite, — je te sens soupirer, je te vois sourire... — tandis qu'il pleut, qu'il pleut, qu'il pleut sans relâche.

Mais, ainsi que le remarque Ruben Dario, Contreras offre une nature double : c'est en même temps une intelligence avide et une sentimentalité rêveuse. La première tendance explique sa fécondité, la seconde rend raison de son art. Voilà pourquoi, *Romances de Hoy*, publié en 1907, semble appartenir à une esthétique toute différente de celle que nous avons d'abord définie. Dans cet ouvrage, qui renferme trois poèmes narratifs, Contreras s'écarte de l'influence baudelairienne ou mallarméenne pour suivre plutôt celle de Francis Jammes. La vérité, c'est qu'après le

lyrisme subjectif d'*Esmaltines* et de *Toison*, le poète a conçu avec non moins de conviction un art direct et réalisé une poésie représentative de la vie et de la nature du nouveau monde qu'il se proposait surtout de peindre. C'est pourquoi *Romances de Hoy* plut à Frédéric Mistral. Il écrivit à l'auteur qu'il avait senti en lisant ce livre : « la large et libre vie de l'Amérique espagnole ». Un grand poète mexicain contemporain, Amado Nervo, trouvait dans ces poèmes la « mélancolie des Cordillères ». *Romances de Hoy* fut suivi, en 1911, par la *Piedad Sentimental*, préfacé par Ruben Dario : c'est une histoire d'amour dans laquelle Contreras accentue encore la note de son précédent recueil; préoccupé de mettre en lumière les détails les plus humbles de l'existence quotidienne.

Dans le recueil qu'il publia deux ans après, en 1913, *Luna de la Patria*, le poète apparaît en pleine possession de lui-même. Ses deux tendances se fondent ici en de vastes compositions lyriques d'un style direct et merveilleusement évocateur, mais enveloppé comme il convient de ce halo de rêve et de sensibilité à travers lequel le récit proprement lyrique se réfracte pour devenir une véritable création. Car il n'y a pas d'art sans transposition. Francisco Contreras considère lui aussi cet ouvrage comme son œuvre capitale et l'un des poèmes qu'il renferme, *Fatum Vatis*, comme la pièce la plus forte qu'il ait écrite. Je vais citer un fragment, non de ce poème que l'on ne pourrait sans dommage tronquer, mais d'une autre pièce du recueil, de celle justement qui lui a donné son titre.

LUNE DE MON PAYS...

*Lune de mon pays, lune — unique, languide, douce, — dont la lumière bénie est une — poussière bleue d'argent...*

Enfin je peux contempler — ton azur phosphorescent, — enfin je peux t'offrir mes pleurs, — enfin je peux te sourire.

Combien d'années, combien d'années — j'ai erré par d'étranges pays, sous des horizons étranges, — escaladant d'étranges cimes.

Je suis le même cependant, — tout illusion et tout amour : — je suis le même enfant amer, — je suis le même, je suis le même.

Je suis celui qui donna tout — son or pour une rose, — le même enfant enivré — poursuivant un papillon bleu...

Mais toi seule, plus humaine — que les hommes, lune triste, — avec la pitié d'une sœur — dans tes bras m'accueillis.

Et sous ta douce caresse, — la tendresse revint en mon âme : — je sentis ma candeur d'enfant — et je sanglotai de douceur...

J'aime ma terre âpre, — couverte de rochers et d'aubépines : — là, mon enfance paisible — rêva ses songes divins.

J'aime la montagne éternelle, — qui s'exalte vers les cieux : — à son ombre mon âme tendre — apprit à être ferme et altière.

J'aime le ciel d'une lueur — sans pareille sur les sommets : — dans son azur mon adolescence — colora ses premières rimes.

Et je t'aime, lune angélique, — toi pour qui la fleur donne son encens, — toi, Magdeleine céleste, — qui oignis ma douleur immense !

Ce que Contreras ambitionne surtout de rendre dans ses poèmes, c'est, on le voit, le caractère ou plutôt l'âme de son pays. Il cherche à en fixer les aspects les plus profonds, dans leur cadre vivant et pittoresque. La psychologie est l'âme de sa poésie et la couleur en est le corps. Maintenant, le poète prépare une série de romans entièrement consacrés à cette même œuvre. Le premier, la *Ville Merveilleuse*, dont un épisode des plus intéressants a paru au *Mercure de France* (1), sera publié prochainement. Il sera suivi de neuf autres, dont quelques-uns sont très avancés déjà. Cette série constitue une sorte d'œuvre cyclique consacrée tout entière à la vie hispano-américaine. Contreras y puise profondément dans le fonds des légendes et des mythes populaires, où l'imagination naïve d'une race, pleine encore de l'éclat et de la spontanéité de la jeunesse, multiplie ses inventions. L'auteur, qui est un écrivain raffiné et érudit, se plonge avec délices dans ce fleuve aux ondes fécondes.

Je n'ai voulu que tracer une esquisse d'une œuvre et d'une physionomie qui a quelque chose de particulièrement séduisant pour notre nation. Contreras est, en effet, je le répète, le symbole de l'action que devraient exercer les unes sur les autres les nations latines. Nous sommes un peuple de race et de culture latines. C'est pourquoi, même si notre destinée politique devait nous conduire en des voies opposées à celles que suivent ou suivront les autres pays latins, un génie bienfaisant en fin de compte devrait, tôt ou tard, nous réunir. Nous sommes inconsciemment peut-être les disciples d'un même idéal esthétique et cette solidarité, qui nous unit depuis des millénaires, loin de nuire à l'originalité de chaque nation latine, l'alimente au contraire et la soutient.

JEAN ROYÈRE.

(1) Voy. le numéro du 1er novembre 1920.

## BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

André Tardieu : *La Paix*, Payot.

**La Paix.** — Le grondement des canons fit voler ces mots de bouche en bouche, dans un délire de joie, le 28 juin 1919. Ils évoquaient l'Alsace-Lorraine ; ils disaient la victoire et l'union des peuples justes ! Leur signification s'allégeait de celle d'un traité sur lequel planait encore le mystère des Comités secrets et que dominaient des événements en cours.

Paix et traité continuèrent pendant assez longtemps à occuper séparément nos pensées. L'absence d'informations rendait inerte et réduisait à l'état d'entité le grand assemblage d'accords qui mettaient fin à la guerre. Aussi les discussions que ces accords soulevèrent devant les Chambres furent-elles vaines ou informes. L'on vit certains députés tâtonner dans l'obcurité, s'efforçant d'enfoncer leur levier dans les brèches qu'ils devinaient... Le langage énigmatique du Président du Conseil ou de ses anciens collaborateurs, leurs allusions aux dificultés rencontrées, aux oppositions brisées, leurs assurances quant à l'acceptation par les Etats-Unis du pacte militaire et de l'ensemble du Traité devaient entraîner les hésitants.

Depuis lors, des faits ont mis à l'épreuve l'œuvre de 1919, la rendant plus concrète, et on a pu la juger grâce à des publications qui sont venues soulever, un à un, les voiles derrière quoi avaient délibéré les membres de la Conférence. Cela nous permet d'apprécier la paix d'il y a deux ans comme la connaissance des faits qui se passèrent au Congrès de Vienne a permis à nos devanciers de porter un jugement sur les traités de cette époque.

A l'instar de MM. Lansing et House, M. Tardieu nous fait assister aux discussions et travaux auxquels il a participé.

Nous jugerons mieux son livre en groupant par catégories les sujets traités. Nous arrivons ainsi à porter notre lecture : 1° sur les chapitres qui concernent le désarmement de l'Allemagne, le tracé des frontières nouvelles et les réparations ; 2° sur celui qui traite de nos Alliances ; 3° sur ceux enfin dans lesquels l'auteur examine la partie de l'œuvre accomplie et en pèse la perfection.

Dans le chapitre II intitulé « La Guerre et l'Armistice », M. Tar-

dieu insiste sur le fait que la paix « est née des origines mêmes et du caractère de la guerre » et qu' « entre les buts de guerre et les bases de paix — européens ou américains — l'identité, du premier au dernier jour, a été et est demeurée invariable, absolue ». On ne saurait nier, en effet, que les remaniements territoriaux, l'émancipation des peuples opprimés, etc., étaient aussi intimement liés aux clauses de l'armistice que celles-ci l'avaient été aux diverses déclarations du Président Wilson et des premiers ministres des pays alliés.

Il y a donc une sorte de nécessité ( nous donnons à ce mot son sens latin) à la base de ces arrangements. Il nous faut, dans certains cas, un examen attentif pour discerner la distance que l'habileté d'un négociateur a pu nous faire franchir au delà des limites qu'on devait atteindre.

M. Clemenceau a obtenu que les effectifs de l'armée allemande ne dépasseraient pas 100.000 hommes, et que le désarmement de l'Allemagne (ch. IV) ferait l'objet d'une surveillance rigoureuse. En ce qui touche l'Alsace-Lorraine (ch. VII), nous avons bénéficié d'une clause nous dispensant de toute indemnité pour les biens et propriétés de l'Empire. C'est grâce à l'opiniâtreté de M. Tardieu que les mines de la Sarre (ch. VIII) nous sont définitivement échues et qu'il y aura un plébiscite au bout de 15 années dans le bassin de ce nom. Notre délégation fit admettre pour la France une part de 65 o/o sur la créance alliée (ch. IX). Elle s'opposa avec succès à l'établissement d'un forfait. Elle fit adopter ses conclusions sur les facultés de paiement de l'Allemagne et sur les organes de contrôle à instituer, malgré l'attitude hostile adoptée par M. Keynes (ch. X).

M. Clemenceau agit avec sagesse en admettant l'unité allemande (ch. XI) comme un fait qu'on ne pouvait songer à modifier. Nous étions liés sur ce point par nos buts de guerre et les principes adoptés par l'Amérique. Si nous avions essayé par des voies détournées d'éloigner la Bavière du reste de l'Empire ou de jeter les bases d'une Rhénanie indépendante, nous aurions bien vite été suspects à nos alliés. Cette politique — fût-elle possible — nous eût engagés d'ailleurs dans une voie dangereuse : nous risquions de sacrifier à un démembrement plus apparent que réel de bonnes réparations ou garanties.

C'est au sujet de l'occupation de la rive gauche du Rhin

(ch. V) que nos délégués se trouvaient le moins liés par des engagements ou de précédents accords. Il s'agissait là d'un droit de sûreté, d'un moyen de réparations qu'il était difficile — même à une puissance aussi inquiète que l'Angleterre de notre présence sur le Rhin — de nous contester. Nos propositions eurent pour point de départ un rapport du maréchal Foch du 10 janvier 1919, où le Rhin était considéré comme la frontière militaire à posséder contre l'Allemagne. A son retour des Etats-Unis, le 14 mars, M. Wilson propose de donner à la France une garantie militaire en échange de l'occupation. M. Lloyd George se range à cette idée. Nos délégués acceptent avec empressement l'offre de garantie, mais n'en veulent pas moins conserver le bénéfice d'une occupation. De part et d'autre, on s'obstine. Le 12 avril, le Président Wilson répète « sur un ton de gravité appuyée » que ses propositions représentent l'extrême limite de ce qu'il peut nous accorder. M. Clemenceau fixe alors à 15 années seulement la durée de l'occupation, moyennant la garantie militaire anglo-américaine. Ce compromis a l'approbation de MM. Wilson et Lloyd George.

A ce moment le maréchal Foch entre en scène. Il déclare que la décision prise est funeste à nos intérêts et il inspire un violent article qui paraît dans le *Matin* du 18 avril. Le 6 mai, à la séance plénière de la conférence, il souligne le fait qu'au bout de cinq ans nous abandonnerions le Rhin depuis la frontière hollandaise jusqu'au-dessous de Cologne, c'est-à-dire la partie la plus industrielle du territoire occupé. — Les clairvoyantes protestations du maréchal restent malheureusement sans effet.

C'est dans le chapitre VI (Les Alliances) que le lecteur découvre la cause de l'erreur précédente et qu'il constate — chose bien grave ! — *que la France n'avait pas de politique générale.*

Dans toutes les questions que nous venons d'examiner nos représentants à la Conférence, et M. Tardieu en particulier, avaient fait preuve d'un louable effort de précision, d'exactitude. Au sujet du bassin de la Sarre, par exemple, l'ancien haut-commissaire avait composé un brillant rapport et il avait su en défendre les conclusions avec autorité.

Mais, en dehors de ce travail technique, l'on s'inquiéta peu d'avoir des vues d'ensemble ou d'orienter notre pays dans une

direction bien définie. Que n'avons-nous rencontré en MM. Clemenceau et Pichon de véritables négociateurs, soucieux de couronner l'édifice qui prenait forme autour d'eux !

Remaniements territoriaux, garanties et réparations, tout cela n'était qu'une moitié d'ouvrage. L'exécution du Traité s'allongeait sur un espace de trente années. C'était bien de l'avoir préparé. Mais il devait être non moins délicat d'en faire une solide réalité. Un négociateur clairvoyant se serait, en conséquence, préoccupé du lendemain. Il se fût efforcé d'assurer à notre pays les appuis dont il avait besoin. Il aurait animé d'un système politique le faisceau de nos conventions. Si la paix « est née des origines mêmes et du caractère de la guerre », les résultats de cette paix restaient, cependant, tout à fait en dehors d'une inéluctable nécessité.

Aussi bien qu'au Congrès de Vienne, il y avait pour nous, en 1919, une politique à adopter, à quoi se mesurerait l'étendue de nos succès.

M. Lansing, dans son livre, *The Peace Negotiations*, s'est surtout occupé de la Société des Nations (p. 26 à 158) ; M. Tardieu, dans le sien, la passe à peu près sous silence. C'est ainsi que Wilson a isolé son pays pour avoir négligé les réalités du moment et que nos représentants ont préparé les moqueries de l'Allemagne pour n'avoir été absorbés que de problèmes immédiats.

Jusqu'au 14 mars 1919 nous n'avions manœuvré qu'au hasard, au petit bonheur, si j'ose dire, sur l'échiquier international. M. Clemenceau avait accepté le Covenant après avoir déclaré qu'il n'avait jamais lu et ne lirait jamais les 14 points du Président Wilson et avoir proclamé, le 29 décembre, à la tribune française, sa préférence pour le vieux système de l'équilibre. Or cette Société des Nations, dont nous avions accueilli d'un sourire l'avènement, était devenue indirectement toute l'âme de notre politique. Le système de l'équilibre, cher à M. Clemenceau, eût voulu que nous jetions les bases d'un solide système d'amitiés et de rapprochements. Il n'en fut rien. L'on agit comme si le fameux Pacte du 14 février fût à la veille de diriger le monde, c'est-à-dire qu'on ne s'occupa point des autres peuples et qu'on ne chercha aucun appui durable dans le cercle des Alliés.

C'est donc à partir du 14 mars que nous sommes sortis de no-

tre passivité et qu'il a été question pour nous d'une garantie militaire anglo-américaine. M. Tardieu intitule son chapitre III : Les Alliances. C'est un titre bien pompeux pour une simple garantie, dont le caractère humiliant a été compris par M. Tardieu lui-même, puisqu'il insiste sur le fait qu'elle nous a été proposée. Mais s'il n'en avait pas été ainsi, nous n'aurions pas eu cette velléité d'alliance et il manquerait au gros livre de *La Paix* le court chapitre intitulé « Les Alliances »... Ce brusque et fortuit éveil à la vie internationale dévoila à nos représentants toute l'importance qu'il y avait à ne pas demeurer isolés et leur fit entrevoir le rôle qu'ils oubliaient de remplir. M. Tardieu écrit, en effet (p. 195), sur l'offre qui nous était faite : « *proposition sans précédent, d'immense portée, qui nous conservera dans la paix les moyens de solidarité par lesquels nous avons gagné la guerre* ».

Le résultat de cette fameuse entrevue du 14 mars entre MM. Wilson, Lloyd George et Clemenceau a été de suspendre toute notre politique au bout d'un petit événement. Nous étions le jouet des circonstances au lieu de les dominer et de savoir nous servir d'elles. Les vrais diplomates ne cessent d'avoir les yeux sur l'avenir et de se livrer à de profondes méditations. Quel contraste sur ce point entre l'incapacité de nos représentants au Congrès de Paris et le génie de ceux que nous eûmes après les guerres de Napoléon !

M. Tardieu insiste sur ce que la garantie anglo-américaine avait un caractère « sans précédent » dans l'histoire de l'Angleterre et des Etats-Unis. Nous pensons que ce caractère même aurait dû retenir l'attention de nos délégués. Un tel accord ne risquait-il pas d'être à ce point « sans précédent » que dans aucun des deux pays en jeu on ne voulût l'accepter ?

C'était d'ailleurs un succès fort douteux que de renoncer à une garantie de majeure importance contre une alliance à objet très limité, qui ne nous procurait pas le bénéfice d'un véritable rapprochement.

Mais la chétive combinaison suggérée par Wilson provoque l'étonnement quand on observe *qu'à la date du 14 mars il ne pouvait plus être permis d'ignorer que le traité de paix ne serait pas ratifié par le Sénat américain*. Nous n'insisterons pas sur un fait (le terme d'accusation serait plus approprié)

que M. Stéphane Lauzanne a pleinement mis en lumière dans deux articles parus dans le *Matin* des 30 avril et 1er mai 1921.

Des hommes d'Etat sagaces se seraient informés avec soin de l'état de l'opinion aux Etats-Unis. Ils auraient su, dès le mois de janvier 1919, toute l'importance qu'il convenait d'attacher aux avertissements du Sénat et pris nettement position contre un covenant désapprouvé par la majorité de cette Assemblée. Ils auraient suggéré, facilité un compromis entre Wilson et ses adversaires. Ils n'eussent accepté qu'un traité susceptible de recevoir l'approbation de l'Amérique.

M. Lansing déplore dans son livre les marchandages auxquels M. Wilson a eu recours pour le succès de son plan. L'ancien Président a cédé à l'Anglelerre les pays qu'elle convoitait ; il a abandonné la Chine dans l'affaire du Chan-Tung. D'habiles négociateurs auraient su tirer le meilleur parti de ces multiples défaillances.

Aussi bien eussent-ils complété du côté de l'Europe cette politique tendant à nous donner des amitiés et de solides points d'appui. Les peuples groupés à l'heure actuelle en une Petite Entente auraient eu toute leur attention. On est étonné que nos représentants n'aient point compris tout ce qu'il y avait à concevoir et à réaliser dans ce domaine-là.

Une image nous vient à l'esprit en lisant les chapitres XII et XIII du livre de M. Tardieu qui concernent les résultats et le lendemain de la paix. C'est celle des infortunés soldats de la Grande Armée parsemant le chemin de la retraite des objets qu'ils avaient accumulés dans leurs sacs, à la place des vivres qui, bientôt, leur manquèrent.

Nos négociateurs nous ont mis en route avec un gros bagage, mais sans beaucoup de réconforts. Il eût mieux valu qu'ils nous donnassent moins de milliards, moins de charbon, mais une bonne entente avec les Etats-Unis ou, pour le moins, des garanties solides. Il est assez plaisant de voir M. Tardieu s'étonner qu'on jette quelque monnaie par-dessus bord pour ne pas perdre tout argent.

Ce n'était certes pas à M. Tardieu qu'il convenait de parler de responsabilités, comme il l'a fait dans les chapitres en question ; moins encore lui appartenait-il de nous proposer des remèdes. Nous sommes certain que le collaborateur de M. Clemenceau

n'eût point osé se servir de tels mots s'il avait écrit son ouvrage quelques mois plus tard, alors que des publications diverses étalaient au grand jour ses impardonnables négligences.

Responsabilités... Celles de nos représentants à la Conférence apparaissent déjà bien lourdes ! M. Clemenceau ne sut pas avoir de politique générale. Il éparpilla en maints domaines son action personnelle, tandis qu'un collaborateur qu'il s'était donné en dehors de l'approbation parlementaire empiétait sur ses attributions suprêmes. La Préface qu'il a donnée au livre de M. Tardieu est écrite dans un style touffu et pompeux (allusions à Fabius, à Varron, à Rome, etc.) ; aucun rais de lumière ne nous éclaire sur les directives qu'il avait (ou aurait dû !) adopter.

M. Tardieu, nous l'avons dit, a rempli avec mérite ses fonctions de rapporteur. Il a fait partie de 13 commissions. Cela représente une bonne besogne. Mais une telle multiplicité d'efforts ne pouvait que nuire au rôle d'homme d'Etat qu'il assumait par moments. S'il avait été le collaborateur d'un Talleyrand ou d'un Thiers, il eût rendu de grands services à la France. Mais, M. Tardieu doublé d'un Clemenceau, je veux dire amené à prendre lui-même la direction de notre politique étrangère, a été très néfaste à notre pays.

Sur ce terrain des responsabilités il faut, sous peine d'injustice, ne rien omettre. Nous pensons donc que le Parlement français a fait preuve d'une grave négligence en ne demandant pas aux Commissions des Affaires Extérieures de suivre attentivement les débats de la Conférence. Nous pouvons avancer, d'autre part, que notre Chargé d'Affaires à Washington n'a pas souligné, avec suffisamment de netteté d'abord, et d'énergie ensuite, l'opposition que la politique du Président Wilson rencontrait au Sénat américain.

Le jugement que nous nous permettrons de porter *sur la forme* même du livre est influencé par les réflexions qui précèdent. Ayant si bien négligé les questions de haute politique, M. Tardieu a donné à son ouvrage une allure pesante et l'a transformé par endroits — dans les 100 premières pages notamment — en un vrai cours d'histoire.

Le lecteur est déçu, lassé de tant d'induction. Il espère une envolée qui n'arrive point. Parcourez les Mémoires de Talleyrand et de Metternich. De quelle aisance ils sont faits ! Et comme le jeu

de la diplomatie les enveloppe d'un continuel et puissant intérêt !

De nos jours encore, il y a de la belle tactique à faire au sein des Conseils internationaux. Mais pour cela il n'y faut point que des rapporteurs : il y faut aussi des hommes d'Etat.

R. DE VILLENEUVE-TRANS.

## *OUVRAGES SUR LA GUERRE*

Raymond Poincaré : *Les Origines de la guerre*, Plon. *Messages, allocutions, discours, lettres et télégrammes*, tome III, Blond et Gay. — Louis Piérard : *De moins cinq à la délivrance*, G. Crès, Maurice Lamertin, Bruxelles. — Canudo : *Reflets du feu*, La Renaissance du Livre. — Jacques Ancel : *Les travaux et les jours de l'Armée d'Orient*, Bossard. — Ambroise Got : *L'Affaire Miss Cavell*, Plon.

Le livre de M. Raymond Poincaré, **les Origines de la Guerre**, constitue une contribution très importante à l'histoire des préliminaires de la grande conflagration mondiale. En traitant ce sujet dans six conférences publiques, dont ce livre n'est que la reproduction, l'ancien Président de la République a eu certainement l'intention de répondre aux attaques personnelles dont il avait été l'objet. Pendant cinq longues années, les Allemands ont répété à satiété que cette guerre, c'était lui, Poincaré, qui l'avait voulue, qu'elle était son œuvre propre et que, sans lui, l'univers n'aurait pas été baigné de sang, et il s'est rencontré quelques gens chez nous pour leur faire écho, car c'est un fait curieux qu'on trouve toujours quelques Français pour aboyer avec les ennemis contre les compatriotes. C'est en réponse aux uns et aux autres que M. Poincaré a tenu à raconter quel avait été son rôle personnel pendant la crise, et on ne peut que le louer d'avoir tout précisé et expliqué. Pour tout homme de bonne foi et de bon sens, personne en France, entre 1870 et 1914, n'a voulu de propos délibéré la guerre, ni dans le gouvernement, ni même en dehors du gouvernement (Déroulède lui-même n'a jamais demandé qu'on déclare la guerre à l'Allemagne), et, pendant tout le temps qu'il est resté au pouvoir, M. Poincaré a fait tous ses efforts pour maintenir la paix ; au cours de la période angoissante qui s'écoule entre le drame de Sarajevo et l'explosion définitive, on ne peut rien lui reprocher, ni imprudence, ni impatience, ni raideur, ni erreur, et ceux qui s'obstineraient à voir en lui l'auteur de la conflagration ne relèveraient vraiment que de la psychiatrie.

Les quatre premières conférences, qui résument l'histoire de nos relations diplomatiques avec l'Allemagne après 1870, jusqu'au meurtre de l'archiduc Ferdinand, n'apportent rien que nous ne sachions déjà : peut-être même ne mettent-elles pas en suffisante lumière, comme je me suis efforcé de le faire dans ma *Psychologie du Kaiser*, la persistance tenace de l'hostilité de Guillaume II à notre égard pendant près de cinquante ans. Mais à partir du cinquième chapitre, les notations personnelles abondent et éclairent tout ce qui pouvait paraître obscur pendant ces « journées tragiques ». L'Allemagne et l'Autriche avaient attendu pour commencer la manœuvre finale que Poincaré se fût embarqué pour les visites aux divers souverains des pays du nord qu'il devait depuis longtemps faire à cette époque; ni lui, ni le Tsar ne se doutaient que la situation allait presque subitement devenir terrible; le Tsar, notamment, pensait beaucoup plus à ce moment à la mauvaise humeur de la Suède qu'à la volonté d'agression des empires centraux; sur tous ces points aucun doute ne peut s'élever; le simple fait, entre bien d'autres, que l'Autriche, sachant que Poincaré et Viviani s'embarqueraient, pour le voyage de retour, le 23 juillet à 5 heures du soir, a retardé d'une heure la remise de l'ultimatum à la Serbie pour que la nouvelle n'ait pas le temps de leur parvenir avant leur montée à bord, est une preuve évidente de sa décision de guerre. Tout dans l'attitude des empires centraux sur la volonté de violence, et tout dans la conduite des futurs Alliés respire le désir de paix.

La seule obscurité qui continue, même après le livre de M. Poincaré, à m'embarrasser, comme je l'ai indiqué dans mon livre, c'est l'apparence de fléchissement qu'on croit voir dans les deux dépêches que, le 30 juillet, Bethmann-Hollweg envoie à son ambassadeur à Vienne pour conseiller à l'Autriche d'accepter la médiation de l'Angleterre et de reprendre les conversations avec la Russie. Peut-être est-ce le chancelier, qui, de son propre mouvement, a envoyé ces télégrammes sans les faire passer sous les yeux du kaiser. Peut-être était-ce une petite perfidie envers le brillant second qu'on croyait trop engagé pour reculer, ce qui, s'il n'avait pas tenu compte de ce conseil, aurait permis à l'Allemagne de se laver les mains; mais justement, l'Autriche, ahurie, hésite et semble prête à faire machine en arrière; alors c'est l'Allemagne qui, affolée à l'idée que la machine infernale va faire

long feu, brusque les choses et lance à la Russie le 31 juillet l'ultimatum dont la guerre va forcément sortir. Dans tous les cas, ce demi-revirement de la dernière heure ne change rien au jugement d'ensemble que l'histoire portera sur cette période. La guerre n'a été voulue ni par la Russie, ni par la France, ni par l'Angleterre, elle a été voulue par l'Autriche, qui croyait d'ailleurs que l'Entente ne bougerait pas, et par l'Allemagne, qui comptait que la France, intimidée, et l'Angleterre, paralysée par ses troubles intérieurs, laisseraient faire. Dans ce partage à grandes lignes des responsabilités on ne peut d'ailleurs préciser celles particulières du Kaiser, du Kronprinz, de l'Archiduc, de son vieil oncle, des autres princes, chanceliers, feld-maréchaux, etc.; mais il suffit, au point de vue qui nous occupe, de pouvoir poser comme incontestable que personne de nos gouvernements n'a eu la moindre part à la terrible explosion de juillet 1914.

La publication des **Mémoires, Discours et Allocutions** de M. Raymond Poincaré se poursuit chez les éditeurs Bloud et Gay. Le troisième et dernier volume vient de paraître, allant du 13 novembre 1918 au mois de février 1920. Il suffit de signaler cette publication, elle constitue un monument élevé à la gloire de la patrie. La parole de M. Raymond Poincaré a toujours été à la hauteur des circonstances et l'histoire le louera d'avoir si hautement représenté la France au cours de la plus terrible crise qu'elle ait traversée dans tous les siècles.

HENRI MAZEL.

§

M. Louis Piérard, qui fut des correspondants de guerre, — le « 1er régiment de marche des touristes du front», dit-il lui-même, — a publié un nouveau volume d'articles : **De moins cinq à la délivrance**, qui concerne la dernière partie des événements si nombreux de 1914-1919. Il apporte ainsi de curieuses impressions d'Italie, traverse Venise camouflée, fortifiée de sacs de terre contre l'artillerie boche, parle de Rome (de la villa Médicis abandonnée par ses hôtes habituels, du vin de Castelli et de la messe de Sainte-Cécile célébrée dans les catacombes), puis du recul de Caporetto, qui nécessita l'intervention des nôtres, — après quoi il doit indiquer la mauvaise influence de la presse socialiste. Mais

le secours qui vint de France, par sa rapidité même, fut efficace. C'était le prélude de la délivrance. Entre temps, M. Louis Piérard a donné de jolies notes sur les paysages du pays, le récit d'un combat sur le Piave (l'Yser vénitien), etc. — Nous revenons en France et ce sont les combats autour de Coucy-le-Château — que devait détruire ensuite froidement la méchanceté allemande, des tableaux de l'Aisne et de la Champagne, le massacre de Reims par les canons de l'ennemi et dont il donne la physionomie tragique, des impressions d'Alsace avant la dernière offensive, ainsi que d'excellentes pages à propos du général Gouraud. C'est ensuite le retour à Soissons délivré, la victoire française jusqu'à l'Argonne et la délivrance de Reims, l'énergique figure du général Mangin et la réoccupation de Laon. — Une autre partie du livre concerne les Américains et le tour de force de leur armée improvisée ; les troupes anglaises, — méprisées si sottement par l'empereur Guillaume ; les combats sur la Somme, sur l'Ancre, la Sensée ; la guerre en « pays noir » ; la dévastation d'Arras, — les ruines d'Ypres sur lesquelles s'acharnèrent rageusement les obus allemands, — vieille ville historique dont la physionomie délicieuse est à jamais abolie ; Cambrai, qui restera encore une des victimes de la « Kultur » ; Lille, heureusement délivré ainsi que Valenciennes. — C'est enfin l'offensive belge, qui devait libérer toute la région et ressusciter Bruges-la-Morte ; enfin l'entrée en Allemagne, — Aix-la-Chapelle, le passage du Rhin, Bonn, — l'apothéose de Versailles et le défilé sous l'arc de l'Etoile. — Il était « moins cinq », en effet, lorsque se produisit notre offensive, et qui conduisit à la délivrance. L'ensemble des articles de M. Louis Piérard donne toute la fin de la guerre ; mais on est surtout heureux de constater qu'il s'est donné la peine de les écrire. Quand on a suivi quotidiennement la presse au cours de cette longue période de guerre, on sait que cette simple constatation ne se trouve pas constituer un mince éloge.

A la Renaissance du Livre, Canudo a publié un curieux recueil de notations, parfois un peu précieuses, à propos surtout de la légion italienne : **Reflets du feu** *sur quinze visages, des masses, des villes et des hommes.* C'est la physionomie de l'arrière, — loin du front, un camp de préparation dans le Gard, — le camp de Garrigues à Massillan près de Nîmes, où l'on instruisit les Garibaldiens ; l'âme paysanne de la France ; la physionomie

de Clairvaux, où il se trouve en visite ; le camp des civils allemands à l'abbaye Saint-Michel de Frigollet, proche Tarascon, etc. Une seconde partie du volume donne des aspects de villes : Paris, Lyon, Marseille, Rome et Gênes en temps de guerre, et pour terminer ce sont des portraits : le général Gouraud, Rodin, etc.

Dans les éditions Bossard, M. Jacques Ancel apporte un des récits sans doute les plus complets que nous ayons encore sur les faits et gestes de l'expédition de Salonique : **Les Travaux et les jours de l'Armée d'Orient**, dont il a fait partie, et où il a pu consulter bien des documents utiles. Il s'est trouvé à même, dès lors, de donner un historique très averti, d'abord des circonstances qui poussèrent la Grèce de Venizelos, et des intrigues de Constantin. En France, il y eut d'abord une certaine opposition, et surtout dans l'Etat-Major, on le sait plus ou moins, à l'expédition de Salonique. La promenade manquée des Dardanelles ne donnait pas confiance, et il semblait surtout criminel de diviser nos forces alors que la partie décisive devait se jouer forcément sur notre front. Mais on finit par envoyer en Grèce le général Sarrail avec l'armée d'Orient. — Venizelos était tombé et l'Etat-Major grec qui nous était hostile concentrait des troupes dans le but d'intervenir contre nous, tant que l'expédition débarqua au milieu de la mauvaise volonté générale. — M. Jacques Ancel donne cependant une intéressante physionomie du chef appelé à conduire nos troupes, ainsi que des renseignements curieux sur le pays, — qui n'a jamais été qu'un carrefour, une zone de passage pour les envahisseurs et en garde la dévastation. — Les nôtres avaient surtout à secourir, aider l'armée serbe, — protéger sa retraite en attendant de pouvoir prendre l'offensive. Les Grecs, naturellement, inventèrent des restrictions, des défenses continuelles pour nos troupes, s'ils n'osèrent jamais jeter le masque. Bataillant contre les armées austro-allemandes et les contingents bulgares qui les attaquaient de flanc, les Serbes durent enfin se retirer sur l'Albanie, entraînant du fait le recul de nos troupes qui remontaient dans le pays pour essayer de les aider. Ce que fut la longue retraite qu'il fallut effectuer des deux côtés, on l'a raconté ailleurs, et l'épisode reste une des tragédies les plus extraordinaires de l'expédition d'Orient. Du côté des Serbes, l'armée, qui comptait 400.000 hommes au début de l'offensive de l'ennemi était réduite à 150.000 lorsqu'elle par-

vint sur les côtes de l'Adriatique. Encore étaient-ils dans un état lamentable par les privations, les blessures, les maladies. Il fallut les transférer à Corfou, pour leur permettre de se soigner, de se reconstituer. — Les nôtres, cependant, s'étaient installés et organisés à Salonique, qu'on fortifia en attendant l'attaque des Germano-Bulgares, qui parlaient bien de nous jeter à la mer, mais de fait n'osèrent rien tenter. Les Grecs cependant leur avaient livré des troupes avec des places, comme le fort Rupel, Drann, Serès ; une révolution des Venizelistes vint changer la face des choses ; la mobilisation grecque se fit à l'avantage des Alliés et la déposition de Constantin acheva de ranger à nos côtés une partie au moins des forces dont pouvait disposer la Grèce. En septembre 1918 on put prendre l'offensive. C'était le début de la marche victorieuse qui allait ramener les Serbes jusqu'à Belgrade ; c'était l'effondrement du frond allemand et bulgare et les prémices de la paix.

Je n'ai pu qu'analyser en partie le livre de M. Jacques Ancel, qui raconte longuement les faits et les circonstances de la guerre en Orient. C'est un historique complet, le raccourci des événements et l'exposé de leurs suites. Je renvoie avec plaisir au volume qui est abondamment documenté et se lit avec un intérêt véritable. — Outre les illustrations qui donnent une idée curieuse de la dévastation et de la misère du pays, il contient encore deux cartes, l'une de l'île de Corfou, et la Macédoine au 700 000e, très suffisante pour suivre les opérations.

**L'Affaire de Miss Cavell** fut un véritable assassinat judiciaire, on le sait indubitablement aujourd'hui. M. Ambroise Got a pu la raconter d'après les documents de la justice allemande, — pièces édifiantes qu'il a eues entre les mains et qui mettent bien en lumière la mentalité des Boches en général et les procès militaires chez nos ennemis. — La police allemande en pays occupé avait organisé une véritable persécution ; elle fomentait elle-même des complots pour qu'on pût sévir et terroriser les populations. La situation, d'ailleurs, peut se résumer en peu de mots : l'Allemagne voulait imposer la terreur ; pour arriver à ce résultat, toutes les saletés et toutes les ignominies, les siens les ont faites. Le procès de Miss Cavell et consorts ne fut qu'un cas parmi des centaines d'autres, s'ils n'eurent pas tous un dénouement aussi tragique ; mais on y retrouverait partout les mêmes

errements et les mêmes procédés. Soignant avec la même équité les blessés allemands ou belges dans une ambulance qu'elle avait installée à Bruxelles, elle recevait aussi des alliés ou des civils mobilisables, qu'elle contribuait à faire évader en Hollande. Ce fut le grand crime sur lequel la police réussit à mettre la main. On arrêta Miss Cavell; on lui fit subirdes interrogatoires retors, et le procès abonde en constatations édifiantes sur la mentalité de la police chez nos agresseurs. Non seulement l'inculpée avoua, prétendent les actes du procès, mais elle compromit nombre de personnes. Trente-cinq passèrent en jugement, dont cinq furent condamnées à mort, vingt-deux à des peines diverses, travaux forcés ou prison, et huit seulement furent acquittées. D'après le compte rendu des débats, les accusés avouèrent tout, ne cherchèrent ni excuses ni alibi; mais il faut bien établir que le procès avait lieu en allemand, langue que la plupart ignoraient ou savaient mal, et qu'on traduisait par-dessous la jambe les déclarations des inculpés. On avait voulu voir dans le soi-disant complot toute une organisation de recrutement et d'espionnage ; il ne restait plus qu'à sévir. Trois jours après le jugement (12 octobre), à l'aube, eut lieu l'exécution. Les soldats du peloton qui devait fusiller les condamnés refusèrent de tirer sur miss Cavell, ou la blessèrent seulement, on ne sait trop au juste. Comme elle n'était qu'évanouie, l'officier qui commandait prit son revolver et froidement, à bout portant, lui cassa la tête. Tels sont les faits, dégagés de toute considération accessoire et sur lesquels d'ailleurs on a déjà longuement épilogué. Les Allemands, dans cet acte de « justice », avaient surtout voulu atteindre l'Angleterre. Mais voyez l'ironie des choses. Après avoir bien crié, maudit, levé les bras, juré et tempêté, — organisé après la guerre des funérailles à l'héroïne, — qui n'était plus toute jeune, mais datait de 1866, ce qui lui donnait quarante-neuf ans à sa mort, les Anglais sont maintenant en coquetterie avec les Boches comme avec les soviets russes. L'intérêt fait oublier le reste et les affaires sont toujours les affaires. Mais quelles « couleuvres » ne fait-on pas avaler aux gens, — et à certains peuples — quand il s'agit de la « bedide gommerce » !

CHARLES MERKI.

## A L'ÉTRANGER

### Albanie (1).

Le 25 juillet 1921, le Conseil de la Société des Nations, à Genève, s'occupait de la demande présentée par le gouvernement albanais et par la Délégation albanaise de Paris au Secrétariat général de la Société.

Cette demande était adressée par l'Albanie en sa qualité de membre de ladite Société et en vertu de l'article 15 du pacte qui prévoit que, « en cas d'un différend susceptible d'entraîner une rupture, les membres de la Société conviennent de le porter devant le Conseil ».

Donc, en vertu de ce droit reconnu à chaque membre, l'Albanie demandait à la Société des Nations d'inviter les Serbes et les Grecs à évacuer les parties du territoire albanais qu'ils occupent et de rendre la paix, et l'harmonie à ces pays.

Le Conseil entendit en séance publique les délégations albanaise, grecque et serbe, puis, dans une séance privée de l'après-midi, rendit le verdict suivant :

Le Conseil de la Société des Nations est informé que la Conférence des Ambassadeurs est saisie de la question albanaise et qu'elle en délibère en ce moment. Dans ces conditions, le Conseil de la Société des Nations croit qu'il n'y a pas lieu de s'en saisir simultanément.

En attendant la solution qui nous sera communiquée, nous recommandons aux trois parties, conformément au pacte, de s'abstenir rigoureusement de tout acte qui pourrait troubler la marche de la procédure. La question est l'objet de la vigilance la plus attentive de la part du Conseil de la Société des Nations, qui apportera à la défense de la population et de la nation albanaise toute son attention.

Le Conseil exprime le vœu que, dans l'intérêt de la pacification générale et du développement normal de l'Albanie, la Conférence des Ambassadeurs prenne une décision dans le plus bref délai possible.

Sur quoi, le délégué d'Albanie déclara se soumettre à la décision du Conseil, mais se refuser à reconnaître la compétence de la Conférence des Ambassadeurs, les frontières de l'Albanie ayant été fixées définitivement à Londres en 1913, c'est-à-dire avant la grande guerre, et l'Albanie n'ayant rien à voir avec une Conférence chargée surtout de régler les questions pendantes en-

(1) Voir sur l'Albanie nos articles dans les numéros du 1er août 1920 et du 15 janvier 1921 du *Mercure de France*.

tre vainqueurs et vaincus. La délégation albanaise déclara en outre qu'elle faisait appel par devant l'assemblée générale de la Société qui se tiendra au mois de septembre prochain, devant laquelle la question sera de nouveau portée.

La décision du Conseil de la Société des Nations a déclenché une explosion d'indignation ; l'Association française pour la Société des Nations, la Fédération Française, la Ligue des Droits de l'Homme ont voté des vœux de blâme « contre le Conseil de la Société des Nations qui a eu la faiblesse de se dessaisir de la demande de l'Albanie en faveur de la Conférence des Ambassadeurs ».

A quoi est due l'attitude intransigeante de la délégation albanaise ?

On le comprendra facilement lorsqu'on saura que, parmi les arguments énumérés par le délégué hellénique devant le Conseil de la Société des Nations pour prouver l'incompétence du Conseil et la compétence exclusive de la Conférence des Ambassadeurs, le principal argument consistait dans le fait que cette dernière (c'est-à-dire la Conférence de la Paix) avait déjà élaboré plus d'un projet de partage de l'Albanie.

Or les Albanais sont décidés à ne pas admettre qu'on touche encore une fois à leurs frontières, ces frontières ayant été fort diminuées — selon eux — en 1913, et les deux tiers de l'Albanie ethnique et géographique ayant été sacrifiés au profit de la Serbie et de la Grèce.

Néanmoins, la Conférence des Ambassadeurs s'occupe de l'affaire albanaise, et une commission composée de quatre experts (français, anglais, italien, japonais) a déjà entendu, le 8 juillet, les desiderata de l'Albanie exposés par la délégation albanaise de Paris. Ces desiderata consistent à demander la reconnaissance officielle du Gouvernement albanais, et la reprise (1) des relations diplomatiques, ce que les grandes et petites puissances n'ont pas encore fait, malgré l'admission de l'Albanie au sein de la Société des Nations (décembre 1920).

D'après les Albanais les frontières de leur pays sont — telles

(1) Nous disons reprise, parce que, en 1914, les puissances (France, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne, Autriche, Italie, Serbie, Grèce, Roumanie, Bulgarie) ont été représentées en Albanie par des ministres plénipotentiaires. La grande guerre est venue interrompre ces relations.

qu'elles ont été fixées à Londres 1913 — intangibles et inattaquables.

La reconnaissance officielle du Gouvernement aura pour suite naturelle l'évacuation du pays par les troupes serbes et grecques et donnera la faculté à l'Albanie de se consacrer entièrement à l'œuvre de réfection et de réorganisation, en lui ouvrant une vie politique et diplomatique normale.

Il serait bon, ici, de rappeler que les Serbes ont occupé une large zone à l'Est et au Nord de l'Albanie, depuis la fin de l'année 1918, c'est-à-dire depuis l'armistice ; c'est une région qui représente presque la sixième partie de la superficie totale de l'Albanie de 1913 et comptant à peu près 150.000 habitants. D'ailleurs les Albanais accusent les Serbes d'avoir ravagé toute cette région pendant les mois de septembre et octobre 1920, détruisant 140 villages, massacrant 738 femmes et enfants, et causant la mort à des milliers d'autres individus. Les Grecs, de leur côté, occupent une petite contrée à l'est de la ville de Kortcha, depuis le mois de mai dernier, c'est-à-dire depuis que les troupes françaises ont abandonné ce district, où ils étaient restés quatre années — non en ennemis des Albanais, mais en amis et collaborateurs.

L'Albanie ayant exposé ses desiderata devant la Commission de la Conférence des Ambassadeurs, la crainte de voir celle-ci toucher aux frontières albanaises de 1913 doit lui apparaître, à notre avis, comme tout à fait improbable et inadmissible.

La décision prise par le Conseil de la Société des Nations ne manquera pas, d'ailleurs, de susciter une réaction en faveur de la Société elle même, ainsi que de l'Albanie. Désormais le sort de l'une paraît lié au sort de l'autre, et l'opinion publique suit l'affaire avec un intérêt passionné (1).

LUMO SKENDO.

§

## Belgique.

La crise socialiste. — C'est au mois d'octobre prochain que les élections législatives devraient régulièrement avoir lieu. Elles

(1) Il ne serait pas sans intérêt de dire ici que, vingt jours avant la réunion du Conseil de la Société des Nations, on avait déjà appris à Rome, à Paris et à Londres que la demande des Albanais serait renvoyée par le Conseil de la Société des Nations devant la Conférence des Ambassadeurs.

seront vraisemblablement retardées à cause des lenteurs apportées à la revision de la Constitution. Les socialistes ne sont pas sans redouter l'approche de ces comices, l'impression de beaucoup d'entre eux étant qu'ils y perdront un nombre assez considérable de sièges.

On sait que les précédentes élections pour la Chambre avaient marqué un succès extrêmement important en faveur du parti ouvrier et que quatre de ses élus, les « citoyens » Vandervelde, Anseele, Destrée et Wauters participent actuellement au gouvernement de la Belgique. Mais, depuis, ont eu lieu ces élections communales dont je parlais au cours de ma dernière chronique et qui ont attesté un revirement sérieux de l'opinion publique dans le sens de la réaction. La responsabilité de ce recul incombe à certains chefs du parti ouvrier, à leur esprit livresque, à la persistance de leurs préjugés et illusions d'avant guerre, qui leur ferment l'intelligence et le cœur à la compréhension des réalités nationales.

Et cependant les masses ouvrières belges furent admirables d'instinct patriotique quand, durant la guerre, elles se laissèrent déporter plutôt que de travailler pour les Allemands. On se souvient aussi qu'après la signature de la paix, les ouvriers belges socialistes se refusèrent obstinément, malgré les objurgations de leurs chefs, à une reprise de contact avec les socialistes du Reich. Cette attitude explique le succès du parti aux élections législatives d'il y a deux ans.

Mais l'élément bourgeois et soi-disant intellectuel, les « mauvais bergers », ont tout gâté.

Les ouvriers belges ne connaissaient évidemment pas grand'chose du marxisme et de ses dogmes. Ils ont été conquis au socialisme par une prédication sentimentale et aussi par les avantages pratiques de la coopération et du syndicalisme. La force du mouvement est dans sa centralisation, qu'incarne le conseil général du parti ouvrier, sorte de pouvoir exécutif du socialisme belge. Toutes les manifestations d'activité du parti lui avaient été, jusqu'à présent, subordonnées, encore que l'on constatait des velléités d'affranchissement de la part de certains syndicats.

Les doctrinaires, ceux du moins qui se croient tels, disposent de la majorité au sein du Conseil général. Or, chacun sait qu'il n'y a rien de plus obtus qu'un doctrinaire. L'évidence de l'agres-

sion d'août 1914, la trahison des « camarades » allemands n'avaient que, momentanément, dessillé leurs yeux. Maintenant que la paix est signée, ils s'empressent de retourner à leurs funestes erreurs, et basent à nouveau leurs espoirs sur l'Internationale des travailleurs et la démocratisation de l'Allemagne. La plus atroce des expériences ne leur a rien appris et ils reviennent exactement aux mêmes chimères dont ils se nourrissaient avant la guerre.

En outre, ils sacrifient à l'électoralisme en combattant à coups de sophismes usés les précautions indispensables à notre défense nationale. Je ne sais, à ce propos, rien de plus affligeant que quelques récentes séances de la Chambre des Représentants.

J'eus le regret de voir mon ami, M. Jules Mathieu, député socialiste de Nivelles, ancien engagé volontaire, mésuser de son talent en s'opposant à la loi militaire comme si tout danger allemand était définitivement conjuré.

De même, mon ami, M. Louis Piérard, député socialiste du Borinage. Pendant la guerre, M. Piérard avait vaillamment servi la propagande belge, en Hollande d'abord, où sa campagne contre Camille Huysmans fut de la plus haute utilité, à Paris ensuite, où son patriotisme belge militant lui fit ouvrir plus d'une porte, notamment celle du journal *La Victoire* et de la *Nation belge*. Les articles qu'écrivait à cette époque M. Louis Piérard donnaient l'impression qu'ils étaient conçus par un cerveau à la fois ardent et réaliste, qu'aucune embûche allemande ne saurait circonvenir. Il faut, hélas, déchanter ! M. Louis Piérard, promu à la députation, s'est réconcilié avec M. Camille Huysmans, et le voilà repris par ses nuées d'antan. Sous le prétexte que le chancelier allemand est un « démocrate », M. Louis Piérard lui fait confiance. Quant au degré de solidité du cabinet Wirth, il ne s'en soucie pas. Mais pourtant, mon cher Piérard, vous n'êtes certainement pas sans avoir lu les études du socialiste allemand Edouard Bernstein, d'où il résulte que le cabinet Wirth ne se soutient devant le Reichstag que grâce à l'appui des nationaux libéraux, lesquels ne lui prêtent qu'un concours sous conditions et « jusqu'à ce que cela change ». Les faveurs, les concessions qu'on accorderait à la passagère combinaison Wirth, ses successeurs en bénéficieraient tout comme la Grèce du roi Constantin a bénéficié des avantages consentis à ce qu'on croyait être la Grèce de Venizelos.

La Chambre a entendu également le citoyen Célestin Demblon. Après avoir déclaré « que l'hydre du militarisme relevait la tête », cet homme grotesque et effervescent a repris pour son compte tous les vieux clichés antimilitaristes ( « les ouvriers n'ont pas de patrie », etc.). Il est allé si loin dans cette voie que ses collègues socialistes eux-mêmes se sont scandalisés et que le citoyen ministre de la Justice Emile Vandervelde a cru devoir lui rappeler que ce langage était pour le moins singulier dans la bouche d'un homme qui, pendant toute la guerre, avait vécu du produit de ses conférences patriotiques en France et en Angleterre. Qu'il me soit permis d'ajouter que le citoyen Demblon, camouflant sans doute ses sentiments, a publié durant son confortable exil, dans *l'Information* de Paris, une série de poèmeset de proses, assez négligeables en tant que littérature, mais qui paraissaient imprégnés du nationalisme le plus sincère ; le même M. Demblon avait obtenu une chaire de littérature à la Faculté de Rennes où il s'était introduit en faisant étalage de convictions singulièrement opposées à celles que, sans vergogne, il proclamait récemment devant la Chambre des Représentants de son pays.

On sait, d'autre part, que, quand il fut question d'occuper la Ruhr, il se trouva au sein du Conseil général une majorité, assez faible, il est vrai, pour intimer aux ministres socialistes d'avoir à s'opposer à cette prise de gage.

Un seul de ces ministres, non le moindre par l'intelligence, le talent et le doigté politique, M. Jules Destrée, fit tout simplement comme si les bonzes du Conseil général n'existaient pas et vota avec ses collègues libéraux et catholiques en faveur d'éventuelles sanctions ; les ministres Anseele et Wauters s'abstinrent, ce qui constituait tout de même une manière de désobéissance au fameux conseil; il n'y eut que M. Vandervelde pour donner l'exemple de la plus humble obédience aux ordres venus d'en haut.

On s'aperçoit que la politique du parti socialiste belge manque de cohésion et d'unité ; du reste, dans tous les pays, le socialisme passe par une crise analogue; heureusement, chez nous, il échappe presque complètement à l'intoxication bolcheviste.

Mais le parti socialiste belge ne manque pas d'intelligences lucides qui se rendent parfaitement compte de l'influence funeste qu'auront sur les prochaines élections les outrances antimilita-

ristes et internationalistes. Elle détacheront du parti toute cette masse flottante de démocrates « avancés » et patriotes qui, sans aller jusqu'à admettre le collectivisme, ont voté pour la liste socialiste par une sorte de sentimentalisme et dans l'espoir qu'ils contribueraient à maintenir ainsi une sorte de patriotisme populaire et réformiste.

On escompte que les nouvelles orientations du parti socialiste lui feront perdre une bonne vingtaine de sièges et réduiront sensiblement sa participation au pouvoir.

Dégagé de ses dogmes et de ses préjugés, se basant sur ses éléments positifs, le socialisme belge pourrait cependant jouer un rôle hautement bienfaisant dans l'harmonie nationale. Nulle force plus qu'un socialisme réellement national ne serait à même de lutter contre « l'esprit des affaires », c'est-à-dire la maléfique puissance financière qui, chez nous comme dans tous les pays de l'Entente,subordonne tout aux gains d'argent. Et, peut-être, plus dangereux que des outrances socialistes de surface apparaît le fait qu'un des ministres « bourgeois » qui joue actuellement un rôle de premier plan, et dont j'ai eu plusieurs fois l'occasion de parler ici-même, l'avocat Jaspar, ne s'est hissé au pouvoir que parce qu'il possédait la confiance et la faveur du financier Francqui.

GUSTAVE FUSS-AMORÉ.

§

**Palestine.**

Lorsque, entraîné par M. Balfour, le gouvernement britannique s'est posé officiellement en champion du sionisme et a fait admettre par les puissances alliées, dans le traité de Sèvres et à San Remo la création d'un home national pour les Juifs en Palestine, quelle idée se faisait-il de ce *home national* ? Voulait-il, en réalité, créer un Etat juif, donc une nationalité ? Voulait-il,plus simplement,faciliter l'accès de cette terre promise aux Juifs déshérités ou molestés de toutes les parties du monde, qui auraient été assurés d'y trouver un asile sûr, du travail et un protecteur puissant décidé à leur faire un sort ?

La première hypothèse, à vrai dire, n'a pas été officiellement expliquée ni envisagée ; tandis que la seconde excitait l'enthousiasme de tous les philanthropes par sa générosité éclatante et l'esprit de justice qui l'avait inspirée. Tous ceux qui connaissent la

vie des ghettos, ces quartiers sordides et bizarres, toujours isolés comme par un service de quarantaine perpétuelle et que de loin on indique au voyageur comme la plaie des villes, applaudirent à ce succès du sionisme. Tout Juif vivant dans un pays intolérant, où le barbare pogrome pouvait le frapper d'un jour à l'autre, allait s'échapper vers une vie libre, un pays de soleil, et travailler sous l'égide d'une grande puissance libérale.

Et l'on pensa qu'une des vastes plaies de l'humanité serait ainsi guérie.

Le Gouvernement britannique, armé de son mandat en Palestine, se réservait de faire entendre raison aux éléments indigènes, musulmans et chrétiens, trop hostiles à ce projet humanitaire, dont le premier effet était d'imposer à leur pays un nombre indéterminé de nouveaux venus.

Au fond, les indigènes, en majorité Arabes et Musulmans, dans leur sincère gratitude d'avoir été délivrés de la domination turque, se seraient peut-être résignés à cet ordre de choses gênant et inattendu, à la condition de rester les maîtres de leur destinée et de ne pas être débordés par des étrangers.

Les Arabes, et c'est une vérité séculaire, ont toujours passé pour des modèles d'hospitalité, que ce soit sous la grande tente du désert ou dans le luxe des villes.

Ils n'auraient donc pas tellement rechigné à recueillir des inconnus malheureux, cherchant asile et travail dans un pays qui fut le berceau de leur religion et de leur race. Ainsi compris, le sionisme n'aurait pas trop choqué les Arabes, qui, à travers leur histoire, ont donné bien d'autres exemples de tolérance.

Escomptant peut-être ces bonnes dispositions, les exécuteurs du projet s'enhardirent. On intensifia de plus en plus le débarquement des Israélites venus surtout du centre de l'Europe. Il paraît même qu'il n'y eut pas un contrôle suffisant sur la qualité des arrivants. Cette émigration forcée prit peu à peu une si vive allure, que les indigènes se crurent menacés d'un envahissement.

La Palestine est loin d'être surpeuplée. Dans son dernier discours sur l'Orient, M. Churchill lui attribue 500.000 musulmans, 65.000 chrétiens et 65.000 Juifs.

D'après un voyageur anglais, la Palestine a la même superficie que le pays de Galles, où vivent environ deux millions d'ha-

bitants. Mais la Palestine, pays pierreux et sec, où n'existe aucun système d'irrigation appréciable, donc point de culture développée, pourrait-elle, dans un avenir immédiat, nourrir deux millions d'habitants ?

Les indigènes se virent donc en danger d'être supplantés de chez eux ou appauvris. Et, peu après l'installation de Sir Herbert Samuel, le Haut commissaire sioniste, le bruit s'étant répandu parmi la population qu'il était question de fonder un Etat Juif en Palestine, musulmans et chrétiens comprirent qu'à peine affranchis de la domination turque, ils allaient retomber sous celle d'une minorité juive.

Tandis que le Vatican, brusquement alarmé, s'inquiétait pour l'avenir de Jérusalem, une véhémente indignation s'emparait des musulmans, qui, dépouillés de la représentation dont ils jouissaient sous les Turcs, étaient incapables de faire entendre leurs protestations. Le Haut Commissaire a bien un *Provisory Council*, mais les membres de ce conseil sont nommés par le Haut Commissaire, lui-même et non pas élus par les habitants, et de ce fait ils n'inspirent pas grande confiance à la population.

C'est pourquoi un congrès musulman fut réuni en hâte à Caïffa, au moment où l'on s'y attendait le moins. Deux décisions y furent adoptées. Abandon du système Balfour ; constitution d'un gouvernement national palestinien.

En essayant de jeter le discrédit sur ce congrès, alléguant qu'il ne représentait aucunement l'opinion palestinienne, le Haut Commissaire eut la désagréable surprise de provoquer une adhésion quasi unanime des journaux, des personnages les plus influents, religieux ou autres, et de groupements de toute sorte, aux résolutions du Congrès de Caïffa. Cela ne manqua pas d'avoir son retentissement à Londres et d'amener lord Curzon à un désaveu déguisé d'une politique palestinienne tendant à imposer à ce pays le gouvernement d'une minorité, par sa déclaration que le système du foyer national juif, du fait même de se trouver inscrit dans le Traité de Sèvres, avait pris un caractère interallié et ne revêtait plus un caractère exclusivement britannique.

A son dernier voyage en Palestine, M. Churchill reçut les délégués du Congrès de Caïffa. Il leur déclara, avec la manière nette et catégorique qu'on lui connaît, que si les Arabes lui demandaient d'arrêter l'immigration juive, il n'en avait ni l'intention,

ni le pouvoir. Et qu'après tout les Arabes ne devaient pas parler comme si c'étaient eux qui avaient vaincu les Turcs... Après ce coup direct porté par une main de fer, il voulut bien mettre un gant de velours pour apaiser les inquiétudes de ces mêmes Arabes, qui venaient affirmer, sur un ton un peu haut et vif, en même temps que leur loyauté envers la cause des Alliés, le droit de parler et d'agir quand leur sort était en jeu. M. Churchill leur assura que l'établissement d'un « home » national juif ne signifiait pas un gouvernement juif pour dominer les Arabes et que par conséquent ils n'avaient rien à craindre pour l'avenir. Il reconnut que les Arabes étaient alarmés par le caractère bolchevik affiché par certains émigrants juifs, mais, ajouta-t-il, le devoir des Juifs était de dissiper ces préventions par une conduite aussi honnête qu'amicale.

Malheureusement cet avertissement ne fut pas écouté, et de regrettables événements vinrent, à quelque temps de là, donner raison aux craintes des menées bolcheviks. Le 1er mai, des troubles éclatèrent à Jaffa ; il y eut 50 morts et 150 blessés. Des Juifs communistes ayant tenté de disperser un meeting de travailleurs, une bagarre s'ensuivit, qui dégénéra en une vraie bataille.

Le but des communistes était de soulever les Arabes contre les autorités britanniques et d'instaurer le régime des Soviets.

Les autorités, enfin convaincues de ce péril, prirent immédiatement les mesures les plus rigoureuses ; les troupes durent intervenir pour mettre fin aux troubles et l'ordre fut rétabli. Des troubles ayant éclaté peu après à Jaffa et à Nablous, la loi martiale fut proclamée.

Il y eut depuis des communiqués, de sources plus ou moins autorisées, annonçant le ralentissement sinon l'arrêt de cette immigration un peu hâtive et désordonnée et promettant un contrôle plus sévère de la moralité des nouveaux débarqués.

Et le *Times* faisait savoir, tout récemment, que l'émigration en Palestine était suspendue.

Maintenant, qu'on me permette de reproduire les impressions d'un voyageur anglais très connu dans les milieux commerciaux, empruntées au numéro du 16 juin de la revue anglaise *The Near East*. Je ne traduis que ces quelques lignes, que je trouve des plus frappantes :

... On nous dit que 10.000 (Sionistes) seulement sont arrivés (en Palestine), dont 3.000 sont déjà repartis.

Les immigrants, semblent, nonobstant l'affirmation du gouvernement de Sa Majesté qu'ils sont choisis avec soin, appartenir à une classe pas trop désirable, car ils proviennent pour la plupart des ghettos de Pologne et de Russie, et ils sont tellement malpropres dans leurs vêtements et bolcheviks dans leurs idées, qu'ils constituent une insulte au peuple de Palestine, qui est d'ailleurs un peuple très propre et attaché à sa famille.

.. J'ai rencontré un tailleur de Varsovie, qui dit être venu pour l'agriculture, et c'est là un type caractéristique de ces émigrants qui ne possèdent aucune connaissance réelle de l'agriculture.

Ensuite notre voyageur compare la Palestine d'aujourd'hui à un pays de Galles qui serait de force colonisé par des Hébreux avec l'appui de troupes américaines.

Et il ajoute :

Le pays (Palestine) est poussé au désespoir et l'association de la Grande-Bretagne à cette malheureuse expérience est en train de porter un tort incalculable et irréparable à notre prestige et à notre réputation à travers tout le monde de l'Islam.

Dans son dernier discours sur l'Orient M. Churchill a parlé de renforcer les 7.000 hommes de troupes qui tiennent garnison en Palestine et qui coûtent au trésor de huit à neuf millions par an.

Il est très optimiste et pense que les Arabes n'ayant rien à craindre de la politique du Mandat britannique et que les Sionistes étant très utiles au développement de l'agriculture en Palestine, finiront par s'entendre pour vivre en complet accord. Il a promis en même temps que le nombre des immigrés sera limité à la capacité de production et aux ressources du pays et que les intérêts des Arabes seront sauvegardés par l'Administration britannique en attendant que le projet de mandat établi pour la Palestine soit soumis à la Société des Nations.

Il faut enfin convenir que l'on se trouve à un tournant des plus dangereux. Encore quelques erreurs et le pays berceau des religions pourrait être précipité dans des guerres intestines dont les malheurs retomberaient sur le monde entier.

Dans un article intitulé « La Bévue de la Palestine », *The Spectator* du 25 juin écrit :

... Notre aventure en Palestine nous rapporte honte, ennuis et pertes d'une douzaine de manières ; d'aucune elle ne peut nous être utile ou

nous donner satisfaction. Nous sommes en train de gagner la haine des Arabes et des Chrétiens de Palestine, sans obtenir la reconnaissance ou la sympathie des Juifs ni en Palestine ni au dehors.

En somme les Palestiniens font valoir des revendications sur les points fondamentaux suivants : ne pas être menés ou écrasés par une minorité juive ; être efficacement représentés auprès du gouvernement par des représentants élus par la population.

Ainsi que je l'ai déjà dit dans des chroniques précédentes, les Arabes du proche Orient sont et seront pour longtemps encore incapables de se passer de l'aide et du concours puissant et éclairé des Grandes Puissances comme la France et la Grande-Bretagne. Les plus instruits d'entre eux le savent et ils doivent être heureux de pouvoir enfin se relever et aspirer à un progrès conforme à leur tempérament et à leurs traditions.

En Palestine, du fait même des difficultés qui se heurtent aux projets sionistes et des troubles communistes qui en découlent, il importe de faire preuve de plus en plus d'impartialité et de justice.

Espérons que la leçon des troubles communistes aura porté, et que les autorités britanniques, décidées à ramener l'ordre et le bien-être en Palestine, tiendront effectivement compte des revendications des Palestiniens, revendications aussi justes que modérées dans toute la mesure du possible.

NAOUM.

## *PUBLICATIONS RÉCENTES*

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

### Art

Jean Ajalbert : *Le bouquet de Beauvais ou deux années à la Manufacture nationale de tapisseries, 1917-1919*; Flammarion. 7 »

Fernand Fleuret : *Robert Mortier*. Avec des reproductions d'œuvres ; Action. 5 »

Paul Sérusier : *A B C de la peinture*, Floury. » »

### Ethnographie

Jacques de Morgan : *L'humanité préhistorique*. Avec 1300 fig. et cartes ; Renaissance du livre. 15 »

### Géographie

Jean Brunhes et Camille Vallaux : *La Géographie de l'histoire*, géographie de la paix et de la guerre sur terre et sur mer; Alcan. 40 »

F. Schrader : *Atlas universel de géographie*; Hachette.

12e livr : *France, Afrique du N.-O. Amérique du Sud politique*. 7 »

13e livr : *Pays-Bas, Brésil du Sud, Régions polaires*. 7 »

14e livr : *France politique, Turkestan, Antilles*. 7 »

## Histoire

Henri d'Almeras : *La vie parisienne sous la république de 1848*. Avec de nomb. illust. Albin Michel. 10 »

Ernest Lavisse : *Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919*, tome VII : *Le déclin de l'empire et l'établissement de la 3e république*, par Ch. Seignobos ; Hachette. » »

William Le Queux : *Le ministre du mal, mémoires de Féodor Rajevski, secrétaire privé de Raspoutine.* Traduction de Lucien Tremlett ; Edition franç. ill. 5 »

Paul Oursel : *La diplomatie de la France sous Louis XVI* ; Plon. 12 »

## Littérature

Brada : *Souvenirs d'une petite second empire* ; Calmann-Lévy. 6 75

Jean Cocteau : *La noce massacrée*, souvenirs. I : *Visites à Maurice Barrès* ; La Sirène. 4 50

B. Dangennes : *Cœur contre cœur*. (Les étapes de l'amour) ; Nilsson. 5 »

B. Dangennes : *Le cœur s'inquiète*. (Les étapes de l'amour) ; Nilsson. 5 »

B. Dangennes : *Pourquoi ils varient*. (Les étapes de l'amour) ; Nilsson. 5 »

Ernest Daudet : *Souvenirs de mon temps*. I : *Débuts d'un homme de lettres, 1877-1861* ; Plon. 7 »

Diderot et l'Abbé Barthélemy : *Dialogue philosophique inédit* ; Messein. 6 »

Dussane : *La Comédie française* ; Renaissance du livre. 4 »

Maxime Gorki : *Ma vie d'enfant*, mémoires autobiographiques, traduit du russe par Serge Persky ; Calmann-Lévy. 6 75

Marie de France : *Les lais*. (Bibliotheca romanica) ; Heitz, Strasbourg. 1 50

G. Michaut : *Sainte-Beuve*. (Les grands écrivains français) ; Hachette. 4 »

Honoré d'Urfé : *L'Astrée*, livres V-VIII (Bibliotheca Romanica) ; Heitz, Strasbourg. 1 50

## Musique

Lucien Bourgeois et Alexandre Dénériaz : *La musique et la vie intérieure* ; Alcan. 50 »

## Ouvrages sur la guerre de 1914-1919

Gaston Deschamps : *La Somme dévastée*. Avec 8 pl. ; Alcan. 4 »

Colonel F. Feyler : *La campagne de Macédoine, 1917-1918*, illustré de photographies par Fréd. Boissonnas ; Boissonnas, Genève. » »

Hubert Fillay : *Le 113e à Signeulx* ; Froger, Blois. 2 »

Charles Le Goffic : *La Marne en feu*. Avec 7 pl. et 1 carte ; Alcan. 4 »

## Pédagogie

M. Esch. : *Notre métier*, notes d'un professeur ; Imp. Linden et Hansen, Luxembourg. » »

## Poésie

Pierre Clerc : *Silhouettes et paysages* ; Maison franç., art et édition. 4 »

Antoine Orliac : *Métabolisme* ; Collection Rigel. » »

## Questions coloniales

Mme C. du Gast : *Le statut ouvrier au Maroc*. Avec une carte ; Imp. Nationale. » »

M. S. Mzali : *L'évolution économique de la Tunisie* ; Imp. rapide, Tunis. » »

## Questions médicales

Dr F. Cathelin : *Les principes directeurs de la chirurgie contemporaine* ; Baillière. » »

Dr Paul Guillemet : *Passage de la graisse à travers le placenta* ; Imp. Chantreau, Nantes. » »

J. Pescher : *L'entraînement respiratoire par la méthode spéroscopique*. Avec 33 fig. ; Maloine. 10 »

**Roman**

Albert-Jean : *La ville de joie* ; Renaissance du livre. 6 »
Alphonse Allais : *A l'œil*. Préface de Maurice Donnay ; Flammarion. 7 »
Marcel Batilliat : *La loi d'amour* ; Fasquelle. 6 75
René Bizet : *La bouteille de whisky* ; Férenczi. 3 50
Frédéric Boutet : *Le reflet de Claude Mercœur* ; Flammarion. 6 90
René Boylesve : *Elise* ; Calmann-Lévy. 6 75
Charles Callet : *Le berger de Thuringe* ; Le Flambeau. 1 50
Jacques Constant : *Quand le livre est fermé* ; Albin Michel. 6 75
Max Daireaux : *Timon le magnifique* ; Albin Michel. 6 75
Joachim Gasquet : *Il y a une volupté dans la douleur*. (Cahiers verts, n° 3) ; Grasset. 5 »
Jean Giraudoux : *Suzanne et le pacifique* ; Emile Paul. 6 75
Gyp : *La chasse de Blanche* ; Nilsson. 1 95
Max Jacob : *Matorel en Province*. Illust. de J. Depaquit ; Edit. Vogel. » »
Jehan de Jehay : *L'étrange amant* ; Sansot. 7 »
Marcel Jouhandeau : *La jeunesse de Théophile* ; Nouv. Revue franç. 7 50
Jeanne Landre : *Le débardeur lettré* ; Férenczi. 3 50
André Lichtenberger : *Tous héros* ; Nilsson. 1 95
Anna Marliani : *Arlette marie sa mère* : Rouff. 1 50
Marcel Nadaud : *Mon amour chéri* ; Albin Michel. 6 75
Albert Nouveau et Pierre Bossuet : *Boule de zinc ou l'école du bourgeois* ; Verbost. 6 »
Jehanne d'Orliac : *Un cœur d'homme* ; Flammarion. 7 90
Joseph de Pesquidoux : *Chez nous, travaux et jeux rustiques* ; Plon. 9 »
Claude Roger-Marx : *Les deux amis* ; Albin Michel. 3 75
Bruno Ruby : *Celui qui supprima la mort* ; Lafitte. 7 »
Victor Segalen : *Les Immémoriaux* ; Crès. 7 »
Sheridan : *Renée, confession d'une amoureuse*. Préface de Paul Reboux ; Férenczi. 6 75
Comte Robert de Vienne : *Le sens de la vie* ; Victorion. 5 »

**Sciences**

Auguste Lumière : *Rôle des colloïdes chez les êtres vivants* ; Masson. 16 »

**Sociologie**

*Kropotkine*, II : Groupe de propagande par l'écrit. 0 60
Roger Lambelin : *Le règne d'Israël chez les anglo-saxons* ; Grasset. 6 75
Charles Rappoport : *La révolution mondiale* ; Revue Communiste. 4 50

**Voyages**

D. Baud Bovy et Fred. Boissonnas : *La Macédoine occidentale*, avec de nomb. reprod. photogr. ; Boissonnas, Genève. » »

MERCVRE.

## *ÉCHOS*

Mort de Jean Pellerin. — Acquittement de von Kruska. — La Correspondance des Goncourt. — Edmond de Goncourt et Paul Verlaine. — La « Fondation américaine pour la Pensée et l'Art français ». — Une plaque commémorative sur la maison de Léon Dierx. — Toujours la « Sainteté » de Don Juan. — Le « porte bonheur » de la Tsarine. — Opinion de Rabindranath Tagore sur Guillaume II. — Un chapitre intéressant pour le « Traité des Dédicaces ». — Une compensation au prix des livres. — La mort de Kitty O'Shea. — Jean Moréas et la Musique. — A propos du Congrès du Livre. — Nouvelles de Russie. — Une enquête sur le Crédit intellectuel. — Le plus vieux journal de Paris. — A propos de Florence Barclay. — Un poème sur la sécheresse. — Erratum. — Archiduchesse à marier.

**Mort de Jean Pellerin.** — Jean Pellerin est mort au Chatelard

(Savoie), le 9 juillet 1921, à l'âge de 36 ans. Il était l'auteur d'un volume de pastiches : *Le Copiste indiscret* ; de quatre romans : *La jeune fille aux pinceaux* ; *La Dame de leurs pensées*; *Sous le règne du débauché* ; *L'évadé de l'enfer*, et de nombreux poèmes. Il avait collaboré au *Gil Blas*, au *Paris-Journal* et à *l'Intransigeant*.

On a dit de Jean Pellerin, à propos de son volume de pastiches, que, malgré son exquise habileté littéraire, la personnalité de l'auteur perçait les masques. C'est qu'en effet, la personnalité de Jean Pellerin était une des mieux reconnaissables parmi les écrivains de la récente génération.

Ce grand garçon mince, légèrement incliné en avant, au visage tourmenté, à la bouche douloureuse, au regard doux et un peu lointain, était un artiste de haut talent, un caractère tout de grâce et de spontanéité, un écrivain qui, par la maturité de son esprit, donnait déjà l'impression de la maîtrise.

Rien de plus simplement humain que son œuvre. Un tempérament tout ensemble fantaisiste et réfléchi s'y manifeste en sympathie spontanée avec tout ce que Pellerin observait d'intellectuel dans la vie quotidienne.

Ses dernières œuvres, *La Romance du Retour*, poèmes, et *Les Vainqueurs de l'Atlantique*, roman, rendront plus sensibles encore les regrets de ceux qui, ayant connu Jean Pellerin, ont éprouvé devant sa disparition ce sentiment d'angoisse que produit la mort d'un ami frappé en plein talent, en pleine jeunesse.

§

**Acquittement de von Kruska.** — Comme nous l'avions fait prévoir dans notre écho du 1er juillet, l'affaire Kruska s'est terminée par un acquittement triomphal : les défenseurs n'ont même pas eu besoin de prendre la parole. Le Procureur général, se substituant à eux, a déclaré que jamais accusations aussi insensées et aussi peu fondées n'avaient été portées devant un tribunal.

« Les dépositions de certains témoins français sur l'état des baraquements sont faux, a-t-il dit, ce sont les poux qui ont provoqué l'épidémie. C'est mentir honteusement que prétendre que seule l'intervention des médecins étrangers a permis de maîtriser l'épidémie. Aucune négligence délictuelle ne peut être reprochée aux inculpés. Le sens des paroles prononcées par von Kruska, et qui lui sont reprochées, a été déformé. Sa pensée a toujours été loyale, en bon chrétien qu'il est. »

Après quoi la Cour a motivé l'acquittement sur sa conviction que les accusations portées contre les inculpés se sont complètement effondrées au cours des débats et après leur avoir décerné cet éloge :

Ces deux accusés, qualifiés de barbares et de pires criminels de l'Histoire par

le Gouvernement français, ont été simplement de fidèles soldats allemands qui ont servi l'Empire de leur mieux.

C'est l'opinion exprimée par un ancien prisonnier du camp de Cassel, M. Emile Zavie, lorsque, dans son livre : *Prisonnier en Allemagne*, il a rapporté le célèbre mot de Kruska : *C'est ma façon de faire la guerre*, avec ce seul commentaire : « Le mot, venant de ce vieil officier supérieur retraité, était typique, bien dans la manière allemande. »

Mais il convient de rappeler qu'au moment où commencèrent, le 23 mai dernier, les premiers débats du procès intenté, sur les instances de l'Entente, aux Allemands coupables d'atrocités contre les ressortissants alliés pendant la guerre, on admit généralement qu'il s'agissait d'un simple essai qui devait attester la bonne volonté de l'Allemagne.

L'essai est concluant...

§

**La correspondance des Goncourt.** — Le vingt-cinquième anniversaire de la mort d'Edmond de Goncourt a provoqué dans les revues et dans les journaux de nombreux articles. Une publication d'art et de critique, *Belles-Lettres*, a même consacré tout son numéro de juillet aux deux frères ..

Quoi qu'en dise M. André Antoine (1), notre époque rend volontiers hommage aux Goncourt ; leur rôle n'est nullement abaissé...

Mais on ne nous donne toujours pas d'édition complète du Journal, et c'est pourtant l'hommage qui eût été le plus agréable au bilieux fondateur d Académie... Mieux encore. Non seulement on ne nous donne pas d'édition complète du *Journal*, édition qui, selon le vœu de Goncourt, devait être établie vingt ans après sa mort, mais la Bibliothèque Nationale ne nous communique pas davantage les trente volumes de la correspondance. L'interdiction prononcée par M. Painlevé, alors qu'il passa à l'Instruction Publique, a été maintenue par tous ses successeurs...

Y compris M. Bérard ?

Tout a été dit sur la non-publication du Journal des Goncourt et sur le scandale politico-littéraire qu'elle représente. Tout n'a pas été dit sur la Correspondance ; laissons à ce propos la parole à Edmond de Goncourt lui-même :

Les correspondances des littérateurs et des artistes de mon temps, du jour où mon frère et moi avons commencé à faire de la littérature, jusqu'au jour de ma mort, je les lègue au département des Manuscrits, à la Bibliothèque Nationale, pour être mis à la disposition du public vingt ans après ma mort et

(1) Dans l'*Information* du 27 juin 1921 M. André Antoine, parlant du discours de M. de Flers à l'Académie, écrit : « J'ai aussi beaucoup aimé l'hommage rendu en passant aux Goncourt, c'est un peu courageux par ce temps où le rôle des grands précurseurs d'Auteuil est assez aisément abaissé. »

en même temps que sera communiqué le manuscrit complet du Journal des Goncourt.

Janvier 1891.

EDMOND DE GONCOURT.

Cette note, de la main de Goncourt, n'est pas dans le Testament.

Elle se trouve à la Bibliothèque Nationale sur l'un des quarante cartons dans lesquels la correspondance des Goncourt fut apportée au Département des Manuscrits en 1896 et où elle resta jusqu'au moment où elle fut envoyée à la reliure en 1914.

§

**Edmond de Goncourt et Paul Verlaine.** — Paul Verlaine raconte qu'au début de la Commune il rencontra Edmond de Goncourt à l'enterrement de Charles Hugo. Plein d'enthousiasme, grisé par ses souvenirs classiques, le poète se déclarait partisan de la révolution du 18 mars.

Plus sage et plus calme, de Goncourt se borna à lui répondre : « M. Thiers est un détestable écrivain ou plutôt n'est pas un écrivain du tout, mais, du moins, lui gouvernant, l'on pourra écrire en paix, tandis qu'avec ces gens-ci ! »

Verlaine se déclare étonné d'une telle indifférence, mais il admire le grand artiste, le maître de la prose contemporaine, reprochant pourtant à ses romans d'être « carrément lugubres ».

Chaque fois que Verlaine publiait un volume, il le soumettait au jugement de l'auteur de la *Maison d'un artiste*.

A l'envoi des *Confessions*, Edmond de Goncourt répondit le 4 juin 1895 :

Monsieur et cher confrère,

Je vous suis reconnaissant du plaisir que m'a donné la lecture de vos humaines *Confessions*; elles sont écrites avec une franchise, une simplicité, une modestie qui les rend tout à fait intéressantes.

Et je profite de l'occasion pour vous remercier encore une fois de l'aimable et de l'éloquent article que vous avez bien voulu me consacrer dans les *Hommes du jour*.

Encore une fois, avec mes félicitations, tous mes remercîments.

EDMOND DE GONCOURT.

La première partie des Confessions avait paru dans *Fin de Siècle* du 30 septembre au 22 novembre 1894. L'année suivante, l'administration de ce journal éditait un volume comprenant la partie déjà publiée, à laquelle était ajoutée une seconde partie encore inédite.

ARMAND LODS.

§

**La « Fondation américaine pour la Pensée et l'Art français ».** — Pour faire suite aux renseignements que nous avons don-

nés dans le *Mercure* du 1er décembre dernier, nous pouvons ajouter que Mme Blumenthal est revenue d'Amérique avec une quatrième bourse pour l'art décoratif. Le Jury habituel l'a décernée à M. Butheaud pour ses céramiques décorées.

M. Butheaud est un ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts, qui a abandonné la gravure pour se consacrer à l'art décoratif. Cette bourse de 12.000 francs lui sera très utile pour les recherches qu'il compte faire dans cette branche de l'art décoratif.

§

**Une plaque commémorative sur la maison de Léon Dierx.** — Sur la proposition de M. Léon Riotor, le Conseil Municipal avait décidé d'apposer, le 4 juin dernier, une plaque commémorative sur la maison où Léon Dierx est mort aux Batignolles.

La plaque n'a pas été apposée.

Qu'est donc devenu ce projet ?

§

**Toujours la « Sainteté » de Don Juan.**— La Revue catholique *Les Lettres* voudrait-elle donc à tout prix avoir le dernier mot dans ce petit débat inauguré par une note du *Mercure* du 15 mars dernier ? Dans le numéro du 1er juillet M. Bernoville imprime, en effet, que c'est lui qui a raison et nous qui avons tort. Mais au lieu de nous reprocher un lapsus, qui nous ferait attribuer à Léonce Mallefille les incohérents et romantiques *Mémoires de Don Juan* de l'ex-ambassadeur de la République Française (1849) à Lisbonne, Félicien Mallefille, le Directeur des *Lettres* se borne à donner une preuve manifeste de son ignorance de la question « Don Juan ». Eût-il, en effet, brouillé en pure perte tant de feuillets de son organe, s'il eût su que, dès 1857, Antoine de Latour avait donné l'essentiel du livre du P. Cardenas et que ce volume du dévot apologiste des Montpensier rendait par conséquent futile ce qu'à la page 135 des *Lettres* on appelle l' « inestimable découverte » de M. Altermann ? Eût-il même accueilli comme originale la thèse de son collaborateur — thèse consistant à insinuer une influenciation de Miguel de Mañara par le type légendaire de Don Juan tel que l'avait porté à la scène Tirso de Molina, — s'il eût su que cette même thèse se trouvait déjà exposée à la page 194 du « Mercure » du 16 janvier 1917, au cours de ce merveilleux article du Comte Colonna de Cesari Rocca sur *Don Juan (Miguel de Mañara), sa famille, sa vie, d'après des témoignages contemporains* ? Au lieu de défendre une position littéraire indéfendable, nous conseillons donc à M. Bernoville d'employer ses influences auprès de la Curie pour que soit enfin conclu ce procès de béatification de Mañara, qui, commencé en 1670, est toujours pendant et sur lequel il trouvera quelques renseignements dans l'article de M. Paul Olivier : *La canonisation de Don Juan*, dans

*La Revue de France* du 15 mars dernier. Quant à M. Altermann, s'il est vrai — comme on le lit p. 136 des *Lettres* — « qu'il compte nous donner prochainement à la librairie de l'*Art catholique* « le *Discours sur la Vérité* », nous lui conseillerons, au lieu de se livrer à ce sport après Antoine de Latour — qui s'était donné la peine de traduire ce document aux pages 79-120 de son volume de 1857, — de nous traduire plutôt les si curieux dossiers de la canonisation de son héros, enlevés par Napoléon à la Cour de Rome et conservés au département des Imprimés de la Bibliothèque Nationale sous la cote : *H, 1258-1259*... Ce serait là tâche à la fois édifiante et utile. On s'explique, en effet, en lisant de tels « travaux », que la canonisation d'un saint coûte la bagatelle d'au moins 600.000 francs.

C. P.

§

**Le « porte-bonheur » de la Tsarine ».** — Dans un récent ouvrage, *la Tragique Destinée de Nicolas II*, l'ancien précepteur du Tsarevich, qui partagea jusqu'à la fin la captivité de la famille impériale, et qui retourna sur les lieux après le terrible massacre, recueillit, tracée sur le mur, dans l'embrasure d'une fenêtre de la chambre occupée par la Tsarine jusqu'au jour fatal, l'image de ce qu'il déclare avoir été le signe préféré de la souveraine. Il s'agit, comme le constate M. Gilliard, qui reproduit l'image dans son livre (page 240), d'une croix équilatérale dont les branches se recourbent à angle droit vers la gauche, signe qui, dans le symbolisme hindou, se nomme le Sauvastika, alors que, quand les branches de la croix se recourbent à droite, on a le Svastika, autre symbole de l'Inde.

Au-dessous du signe se trouvait, également tracée au crayon, une date, 17/30 avril, jour de l'arrivée de la famille dans la maison Ipatief où devait s'accomplir la scène finale du terrible drame. Le même signe se trouvait reproduit, cette fois sans date, sur le papier du mur, à la hauteur du lit occupé par l'impératrice ou par son fils. M. Gilliard ajoute qu'elle avait l'habitude de le mettre partout comme « porte-bonheur ».

Or, le comte Goblet d'Alviella, s'appuyant sur les travaux du professeur Max Muller et de Sir George Birdwod, ainsi que sur ses recherches personnelles, expose dans son ouvrage : *Croyances, Rites, Institutions* (Paris, 1911, t. I, p. 14), que le Sauvastika, contrairement à ce que croyait la Tsarine, a une signification funeste. D'après Birdwood, le Svastika représente le soleil diurne, dont ce signe symbolise la marche quotidienne dans le ciel ; par extension, il figure le principe actif, la lumière, le jour, l'été, la vie, la gloire, le salut ; au contraire, le Sauvastika, dont l'infortunée tsarine avait fait son signe favori, représente le soleil nocturne ou souterrain, la nuit, l'hiver, la destruction, et la mort !

§

**Opinion de Rabindranath Tagore sur Guillaume II.** — Le célèbre poète hindou, lauréat du prix Nobel, Rabindranath Tagore, après avoir visité la plupart des capitales européennes, après avoir été fêté à Paris, est à la veille de rentrer aux Indes.

On sait l'objet de la tournée qu'il vient d'accomplir : grouper les sympathies de la coopération des intellectuels européens pour l'établissement d'une université internationale à Balpur où Tagore, depuis plus de vingt ans, dirige une école en plein-air, dont il est le fondateur.

C'est par l'Allemagne que Tagore finit son voyage. Il y a rencontré un accueil qui dépassa peut-être celui qu'il trouva en Suisse, en France, au Danemark et en Angleterre.

Dans les gares, les foules entouraient son wagon ; à son hôtel, il était assailli de visiteurs lui apportant des cadeaux et des fleurs.

Une des visites des plus mémorables à ses yeux est celle qu'il fit à la princesse de Bismarck, douairière.

Lui montrant le fauteuil dans lequel le chancelier de fer avait accoutumé de s'asseoir, la princesse lui rapporta les jugements pessimistes portés par le chancelier de fer sur Guillaume II.

« Tous les Allemands que nous avons rencontrés, raconte Tagore, quel que fût leur rang social, reconnaissent qu'en plongeant l'Europe dans la guerre, Guillaume commit une terrible erreur, due à sa vanité, à sa mégalomanie, à son humeur versatile et à sa sensiblerie (*sic*). L'Europe croit qu'il fut autocrate. Il n'était, en réalité, qu'un chef sans volonté. Seul le Grand Etat-Major est responsable de ses méfaits. »

Avouons que cette opinion du grand poète hindou ne pèche pas par excès de logique, ni d'originalité.

§

**Un chapitre intéressant pour le « Traité des Dédicaces ».** — Dans *Les Marges* du 15 juillet dernier, M. Albert de Bersaucourt — qui tient la rubrique de la curiosité dans *La Renaissance d'Occident* — a écrit de très intéressantes réflexions sur « la dédicace manuscrite ». Il conclut en disant qu'il nous manque un traité de la dédicace. « Le besoin en est urgent. Un petit Recueil de ce genre épargnerait aux auteurs maintes bévues et aux bibliophiles les sottises et les platitudes qui, trop souvent, déshonorent les exemplaires qu'on leur propose. » C'est certain. Et, sans doute, nul mieux que M. de Bersaucourt ne serait apte à écrire ce traité.

Signalons-lui donc — puisqu'il ne semble pas y avoir songé dans son article — l'intérêt que, dans ce guide à l'usage des bibliophiles qu'attirent les errances au long des quais, aurait un chapitre intitulé : Les petites économies que permet une dédicace. En effet, ce chapitre pour-

rait contenir en peu de lignes tout un art de s'enrichir. N'est-ce point, aujourd'hui, l'art suprême, universel ? M. de Bersaucourt pourra, aussi bien, demander sur ce point délicat des conseils à M. Jean Richepin, qui s'entend à merveille à tirer profit des exemplaires dédicacés. A preuve, ce filet du journal de Montpellier *Le Petit Méridional* (numéro du jeudi, 14 juillet dernier, p. 3) :

Quand parut l'*Enfer*, M. Henri Barbusse en envoya un exemplaire avec une dédicace flatteuse à M. Jean Richepin. Mais l'auteur de *La Chanson des Gueux* a vendu une partie des livres offerts (*sic*) et nous trouvons l'exemplaire dédicacé par M. Henri Barbusse dans le catalogue d'un libraire de Nîmes, qui le met en vente au prix — d'ailleurs pas ordinaire — de quatre-vingts francs.

Pas ordinaire ? Mais c'est pour rien, ô *Petit Méridional* ! — Ne sait-on pas, en effet, que l'année dernière, l'exemplaire des *Fleurs du Mal* dédicacé à Gautier atteignit près de seize mille francs ? Et pour ceux qui trouveraient ce prix excessif, n'est-ce pas M. de Bersaucourt lui-même qui écrit, p. 210 de son article des *Marges*, qu' « un livre de ce genre est précieux à l'égal de la plus belle œuvre d'art ; il n'est pas moins émouvant que la statue la plus parfaite : sa destruction serait une perte irréparable au même titre (*sic*) que la destruction d'un chef-d'œuvre de la peinture, de la sculpture ou de l'ébénisterie, si l'on veut bien admettre que les choses valent autant par leur beauté formelle que par l'émotion qu'elles suscitent... » Cependant, la dédicace en question disait tout simplement :

Mon bien cher Théophile, la dédicace imprimée à la première page n'est qu'une ombre très faible de l'amitié et de l'admiration véritable que j'ai toujours éprouvées pour toi. Tu le sais.

Il est vrai que l'exemplaire était de Hollande...

§

**Une compensation au prix des livres.**

Lyon, le 9 juillet.

Monsieur le Directeur,

Je ne saurais prendre parti dans le différend qui existe entre le public et les éditeurs français au sujet de l'enchérissement du livre. L'arbitrage échappe à ma compétence et il ne m'appartient pas davantage d'apprécier quelles répercussions la hausse enregistrée peut avoir sur l'exportation de la pensée française.

Je voudrais cependant recommander à l'hospitalité des colonnes de vos Echos une idée qui, pour être simple et « courue » vraisemblablement pour tous les lecteurs, paraîtrait, si elle se réalisait, de nature à faire oublier un peu aux acheteurs le prix parfois exagéré, par rapport à leurs moyens, du volume qu'ils convoitent.

La masse élémentaire des lecteurs, celle qui ne fait pas profession de bibliophilie (c'est une passion trop exigeante), est d'autant plus hési-

tante avant d'acheter un volume broché qu'elle le sait condamné à se détériorer et à se maculer à première lecture. Durable par la pensée qui l'éclaire et aimée de la mémoire du lecteur, une œuvre digne de ce nom devient une référence pour qui sait l'apprécier et a droit à certains soins qui assurent quelque longévité à sa matérialisation écrite. Sinon la foule renoncera à acheter autre chose que ces fascicules à prix réduit qui font le passe-temps d'un voyage et qu'à l'arrivée on abandonne au support distendu des filets des trains.

Les éditeurs ne pourraient-ils pas protéger leurs livres d'une doublure mobile en carton ordinaire, sans surcharge ornementale, mais assez résistante? — Cette couverture à bon marché serait l'emballage du volume jusqu'à l'heure où il prendrait ses quartiers de repos au flanc des bibliothèques. En coûterait-il trop aux éditeurs? Parodiant je ne sais trop quelle chanson populaire, je dirai : « Ce n'est pas la hausse qu'il faut regarder, c'est la façon de la présenter. »

Le public est, au fond, de bonne composition et le sens de l'économie qui s'était un peu atrophié en lui après la guerre renaît vivace sous la pression des circonstances. Il recherche des compensations : en est-il une qu'on puisse lui offrir à meilleur compte ?

Veuillez agréer, etc.

MARCEL CHABERT.

§

**La mort de Kitty O'Shea.** — A Brighton vient de mourir une femme dont l'influence sur les destinées de l'Irlande aura été considérable. Elle fut célèbre à l'époque de Gladstone, sous le nom de son premier mari, le capitaine O'Shea. Elle était née en 1845. Son père, le révérend sir John Bage Wood, était un clergyman londonien.

Elle avait épousé un jeune officier irlandais, fort élégant, qui menait une active campagne en faveur de l'indépendance de l'Irlande.

Un jour, elle résolut, pour être agréable à son mari, d'avoir à sa table le nouveau leader du parti irlandais, Parnell; elle l'invita à maintes reprises, sans succès...

S'étant vantée qu'il serait parmi ses hôtes lors de son prochain dîner, elle alla, accompagnée de sa sœur, à la Chambre des Communes et fit passer sa carte à Parnell, le priant de venir lui parler. L'attraction réciproque qu'ils devaient exercer l'un sur l'autre fut immédiate. Une rose que portait à sa ceinture Mrs O'Shea étant tombée, Parnell, le roi sans couronne de l'Irlande, comme on l'appelait alors, se baissa, la ramassa, la porta à ses lèvres, puis la mit à sa boutonnière. Quand Parnell mourut, sa veuve retrouva cette fleur, alors desséchée, dans une enveloppe où étaient écrits le nom de Mrs O'Shea et la date de leur première entrevue.

A partir de ce jour, Parnell devint un familier de la maison du capitaine O'Shea. A la Chambre des Communes on pouvait voir fréquem-

ment Mrs O'Shea dans la galerie des dames et on ne manquait pas de remarquer que l'attention de Parnell se portait fréquemment de son côté. A l'automne de cette année dont l'été avait vu leur première rencontre, Parnell n'essayait même plus de dissimuler sa passion pour la femme du capitaine O'Shea.

« Mon cher amour », lui écrivait-il alors. En décembre il lui écrivait : « Ma très chère femme ». Des rendez-vous romanesques avaient précédé le divorce et le mariage de Mrs O'Shea. Une fois, Parnell dut s'enfuir par une sortie d'incendie. Quand le scandale éclata enfin et que le capitaine O'Shea demanda le divorce, la carrière politique de Parnell fut brisée.

Après leur mariage, Parnell et sa femme vécurent une existence obscure à Brighton.

Depuis la mort de Parnell la vie de sa veuve était devenue plus retirée encore.

Un air de mystère l'enveloppait, dit-on, et nul de ses voisins ne se souvenait plus, en voyant passer celle qu'ils nommaient « l'ermite », qu'ils avaient devant eux Mrs Parnell, l'un des principaux personnages d'un des plus grands romans politiques des temps modernes.

§

**Jean Moréas et la Musique.** — Dans le supplément littéraire de la pangermaniste *Deutsche allgemeine Zeitung* du 2 juillet dernier, Ernst Utitzsch rapporte ce souvenir sur Moréas :

En 1908, à Paris, ou en 1909, je ne sais plus au juste. Nous étions depuis une demi-éternité au café du Dôme, et personne néanmoins n'avait l'intention de rentrer chez soi, car il pleuvait à torrents et nous étions vêtus très légèrement, en été. Il y avait parmi nous Jean Moréas, retour d'Espagne, et il parlait de ce pays et de ses habitants avec les gestes pathétiques qui le caractérisaient. Il admirait alors Mérimée et voulait lui disputer la gloire d'avoir découvert aux Français la patrie de Carmen. Il racontait un roman qu'il n'a jamais écrit, intitulé les *Nuits du sourire*, et chanta, pour finir, quelques mélodies espagnoles, figurant par des claquements de doigts le cliquetis des castagnettes.

Un jeune peintre allemand, qu'ennuyait le flux de paroles de Moréas, qu'il ne comprenait pas, se mit au piano (oh ! ce piano, qui était toujours trois tons trop bas !), tapota un moment, puis se mit, non sans hésitation, à jouer la sonate en *la bémol* de Beethoven. Moréas resta coi en entendant les variations de l'*andante* ; il devint nerveux pendant la marche funèbre, mais, à l'*allegro*, il sursauta :

« C'est effroyable ! Qu'il s'arrête ! Ce qu'il joue là est horrible ! » « C'est du Beethoven », répondîmes-nous. — « Qu'il s'arrête ! Cette musique est effroyable ! » Et la chevelure abondante du grand lyrique français cessa de s'agiter lorsqu'une de nos compagnes se mit à jouer la *Valse bleue* ou autre bribe langoureuse de Christiné, qui était alors en vogue parmi les Parisiennes. Le célèbre Jean, lui aussi, aimait ce genre de musique......

J.-G. PROD'HOMME.

§

**A propos du Congrès du Livre.** — On nous écrit :

Paris, le 18 juillet 1921.

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous me permettre de relever dans l'article, si bienveillant, de M. Bachelin, paru le 1er juillet dans le *Mercure de France*, deux des plus graves parmi les nombreuses erreurs que cet article contient.

Si louables que soient ses intentions, et si intelligente que se montre sa sympathie à mon égard, je ne peux pas laisser dire par M. Bachelin que j'ai fait entendre au Congrès du Livre « une violente diatribe contre les écrivains qui se vendent ». La jalousie, la méchanceté, l'injustice sont en effet les choses du monde les plus étrangères à mon caractère.

Je ne peux pas non plus admettre que son amitié pour moi aveugle M. Bachelin, au point qu'il veuille me faire passer pour un philanthrope et qu'il me donne comme l'auteur d'une résolution tendant à ce que les riches viennent en aide aux pauvres.

Il n'a jamais été question de ça au Congrès du Livre. J'ai préconisé simplement la fondation d'une *Caisse d'assurances mutuelles contre les risques de l'édition*. Cette caisse serait destinée à indemniser les éditeurs mutualistes lésés dans leurs intérêts par la mévente d'un livre — à la condition expresse que ce livre fût d'une belle tenue littéraire.

L'idée de cette fondation est de faire participer tous les éditeurs aux risques qu'entraîne la publication des œuvres nouvelles de haute littérature, d'une vente difficile. C'est pour rendre possible cette publication prétendue impossible dans les circonstances actuelles que j'ai demandé la création de l'assurance mutuelle.

Je ne vois pas qu'il y ait là l'ombre d'une raison pour que M. Bachelin affirme avec tant d'ardeur que je ne suis ni Baudelaire, ni Verlaine, ni Villiers, et qu'il insiste si amicalement pour qu'on ne me confonde pas avec ces grands hommes. Je suis réellement touché du soin que M. Bachelin prend de ma gloire future et lui demande avec instance de songer davantage aux intérêts des Lettres qu'aux miens.

Dans ce dessein, qu'il examine donc de bonne foi si l'idée que j'ai présentée au Congrès du Livre est réalisable ou ne l'est pas. Cela vaudra beaucoup mieux que de me couvrir de fleurs.

Je désire que cette réponse paraisse dans un des prochains numéros du *Mercure de France* et je vous prie de croire à mes meilleurs sentiments confraternels.

EDOUARD GUERBER.

§

**Nouvelles de Russie.** — *Varsovie, 6 juillet.* — D'après les informations venues de Moscou, Trotsky aurait été arrêté sur l'ordre de Lénine au mois de juin.

*Varsovie, 8 juillet.* — La délégation russo-ukranienne, chargée du règlement de la question du rapatriement des prisonniers de guerre, dé-

ment l'information parue dans la presse varsovienne concernant l'arrestation de Trotsky.

§

**Une enquête sur le Crédit intellectuel.** — Les Compagnons de l'Intelligence nous communiquent :

L'organisation des intellectuels, telle qu'elle existe présentement, laisse voir une importante lacune.

Les Syndicats professionnels et la Confédération des Travailleurs Intellectuels (C. T. I.) veulent assurer la protection et la défense des professions constituées, mais ignorent nécessairement les individus et les difficultés de leur entrée dans lesdites professions ; la Coopérative des Travailleurs Intellectuels (CORTI) s'intéresse aux intellectuels individuellement, mais pour les assurer contre les risques de la vieillesse : or, le présent plus que l'avenir inquiète aujourd'hui le plus grand nombre, et leurs débuts sont plus fragiles que leur fin de carrière.

En sorte que le recrutement de l'élite se trouve gravement menacé. La situation faite à la classe moyenne par les conséquences de la guerre rend de plus en plus difficile, quelquefois impossible, l'établissement des intellectuels des professions libérales, soit qu'ils n'aient pas les moyens matériels de s'installer, soit qu'ils n'aient pas les moyens d'achever leurs études supérieures.

D'autre part, la pauvreté des ressources nationales consacrées aux savants et aux laboratoires, l'épuisement des loisirs par les besognes de gagne-pain, les difficultés de l'édition, et enfin les progrès de la désintellectualisation dans le pays opposent autant d'obstacles considérables à l'entreprise des chercheurs scientifiques, des penseurs, des inventeurs : c'est à la protection de cette entreprise que les Compagnons de l'Intelligence prétendent se dévouer.

Or un tel dévouement ne sera efficace, de même que les professions libérales n'assureront réellement le recrutement de leur élite, que si l'on parvient à mettre à la disposition des travailleurs intellectuels les moyens matériels dont ils ont besoin.

C'est pourquoi l'organisation des intellectuels n'aura tous ses organes vitaux que lorsque sera créé le *Crédit Intellectuel*.

Le travail intellectuel reçoit déjà le secours de bourses et de subventions. Les bourses ni les subventions ne constituent du crédit, et la philanthropie (d'Etat ou de particuliers) ne peut plus satisfaire des professions qui s'organisent syndicalement.

Non seulement le Crédit intellectuel reste à créer en entier, mais l'idée même de ce crédit n'a pas cours. Elle est restée cachée jusqu'ici dans la correspondance d'Enfantin. Les Compagnons de l'Intelligence veulent ramener au jour cette grande idée saint-simonienne, dans l'espoir que, plus heureux qu'Enfantin, ils la réaliseront avec les forces nouvelles du syndicalisme.

Les Compagnons de l'Intelligence croient donc le moment venu de poser à diverses personnalités de la littérature, de la science, de l'économie politique, de la production industrielle et de la banque les questions suivantes :

1° Le crédit aux intellectuels des professions libérales et à l'intelligence désintéressée est-il souhaitable ? est-il nécessaire ?

2° Existe-t-il déjà, à votre connaissance, des formes restreintes, mais intéressantes, d'un crédit intellectuel ?

3° Estimez-vous qu'il soit possible d'organiser un crédit intellectuel sur des bases générales, ainsi qu'est organisé le crédit à l'industrie ?

4° Par quels moyens ?

Les réponses à cette enquête peuvent être adressées à M. Henri Clouard, secrétaire général des Compagnons de l'Intelligence, 5, rue Las-Cases, Paris, VIIe.

§

**Le plus vieux journal de Paris.**

Paris, 19 juillet 1921.

Monsieur le Directeur

Dans ses Echos du numéro du 15 juillet, le *Mercure de France* a cité *le Journal des Débats* comme étant le plus ancien journal de Paris depuis la disparition de la *Gazette de France*.

Cependant les *Petites Affiches*, journal quotidien « créé en 1612 » et « publié sans interruption depuis cette date », sont par conséquent dans leur « 310e année ».

Veuillez agréer, etc.

P. HENDLÉ.

§

**A propos de Florence Barclay.** — Le 1er avril dernier, le *Mercure de France* consacrait un écho à Florence Barclay qui venait de mourir.

Le *New-York Evening Post* commenta, en ces termes un passage de cet écho :

Aux amateurs de *perles* étranges de critique littéraire il convient de recommander le critique anonyme du *Mercure de France*. Il écrit que Florence Barclay peut prendre rang avec « Marie Corelli, Charlotte Brontë et Mrs Humphry Ward ». Cette juxtaposition de noms apparaît comme une caricature de la confusion qui règne en France au sujet des valeurs littéraires de l'Angleterre.

Le critique anonyme du *Mercure de France* s'est efforcé de connaître la personnalité du critique anonyme du *New-York Evening Post*. Ses efforts ont été couronnés de succès. Le critique anonyme du *New-York Evening Post* s'y connaît fort bien en perles. C'est un ostréiculteur notoire des Etats-Unis. Il ne livre ses productions à la consommation des lecteurs du *New-York Evening Post* que pendant les mois en *r*. Le filet rapporté ci-dessus est arrivé juste à temps : il a été publié le 30 avril.

§

**Un poème sur la sécheresse.** — On y trouve, avec la description attendrissante d'une pelouse grillée par le soleil, des vers comme ceux-ci, qui furent, hélas, d'une actualité douloureuse cette année :

... Le soleil implacable
Depuis trois mois entiers de ses flèches l'accable,
Ce qui fait jaunir le gazon.

Aussi le « poète » a-t-il l'idée de creuser dans son parc une pièce d'eau, un large et long bassin « avec une île ou deux »...

Et c'est là tout le sujet d'un apologue, touchant à force de naïveté, qui fut inspiré au vicomte Henri de Bornier, membre de l'Académie Française, par la sécheresse de l'année 1892 et qu'il publia, en 1893, sous le titre : *Un petit lac.*

§

**Erratum.** — Dans le numéro du 15 juillet, page 520, ligne 37 de la « Chronique de Belgique », à propos de Mme Isadora Duncan, au lieu de : « Ses gestes sont alourdis par une *maternité* vaillamment supportée », lire : « par une *maturité* ».

§

**Archiduchesse à marier.** — On se souvient, sans doute, de l'annonce que publiait, il y a peu de temps, un journal de New-York :

Charmante archiduchesse, habitant Vienne, musicienne accomplie, connaissant plusieurs langues, élevée dans le luxe et fatiguée d'une existence misérable sans argent, épouserait gentleman américain ou anglais, raffiné, d'environ 38 ans.

Il paraît que les gentlemen américains et les Anglais raffinés font la sourde oreille et que l'appel de l'infortunée archiduchesse reste sans écho Sans doute savent-ils, ceux qui seraient tentés de répondre, combien il est parfois dangereux d'épouser des archiduchesses autrichiennes ; ils pensent peut-être à Louis XVI, à Napoléon, et ils se méfient...

Ils ont dû remarquer aussi que le mari n'aurait pas droit au titre d'archiduc : c'est là évidemment un point de la combinaison qui leur aura paru faible.



*Le Gérant :* A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.